

## CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 14 – 25 MAI 2012

Les négociations qui s'ouvrent aujourd'hui à Bonn, en Allemagne, au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto, se poursuivront jusqu'au 25 mai 2012. La Conférence englobe les 36e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). Elle inclut également la 15e session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) ; la 17e session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et la première session du Groupe de travail spécial de la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP).

L'ADP se réunira du 17 au 24 mai. En s'appuyant sur, entre autres, les soumissions des parties (FCCC/ADP/2012/MISC.3), le nouvel organe devra commencer à planifier ses activités, notamment celles portant sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, le développement et le transfert des technologies, la transparence des mesures, ainsi que le soutien et le renforcement des capacités. L'ADP aura également à examiner un plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation et à élire son président, son vice-président et son rapporteur.

La réunion de l'AWG-LCA, du 15 au 24, mai devra se concentrer sur l'élaboration d'un résultat convenu, global et équilibré en vue de l'adoption à la 18e session de la Conférence des parties (CdP). Elle organisera également cinq ateliers en session sur : l'accès équitable au développement durable; la clarification des objectifs de réduction des émissions des pays développés; l'approfondissement de la compréhension de la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN) des pays en développement; diverses approches; et un nouveau mécanisme fondé sur le marché.

La réunion de l'AWG-KP du 14 au 15 mai mettra l'accent sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I, notamment les objectifs quantifiés de réduction et de limitation des émissions (QERLO), le report des unités de quantité attribuée (UQA) et les amendements proposés au Protocole et à ses annexes.

Le SBI et le SBSTA se réuniront tous deux du 14 au 25 mai. L'ordre du jour provisoire du SBI (FCCC/SBI/2012/1) comprend des points sur, entre autres, les communications nationales; les MANN; le financement; les plans nationaux d'adaptation; les pertes et dommages; les mesures de riposte; la technologie; les recours contre les décisions du Conseil exécutif du Mécanisme de développement propre; les dispositions pour les réunions intergouvernementales; et les questions administratives, financières et institutionnelles.

L'ordre du jour provisoire du SBSTA (FCCC/SBSTA/2012/1) contient entre autres, des points sur : le Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation; la technologie; la recherche et l'observation systématique;

les mesures de riposte; l'agriculture; diverses questions méthodologiques, ainsi que les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation.

## BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992. La CCNUCC établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, aux fins d'éviter «les interférences anthropiques dangereuses» avec le système climatique. La CCNUCC, qui est entrée en vigueur le 21 mars 1994, compte aujourd'hui 195 parties.

En décembre 1997, lors de la CdP-3 à Kyoto, au Japon, les délégués se sont accordés sur un Protocole relevant de la CCNUCC, qui engage les pays industrialisés et les pays avec des économies en transition, à réaliser des objectifs quantifiés de réduction de leurs émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont engagés à réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre d'une moyenne de 5 % par rapport aux niveaux de 1990, et ce, au cours de la période entre 2008 et 2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 192 parties.

### NÉGOCIATIONS À LONG-TERME EN 2005-2009:

Réunie à Montréal, au Canada, à la fin de 2005, la première session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties (RdP) a décidé d'établir l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'envisager de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. La CdP 11 a créé un processus pour examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connue sous le nom de «Dialogue de la Convention».

En décembre 2007, la CdP 13 et la RdP 3 tenues à Bali, en Indonésie, ont abouti à un accord sur la Feuille de route de Bali pour les questions à long terme. La CdP 13 a adopté le Plan d'action de Bali et établi l'AWG-LCA avec pour mandat de se concentrer sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie et une vision commune de l'action concertée à long terme. Les négociations sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I se sont poursuivies dans le cadre de l'AWP-KP. La date butoir de la fin des négociations au titre des deux voies, a été fixée à décembre 2009, à Copenhague. Dans le cadre des préparatifs, les deux groupes de travail spéciaux (GTS) organisèrent plusieurs sessions de négociations au cours de la période 2008-2009.

**COPENHAGUE:** La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, au Danemark, s'est tenue en décembre 2009. Cet événement de haut niveau a été marqué par des controverses liées à la transparence et au processus. Au cours de la réunion du segment de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu au sein d'un groupe



composé des représentants des grandes économies et des groupes régionaux et d'autres groupes de négociation. Tard dans la soirée du 18 décembre, ces pourparlers ont abouti à un accord politique intitulé l'«Accord de Copenhague», qui a été par la suite présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Les délégués ont examiné l'Accord au cours des 13 heures qui ont suivi. En fin de compte, la CdP a convenu de «prendre note» de l'Accord de Copenhague. En 2010, plus de 140 pays ont indiqué leur soutien à l'Accord. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs ou mesures nationales d'atténuation. Les parties ont également convenu de prolonger le mandat de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP jusqu'à la CdP 16 et RdP 6.

**CANCÚN :** Après quatre réunions préparatoires tenues en 2010, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancún, au Mexique, a eu lieu en décembre 2010. À la fin de la conférence, les parties avaient finalisé les Accords de Cancún qui contiennent des décisions au titre des deux voies de négociation. Dans le cadre de la voie de négociation de la Convention, la décision 1/CP.16 a reconnu que de fortes diminutions des émissions mondiales sont nécessaires pour limiter l'élévation de la température moyenne de la planète à 2°C. Les parties ont également convenu de revoir régulièrement l'objectif à long terme et d'envisager son renforcement lors d'un examen d'ici 2015, notamment au sujet d'un objectif proposé de 1,5°C. Les parties ont par ailleurs pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN) communiqués par les pays développés et les pays en développement (documents FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1) respectivement, tous deux publiés après Cancún. La décision 1/CP.16 a également abordé d'autres aspects de l'atténuation tels que la mesure, la notification et la vérification (MRV) ; la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+).

Les Accords de Cancún ont également établi plusieurs nouvelles institutions et de nouveaux processus, tels que le Cadre de Cancún pour l'adaptation et le Comité sur l'adaptation créés à Cancún, ainsi que le Mécanisme technologique, qui comprend le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC). Ces accords ont également créé le Fonds vert pour le climat (FVC), désigné en tant que nouvelle entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention et régi par un Conseil de 24 membres. Les parties ont convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception détaillée du Fonds. Les parties ont en outre établi un Comité permanent pour aider la CdP en ce qui concerne le mécanisme financier. Elles ont également pris acte de l'engagement par les pays développés à fournir 30 milliards de \$ US pour le financement de démarrage rapide pendant la période 2010-2012, et à mobiliser conjointement 100 milliards de \$ US par an d'ici 2020.

Dans le cadre de la voie de négociation du Protocole, la RdP a exhorté les parties visées à l'Annexe I à élever le niveau d'ambition de leurs objectifs de réduction d'émissions en vue de réaliser des réductions d'émissions globales conformes à l'échelle indiquée dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les parties ont également adopté la décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF).

Les mandats des deux GTS ont été prorogés jusqu'à la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Durban.

**DURBAN :** Après trois sessions de négociations en 2011, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban, en Afrique du Sud, s'est tenue du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban couvrent un vaste éventail de sujets, notamment, l'établissement d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, une décision sur l'action concertée à long terme dans le cadre de la Convention, et un accord sur la mise en fonction du Fonds vert pour le climat. À l'issue de longues négociations, les parties ont également convenu de lancer l'ADP nouvellement créé avec pour mandat «d'élaborer un protocole, un autre instrument juridique ou un résultat convenu ayant force juridique au titre de la Convention et applicable à toutes les parties». Le nouveau

processus de négociation, qui démarre en mai 2012, devra s'achever à la fin de 2015. L'adoption du résultat est prévue à la CdP 21, et son entrée en vigueur et son application devront débuter en 2020.

### **FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE INTERSESSIONS DIALOGUE DE CARTHAGÈNE POUR L'ACTION PROGRESSIVE SUR LES CHANGEMENTS**

**CLIMATIQUES :** Le Dialogue de Carthagène pour l'action progressive sur les changements climatiques a eu lieu les 3 et 4 avril 2012 à Nairobi, au Kenya. La réunion a rassemblé plus de 80 représentants provenant de 38 pays qui se sont engagés pour une action internationale progressive concertée en vue de résoudre la crise des changements climatiques. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a également participé à la réunion. Les discussions sur la Plate-forme de Durban ont mis l'accent sur la nécessité de s'appuyer sur une dynamique politique lors de la CdP 17, de penser de manière créative à la gouvernance et à l'organisation du travail de l'ADP, et aux stratégies pour livrer un nouvel accord juridiquement contraignant d'ici 2015. Le Dialogue a reconnu la nécessité de finaliser les détails de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, d'élever l'ambition d'atténuation au cours de la période allant jusqu'en 2020, de mettre en fonction les institutions et les mécanismes créés lors des CdP précédentes, ainsi que le rôle critique de l'adaptation et du financement.

### **FORUM DES ÉCONOMIES MAJEURES SUR**

**L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT :** La 13e réunion des représentants des dirigeants du Forum des économies majeures sur l'énergie et le climat s'est tenue à Rome, en Italie, le 17 avril 2012. Le Forum, lancé par le Président Obama en 2009, facilite un dialogue franc entre 17 pays développés et pays en développement visant à soutenir les progrès pour faire face au défi des changements climatiques et de l'énergie propre au niveau mondial. Les Nations Unies, la Colombie, la Nouvelle Zélande, le Qatar et Singapour ont également participé à cette réunion à laquelle l'Algérie, le Bangladesh et la Barbade étaient aussi invités.

Les participants ont salué l'ensemble d'accords conclus à Durban, qu'ils ont négociés et qui, ont-ils convenu, représentent des progrès significatifs. L'accent a été mis sur l'importance de la mise en œuvre des résultats de Durban de manière équilibrée, et sur la nécessité de respecter et de progresser avec ce résultat. En attendant l'adoption d'un amendement au Protocole de Kyoto cette année, il a été noté que les parties visées à l'Annexe I au Protocole auront à convertir leurs objectifs en QERLO, et à convenir des règles sur la deuxième période d'engagement et sur la manière de traiter le report des unités de quantité attribuée. Tout en reconnaissant que l'AWG-LCA et l'AWG-KP achèveront leurs travaux à Doha, les participants ont exprimé des vues divergentes sur les priorités pour cette année et sur le point de savoir si et comment les questions qui n'ont pas pu être résolues cette année pourraient être abordées.

### **RÉUNION MINISTÉRIELLE INFORMELLE SUR LA**

**PLATE-FORME DE DURBAN :** Une réunion ministérielle informelle sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée s'est tenue les 4 et 5 mai 2012 à Bonn, en Allemagne, à l'invitation de la présidente de la CdP 17, Maite Nkoana-Mashabane, Ministre sud-africaine des relations internationales et de la coopération. La réunion a rassemblé des ministres et des responsables de haut niveau provenant de 32 pays, représentant tous les groupes de négociation de la CCNUCC. Les discussions ont porté essentiellement sur ce qui doit être fait au cours des quatre prochaines années pour assurer la mise en œuvre du mandat de l'ADP. Les participants ont également discuté des options pour combler l'écart entre les engagements pris par les gouvernements à ce jour et les mesures requises pour rendre le monde résilient aux changements climatiques. La réunion a exprimé la volonté de s'appuyer sur la dynamique de la Conférence de Durban et de réaliser un résultat solide à la CdP 18 à Doha, au Qatar.



## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS LUNDI 14 MAI 2012

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est ouverte lundi. En matinée et dans l'après-midi ont lieu les plénières d'ouverture de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA).

### SBI

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** À propos de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2012/1), la MALAISIE, appuyée par la CHINE, le BRÉSIL, l'ÉGYPTE, l'INDE et d'autres, a mis l'accent sur le caractère sensible du sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I. Le BRÉSIL, l'INDE, l'ARABIE SAOUDITE, le SWAZILAND, le SOUDAN et d'autres ont souligné que le maintien en suspens de ce point rendrait l'utilisation du temps plus efficace du temps. NAURU, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a souligné la nécessité d'un débat de fond exhaustif sur la question tandis que l'UNION EUROPÉENNE (UE) a demandé la compilation et la synthèse des informations contenues dans les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I.

Tomasz Chruszczow (Pologne), président du SBI a noté que la réalisation d'un consensus sur cette question semble impossible. Il a proposé, et les parties ont convenu, d'adopter l'ordre du jour en laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I.

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a souligné l'importance du financement pour les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I, et du maintien du Groupe consultatif d'experts (GCE) des communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Il a déclaré que la consultation et l'analyse internationales (CAI) doivent être mises en œuvre d'une manière non-intrusive et que le registre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN) doit tenir compte de la diversité de mesures entreprises par les pays en développement. Le G-77/CHINE a appelé à des progrès dans l'examen du Fonds pour l'adaptation et dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation, et a relevé les droits de propriété intellectuelle et la question du siège du Mécanisme technologique comme étant de « sérieux obstacles ».

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à: une compilation et une synthèse du rapport sur les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I; une élaboration plus poussée du processus de MANN, y compris une procédure simplifiée pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID); la création, à la CdP 18, d'un mécanisme international pour remédier aux pertes et dommages, et un nouveau programme sur l'Article 6 de la Convention (éducation, formation et sensibilisation du public).

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné l'importance: des plans nationaux d'adaptation; des pertes et des dommages, et de la poursuite des travaux sur l'Article 6 de la Convention. Il a mis en exergue la nécessité d'éviter de se concentrer sur les mesures d'atténuation volontaires des pays en développement, et a déclaré que la CAI des pays en développement doit rester distincte de l'évaluation internationale et de l'examen (EIE) des pays développés. Il a également appelé à la répartition égale des projets de l'adaptation et à la suppression des exigences de co-financement.

Le délégué d'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné l'importance de la mesure, de la notification et de la vérification (MRV), et du rôle du SBI dans la mise en œuvre des décisions connexes. Il a appelé à des progrès sur l'adaptation, et a parlé de la nécessité d'une décision sur l'hôte du Mécanisme technologique et de la création d'un organe consultatif pour le Centre et le réseau des technologies climatiques (CRTC).

La République de Corée, au nom du GROUPE DE L'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE (GIE), a appelé à des progrès sur: le paquet de MRV; les équipes d'experts techniques de la CAI; le prototype du registre des MANN; le programme de travail sur les pertes et les dommages; les candidats pour accueillir le Centre des technologies climatiques (CTC); le Fonds pour l'adaptation; et l'examen de la conception de la réserve pour la période d'engagement. Il a appelé également au regroupement de toutes les questions liées aux mesures de riposte sous un seul point de l'ordre du jour.

Le représentant de l'UE a appelé à des progrès sur: les plans nationaux d'adaptation, en particulier concernant les PMA; l'hôte du CTC; le renforcement des capacités; le registre des MANN et les modalités de la CAI. Il a souligné que toutes les questions liées aux mesures de riposte ont trouvé « leur nouvelle tribune » avec le forum sur les mesures de riposte.

Le représentant de la République dominicaine, au nom de la COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST, a appelé à la poursuite des discussions sur les MANN, en particulier sur la composition, les modalités et procédures d'experts techniques dans le cadre de la CAI, et a souligné la nécessité d'un appui total pour les communications nationales des pays en développement. Il a appelé à l'examen de la mise en œuvre des activités de REDD+ par les pays en développement, et a souligné le manque de financement pour les réaliser.

La Gambie, au nom des PMA, a parlé de la nécessité de directives de la CdP 18 au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la formulation des plans nationaux d'adaptation dans les PMA. Il a souligné la nécessité pour toutes les parties d'être en mesure d'accéder aux informations sur le soutien disponible pour les MANN dans le Registre des MANN.

Le Honduras, au nom du SYSTÈME D'INTEGRATION CENTRAMERICAÏNE (SICA), a appelé à des progrès sur: l'adaptation dans les régions à forte vulnérabilité par le biais de ressources financières suffisantes, prévisibles, durables et supplémentaires; et sur le programme de travail sur les pertes et les dommages qui devra se concentrer sur la prévention et la



réduction des sinistres, et non pas sur l'évaluation des risques. L'IRAN a appuyé la candidature de l'Institut de recherche de l'industrie pétrolière (l'Iran) pour accueillir le CTC.

Le représentant de JEUNESSE a suggéré un programme permanent sur l'Article 6 de la Convention avec des indicateurs de performance solides, et a appelé à une mesure pour lutter contre les pertes et les dommages.

**ARTICLES 4.8 et 4.9 DE LA CONVENTION :** Questions relatives aux PMA: Chruszczow, président du SBI, a présenté ce point (FCCC/SBI/2012/7). Pepetua Latasi, président du Groupe consultatif d'experts (GCE) des pays les moins avancés, a présenté un rapport sur les travaux du GCE. La Gambie, au nom des PMA, et le Bangladesh, au nom du G-77/CHINE, a appelé à un soutien pour la mise en œuvre intégrale des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA).

Colin Beck (Îles Salomon) sera le modérateur pour les consultations informelles.

**ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation du public):** Sur ce point (FCCC/SBI/2012/3-5, FCCC/SBI/2012/Misc.4 et FCCC/CP/2011/7/Add.2), Tony Carret (UE) mènera les consultations informelles.

#### COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE I:

Le Secrétariat a présenté le rapport sur la situation des cinquièmes communications nationales de l'Annexe I (FCCC/SBI/2012/INF.6), la compilation et la synthèse des cinquièmes communications nationales (FCCC/SBI/2011/INF.1 et addenda 1-2) et la compilation et la synthèse des informations supplémentaires provenant des parties au Protocole (FCCC/SBI/2001/INF.2).

La BOLIVIE a souligné que les communications nationales de l'Annexe I doivent contenir plus de détails et a exprimé son inquiétude que les émissions de certains pays qui ne sont pas en transition vers une économie de marché, sont «camouflées» par les émissions des économies en transition.

Julia Martinez (Mexique) et Kiyoto Tanabe (Japon) mèneront des consultations informelles.

**Poursuite de l'application de l'Article 12.5 de la Convention (fréquence des communications nationales):** La SBI 36 a convenu de conclure l'examen de cette question.

**COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I :** Groupe consultatif d'experts des communications nationales des parties non visées à l'Annexe I (GCE): Sur ce point (FCCC/SBI/2012/2, FCCC/SBI/2012/12-14 et FCCC/SBI/2012 / MISC.6), le président du GCE Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) a présenté un rapport sur le progrès dans la mise en œuvre du programme de travail du GCE. Nauru, au nom de l'AOSIS, appuyé par la Tanzanie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné la nécessité de prolonger le mandat du GCE, au moins jusqu'en 2016, et a ajouté que ce mandat devrait englober un certain nombre de rôles.

**Soutien financier et technique:** Sur cette question (FCCC/SBI/2012/INF.7 et FCCC/SBI/2012/MISC.7), le FEM a présenté un rapport sur le financement disponible pour les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I, et les rapports biennaux de mise à jour. La représentante des PHILIPPINES a exprimé des inquiétudes concernant le financement intégral des coûts convenus. Elle a également souligné que la CdP 17 n'a pas mandaté le SBI de commencer le travail sur les rapports biennaux de mise à jour.

Julia Martinez (Mexique) et Kiyoto Tanabe (Japon) mèneront des consultations informelles sur le GCE et sur l'appui financier et technique.

**Poursuite de l'application l'Article 12.5 de la Convention (fréquence des communications nationales):** La SBI 36 a convenu de conclure l'examen de la question.

**MESURES D'ATTÉNUATION APPROPRIÉES AU NIVEAU NATIONAL PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTIES:** Prototype du Registre: Le Secrétariat a présenté ce point, et a invité les parties à une démonstration du prototype du registre mardi après-midi.

Elina Bardram (UE) et Wondwossen Sintayehu (Éthiopie) co-présideront un groupe de contact.

**Composition, modalités et procédures de l'équipe d'experts techniques dans le cadre de la CAI:** Sur ce point (FCCC/SBI/2012/MISC.8), la représentante des PHILIPPINES a souligné la nécessité de lier cette question à la fourniture de ressources.

Elina Bardram (UE) et Wondwossen Sintayehu (Éthiopie) co-présideront un groupe de contact.

**PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION:** Pour cette question (FCCC/SBI/2012/8 et MISCs.1-2, et Add.1 et MISC 3), Richard Merzian (Australie) et Amjad Addulla (Maldives) seront les modérateurs des consultations informelles.

**QUESTIONS RELATIVES AUX FINANCES:** Premier examen du Fonds pour l'adaptation: Le Secrétariat a présenté ce point (FCCC/SBI/2012/INF.2, FCCC/KP/CMP/2011/MISC.1, FCCC/KP/CMP/2011/6 et FCCC/KP/CMP/2011/6/Add.1). La représentante des PHILIPPINES a encouragé l'examen du Fonds pour l'adaptation, les dispositions institutionnelles intérimaires et toutes questions connexes en vertu de la Convention et du Protocole. Le Bangladesh, au nom du G-77/CHINE, et le Malawi, au nom des PMA, ont souhaité un premier examen complet.

Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) et Diane Barclay (Australie) co-présideront un groupe de contact sur cette question et d'autres questions relatives au financement.

**TRANSFERT DE TECHNOLOGIE:** Rapport du Comité exécutif de la technologie (TEC): Cette question (FCCC/SBI/2012/1) sera examinée par un groupe de contact conjoint SBI/SBSTA coprésidé par Carlos Fuller (Belize) et Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni).

**Questions relatives au Centre et réseau des technologies du climat:** Sur cette question (FCCC/SBI/2012/INF.4), le Secrétariat a annoncé trois candidats sélectionnés pour accueillir la CRTC: un consortium dirigé par le PNUE, le FEM et Det Norske Veritas AS. L'IRAN a demandé comment le CRTC pourra traiter les questions technologiques régionales.

Carlos Fuller (Belize) et Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni) co-présideront un groupe de contact.

**Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie:** Ce point (FCCC/SBI/2012/9) sera examiné dans un groupe de contact coprésidé par Carlos Fuller (Belize) et Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni).

**PERTES ET DOMMAGES:** Sur ce point (FCCC/SBI/2012/INF.3 et FCCC/TP/2012/1), NAURU a souligné l'importance de la question pour l'AOSIS et a déclaré que les discussions sur un mécanisme international sur les pertes et les dommages devraient déjà commencer au cours de cette session. TIMOR-LESTE a mis l'accent sur la nécessité d'aborder l'évaluation des risques et des méthodologies clés dans les PMA particulièrement vulnérables. Il a souligné la nécessité d'un soutien financier pour la tenue de réunions d'experts sur les pertes et les dommages avant la CdP18.

Don Lemmen (Canada) et Lucas Di Pietro (Argentine) mèneront des consultations informelles.

**FORUM ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR MESURES DE RIPOSTE, ARTICLE 3.14 DU PROTOCOLE (effets néfastes) ET PROGRÈS DANS L'APPLICATION DE LA DÉCISION 1/CP.10:** Ces questions seront examinées dans un forum conjoint SBI/SBSTA agissant comme un groupe de contact sur toutes les questions liées aux mesures de riposte.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (CONVENTION):** Chruszczow, président du SBI, a présenté le point (FCCC/SBI/2012/10, FCCC/SBI/2012/MISC.5).

L'UKRAINE exprimé sa préoccupation sur le fait que toutes les questions n'ont pas été suffisamment examinées et a appelé à la poursuite des travaux.

Kunihiko Shimada (Japon) sera le modérateur des consultations informelles.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (PROTOCOLE):** Pour cette question (FCCC/SBI/2012/10, FCCC/SBI/2012/MISC.5), Kunihiko Shimada (Japon) sera le modérateur des consultations informelles.

**RESPECT DES DISPOSITIONS:** Chruszczow, président du SBI, consultera les parties intéressées sur cette question (FCCC/KP/CMP/2005/2).

**RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MDP:** Cette question (FCCC/SBI/2011/17, Annexe 1, FCCC/SBI/2011/MISC.2, FCCC/TP/2011/3 et FCCC/KP/CMP/2011/3) sera examinée dans un groupe de contact co-présidé par Kunihiko Shimada (Japon) et Yaw Osafo-Osafo (Ghana).



**EXAMEN DE LA RÉSERVE POUR LA PÉRIODE**

**D'ENGAGEMENT:** Sur cette question, Nauru, au nom de l'AOSIS, a exprimé des doutes quant à savoir si une préconception est nécessaire et a souligné que les discussions sur cette question ne devraient pas préjuger des résultats de l'AWG-KP.

Chruszczow, président du SBI, préparera un projet de conclusions et un projet de décision de la RdP.

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉUNIONS**

**INTERGOUVERNEMENTALES:** Le Qatar a présenté un rapport sur la situation des dispositions pour la CdP 18 et la RdP 8. Un groupe de contact présidé par Chruszczow, président du SBI, préparera un projet de conclusions.

**QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES:** Exécution du budget pour l'exercice biennal 2012-2013. Sur cette question (FCCC/SBI/INF.5), la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a souligné que les contributions payées à temps sont cruciales. Le SBI a pris note de l'état des contributions et a demandé aux parties de s'acquitter de leurs contributions en souffrance.

**Poursuite de l'examen des fonctions du Secrétariat:** Le SBI a pris note des informations disponibles.

**Mise en œuvre de l'Accord de siège:** À propos des installations des bureaux du Secrétariat, l'Allemagne a indiqué que les nouveaux locaux seront livrés le 24 octobre 2012, Journée des Nations Unies. Elle a ajouté que les locaux du deuxième bureau seront prêts en 2017 et que l'achèvement du Centre mondial des conférences est prévu en 2013.

Le président du SBI rédigera les conclusions et les décisions

**Frais du journal des transactions:** Cette question (FCCC/TP/2010/1, FCCC/SBI/2009/MISC.3 et Add.1, FCCC/SBI/2010/MISC.4, FCCC/KP/CMP/2011/7 et Corr.1, FCCC/KP/CMP/2010/8 et FCCC/KP/CMP/2009/19) sera examinée au cours des consultations informelles animées par Toshiyuki Nagata (Japon).

**Privilèges et immunités:** Kunihiko Shimada (Japon) sera le modérateur des consultations informelles.

Politique et implications budgétaires du financement des voyages et de la participation aux réunions des organes constitués, de tous les membres et membres suppléants : Des consultations informelles auront lieu sur cette question (FCCC/SBI/2012/INF.1).

**QUESTIONS DIVERSES:** Le délégué de la FÉDÉRATION DE RUSSIE, appuyé par les États-Unis, a proposé un groupe de contact pour examiner les questions de procédure relatives au Comité permanent et d'autres institutions, ainsi que les candidatures à ces institutions. Il a souligné la nécessité de résoudre les questions systémiques et juridiques dans un processus consultatif transparent. L'UE s'est opposée à la proposition, soutenant que la question devrait être abordée lors des consultations informelles au sein des groupes régionaux. Le président du SBI mènera des consultations informelles.

Le Secrétariat intérimaire du Fonds vert pour le climat (FVC) a indiqué que la CCNUCC et le FEM ont fourni un appui technique, administratif et logistique au Conseil du FVC et au FVC. Il a souligné que toutes les dispositions sont provisoires et visent à permettre au Conseil d'exercer son autorité sur le Secrétariat intérimaire. À propos du pays d'accueil du FVC, il a observé que l'Allemagne, le Mexique, la Namibie, la Pologne, la République de Corée et la Suisse ont exprimé un intérêt à accueillir le FVC. Les délégués ont également été informés sur l'état des candidatures pour la composition du Conseil du FVC et des plans pour sa première réunion du 31 mai au 2 juin à Genève, en Suisse.

**SBSTA**

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les Parties ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (FCCC/SBSTA/2012/1) avec des amendements mineurs.

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a appelé, entre autres: à la poursuite du débat sur l'agriculture et l'adaptation ; et l'identification des domaines potentiels pour les futurs travaux dans le cadre du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation (PTN). Elle a appelé à des discussions équilibrées sur la mise en œuvre des approches fondées et non-fondées sur le marché concernant les causes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Soulignant les questions méthodologiques, l'UE a appelé à assurer la continuité des règles, des institutions et des mécanismes du Protocole de Kyoto pendant la période intérimaire entre la première période d'engagement et l'entrée en vigueur de la deuxième période d'engagement.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à une décision sur l'hôte du CTC sur la base, entre autres, de la capacité à répondre aux besoins des pays en développement.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, s'est dite favorable aux discussions sur l'agriculture et l'adaptation, et s'est félicitée de l'amélioration de l'intégrité de l'environnement et de la transparence sur la REDD + et les approches fondées et non-fondées sur le marché.

La Gambie, au nom des PMA, a souligné la nécessité d'un programme de travail de trois ans sur l'agriculture afin d'inclure la coopération internationale sur la recherche et le développement des systèmes agricoles résilients face au changement climatique et de diffuser les résultats de la recherche et de la technologie. Il a exhorté le CET à s'appuyer sur les travaux antérieurs pour obtenir des résultats orientés vers l'action qui traitent des obstacles et renforcent le transfert de technologie vers les pays en développement.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité pour les données de vérifier les pertes et les dommages dans les PEID résultant des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a appelé à la mise en œuvre des activités de REDD +, et a mis en garde contre la réouverture des discussions déjà réglées sur des questions concernant REDD + et les MANN.

Le Mexique, au nom du GIE, a appelé à des progrès sur: la MRV, en particulier concernant les directives pour les rapports sur les MANN financées localement; le guide méthodologique relatif à REDD +; le travail méthodologique sur les directives concernant les bonnes pratiques pour l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF); et le regroupement de toutes les questions liées aux mesures de riposte sous un seul point de l'ordre du jour.

La Bolivie s'est opposée à l'abus des mécanismes de flexibilité du Protocole.

Le Réseau Action Climat (RAC), au nom des ONGE, a proposé l'inclusion des informations sur les combustibles dans les communications nationales et a souligné la pertinence de l'agriculture résiliente aux changements climatiques, en particulier pour les pays en développement.

Le FARMERS' CONSTITUENCY a appuyé l'adoption d'un programme de travail sur l'agriculture dans le cadre du SBSTA, étayé par la science et les connaissances des agriculteurs, et avec la participation, entre autres, des organisations paysannes.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI (PTN):** Muyungi, président du SBSTA, a présenté l'état des progrès dans le cadre du PtN (FCCC/SBSTA/2012/INF.1). L'UE s'est félicitée des progrès significatifs accomplis depuis le dernier rapport. Le président du SBSTA consultera les parties intéressées

**GUIDE MÉTHODOLOGIQUE RELATIF À REDD + :** Muyungi, le président du SBSTA, a présenté ce point (FCCC/SBSTA/2012/MISC.1 et Add.1, et FCCC/SBSTA/2012/MISC.9). La République démocratique du Congo, au nom de la COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC), a déclaré que les modalités de la MRV devraient assurer la cohérence, la transparence et la comparabilité des informations, et tenir compte des capacités et des situations nationales. L'INDONÉSIE a appelé à des progrès équilibrés sur les questions de REDD + relevant du SBSTA et de l'AWG-LCA, et a suggéré d'examiner les systèmes existants de surveillance forestière des pays.

Peter Graham (Canada) et Victoria Tauli-Corpuz (Philippines) co-présideront un groupe de contact.

**RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA TECHNOLOGIE (CET) SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE :** Sur cette question (FCCC/SB/2012/1), Carlos Fuller (Belize) et Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni) co-présideront un groupe de contact conjoint du SBI et du SBSTA.

**QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES (CONVENTION):** Helen Plume (Nouvelle Zélande) et Quiang Liu (Chine) co-présideront un groupe de contact sur le programme de travail

sur les directives pour les rapports biennaux des pays développés et le programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des communications biennales et des communications nationales, y compris les examens des inventaires nationaux. Ils co-présideront également un groupe de contact sur les directives générales pour la MRV nationale des MAAN financées localement. Michael Gytarsky (Fédération de Russie) mènera des consultations informelles sur les mesures communes.

Émissions de l'aviation internationale et du transport maritime: Sur cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.7), l'Organisation maritime internationale (OMI) a présenté un rapport sur son travail visant à améliorer l'efficacité énergétique dans le transport maritime international.

Le BRÉSIL s'est dit préoccupé par le traitement unilatéral des émissions dans des systèmes régionaux spécifiques et a parlé de la nécessité d'examiner plus à fond les impacts économiques des mesures fondées sur le marché. La CHINE a noté que les réglementations de l'OMI sur l'efficacité énergétique des navires ne reflètent pas le principe de responsabilités communes mais différenciées d'une manière complète et objective, et a demandé que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) examine les responsabilités différenciées des pays. SINGAPOUR, soutenu par le PANAMA, a salué les progrès accomplis par l'OMI et l'OACI dans la lutte contre les changements climatiques dans leurs secteurs respectifs.

Le Japon a reconnu l'utilité de la série des directives adoptées par le Comité de protection du milieu marin de l'OMI. L'UE a salué les efforts de l'OACI en vue d'accélérer les travaux vers un mécanisme mondial basé sur le marché et a encouragé les parties à soutenir les efforts de l'OMI pour évaluer les options pour un tel mécanisme. CUBA, au nom de plusieurs pays, a exprimé sa préoccupation au sujet des mesures unilatérales en ce qui concerne les émissions de l'aviation, telles que le Système d'échange de quotas d'émissions de l'UE. L'Australie a salué le virage de l'OACI vers un "mode de mise en œuvre" davantage orienté vers l'action, et a souligné la nécessité de l'application universelle des mesures fondées sur le marché.

Muyungi, président du SBSTA, consultera les parties intéressées et rédigera les conclusions du SBSTA.

**RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE:** Sur cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2, FCCC/SBSTA/2012/MISCs.3-4), l'Organisation météorologique mondiale a présenté un rapport sur le Projet de plan de mise en œuvre et la structure de gouvernance du Cadre mondial pour les services climatologiques. Les services mondiaux d'observation du climat décrivent les éléments du Supplément Satellite. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné les éléments du document sur le cadre pour une nouvelle génération de scénarios socio-économiques pour l'impact des changements climatiques, l'adaptation, la vulnérabilité et la recherche sur l'atténuation.

Stefan Rösner (Allemagne) et David Lesolle (Botswana) seront les modérateurs pour les consultations informelles.

**QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES (PROTOCOLE):** Capture et stockage du carbone (CSC) dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP): Sur cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.8 et ajoute 1-2.), Peer Stiansen (Norvège) et un co-animateur qui n'est pas encore désigné, rédigeront des conclusions.

**Forêts en épuisement dans le cadre du MDP:** Sur cette question, le BRÉSIL a réitéré l'importance du MDP dans la promotion du développement durable et a proposé d'inclure la définition des forêts en épuisement dans l'Annexe 3 du projet de l'ordre du jour du 50e Conseil exécutif du MDP en vue de son utilisation comme base de discussion.

Eduardo Sanhueza (Chili) facilitera les consultations informelles.

**L'UTCATF dans le cadre du MDP:** Le GIEC a présenté un rapport sur les méthodes complémentaires et sur une réunion de cadrage organisée par le Groupe de travail du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, qui a adopté une proposition visant à produire les méthodes supplémentaires révisées de 2014 et le guide de bonnes pratiques découlant du Protocole de Kyoto.

Peter Iversen (Danemark) et Marcelo Rocha (Brésil) co-présideront un groupe de contact.

Conséquences de la mise en œuvre de la Décision 2/CMP.7 (UTCATF) et de la Décision 5/CMP.7 (informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales, y compris les retombées, les outils, les politiques, les mesures et méthodes disponibles pour les parties de l'Annexe I) : Nagmeldin Elhassan (Soudan) et Anke Herold (Allemagne) co-présideront un groupe de contact.

**FORUM ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES MESURES DE RIPOSTE :** Les présidents du SBI et du SBSTA se concertent sur cette question.

**ARTICLE 2.3 DU PROTOCOLE (effets défavorables des politiques et mesures):** Muyungi, président du SBSTA, a proposé que les discussions sur cette question se poursuivent dans le cadre du forum sur les mesures d'intervention. L'ARABIE SAOUDITE a fait opposition, soulignant la nécessité de traiter les impacts négatifs des politiques et des mesures comme un élément distinct.

Les présidents du SBI et du SBSTA poursuivront leurs consultations sur la façon de traiter cette question dans l'avenir, pendant que la question sera également reprise dans un forum conjoint SBI/SBSTA siégeant comme un groupe de contact, où toutes les questions liées aux mesures de riposte seront abordées.

**AGRICULTURE:** Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBSTA/2012/MISC.6 et addendum 1-2.). La GAMBIE a proposé que l'agriculture soit examinée dans le cadre des ateliers et des réunions d'experts. L'URUGUAY a souligné la nécessité de prendre des mesures pour réduire l'intensité des émissions dans ce secteur.

Le président Richard Muyungi présidera le groupe **ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ATTENUATION:** Le SBSTA a décidé d'examiner cette question à la SBSTA 38.

**COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PERTINENTES:** Sur cette question (FCCC/SBSTA/2012/INF.3), le GIEC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique ont présenté un rapport sur la collaboration avec la CCNUCC, et ont identifié les domaines potentiels pour les travaux futurs et les synergies.

Le président du SBSTA rédigera les conclusions.

### DANS LES COULOIRS

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est ouverte par un lundi matin ensoleillé. L'humeur des délégués réunis dans les locaux familiers de l'Hôtel Maritim était positive, bien que beaucoup plaisaient qu'ils connaissent désormais la ville et le cadre de la conférence dans les moindres détails. «Nous avons eu une pause de négociations formelles de près de six mois, mais beaucoup d'entre nous ont passé un peu de temps à Bonn récemment pour les ateliers et la réunion informelle au début du mois de mai».

Alors que le cadre était bien connu, il régnait aussi un sentiment d'attente concernant le processus post-Durban, y compris l'ADP nouvellement créée. Beaucoup ont indiqué qu'ils avaient hâte de commencer mercredi les travaux dans le cadre de la nouvelle ADP ; cependant, peu semblaient avoir une idée claire de la chronologie et de la substance. Pendant ce temps, les différents organes nouvellement créés en train de générer une nouvelle dynamique dans le processus, forts des rumeurs que les nominations s'avéraient difficiles. Cela a été confirmé dans la soirée, lorsque la séance du jour s'est achevée sans avoir réglé la question de la procédure de nomination dans différentes organes.

Lors de l'ouverture des Organes subsidiaires, la technologie a dominé l'ordre du jour. Outre les iPads et les iPhones que l'on retrouvait partout entre les mains des délégués, la technologie était présente dans toutes les conversations de couloir et les délégués exprimaient différents points de vue sur l'hôte du CTC. La nécessité de résoudre la question a été soulevée au SBSTA, au SBI et lors d'une conférence de presse donnée par la Secrétaire exécutive de la CCNUCC Christiana Figueres. Certains délégués ont souhaité qu'un pays des Caraïbes accueille le CTC, alors que d'autres ont souligné la nécessité que le siège soit abrité par un pays en développement, et qu'une recommandation relevait que la République de Corée constitue une option en raison de son état d'avancement technologique. Quel que soit le cas, la technologie demeurera un élément clé des conversations climatiques à Bonn.



## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS MARDI 15 MAI 2012

Le matin, s'est tenue la séance plénière d'ouverture du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP). Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme dans le cadre de la Convention (AWG-LCA) s'est réuni le matin et dans l'après-midi. Dans la matinée et l'après-midi, divers groupes de contact et des consultations informelles ont eu lieu dans le cadre du AWG-KP, de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA).

### AWG-KP

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Madeleine Diouf (Sénégal), présidente de l'AWG-KP, a souligné les résultats importants de la RdP 7 et a appelé les parties à s'appuyer sur cette dynamique pour finaliser les travaux de l'AWG-KP, en vue de l'adoption par la RdP 8 à Doha. Les parties ont adopté l'ordre du jour et convenu de l'organisation des travaux (FCCC/KP/ AWG/2012/1 et 2).

**NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I:** Diouf, présidente de l'AWG-KP, a rappelé le mandat de l'AWG-KP d'achever ses travaux d'ici la RdP 8, et a identifié les questions à examiner pour s'acquitter de son mandat. Il s'agit notamment des objectifs quantifiés de limitation ou de réduction des émissions (QELRO) (FCCC/KP/ AWG/2012/MISC.1 et Add.1), du report des unités de quantité attribuée (UQA) et des amendements proposés au Protocole, y compris la durée de la deuxième période d'engagement.

Les parties ont convenu d'établir un groupe de contact sur les nouveaux engagements de l'Annexe I, co-présidé par Diouf, présidente de l'AWG-KP et Jukka Uosukainen (Finlande), vice-président de l'AWG-KP. Diouf, présidente de l'AWG-KP, a également souligné la nécessité de discuter des aspects juridiques de l'entrée en vigueur de la deuxième période d'engagement et a parlé de la possibilité de créer des sous-groupes.

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a exprimé des craintes du fait que certaines parties visées à l'Annexe I n'ont pas soumis des informations sur leurs

QERLO pour la deuxième période d'engagement, et a souligné la nécessité d'éviter un vide entre les périodes d'engagement, afin de préserver le Protocole et ses mécanismes de flexibilité.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné la nécessité pour l'AWG-KP de s'acquitter de son mandat au Qatar en adoptant des amendements concernant la deuxième période d'engagement du Protocole. La Suisse, au nom du GROUPE DE L'INTEGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a mis l'accent sur la nécessité de clarté sur les questions juridiques dans le but d'avoir une «continuation sans faille» du Protocole de Kyoto au-delà de 2012. Le GIE, soutenu par l'UE, a déclaré que la durée de la deuxième période d'engagement devra être de huit ans. Le délégué de l'UE a souligné la nécessité de résoudre les problèmes liés au report des UQA et à la durée de la deuxième période d'engagement. Il a également proposé un processus simplifié pour les parties qui souhaitent améliorer leur niveau d'ambition au cours de la deuxième période d'engagement.

Nauru, nom de l'AOSIS, le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et la Gambie, au nom des PMA, ont soutenu une deuxième période d'engagement de cinq ans de 2013-2017, ce qui permettrait d'éviter un blocage du niveau d'ambition et de pouvoir répondre aux conclusions du Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ils ont également appelé à l'adoption à la RdP 8, des modifications nécessaires pour assurer l'entrée en vigueur de la deuxième période d'engagement du Protocole et son application provisoire à partir de janvier 2013. La Gambie, au nom des PMA, a indiqué que les parties de l'Annexe I qui n'ont pas confirmé leur participation à la deuxième période d'engagement ne devront pas continuer à participer aux mécanismes de flexibilité du Protocole.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à des engagements ambitieux de réduction des émissions de la part des parties visées à l'Annexe I et à éviter de créer un vide entre la première et la deuxième périodes d'engagement. L'AFRIQUE DU SUD a présenté un compte-rendu des réunions informelles tenues après Durban, en soulignant les questions en suspens telles que le report des UQA excédentaires et la durée de la deuxième période d'engagement. Elle a exhorté les délégués à travailler de manière constructive afin de ne pas «ruiner l'héritage de Durban».



La Bolivie, au nom de l'ALBA, a souligné que Durban n'a pas modifié l'absence de volonté politique de la part des pays développés concernant les engagements d'atténuation, mais a plutôt montré une tendance à s'éloigner de ces engagements qui ne sont pas réalisés. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a souligné la nécessité d'améliorer le niveau d'ambition des pays développés, et a suggéré un déploiement du financement privé et public pour la mise en œuvre de REDD +.

#### **AWG-LCA**

Ouvrant la session, le président de l'AWG-LCA, Aysar Tayeb (Arabie saoudite) a rappelé le mandat de l'AWG-LCA d'achever ses travaux à la CdP 18.

Lors de la présentation du rapport sur les initiatives pertinentes, la représentante de l'AFRIQUE DU SUD a souligné la tenue d'une réunion ministérielle informelle en mai 2012 à Bonn, en Allemagne. Elle a mis l'accent sur la nécessité d'assurer la mise en œuvre du paquet de Durban et de faire avancer le processus par un engagement constructif. Le JAPON a présenté un rapport sur la Dixième réunion informelle sur les nouvelles mesures contre le changement climatique, co-présidée par le Brésil et le Japon, à Tokyo, au Japon, en mars 2012, au cours de laquelle les résultats attendus de Doha figuraient parmi les questions abordées. Soulignant le rôle central de l'équité dans les négociations, l'INDE a présenté un rapport sur un atelier sur le changement climatique et l'équité organisé en avril 2012 à New Delhi, en Inde. Le Kenya a fait rapport sur le Dialogue de Cartagena pour l'action progressive sur le changement climatique qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya, en avril 2012, et qui s'est penché sur, entre autres, la Plate-forme de Durban, la deuxième période d'engagement au titre du Protocole et un nouvel instrument juridiquement contraignant.

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** La représentante de l'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a exhorté les parties à résoudre les questions en suspens dans le cadre de l'AWG-LCA, en tenant compte de l'équité, des responsabilités communes mais différenciées et de la responsabilité historique. Elle a déclaré que les engagements pris par les États développés au titre de la deuxième période d'engagement du Protocole devraient correspondre aux engagements de réduction comparables des pays développés qui ne sont pas parties au Protocole.

La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que le travail sur les questions nécessitant un examen plus approfondi devrait commencer immédiatement. L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a appelé les parties à éviter la duplication d'efforts et à se concentrer sur un programme simplifié et ciblé.

La représentante de Nauru, au nom de l'AOSIS, a proposé que les travaux de l'AWG-LCA soient guidés par un sens plus élevé de l'urgence et une plus grande ambition. Elle a souligné les tâches prioritaires, notamment: le soutien aux organes et processus nouvellement créés pour leur permettre de s'acquitter de leurs mandats; l'identification de l'objectif global à long terme de réduction des émissions et un plafonnement mondial des émissions, et a confirmé la portée de l'Examen.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que le résultat de l'AWG-LCA devrait être inclusif, équitable et efficace, couvrir tous les éléments du Plan d'action de Bali et reconnaître les besoins urgents de l'Afrique, en particulier sur l'adaptation.

Le délégué de la Gambie, au nom des PMA, a exprimé sa préoccupation concernant les questions non résolues, en insistant sur la nécessité de régler la question de l'écart de l'ambition d'atténuation. Il a également appelé à la création d'opportunités pour permettre aux PMA et aux PEID de se lancer sur les voies du développement durable, et pour «des discussions franches» sur le financement à moyen et à long terme.

Le délégué de l'UE a souligné la nécessité de faire des progrès sur tous les éléments du paquet de Durban et a mis en garde contre la réouverture des discussions sur les décisions de Cancun et de Durban. Il a également parlé de la nécessité d'une approche structurée pour aborder les engagements de 2020, et de clarté sur les incertitudes qui subsistent. Il a observé que le nouveau mécanisme de marché doit être un catalyseur d'ambition de tous les pays.

Le Pérou, s'exprimant au nom d'un certain nombre de pays, a appelé à des discussions centrées sur les questions en suspens.

Le Venezuela, au nom de l'ALBA, a relevé les difficultés à travailler sur la base du texte de l'AWG-LCA, affirmant que sa conception a été disproportionnée et déséquilibrée. L'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a exprimé son soutien pour le plan de travail du président de l'AWG-LCA, a appelé à l'identification de ce qui a été convenu lors des CdP précédentes et a déclaré que les discussions sur tous les sujets doivent être achevées et pas simplement transmis à différents organes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a souligné l'importance d'un accord sur: un mécanisme REDD + par la CdP 18 ; le financement pour sa mise en œuvre, y compris un guichet de financement consacré à REDD + dans le Fonds vert pour le climat ; et un nouveau mécanisme de marché.

Le Tadjikistan, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET DES RÉGIONS DES MONTAGNES, a souligné l'importance du soutien financier et du renforcement des capacités pour tous les pays en développement, et a appelé l'attention sur les ressources en eau et les services écosystémiques.

Le Honduras, au nom du SICA, a souligné la nécessité d'achever le mandat de l'AWG-LCA dans le cadre du Plan d'action de Bali et d'évaluer ceux de ses éléments qui n'ont pas été achevés par la CdP 18. L'Inde, au nom du BASIC, a mis l'accent sur la nécessité de maintenir l'équilibre délicat de l'approche dans les deux voies de négociations, et mis en exergue l'importance de l'accès équitable au développement durable. La Biélorussie, pays à économie en transition, a souligné les circonstances particulières des pays à économie en transition et a appelé à la finalisation à Doha, du texte de la décision sur leurs besoins.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** À propos de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux (FCCC/AWGLCA/2012/1 et 2), Tayeb, président de l'AWG-LCA, a proposé la création d'un seul groupe de contact présidé par le président de l'AWG-LCA.



Il a également noté que cinq ateliers en-session seront organisés, tel que requis par la décision 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA).

Il s'en est suivi une discussion sur l'ordre du jour de l'AWG-LCA proposé et sur l'organisation des travaux. L'UE a souligné que l'ordre du jour proposé ne reconnaît pas les questions que la CdP 17 a mandaté l'AWG-LCA de faire avancer en 2012. Il a souligné que le fait d'inscrire des éléments du Plan d'action de Bali dans le programme implique qu'aucun progrès n'a été réalisé depuis la CdP 13, et a précisé que l'ordre du jour n'a pas pris en compte les diverses institutions nouvellement créées, ou que certaines des questions ont été retirées de l'AWG-LCA et confiées aux organes subsidiaires. La Suisse, au nom du GIE, a appelé à plus de clarté sur la façon dont le travail sera mené dans le groupe en 2012, notant que la plupart des points de l'ordre du jour proposé ont déjà été traités.

La CHINE, la BOLIVIE, le VENEZUELA et le NICARAGUA ont exprimé leur soutien pour l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Le représentant des ÉTATS-UNIS, appuyé par le CANADA et d'autres, a exprimé sa préoccupation concernant la réouverture des questions et a proposé d'établir des sous-groupes pour examiner les questions spécifiquement mandatées par la CdP 17. Il a ajouté que d'autres questions pourraient alors être examinées dans un groupe de contact unique. La NOUVELLE-ZÉLANDE a déclaré que seules les questions pour lesquelles la CdP 17 n'avait pas requis explicitement un rapport devront être discutées..

Yateb, président de l'AWG-LCA, a noté que l'ordre du jour n'était pas le «sien» et que ses éléments reflétaient l'accord des parties. Il a également déclaré que les questions à l'ordre du jour proposé ont enregistré des progrès à des degrés différents et que le fait de les inscrire dans l'ordre du jour ne signifie pas qu'elles vont être rouvertes. Il a proposé l'adoption de l'ordre du jour, et par la suite, d'organiser les travaux de l'AWG-LCA dans un seul groupe de contact. Il a également proposé la tenue des consultations informelles d'ici la première réunion du groupe de contact en vue de parvenir à une compréhension commune sur l'organisation des travaux.

Le MEXIQUE, appuyé par les ÉTATS-UNIS, et contré par la CHINE, a proposé de commencer le travail dans un seul groupe de contact sans adopter l'ordre du jour.

SINGAPOUR, soutenu par de nombreux pays, a suggéré: des sous-groupes pour les questions dont l'examen a été explicitement mandaté par la CdP 17 ; l'examen des autres questions dans un seul groupe de contact de l'AWG-LCA où les parties pourront décider de la poursuite des travaux, y compris par l'établissement des sous-groupes si nécessaire ; et l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Le président de l'AWG-LCA mènera des consultations informelles sur l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

### **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

Plans nationaux d'adaptation (SBI): Le groupe informel sur les plans nationaux d'adaptation (PANA) s'est réuni dans la matinée. Le groupe a ouvert sa réunion aux organisations observatrices.

Le co-président Richard Merzian (Australie) a mentionné le rapport de synthèse sur l'appui au processus des PANA dans les PMA (FCCC/SBI/2012/8) comme point de départ pour les discussions du groupe.

Le Bangladesh, au nom du G-77/CHINE, a informé les délégués qu'ils travaillent sur une soumission sur les PANA. Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a réitéré la nécessité de prendre toutes les soumissions en considération. Le Bhoutan, au nom des PMA, appuyé par le MEXIQUE, le SOUDAN, le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et le Vanuatu, au nom de l'AOSIS, ont identifié les priorités, notamment: la nécessité pour les PANA d'être axés sur les besoins et les priorités des pays; la transition naturelle de l'adaptation à court terme vers l'adaptation à long terme ; et un cadre institutionnel distinct établi pour les PMA.

Les PHILIPPINES, l'UE et la BOLIVIE ont mis en exergue, entre autres: l'accessibilité et l'augmentation de l'aide financière pour les PANA. L'AUSTRALIE a souligné les mesures de soutien pour les PMA, tandis que les ÉTATS-UNIS ont mis l'accent sur la nécessité du partage des connaissances sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation.

Les coprésidents prépareront un projet de texte.

**REDD + (SBSTA):** Après un groupe de contact du matin, les parties ont tenu une réunion informelle dans l'après-midi et ont échangé des points de vue sur les directives pour les systèmes nationaux de surveillance des forêts et la mesure, la notification et la vérification (MRV). À propos des systèmes nationaux de surveillance des forêts, certaines parties ont indiqué que l'information contrôlée devrait être choisie par chaque pays engagé dans la mise en œuvre de REDD +. Certaines parties ont également souligné que les exigences d'information doivent être cohérentes avec celles applicables aux mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN). Une partie a souligné que le système de surveillance devra être un processus établi graduellement. Une autre partie a souligné que les approches non-fondées sur le marché devraient également être envisagées et que les données sur d'autres questions, telles que les services écosystémiques, devraient être incluses. Un certain nombre de parties ont mis l'accent sur le fait que le système devrait être bâti sur des systèmes existants de surveillance nationale. Alors que certaines parties ont appuyé la proposition de demander au GIEC de fournir des informations supplémentaires sur les questions méthodologiques, d'autres s'y sont opposées, et une partie a suggéré que cela pourrait être utile à un stade ultérieur. Bon nombre ont souligné la pertinence du renforcement des capacités pour l'élaboration d'un système de contrôle solide et transparent.

Quant à la MRV pour REDD +, les délégués se sont concentrés sur les interconnexions possibles entre la MRV pour les MANN et pour REDD +.

Les coprésidents prépareront un document non-officiel reflétant les points de vue des parties.

**PERTES ET DOMMAGES (SBI):** Au cours des consultations informelles de l'après-midi sur les pertes et les dommages, les parties ont examiné les moyens pour aller de l'avant et ont échangé des points de vue sur l'évaluation du risque de pertes et de dommages liés aux effets néfastes du changement climatique. Les consultations informelles étaient ouvertes aux organisations observatrices.

Le G-77/CHINE a déclaré que le résultat de la SBI 36 devra inclure les conclusions sur le programme de travail et de nouvelles orientations pour les réunions régionales, ainsi qu'une annexe aux conclusions qui permettraient d'accélérer les discussions à Doha. Il a ajouté qu'un mécanisme international

pour les pertes et les dommages devra inclure des éléments sur l'évaluation et le traitement des pertes et des dommages, et sur le rôle de leadership de la Convention. Il a mis en garde contre une approche unifiée pour les pertes et les dommages et a souligné la variabilité régionale des impacts.

Le Timor Oriental, au nom des PMA, s'est félicité du document technique sur l'évaluation du risque de pertes et de dommages (FCCC/TP/2012/1), et du rapport sur la réunion d'experts tenue à Tokyo, au Japon, du 26 au 28 mars 2012 (FCCC / SBI / 2012/INF.3), considérée comme une bonne base pour des discussions de fond. Il a également exprimé son inquiétude concernant l'écart des capacités.

L'AOSIS a identifié les domaines ayant besoin de soutien dans les PEID. La représentante des États-Unis a parlé de la nécessité de disposer des données sur les déterminants physiques et les causes socio-économiques des risques, ainsi que sur la vulnérabilité humaine. Elle a mis en garde contre le fait de confondre l'évaluation du risque, et l'évaluation des pertes et des dommages.

Les consultations informelles se poursuivront.

**TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA):** Le groupe de contact s'est réuni dans l'après-midi, réunion qui a été suivie par des consultations informelles présidées par Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni) et Carlos Fuller (Belize).

Au cours des consultations informelles, les parties ont examiné des éléments du Rapport (FCCC/SB/2012/1) du Comité exécutif de la technologie (TEC) et le Rapport du FEM sur la mise en œuvre du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie (FCCC/SBI/2012/9).

À propos du Rapport du CET, certaines parties ont relevé que les modalités sur les liens avec d'autres arrangements institutionnels découlant de la Convention et à l'extérieur sont «trop générales» et ont appelé à des références plus spécifiques aux interconnexions.

Quant au Rapport du FEM, les parties ont examiné les progrès sur la mise en œuvre, notamment: le déséquilibre entre l'adaptation et l'atténuation dans les Projets pilotes de transfert de technologie ; la nécessité pour le FEM d'entreprendre l'Évaluation des besoins technologiques dans les régions non encore couvertes ; et les contraintes rencontrées par le FEM dans la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique de Poznan.

Les coprésidents prépareront un projet de conclusions d'ici vendredi.

**NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I (AWG-KP):** Dans le groupe de contact de l'après-midi, les parties ont examiné la voie à suivre.

L'Australie a présenté un rapport sur l'évolution des activités au niveau national, y compris les récents travaux sur la tarification du carbone. L'UE a souligné la nécessité de la transparence sur les QERLO et, appuyée par Sainte-Lucie au nom de l'AOSIS, a proposé que les pays fassent des exposés sur leurs soumissions des QERLO. La Suisse a noté la nécessité d'examiner la question des détails techniques, afin d'assurer une transition 2012-2013 sans faille.

Le délégué de la Bolivie a souligné que l'ambition des engagements des pays développés et l'adoption d'une deuxième période d'engagement ne sont pas des questions simplement techniques, mais qu'elles dépendent aussi de la volonté politique.

Soutenu par l'ARABIE SAOUDITE, il a appelé à des discussions sur les conséquences auxquelles s'exposent les pays qui n'ont pas accepté de prendre des engagements au titre de la deuxième période. La Bolivie a également suggéré d'examiner dans les exposés, les moyens d'améliorer le niveau d'ambition.

Les parties ont convenu de créer un sous-groupe co-animé par Sandea De Wet (Afrique du Sud) et Jürgen Lefevere (UE) pour discuter, entre autres, des QERLO pour la deuxième période d'engagement, du report des UQA, et des amendements proposés au Protocole, y compris la durée de la deuxième période d'engagement.

Uosukainen, vice-président de l'AWG-KP, facilitera également les consultations informelles.

### DANS LES COULOIRS

Le deuxième jour, les séances plénières d'ouverture de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA ont constitué le centre des négociations au Maritim hotel. Il est prévu que les deux GTS achèveront leurs travaux à Doha, et ils sont confrontés à une immense pression de devoir «enfin» s'acquitter de leur mandat. Le défi pour les délégués consiste donc à veiller à ce qu'ils «meurent avec respect et dignité», comme l'a formulé le délégué chinois lors de la plénière d'ouverture de l'AWG-LCA.

Alors que l'AWG-KP s'est mis rapidement au travail, l'AWG-LCA s'est embourbé dans des discussions sur l'ordre du jour, et les parties ont exprimé des vues divergentes sur la voie à suivre. Certains pays non visés à l'Annexe I estiment que les éléments du Plan d'action de Bali doivent fournir la base des travaux de l'AWG-LCA, mais quelques autres pays non visés à l'Annexe I et pays de l'Annexe I ont appuyé l'idée que «l'évolution depuis Bali», y compris les résultats de Cancún et de Durban, devrait former la base des travaux de l'AWG-LCA en 2012. «L'ordre du jour n'est pas statique», a déclaré un délégué d'un pays développé. «Si nous le considérons comme tel, ce serait comme si nous faisons trois pas en arrière sans tenir compte de tout le travail laborieux que nous avons abattu depuis Bali en 2007».

Certains délégués dans les couloirs soupçonnaient que le fait de ramener des éléments du Plan d'action de Bali pourrait être une stratégie de la part de ceux qui sont réticents à laisser l'AWG-LCA «mourir à Doha». Mais les délégués ont en fait admis que bon nombre ont des interprétations différentes de ce qui a été convenu depuis la création de l'AWG-LCA à la CdP 13 à Bali, et estiment que les questions pourraient être discutées, mais qu'il n'est pas nécessaire d'aboutir à des conclusions sur toutes les questions.

Lorsque la séance plénière d'ouverture de l'AWG-LCA a été suspendue à 19h, l'ordre du jour n'avait toujours pas été adopté. Des consultations suivront. À la sortie de la salle de plénière, certains redoutaient que le «fantôme de Bangkok» ne ressurgisse à Bonn, rappelant la réunion de l'AWG-LCA en avril 2011, lorsque l'ordre du jour n'avait pas été approuvé jusqu'au dernier jour.

Pendant ce temps, les nominations à des postes au sein de la Plate-forme de Durban, du Conseil du Fonds vert pour le climat et d'autres organes animaient également les conversations dans les couloirs. D'après la rumeur, il restait encore de nombreux postes à pourvoir, dont certains suscitent de fortes controverses au sein des groupes régionaux, ce qui pourrait retarder les réunions déjà programmées.



## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS MERCREDI 16 MAI 2012

Un certain nombre de groupes de contact et des consultations informelles ont eu lieu le matin et dans l'après-midi dans le cadre de l'AWG-KP, du SBI et du SBSTA. Dans le cadre de l'AWG-LCA, un atelier en-session sur l'accès équitable au développement durable s'est tenu

### AWG-LCA

L'atelier en-session de l'AWG-LCA sur l'accès équitable au développement durable s'est tenu le matin et dans l'après-midi.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a invité les parties à prendre en considération trois aspects de l'équité par rapport à l'objectif mondial de réduction des émissions: la situation spécifique des pays ; les contributions passées et futures aux émissions globales ; et la capacité à faire face aux changements climatiques.

Sivan Kartha, de l'Institut de Stockholm pour l'environnement (SEI), a souligné trois exigences pour assurer un accès équitable au développement durable dans le contexte d'un plafonnement mondial et national des émissions, à savoir: un plafonnement des émissions mondiales et leur taux subséquent de déclin est compatible avec la limitation de la hausse de température en-dessous de 2 ° C ; chaque pays dispose d'une part suffisante du budget limité des gaz à effet de serre (GES) et, chaque pays dispose des ressources financières et techniques suffisantes pour se maintenir dans les limites du budget de GES disponible sans compromettre son développement.

Prodipto Ghosh, de l'Institut de l'énergie et des ressources (TERI), a présenté une approche à l'équité dans les changements climatiques, en soulignant l'exigence de justification formelle de tout principe d'équité, et a ajouté qu'il devra être soumis à la validation.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a parlé des éléments de l'équité, de la science, du développement durable et de la survie. Mettant en exergue l'équité en matière d'adaptation, il a souligné que les petits États insulaires en développement (PEID) ont des besoins d'adaptation élevés pour lesquels les sources de financement

privées ne sont généralement pas disponibles. Il a noté la nécessité d'intensifier le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, et a ajouté que le mécanisme de traitement des pertes et des dommages devrait comprendre une structure de gestion des risques, une composante assurance et prévoir les impacts à évolution lente.

Le délégué de la BOLIVIE a observé que l'équité constitue un principe clé de la résolution de la crise du changement climatique parce qu'elle relie les droits et les obligations. Il a proposé d'établir un programme de travail à long terme sur l'équité comportant une feuille de route concrète.

Le représentant de l'INDE a parlé des notions de l'accès équitable au développement durable. Il a rejeté la perception selon laquelle l'insistance sur l'équité reflète une «hésitation à agir», affirmant que l'équité constitue plutôt un facteur clé pour l'action. Il a appelé à une discussion approfondie sur cette question dans le cadre de l'AWG-LCA et de la Plate-forme de Durban pour une action concertée.

La Suisse a expliqué que l'équité dans les négociations apparaîtra à travers des formes différenciées de l'atténuation, de l'adaptation et du soutien ; et a fourni des précisions sur divers principes de l'équité, entre autres, un accent sur la capacité à payer et le principe de pollueur-payeur.

Le CENTRE-SUD a souligné l'importance des négociations sur le financement et la technologie, et a ajouté que : « Si l'équité est une voie vers l'ambition, alors le financement et la technologie sont les voies d'accès à l'équité ».

Le Bangladesh, au nom des PMA, a indiqué que les pays qui se sont développés de manière non-durable dans le passé ont la responsabilité première de développer une économie mondiale et une société sobres en carbone.

Le délégué de la CHINE a expliqué que les pays développés ont «sur-occupé» la majeure partie de l'espace atmosphérique existant par leurs émissions cumulées, et ont transféré la responsabilité au pays en développement, ce qui a créé une nouvelle forme d'inégalité. Il a demandé la mise en place d'un programme de travail sur l'équité afin de mieux définir l'accès équitable au développement durable dans le contexte d'une vision commune et de négociations plus larges.



Le délégué de SINGAPOUR a souligné les défis que pose la définition de l'équité, compte tenu des situations nationales différentes, et a présenté son pays comme un pays «défavorisé» en termes de sources d'énergie renouvelable. Il a déclaré que son pays n'est pas favorable à une approche stéréotypée de l'équité fondée sur des critères tels que les indicateurs per capita.

Le Réseau Action Climat (CAN) a suggéré un «processus en trois phases» pour parvenir à un consensus approximatif sur l'équité, notamment, un «corridor de l'équité», comprenant un dialogue permettant de comprendre les positions, et un accord sur les principes clés, suivi par l'application de ces principes aux questions clés.

Le PAKISTAN a demandé des éclaircissements sur la façon de procéder avec les différentes définitions nationales de l'équité qui reflètent les situations nationales, et SINGAPOUR a précisé que l'objectif visé est une définition de l'équité qui reflète différentes situations nationales. Le représentant des ÉMIRATS ARABES UNIS a appelé à l'examen de points de vue sur la manière dont les situations nationales pourraient être plus systématiquement prises en compte dans l'évaluation de l'équité.

L'ÉGYPTE a appelé à une discussion sur les différentes facettes de la vulnérabilité en tant que pierre angulaire des actions futures. En réponse, Singapour a relevé que l'examen des situations nationales prendrait en compte la vulnérabilité élevée, les actifs, la capacité et les contraintes susceptibles d'avoir des répercussions sur la contribution qu'un pays peut apporter aux efforts mondiaux d'atténuation.

Le CAN a souligné la nécessité d'une compréhension partagée de l'équité, en notant que: certains pays n'ont pas pris d'engagement; les pays développés doivent évoluer vers le niveau supérieure de leurs échelles de réduction des émissions ; et les émissions provenant des combustibles de soute doivent être examinées.

Le délégué de l'UE a parlé de l'objectif d'un futur régime, qui consisterait à permettre à toutes les parties de réaliser un développement durable, l'éradication de la pauvreté et une croissance résiliente face au climat. Il a expliqué que les principes de la CCNUCC constituent une bonne base, mais doivent être interprétés d'une manière qui reflète les responsabilités communes mais différenciées en évolution constante des pays, et les capacités respectives.

Les ÉTATS-UNIS ont déclaré que l'accès équitable au développement durable devrait se concentrer sur les opportunités de développement et qu'une approche stéréotypée mène à des conclusions qui ne sont «pas applicables dans le monde réel».

Le BRÉSIL a souligné que la responsabilité historique se prête à une application quantifiable, et a fourni des précisions sur l'accès équitable au développement durable comme en témoigne la vision partagée et l'examen.

L'AUSTRALIE a souligné que les questions concernant l'équité ne peuvent pas être résolues par une formule dimensionnelle ou par «des instantanés dans le temps».

Le délégué de l'ÉGYPTE a fait observer que les efforts d'atténuation des changements climatiques sont coûteux et entraînent des contraintes sévères, principalement sur les budgets fiscaux des pays en développement, et a posé la question de savoir dans quelle mesure il est juste et équitable d'imposer des exigences d'atténuation fortes aux pays en développement. Il a appelé à la transmission des résultats de l'atelier aux autres organes de la Convention et à l'établissement d'un programme de travail sur l'équité.

Dans la discussion qui a suivi, la NOUVELLE ZÉLANDE a noté que l'équité est appliquée en permanence dans le cadre de la CCNUCC, y compris: dans le processus de prise de décision; la mise en place des institutions ; et les mesures prises, en l'absence de définition. Reconnaisant les différences entre les situations nationales, elle a souligné la nécessité de veiller à ce que tous les pays participent aux efforts d'atténuation en fonction de leurs capacités. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à la poursuite des travaux pour comprendre les aspects opérationnels des principes de la Convention. Le délégué des PHILIPPINES a voulu en savoir davantage sur les stratégies pour découpler les émissions résultant du développement, et l'AUSTRALIE a insisté sur l'établissement d'un prix du carbone, tandis que l'Union européenne a appelé à une action mondiale pour éviter les fuites de carbone.

À propos de la voie à suivre, l'UE a indiqué qu'un débat séparé sur l'équité ne serait pas productif et a demandé de se concentrer sur l'atténuation et l'adaptation.

Un compte-rendu des délibérations sera préparé.

### **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

**TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA):** Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont discuté du rapport sur l'évaluation des propositions pour accueillir le Centre des technologies climatiques (CTC) (FCCC/SBI/2012/INF.4) et des questions relatives au Conseil consultatif.

Il a été noté que l'hôte du CTC sera choisi parmi trois candidats présélectionnés, à savoir le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds pour l'environnement mondial et Det Norske Veritas AS. Les trois candidats s'adresseront au groupe jeudi matin.

Les parties ont également entendu une explication des éléments proposés de l'accord de siège, notamment: le statut accordé au CTC dans le pays d'accueil ; les arrangements financiers et la dotation en personnel; la relation avec le Comité exécutif de la technologie (CET) et la coopération avec d'autres organes de la CCNUCC.

Certaines parties ont demandé un délai plus précis sur le processus de sélection, tandis que d'autres ont réitéré la nécessité de sélectionner l'hôte en 2013. Les parties ont également demandé des précisions sur les approches alternatives au cas où le candidat avec le rang le plus élevé ne satisfait pas aux critères à l'issue des négociations, certains soulignant la nécessité de transparence dans le processus de négociation.



Les parties ont également discuté brièvement des questions relatives au Conseil consultatif, y compris la composition, les responsabilités et l'inclusivité en ce qui concerne le genre, la représentation des régions et des parties prenantes.

**RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DU MDP (SBI):** Dans le groupe de contact du matin, les parties ont examiné un projet de texte des co-présidents sur les recours contre les décisions du Conseil exécutif du MDP.

Pour ce qui est des critères d'admissibilité pour les membres de l'instance d'appel, la BOLIVIE a souligné que les membres devraient posséder une expertise sur les questions environnementales et socio-économiques. La GRENADE a noté que les appels pourraient être introduits pour des raisons techniques et a proposé d'établir une liste exhaustive des compétences nécessaires ou de seulement indiquer que les membres devront avoir «dix ans d'expérience pertinente». Le représentant de l'Australie a souligné le lien entre les fonctions de l'instance d'appel et le niveau de compétences exigé de ses membres. Il a souligné la nécessité de l'impartialité, ainsi que la possibilité pour les experts judiciaires de demander une assistance technique extérieure.

La GRENADE, appuyée par la Thaïlande, a suggéré de supprimer l'exigence selon laquelle les membres ne doivent appartenir à aucun gouvernement. L'Australie a opté pour le maintien de cette exigence, soulignant une situation où un membre de l'instance d'appel serait impliqué dans des négociations au titre du MDP. L'UE a proposé que l'instance d'appel élabore un code de conduite sur l'impartialité et l'indépendance.

Les parties se sont également penchées sur la gestion interne de l'instance d'appel, notamment sa composition et le quorum requis pour la prise de décision.

Soulignant l'importance de l'imputabilité et de l'accès à la justice, WATCH du CDM a mis l'accent sur la nécessité d'une règle juridique générale et d'un processus légitime qui permet à tous ceux qui sont touchés par le MDP de faire connaître leurs préoccupations.

Les négociations se poursuivront.

**PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (SBI):** Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont discuté des questions relatives aux deux arrangements financiers et non financiers pour la formulation et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PANA) pour les PMA (FCCC/CP/2011/9/Add. 1). La réunion était ouverte aux observateurs.

Les parties ont souligné l'importance des questions institutionnelles dans la facilitation du soutien financier et technique pour le processus des PANA dans les PMA. Divers PMA parties ont présenté les domaines où le soutien est nécessaire, en notant la nécessité de renforcer les capacités nationales pour assurer l'intégration de l'adaptation dans le développement national.

Les parties soumettront les contributions pour un projet de texte qui sera présenté à la prochaine réunion.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉUNIONS

**INTERGOUVERNEMENTALES:** Dans le groupe de contact du matin, les parties ont examiné l'organisation de la CdP 18 et de la RdP 8, les périodes de session à venir et la participation des observateurs (FCCC/SBI/2012/11).

Le G-77/CHINE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont souligné la nécessité d'une période de temps supplémentaire pour les négociations entre Bonn et Doha, tout en reconnaissant les contraintes financières. Les États-Unis, appuyés par le CANADA et l'Australie, ont proposé l'organisation d'ateliers à la place d'une session de négociation. L'INDE et l'AFRIQUE DU SUD ont déclaré que les ateliers pourraient être intégrés dans le processus de négociation. Le Secrétariat a confirmé que la date limite pour la levée des fonds nécessaires pour la réunion intersessions proposée à Bangkok est fixée au vendredi de la semaine prochaine.

Chruszczow, le président du SBI, a encouragé les États d'Europe de l'Est à présenter dès que possible, une offre d'accueillir la CdP 19 et la RdP 9.

Le président élaborera un texte pour le projet de conclusions, et les négociations se poursuivront.

**UTCATF (SBSTA):** Dans le groupe de contact de l'après-midi, le co-président Peter Iversen (Danemark) a souligné que la décision 2/CMP.7 (UTCATF) demande au SBSTA d'explorer : une comptabilité plus complète des émissions; d'éventuelles activités supplémentaires de l'UTCATF au titre du MDP; des approches alternatives pour faire face au risque de non-permanence dans le cadre du MDP ; et les modalités et procédures pour l'application du concept d'additionnalité.

Les parties ont convenu de hiérarchiser les points à examiner et de soumettre un texte, y compris sur les trois premiers domaines d'activité, avec un accent sur les aspects techniques et l'expérience.

Le BRÉSIL a attiré l'attention sur la non-permanence dans le cadre du MDP, en particulier sur des questions telles que la responsabilité de la réversibilité, l'examen des dispositions tampons et des assurances, et de leurs implications. La BIÉLORUSSIE a parlé du temps nécessaire pour examiner la matérialisation de «permanence». L'UE a suggéré que les parties examinent également la manière dont pourrait fonctionner la question de l'examen de la non-permanence, notamment, entre différentes périodes d'engagement.

Les coprésidents prépareront un projet de conclusions.

**PROTOTYPE DU REGISTRE (SBI):** Le groupe de contact chargé de l'examen du prototype du Registre des MANN s'est réuni l'après-midi, sous la coprésidence d'Elina Bardram (UE) et de Wondwossen Sintayehu (Éthiopie).

Le Secrétariat a informé les parties sur les fonctions du Registre des MANN. L'UE, appuyée par le KENYA, a souligné la valeur du Registre dans l'appariement des projets avec les sources de financement, ce qui indique qu'il ne devrait pas se substituer aux autres exigences de la MRV.

Le BRÉSIL, appuyé par le CHILI, SINGAPOUR, le CANADA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et l'AFRIQUE DU SUD, a déclaré que les droits d'accès au Registre devraient être réservés aux points focaux nationaux de la CCNUCC. Le JAPON a mis en garde contre la surcharge du prototype car cela pourrait compliquer la capacité technique du Registre.

Le MALI, au nom du GROUPE AFRICAÏN, appuyé par les ÉTATS-UNIS, les PHILIPPINES et ANTIGUA-ET-BARBUDA, a demandé un manuel sur le Registre en vue de sa distribution aux autres parties prenantes des MANN dans leurs pays d'origine.

Les co-présidents compileront le projet de conclusions qui sera examiné lors des consultations informelles lundi.

**NOUVELLES RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP):** Au cours de la réunion du sous-groupe de l'AWG-KP tenue le matin et l'après-midi, les parties de l'Annexe I ont fait des présentations à propos de leurs soumissions sur les QELRO (FCCC/KP/AWG/2012/MISC.1 et Add.1).

Le délégué de la SUISSE a expliqué la volonté de son pays de réduire les émissions d'au moins 20% entre 2013-2020, par rapport aux niveaux de 1990, et la possibilité de rehausser la cible à 30%, si d'autres pays développés s'engagent à des réductions d'émissions comparables, et si des pays en développement économiquement plus avancés contribuent de manière adéquate en fonction de leurs responsabilités différenciées et de leurs capacités respectives.

Le représentant de la NORVÈGE a parlé de la cible de réduction des émissions de 30% d'ici 2020 de son pays, cible qui pourrait être élevée à 40% dans le cadre d'un accord mondial et global pour l'après 2012, lorsque les émettrices majeures parties s'accorderont sur les réductions d'émissions conformément à l'objectif de 2°C.

L'UE a présenté son objectif de réduction des émissions de 20% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2020, et a réitéré sa volonté d'entreprendre un objectif de réduction de 30% dans le cadre d'un accord global et inclusif, à condition que d'autres pays développés s'engagent à réaliser des réductions comparables et que les pays en développement apportent une contribution suffisante en fonction de leurs responsabilités différenciées et des capacités respectives.

Le délégué de la NOUVELLE-ZÉLANDE a expliqué l'engagement de son pays à réduire ses émissions de 10 à 20% au-dessous des niveaux de 1990, à condition que: l'accord global limite l'élévation de la température à 2°C; que les pays développés consentent des efforts comparables; que les pays en développement avancés et grands émetteurs prennent des mesures correspondant à leurs capacités ; qu'il y ait un ensemble de règles efficaces pour l'UTCATF ; et que l'on puisse recourir au marché international du carbone.

Le représentant de LICHTENSTEIN a parlé d'une réduction d'au moins 20% entre 2013 et 2020 par rapport aux niveaux de 1990, affirmant que le niveau d'ambition pourrait être élevé à 30% si d'autres pays développés prennent des engagements

comparables et si les pays en développement économiquement plus avancés prennent aussi des mesures d'atténuation appropriées.

Le KAZAKHSTAN s'est engagé pour une réduction de 15% en 2020 et a demandé une mise à jour de l'année de base pour son pays, qui est 1990 au lieu de 1992. L'ISLANDE a promis une réduction de 30% dans le cadre d'un effort commun avec l'UE, et a souligné sa participation au système d'échange de quotas d'émissions de l'UE.

Au cours des discussions, les délégués ont abordé, entre autres: la formule pour définir les QELRO pour la période 2013-2020 ; l'utilisation de l'UTCATF; les moyens d'élever le niveau d'ambition ; les conditions pour passer à la gamme supérieure des promesses; les implications pour l'intégrité environnementale du Protocole; les méthodes de calcul du report des UQA; les implications de l'utilisation des compensations des mécanismes de marché et des législations nationales.

Les négociations se poursuivront.

### **DANS LES COULOIRS**

Le troisième jour à Bonn, de nombreux délégués ont consacré la journée à des discussions de fond sur l'équité et sur un vaste éventail de thèmes abordés dans les différents groupes de contact et les consultations informelles dans le cadre du SBI et du SBSTA.

Les délégués ont également œuvré à clarifier la voie à suivre dans le cadre de l'AWG-LCA afin d'éviter toute impasse dans le travail. «Nous travaillons à la résolution de la question aussi vite que possible», a déclaré un délégué sur le chemin de consultations informelles au titre de l'AWG-LCA. «Nous avons beaucoup de travail à faire avant Doha, pour se permettre un blocage sur l'ordre du jour». Plus tard dans la soirée, un accord a été conclu sur l'ordre du jour de l'AWG-LCA. Un délégué rencontré dans les couloirs exprimant son soulagement et sa joie, a expliqué que le résultat comporte une note de bas de page indiquant que «l'examen de certaines questions peut avoir déjà été conclu».

À plus long terme, cependant, certains s'inquiètent des contraintes financières qu'implique la réunion proposée de Bangkok et de ce qu'ils évoquent comme un «manque d'enthousiasme» de la part de certains pays en ce qui concerne la tenue d'une session supplémentaire avant Doha.

La plénière d'ouverture de la Plate-forme de Durban pour une action concertée étant prévue pour jeudi, l'intérêt est en train de croître sur la question de savoir qui présidera le nouvel organe. Avec trois nominations, dont deux provenant du G-77/Chine, les délégués spéculaient sur la manière dont le problème sera résolu en moins de 24 heures. La possibilité de tenir une réunion tard dans la nuit, afin de parvenir à un accord à temps pour la séance d'ouverture figurait parmi les stratégies propagées par les rumeurs.



## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS JEUDI 17 MAI 2012

Le matin et dans l'après-midi s'est tenue la séance plénière d'ouverture du Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action concertée (ADP). La plénière d'ouverture de l'AWG-LCA a également eu lieu dans la soirée, et a été suivie par le groupe de contact de l'AWG-LCA. L'après-midi, un atelier en-session a été organisé dans le cadre de l'AWG-LCA sur les objectifs chiffrés de réduction des émissions des pays développés pour l'ensemble de l'économie et sur les hypothèses et conditions liées. Le matin et dans l'après-midi, un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI and SBSTA

### ADP

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** Ouvrant la première session de l'ADP, la présidente de la CdP 17, Maite Nkoana-Mashabane a défini le nouvel organe comme une opportunité d'examiner ce qui doit être fait au-delà de 2020. Elle a exhorté les parties à s'engager de manière constructive et de produire un plan de travail crédible, et à établir les priorités dans le travail de manière à ce que l'ADP puisse achever ses travaux d'ici 2015. Elle a déclaré que «le moment est venu d'assumer les responsabilités et de prendre les mesures décisives pour sauver notre avenir».

Soulignant que l'ADP représente une occasion de démontrer que le multilatéralisme fonctionne effectivement, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a rappelé que le monde avait écrit l'histoire vingt ans auparavant, en adoptant les trois Conventions de Rio, et se trouve aujourd'hui en position de refaire la même chose. Elle a indiqué que les travaux de l'ADP devraient être guidés à la fois par une vision à court-terme qui tient compte de la mise en œuvre, et par une perspective à long-terme qui soit à la hauteur du défi mondial de l'après 2020.

L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a déclaré que le résultat de l'ADP doit être conforme à l'objectif, aux principes et dispositions de la Convention, et a souligné l'importance des progrès réalisés dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

Elle a déclaré que plan de travail de l'ADP doit être fondé sur la décision 1/CP.17 (Création d'un Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une

action renforcée), l'équité, les responsabilités communes mais différenciées et les dispositions pertinentes de la Convention.

Le délégué de la Suisse, au nom du GROUPE DE L'INTEGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), n'a souligné que l'ADP constitue un tournant dans les négociations de la CCNUCC. Il a présenté l'atténuation comme la tâche essentielle impliquant tous les pays en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, et a parlé de l'adaptation, du financement, de la technologie et du renforcement des capacités. Le GIE a appelé à un plan de travail solide, convenu à Bonn, qui comprend des étapes et un calendrier, et qui conduit à une adoption harmonieuse en 2015, du futur régime.

Le délégué de l'UE a souligné que sa décision de participer à une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto a été prise dans le contexte de l'ensemble plus large de Durban qui mène à la transition vers un accord global unique. Il a déclaré qu'un nouveau protocole serait la forme la plus efficace d'un tel accord, et a parlé de la nécessité d'examiner la manière dont le nouveau protocole peut permettre le développement durable tout en assurant les réductions d'émissions nécessaires par toutes les parties. Quant au plan de travail sur l'atténuation, l'UE a souligné le processus d'élimination de l'écart d'atténuation comme un processus itératif dans lequel l'écart est évalué, où les options visant à rehausser l'ambition sont identifiées et où les décisions appropriées sont prises.

Le délégué de l'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné que la Plate-forme de Durban constitue une plate-forme universelle devant servir à faire avancer les efforts internationaux sur le changement climatique en fournissant un «terrain commun» pour tous les pays. Il a suggéré de concentrer le travail à Bonn sur la définition du plan de travail de l'ADP et a ajouté que la mise en place des voies de développement sobres en carbone est essentielle pour lutter contre le changement climatique sans sacrifier la croissance économique ou le développement.



Le représentant de la Gambie, au nom des PMA, a souligné que le mandat de l'ADP offre une occasion de renforcer les efforts d'atténuation et d'adopter un nouveau protocole applicable à tous au titre de la Convention, en tenant compte de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées. Il a suggéré de déterminer les éléments réalisables pour chaque CdP dans le cadre d'un programme de trois ans qui permettrait d'inclure les apports, entre autres, du Cinquième rapport d'évaluation du GIEC. Il a souligné que le travail de l'ADP ne doit pas être considéré comme une occasion de reporter l'action, et a mis l'accent sur l'importance de la deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto.

La représentante de Nauru, au nom de l'AOSIS, a exprimé l'espoir que l'ADP fera preuve de «sobriété, de sérieux et de détermination dans sa compréhension de l'urgence et de l'ambition». Elle a appelé à un programme de travail sur l'atténuation pouvant réaliser des progrès dans l'élimination de l'écart des efforts d'atténuation.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déclaré que la création de l'ADP devra aboutir à un régime de changement climatique multilatéral renforcé et fondé sur des règles, soulignant la nécessité d'un renforcement significatif de l'ambition d'atténuation des pays développés.

Le délégué d'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a souligné que les négociations en vertu de l'ADP doivent chercher à assurer la mise en œuvre intégrale et effective de la Convention. Il a également souligné la nécessité de respecter, et non pas renégocier, les principes qui régissent l'action internationale.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a déclaré qu'un instrument juridique international est nécessaire maintenant, étant donné que 2020 sera trop tard. Elle a souligné le rôle important de la REDD + dans le nouveau régime. L'Inde, au nom du BASIC, a déclaré que l'élaboration complète du plan de travail de l'ADP ne sera possible qu'après la conclusion par l'AWG-LCA et l'AWG-KP de leurs travaux et que le résultat doit refléter la responsabilité historique des pays développés.

Le Tadjikistan, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET DES RÉGIONS DES MONTAGNES, a déclaré qu'un nouvel accord juridiquement contraignant doit se fonder sur les principes de la Convention et a suggéré la mise sur pied d'un groupe de contact pour commencer le travail. Le CHILI, au nom de plusieurs pays d'Amérique latine, a déclaré que les résultats de l'ADP devront être présentés sous forme d'un protocole ou tout autre instrument juridiquement contraignant en vertu de la Convention, et a souligné l'importance des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. La République démocratique du Congo, au nom de la COMIFAC, a déclaré que le nouveau groupe de travail devra aboutir à l'adoption d'un nouvel accord contraignant et que l'ADP devra traiter l'adaptation et l'atténuation «sur un même pied d'égalité».

Le Honduras, au nom du SICA, a déclaré que : l'adaptation est la priorité pour la majorité des pays en développement, en particulier pour les plus vulnérables; le résultat de l'ADP doit

être fondé sur les dispositions et les principes de la Convention, notamment, l'équité et les responsabilités communes mais différenciées. L'Argentine, au nom d'un certain nombre de pays, a souligné que le résultat de l'ADP devra être conforme aux principes de la Convention, et prendre en compte la nature différente des obligations des pays développés et des pays en développement. Il a ajouté que les MANN volontaires des pays en développement sont liées à la fourniture du financement, de la technologie et du renforcement des capacités, et a suggéré que le premier plan de travail de l'ADP se concentre sur le champ d'application du travail, y compris sur les principes directeurs.

BINGO a suggéré de renforcer les possibilités pour les entreprises et le secteur privé de contribuer aux travaux de l'ADP dans des domaines tels que le financement, l'innovation, la MRV et les nouveaux mécanismes de marché.

Le Réseau action pour le climat, au nom des ONGE, a appelé au rehaussement de l'ambition d'atténuation par le biais, entre autres, de l'élimination des lacunes, des subventions pour les combustibles fossiles, et en adoptant un plan de travail par étapes de l'ADP.

L'ICLEI, au nom des gouvernements locaux et autorités municipales, a souligné qu'il existe un "fossé dangereux" entre maintenant et 2020 qui doit être comblé par le biais du rehaussement de l'ambition d'atténuation. Il a souligné le rôle clé des gouvernements locaux dans la mise en œuvre réussie des politiques de changement climatique.

La représentante de WOMEN AND GENDER CONSTITUENCY a mis en garde contre l'exacerbation des inégalités entre les genres et a parlé de la nécessité d'intégrer les dimensions humaines et sociales dans les négociations sur les changements climatiques. Elle a suggéré la tenue d'un atelier sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

YOUNGO a déclaré : le principe de responsabilités communes mais différenciées n'est pas négociable; l'intégrité de la Convention ne devrait pas être compromise ; et l'élimination de l'écart de l'ambition devrait être une priorité pour l'ADP.

ÉLECTION DU BUREAU: Lors de la reprise de la plénière de l'ADP l'après-midi, le vice-président de la CdP, Robert Van Lierop (Suriname), a expliqué que des consultations intensives ont été organisées avant et pendant la réunion de Bonn, au sujet de la présidence de l'ADP. Il a cependant relevé que la question reste en suspens et a exhorté les parties à faire preuve de souplesse, et de s'entendre sur les candidats à la présidence et à la vice-présidence, afin de permettre à l'ADP de commencer ses travaux dès que possible. Il a également parlé d'une proposition d'élire le président lors de cette session et de poursuivre les consultations en vue de l'élection des autres membres du bureau d'ici à Doha. Les groupes ont jusqu'au vendredi le 18, à midi, pour se concerter sur cette proposition.

#### **AWG-LCA**

**PLÉNIÈRE:** Dans la soirée, la plénière de l'AWG-LCA s'est réunie. Tayeb, le président de l'AWG-LCA a indiqué qu'un accord sur l'ordre du jour et la voie à suivre avait été atteint au cours des consultations informelles. Il a souligné que le Plan d'action de Bali était le mandat premier de l'AWG-LCA et a mis

en exergue l'appréciation par les parties du travail considérable accompli depuis son adoption. Il a souligné qu'il n'existe aucune intention de renégocier ce qui a déjà été convenu et a rappelé les tâches précises que la CdP 17 a confiées à l'AWG-LCA qui devra les achever cette année.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a indiqué que les éléments spécifiques de l'accord conclu étaient les suivants: l'adoption de l'ordre du jour avec une note de bas de page précisant que les points à l'ordre du jour ont enregistré différents degrés de progrès grâce aux décisions adoptées par les CdP 16 et 17, et que certains éléments peuvent ne pas nécessiter un travail supplémentaire dans le cadre de l'AWG-LCA, compte tenu des progrès réalisés; les délibérations dans un groupe de contact unique et lancement rapide des sous-groupes pour examiner les tâches mandatées à Durban; et l'évaluation des progrès dans le groupe de contact unique, afin de décider de l'opportunité de sous-groupes supplémentaires. Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a également indiqué qu'il allait mener des consultations informelles sur les parties de l'Annexe I dont les situations spéciales ont été reconnues par la Conférence des parties.

Les parties ont ensuite adopté l'ordre du jour avec une note de bas de page (FCCC/AWGLCA/2012/L.1) et ont convenu d'établir un seul groupe de contact de l'AWG-LCA.

**GROUPE DE CONTACT:** Dans la soirée, le groupe de contact de l'AWG-LCA s'est réuni sous la présidence de Tayeb. Les parties ont débattu du point de savoir si les sous-groupes se concentreront uniquement sur la mise en œuvre des tâches confiées par la CdP 17 ou si elles devront adopter une approche élargie afin d'examiner également les questions liées à un point spécifique de l'ordre du jour. Un accord a été finalement conclu pour la création des sous-groupes sur les tâches confiées par la CdP 17, y compris sur: une vision partagée; l'atténuation par les pays développés; l'atténuation par les pays en développement; REDD+; les approches sectorielles; les approches diverses, y compris les marchés, et l'Examen. Les progrès réalisés et la nécessité de sous-groupes sur d'autres questions seront discutés dans le groupe de contact.

**ATELIER EN-SESSION :** Dans l'après-midi, s'est tenu l'atelier en-session de l'AWG-LCA sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction d'émissions des pays développés parties pour l'ensemble de l'économie, et des hypothèses et conditions connexes, facilité par Andrej Kranjc (Slovénie).

Le Secrétariat a présenté le document technique mis à jour (FCCC/TP/2012/2) sur les hypothèses, les conditions, les points communs et les différences dans les approches en ce qui concerne les objectifs chiffrés de réduction d'émissions des pays développés pour l'ensemble de l'économie, comparativement au niveau des efforts de réduction des émissions.

L'UE a fourni un aperçu de leur engagement de réduction des émissions, en soulignant que l'atténuation par les pays développés et les pays en développement constitue la pierre angulaire des réductions 2020 pour limiter la hausse de la température mondiale au-dessous de 2°C.

Les États-Unis ont fournis des éclaircissements sur leur engagement à réduire les émissions de 17% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020, et ont donné un aperçu des initiatives nationales en matière de réduction des émissions, en mettant l'accent sur le secteur des transports.

Le délégué de la NOUVELLE-ZÉLANDE a expliqué que son pays est prêt à adopter un objectif de réduction des émissions de 10 à 20% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020, à condition qu'existe un accord global complet qui devra se soumettre à un certain nombre de conditions.

Le délégué de l'AUSTRALIE a présenté les engagements de son pays et ainsi que sa stratégie 2020 de faibles émissions de carbone. Il a déclaré qu'une réduction de 5% au-dessous des niveaux de 2000 est inconditionnelle, qu'une réduction de 15% est soumise à des conditions strictes et qu'une réduction de 25% est subordonnée à une action globale et mondiale.

Le CANADA a parlé d'un objectif de réduction des émissions de 17% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020, en mettant l'accent sur un plan intérieur de réduction des émissions secteur par secteur.

La SUISSE a fourni un aperçu de son objectif de réduction inconditionnelle de 20% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020 et a souligné que l'engagement pourrait être porté à 30% sous réserve d'engagements comparables par les pays développés et des contributions adéquates de la part des pays en développement économiquement plus avancés, en fonction des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

La NORVÈGE a encouragé les pays qui n'ont pas encore communiqué leurs engagements à le faire, et a expliqué son objectif de réduction de 30% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020, objectif qui peut être augmenté à 40% si les pays grands émetteurs prennent des engagements qui limiteraient le réchauffement planétaire à 2°C, et mettraient l'accent sur les secteurs manufacturier, pétrolier et celui des transports.

L'AOSIS a présenté un exposé sur l'évaluation de l'ampleur de l'écart de l'ambition par le biais des règles comptables communes et a exprimé la crainte qu'un certain nombre de pays soient dans l'obligation de déployer plus d'efforts pour honorer leurs engagements actuels.

À la suite des exposés, les parties ont débattu, entre autres: des initiatives régionales de plafonnement et d'échange, de la complémentarité des mécanismes de marché, du niveau d'ambition, des conditionnalités sur l'évolution vers le niveau supérieur des engagements, de la comptabilité pour le secteur de l'UTCATF et de la capacité des parties à atteindre leurs objectifs.

#### ***GROUPE DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES DU SBI ET DU SBSTA***

**PERTES ET DOMMAGES (SBI):** Les consultations informelles sur les pertes et les dommages se sont poursuivies dans la matinée et étaient ouvertes aux observateurs.

Le G-77/CHINE, au nom du GROUPE AFRICAÏN, l'AOSIS au nom des PMA, et les États-Unis ont déclaré que les questions intersectorielles relevant des trois domaines thématiques du programme de travail doivent être traitées de manière holistique.



Le G-77/CHINE a suggéré qu'un projet de texte de décision devra être annexé aux conclusions du SBI. L'AOSIS a appelé à une discussion sur la gestion des risques et des impacts des événements à évolution lente. La représentante des ÉTATS-UNIS a déclaré qu'il est important de tenir compte des risques biophysiques en même temps que de la vulnérabilité socio-économique et a proposé d'utiliser une combinaison d'approches ascendantes et descendantes. Elle a souligné la nécessité de combler le fossé entre les utilisateurs et les fournisseurs des données. L'UE a souligné que la communication inexacte des risques peut conduire à des réponses inappropriées.

L'Australie a souligné le lien entre les discussions sur les pertes et les dommages et les plans d'adaptation nationaux (PANA) et, soutenue par les ÉTATS-UNIS, a proposé que les réunions régionales se concentrent sur la réduction des risques, la rétention et le transfert.

Le projet de conclusions sera élaboré et les négociations se poursuivront

**PLANS NATIONAUX D'ADAPTATIONS (SBI):** Les consultations informelles sur les PANA se sont tenues dans l'après-midi et la réunion était ouverte aux observateurs.

Le co-président Abdhulla a présenté le projet de texte élaboré sur la base des soumissions et des interventions des parties. Il a résumé le projet de texte qui comprend entre autres, la facilitation des NAPA axés sur les pays; la rationalisation du Fonds pour les PMA visant à soutenir le processus de PANA; l'utilisation des centres et des réseaux nationaux et régionaux; et l'échange des meilleures pratiques en matière d'adaptation.

Les parties ont ensuite proposé des ajouts au texte qui portait sur la mise en œuvre, les programmes d'appui et les orientations sur le financement.

Certaines parties ont demandé de rationaliser le texte dont l'examen se poursuivra lors de la prochaine réunion.

**FORUM SUR LES MESURES DE RIPOSTE (SBI/SBSTA):** Dans l'après-midi, Chruszczow, le président du SBI et Muyungi, le président du SBSTA, ont ouvert un forum conjoint du SBI et du SBSTA sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte.

Les parties ont échangé des points de vue sur la manière d'organiser les travaux du forum. L'Argentine, au nom du G77/CHINE, a appelé à l'élaboration d'un ensemble clair de modalités pour le déroulement du forum et du programme de travail incluant, entre autres : l'assignation des tâches et des activités spécifiques pour le reste de l'année et l'élaboration d'une esquisse de calendrier pour 2012, pour permettre de répondre aux besoins et aux préoccupations spécifiques des pays en développement parties. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a mis l'accent sur les impacts socio-économiques du commerce et des mesures liées au commerce adoptées par les pays développés.

Les ÉTATS-UNIS, appuyés par l'Australie, ont suggéré que les parties concentrent les discussions la manière de mener la consolidation de la question des mesures de riposte. L'UE a proposé la tenue d'un forum dans un contexte ouvert, afin d'inclure les non-parties telles que la société civile et les experts.

L'Australie a déclaré que le travail devra être centré sur les points importants de convergence se rapportant aux questions qui devront être abordées dans le programme de travail

La CHINE a souligné l'importance du forum pour la réduction ou la prévention des impacts négatifs des mesures de riposte, et a exprimé sa préoccupation au sujet de l'inclusion de l'aviation dans le Système d'échange de quotas d'émissions de l'UE. L'ARABIE SAOUDITE a suggéré l'échange d'information par le biais, entre autres, des ateliers. Les parties ont convenu de poursuivre les échanges de points de vue sur la voie à suivre et de transmettre les informations au secrétariat pour de nouvelles orientations.

### **DANS LES COULOIRS**

Les couloirs, une fois de plus, résonnaient de spéculations et de rumeurs en anticipation aux nominations aux postes de présidents de l'ADP et à d'autres postes non encore pourvus.

Après les déclarations liminaires enthousiastes dans le cadre de l'ADP le matin, le travail au sein du nouvel organe dans l'après-midi s'est limité à une brève déclaration annonçant que les consultations sur la nomination des présidents n'étaient toujours pas concluantes. À la fin de la journée, les parties n'avaient accompli aucun progrès significatif sur la sélection des présidents et des rumeurs circulaient sur les raisons de l'impasse et des voies possibles pour en sortir. Certains spéculaient qu'un des candidats ne voulait accepter que le poste de président et pas celui de vice-président, tandis que d'autres mentionnaient que l'idée d'avoir deux co-présidents avait été aussi évoquée.

«En toute honnêteté, il est peu probable qu'une décision soit prise à Bonn», a prédit un délégué, exprimant sa déception à propos de ce retard. Ceux qui étaient impatients de commencer le travail ont souligné que la procédure de sélection ne doit pas nécessairement retarder les négociations, puisque le travail de fond pourrait commencer de toutes les façons. Un délégué a d'ailleurs suggéré que le président de la CdP pourrait assurer provisoirement la présidence de l'organe, en attendant qu'une décision soit prise. D'autres estimaient cependant qu'il faudrait nommer au moins un président avant que ne commence le travail de l'ADP.

Quant au Fonds vert pour le climat, les choses ne paraissent pas aussi vertes puisqu'il a été annoncé que la première réunion du Conseil prévue à la fin de mai a été reportée, en attendant l'aboutissement de la procédure des nominations. Selon un délégué, bien que la plupart des groupes aient proposé leur nombre requis de candidats au Conseil, d'autres ont choisi d'aller au-delà de ce qui leur avait été demandé et ont proposé un nombre de candidats supérieur à leur quota assigné. «On se dirige vers des problèmes, mais je suppose que nous devons attendre de recevoir toutes les candidatures», a déclaré un délégué de haut-niveau.

Lorsque le groupe de contact de l'AWG-LCA lève sa séance tard dans la soirée, le sort de la direction de l'ADP reste suspendu dans l'air, à l'image des émissions de GES qui continuent à alimenter le processus de changement climatique.

## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS VENDREDI 18 MAI 2012

Dans l'après-midi, la plénière d'ouverture du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP) s'est réuni de nouveau. Un atelier en-session a été organisé en après-midi dans le cadre de l'AWG-LCA en vue d'approfondir la compréhension de la diversité des MAAN par les pays en développement. En matinée et dans l'après-midi, un certain nombre de groupes de contact et des consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI, du SBSTA, de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

### ADP

Dans la soirée, la plénière d'ouverture de l'ADP a repris ses assises sous la présidence du vice-président de la CdP, Robert Van Lierop (Suriname).

Le délégué de la CHINE, appuyé par l'ARABIE SAOUDITE, l'ÉGYPTE, l'INDE et le KOWEIT, a introduit une motion d'ordre, soulignant un conflit d'intérêt potentiel dans la mesure où Van Lierop, le vice-président de la CdP avait été nommé au Bureau de la CdP par l'Amérique latine et les Caraïbes (GRULAC). Il a souligné que le vice-président de la CdP représente le même groupe régional que l'un des trois candidats à la présidence de l'ADP et devrait par conséquent s'abstenir de prendre part aux délibérations sur l'élection du Bureau de l'ADP.

La Barbade, appuyée par les ÉTATS-UNIS, l'UE, la GRENADÉ, l'Australie et d'autres, a déclaré que le vice-président de la CdP a été élu pour servir la CdP et que les appels pour son retrait sont «injustifiés» et «regrettables».

Le Secrétariat a précisé que les membres du Bureau de la CdP ne représentent pas les intérêts d'une partie ou les intérêts régionaux et qu'il existe une présomption d'impartialité. Il a également souligné que la présidente de la CdP, en son absence, peut désigner un vice-président de la CdP pour présider une réunion et que, en jouant ce rôle, le vice-président de la CdP ne représenterait pas les intérêts du GRULAC.

Lierop, le vice-président de la CdP, a refusé de se récuser, et a pris l'engagement d'adopter une attitude impartiale. Il a expliqué que les consultations sur l'élection du Bureau de l'ADP menées par l'Ambassadeur Nozipho Joyce Mxakato-Diseko de l'Afrique du Sud, n'ont pas été concluantes.

Faisant rapport sur les consultations, l'Ambassadeur Diseko a évoqué la possibilité de recourir au vote pour la composition du Bureau de l'ADP, conformément au projet de règles de procédure de la CdP.

La Gambie, au nom des PMA, appuyée par la Guyane, au nom du GRULAC, l'EU, les ÉTATS-UNIS, l'Australie, l'AOSIS, et la FÉDÉRATION DE RUSSIE, ont déploré cette situation et ont proposé que la présidence de la CdP préside l'ADP jusqu'à ce que la question de l'élection de son Bureau soit résolue. Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à la conclusion des consultations au cours de la présente session de Bonn.

À l'issue de nouvelles discussions, y compris une demande de clarification de la Chine sur ce à quoi se réfère la «présidence de la CdP», et sur qui le président de la CdP pourrait désigner pour assurer la présidence en son nom, les parties ont convenu que la présidence de la CdP présiderait l'ADP au cours de la session de Bonn, pendant que les consultations se poursuivent sur l'élection des membres du Bureau.

### AWG-LCA

Dans l'après-midi s'est tenu l'atelier en-session de l'AWG-LCA visant à approfondir la compréhension de la diversité des MANN par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes, et tout soutien nécessaire pour la mise en œuvre de ces mesures.

Le Brésil a fait observer que les mesures d'atténuation de son pays devraient se traduire par une réduction de 36,1% à 38,9% au-dessous des émissions prévues en 2020 et a particulièrement mentionné les réductions résultant du déboisement et les réductions des émissions des secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

La représentante de l'AOSIS a appelé à des règles comptables communes pour les parties non visées à l'Annexe I, et a averti que même si les indicateurs présentés par la Chine, le



Brésil et l'Inde sont atteints, leurs émissions vont augmenter. Elle a également parlé des initiatives d'atténuation novatrices entreprises dans les PEID.

Le délégué de la GAMBIE a fait un exposé sur les MAAN de son pays, en mettant l'accent sur les secteurs de l'énergie et des transports. Il a souligné la nécessité d'une aide financière, technologique et en matière de renforcement des capacités.

Le délégué de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE a présenté la stratégie de croissance sobre en carbone de son pays visant une réduction des émissions de 30% par rapport au maintien du statu quo. Il a également souligné qu'une législation sur un programme national d'échange de quotas d'émissions a été adoptée.

Le délégué du BÉNGLADESH a déclaré que son pays se trouve aux stades initiaux de l'élaboration des MANN et que les mesures d'atténuation seront axées sur la transformation de l'énergie et la consommation, l'UTCATF et l'industrie.

Le représentant de la GÉORGIE a déclaré que son pays cherche à devenir un grand exportateur régional de «l'énergie verte», et a parlé d'une MANN potentielle dans le secteur de l'énergie lié aux énergies renouvelables.

Le délégué de la CHINE a souligné que son pays a soumis un engagement à réduire ses émissions de 40 à 45% par unité de produit intérieur brut (PIB) d'ici 2020 par rapport au niveau de 2005. Il a mis l'accent sur le programme de travail de son pays pour le développement économique et social national dont l'objectif est la réduction des émissions, et a ajouté que les mesures d'atténuation sont mises en œuvre par le biais, entre autres: de la promotion de la conservation de l'énergie, du développement de l'énergie sobre en carbone et de l'accroissement des puits de carbone.

Le CHILI a déclaré qu'une stratégie nationale de développement à faibles émissions est en cours d'élaboration par le biais d'un processus dirigé par le gouvernement, multipartite et participatif. Il a présenté une liste des MANN en cours de développement, y compris dans les secteurs des transports, de la foresterie, et des déchets.

Le délégué du MALAWI a parlé de l'intention de son pays d'élaborer des notes conceptuelles plus détaillées pour les MANN à mettre en œuvre en tant que projets pilotes dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la foresterie et des déchets, et a ajouté que les critères de sélection pour les MANN comprennent, entre autres: le niveau élevé de reproductibilité et les points d'entrée potentiels pour les investissements dans les entreprises.

Le délégué du Mexique a indiqué l'engagement de son pays à réduire ses émissions de 30% par rapport au statu quo, d'ici 2020, sous réserve d'un soutien financier et technologique. Il a présenté le programme spécial sur les changements climatiques (PECC) de son pays, actuellement mis en œuvre sans condition avec un financement du budget national.

Le délégué de l'UE a parlé des incertitudes qui caractérisent les hypothèses et les conditions liées aux MANN. Il a souligné que ces incertitudes peuvent avoir un impact important sur

les émissions mondiales attendues, et a mis l'accent sur les incertitudes relatives à la définition de «statu quo». Il a appuyé la demande faite au Secrétariat d'élaborer un document technique pour faire progresser la discussion, et d'organiser un autre atelier, en insistant sur l'intégration structurée de la diversité des MANN, y compris les informations sur la mise en œuvre des engagements et sur les stratégies de développement à faibles émissions.

Le Réseau Action Climat (CAN) a parlé du rôle des stratégies de développement sobres en carbone qui permettent un accès équitable au développement durable, et a déclaré que les MANN financées devront éviter de compromettre l'intégrité environnementale des mesures d'atténuation mondiale et le double comptage.

Après les présentations, les parties ont débattu, entre autres, des cibles d'intensité visées par certains pays ; de l'inclusion du MDP dans les MANN ; des règles pour la présentation des rapports et la comptabilité des parties non-visées à l'Annexe I; des gaz à effet de serre et des secteurs couverts; du double comptage qu'il faudra éviter ; des systèmes nationaux de surveillance et des arrangements institutionnels.

#### **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

**AGRICULTURE (SBSTA):** Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont échangé des points de vue sur la manière dont les questions relatives à l'agriculture devront être traitées dans le cadre du SBSTA. Plusieurs parties ont parlé de leurs soumissions (FCCC/SBSTA/2012/MISC.6 et add. 1 et 2.), soulignant la nécessité, entre autres: de s'assurer que le travail sur l'agriculture est conforme au mandat du SBSTA stipulé dans l'Article 9 de la Convention (le champ d'application du travail technique, scientifique et méthodologique), d'évaluer les connaissances scientifiques et technologiques existantes sur l'agriculture et les changements climatiques; d'améliorer le partage des connaissances; d'approfondir l'information sur «les lacunes dans les connaissances»; d'améliorer la productivité agricole et la résilience dans le contexte des changements climatiques et d'améliorer aussi le renforcement des capacités dans les pays en développement.

De nombreux pays en développement ont souligné l'importance de l'adaptation et de sa priorité par rapport à l'atténuation. Ils ont également parlé de la nécessité d'atteindre la sécurité alimentaire et de l'importance du transfert de technologie. Certains pays ont appelé à un dialogue sur la manière de faciliter, entre autres, le transfert de technologie et l'innovation. D'autres ont plaidé pour un programme de travail pour faire avancer le processus. Un pays en développement a suggéré la tenue d'ateliers comme un moyen efficace d'accomplir des progrès. Un pays développé a souligné la nécessité de s'informer davantage sur les organes et organismes externes tels que le GIEC. Un autre pays développé a souligné la nécessité de reconnaître la nature spécifique du site de



l'agriculture. Un représentant du GIEC a donné un aperçu de la façon dont l'agriculture est traitée dans le Cinquième rapport d'évaluation.

Les consultations informelles se poursuivront.

**PERTES ET DOMMAGES (SBI):** Au cours des consultations informelles du matin qui étaient ouvertes aux observateurs, les parties ont échangé des points de vue sur le projet de texte des coprésidents et sur la proposition par le G-77/Chine d'annexer un projet de décision aux conclusions.

Les PMA, le GROUPE AFRICAÏN et l'AOSIS ont exprimé leur disponibilité à travailler à l'élaboration de la décision. Soulignant la nécessité de se conformer au mandat du groupe, plusieurs pays développés ont déclaré qu'il est prématuré d'annexer un texte de décision avant de considérer un document technique sur les événements à démarrage lent et les résultats des quatre ateliers à venir. Pour ce qui est de la voie à suivre, le co-président Lemmen a proposé une réunion informelle qui se tiendra immédiatement avant Doha afin d'examiner les apports de ces ateliers et le document technique. Plusieurs parties ont souligné la nécessité d'examiner la proposition des coprésidents au sein des groupes de négociation.

S'agissant du texte, les parties ont signalé certains points qui n'ont pas été pris en compte et les États-Unis ont souligné la convergence sur les messages clés.

Les coprésidents mèneront les consultations informelles et un groupe de rédaction se réunira.

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA :** Dans le groupe de contact du matin, les parties se sont concentrées sur l'identification des éléments nécessitant un examen plus approfondi et qui n'ont pas été affectés à des sous-groupes.

À propos des mesures de riposte, l'ARABIE SAOUDITE a proposé d'examiner les droits de propriété intellectuelle (DPI). La CHINE, le KOWEÏT, le VENEZUELA, l'ARGENTINE, l'INDE et d'autres, contrés par l'UE, SINGAPOUR, le MEXIQUE, l'AUSTRALIE et les ÉTATS-UNIS, ont suggéré d'envisager des mesures commerciales.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, les PHILIPPINES, l'ARGENTINE, le NICARAGUA et d'autres pays en développement ont appelé à l'établissement d'un sous-groupe sur l'adaptation, en soulignant la nécessité d'approfondir l'examen des plans nationaux d'adaptation des pays en développement qui ne sont pas des PMA. Pour ce qui est de l'adaptation, le Bangladesh, s'exprimant au nom des PMA, a également attiré l'attention sur les lacunes en ce qui a trait à l'intensification des stratégies du soutien, la transparence, la comptabilité, la gestion des risques et la réduction des risques. L'ARABIE SAOUDITE a appelé à l'examen de la diversification économique en vue de développer la résilience, tandis que l'Égypte a mis en relief la vulnérabilité des évaluations et les besoins urgents des pays en développement.

Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, ont souligné que certains aspects du Plan d'action de Bali n'ont pas été traités en profondeur et que les mécanismes mis en place pour l'adaptation et d'autres questions ne sont pas encore opérationnels.

S'opposant à la mise en place d'un sous-groupe sur l'adaptation, la SUISSE, la NORVÈGE, l'UE et d'autres pays développés ont souligné les progrès et le travail en cours dans le cadre d'autres organismes sur, entre autres, le Comité sur l'adaptation, et les pertes et les dommages.

À propos de la technologie, de nombreux pays en développement ont appuyé l'établissement d'un sous-groupe. Le G-77/CHINE a souligné cette question comme étant l'un des quatre piliers du Plan d'action de Bali et a appelé à la poursuite des discussions, en particulier sur les DPI. L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à une distinction claire entre les questions à traiter dans le cadre de l'ADP pour le régime post-2020, et les questions dont l'examen doit être achevé par l'AWG-LCA.

Bon nombre de pays développés ont mis en relief les progrès accomplis sur la question de la technologie et son examen au titre des autres organes de la CCNUCC. Les ÉTATS-UNIS et SINGAPOUR ont parlé d'autres forums où l'on pourrait débattre de droits de propriété intellectuelle. Le JAPON, l'UE et d'autres pays développés se sont opposés à la création d'un sous-groupe sur la technologie. La BOLIVIE a suggéré une discussion sur, entre autres, les obstacles au développement et au transfert des technologies, et les droits de propriété intellectuelle qui relèvent du domaine public.

Quant au renforcement des capacités, la Chine, au nom du G-77/CHINE, a appuyé une discussion sur, entre autres: les institutions, les mécanismes financiers, les outils de surveillance et de performance. Le délégué des PHILIPPINES a parlé des moyens pour la mise en œuvre. Rappelant le Forum de Durban récemment mis en place et dont la tâche est d'approfondir la discussion sur le renforcement des capacités, les ÉTATS-UNIS, l'UE et d'autres pays développés se sont opposés à l'établissement d'un sous-groupe.

À propos d'autres questions et des pays à économie en transition vers une économie de marché, la BIÉLORUSSIE, s'exprimant au nom du Kazakhstan, de l'Ukraine et de la Fédération de Russie, a soutenu la création d'un sous-groupe sur cette question pour permettre d'achever le travail.

Les discussions sur les points tels que le financement se poursuivront à la prochaine réunion du groupe de contact.

**ARTICLE 6 DE LA CONVENTION** (éducation, formation et sensibilisation du public) (SBI): Au cours des consultations informelles de l'après-midi qui étaient ouvertes aux observateurs, les parties se sont concentrées sur un projet de proposition du G-77/Chine sur le Programme de travail de Doha en ce qui concerne l'Article 6 de la convention.

Les YOUNGO, le CAN et les GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTORITÉS MUNICIPALES ont parlé des questions qui méritent d'être soulignées dans le texte, notamment: les questions liées au genre ; les communautés locales ; et les exigences précises en matière de présentation des rapports.

Dominique, au nom du G-77/CHINE, a présenté son projet de texte qui comprend un préambule, les recommandations à prendre en considération pour le programme de travail de Doha,

le rôle du Secrétariat et des organisations intergouvernementales. L'UE a suggéré l'inclusion d'une section sur le rôle des parties dans le programme de travail. L'AUSTRALIE et les ÉTATS-UNIS ont parlé du projet de programme de travail de huit ans, qui prévoit un examen à mi-parcours en 2016.

Les Parties soumettront des propositions et un projet de texte sera élaboré. Les consultations informelles se poursuivront.

**VISION PARTAGÉE (AWG-LCA):** Les sous-groupes se sont réunis l'après-midi pour examiner la voie à suivre.

Le Facilitateur Zou Ji (Chine) a demandé aux parties d'examiner les trois options suivantes sur la manière de faire des progrès: l'échelle des chiffres et le contexte; ou un processus et un mécanisme pour l'identification et les éclaircissements sur les chiffres, la portée et le contexte.

De nombreuses parties ont souligné la nécessité d'examiner ces questions en même temps, mais les opinions étaient divergentes sur le point de départ des discussions.

Le BRÉSIL, la NORVÈGE, la SUISSE et l'UE ont suggéré que le groupe se penche d'abord sur les moyens d'aller de l'avant, et de prendre ensuite une décision sur la discussion de fond.

La discussion sur le contexte a été soutenue par l'AUSTRALIE, le MEXIQUE, l'UE, l'AFRIQUE DU SUD, Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, l'Inde, au nom du G-77/CHINE, les ÉTATS-UNIS, la BOLIVIE, SINGAPOUR et le CHILI. Les ÉTATS-UNIS, la BOLIVIE, le JAPON, le CHILI, le MEXIQUE et la COLOMBIE ont souligné l'objectif global et un plafonnement des émissions comme éléments clés à examiner par le groupe.

Le Botswana, au nom du GROUPE AFRICAINE, l'Ouganda, au nom des PMA, et les PHILIPPINES ont souligné les moyens de mise en œuvre et le soutien comme un élément possible permettant de faire des progrès.

Les parties soumettront un texte en vue d'un résumé qui sera examiné lors de la prochaine consultation informelle.

**NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I (AWG-KP):** Dans l'après-midi, le groupe de contact de l'AWG-KP s'est réuni pour entendre les rapports d'étape des sous-groupes sur les chiffres et le texte, ainsi que les comptes-rendus des consultations informelles sur les questions juridiques et de procédure.

À propos des chiffres et du texte, le co-animateur Lefevre a indiqué que les parties avaient fait des exposés sur leurs soumissions des QELRO, et a relevé les questions débattues, notamment: les éclaircissements sur les soumissions des QELRO et les conditions associées; les points de vue sur les mécanismes de marché; les politiques nationales mises en œuvre pour soutenir les QELRO; et les préférences pour la durée de la deuxième période d'engagement.

Dans la discussion qui a suivi, les parties ont examiné plusieurs questions, dont: les préoccupations en ce qui concerne la durée de la deuxième période d'engagement; les moyens de structurer l'Annexe B; et les règles pour traduire les engagements en QELRO. Les parties ont convenu que le

prochain sous-groupe portera essentiellement sur le report des UQA, et s'inspirera des propositions de Durban et de nouvelles idées présentées par les parties à Bonn.

Pour ce qui est des questions juridiques et de procédure, Uosukainen, le vice-président de l'AWG-KP, a présenté un compte-rendu des consultations informelles qui ont porté essentiellement sur: la manière d'assurer la continuité entre la première et la deuxième périodes d'engagement; l'application des règles comptables à la deuxième période d'engagement; des idées différentes sur la disposition provisoire pour assurer la continuité; et les moyens d'élever les niveaux d'ambition au cours de la deuxième période d'engagement. Les parties ont convenu d'examiner certaines de ces questions dans le sous-groupe, et de tenir éventuellement une consultation informelle supplémentaire.

### DANS LES COULOIRS

La nuit du vendredi a une fois de plus placé l'ADP sur le devant de la scène, et les couloirs bruissaient en même temps d'excitation et de mécontentement à propos de la séance plénière d'ouverture de ce nouvel organe. «Ce fut vraiment quelque chose», a commenté un délégué au sortir de la salle de la plénière. «Je n'ai jamais rien vu de tel», a déclaré un autre.

Des «moments intenses» ont suivi avec la reprise de la plénière de l'ADP, peu avant 18h.

Les motions d'ordre fusaient de partout au fur et à mesure que la session progressait. Cependant, la réaction des délégués sur la première motion d'ordre de la part de la Chine a été inattendue et a provoqué quelques rires, la moitié de la salle s'étant précipitée vers la porte dès que le délégué a pris la parole. Heureusement, cela n'avait rien à voir avec son intervention, si non que l'on avait besoin des casques et des services d'interprétariat pour comprendre la motion d'ordre introduite en chinois.

L'atmosphère a rapidement retrouvé son sérieux. Après l'avis juridique du Secrétariat de la CdP selon lequel les membres du Bureau ne représentent pas les parties ou des intérêts régionaux, les assurances passionnées fournies par Van Lierop, vice-président de la CdP, qu'il agissait dans l'intérêt de toutes les parties en présidant l'ADP, ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements.

Étant donné que la question de la nomination des membres du Bureau de l'ADP demeurait non résolue, la perspective de la tenue d'un vote a été évoquée en séance plénière, juste au cas où la controverse sur le président de l'ADP n'était pas en fin de compte réglée par le biais des moyens «moins radicaux». Un délégué a soupiré au moment de quitter la séance plénière: «On l'a échappé de justesse, je pensais que j'allais devoir voter ce soir».

## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS SAMEDI 19 MAI 2012

Le matin, la séance plénière de l'ADP a repris ses délibérations, et un atelier en-session s'est tenu au titre du l'AWG-LCA sur un cadre pour diverses approches. Dans l'après-midi, un atelier en-session a eu lieu sur le nouveau mécanisme de marché.

En matinée et dans l'après-midi, un certain nombre de groupes de contact et des consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI, du SBSTA, de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

### ADP

Le vice-président de la CdP Van Lierop a réuni de nouveau la plénière de l'ADP dans la matinée, et a informé les parties que la présidente de la CdP 17 a désigné Sandea de Wet (Afrique du Sud) pour assurer la présidence de l'ADP en son nom. Il a exhorté les parties à intensifier leurs efforts dans les consultations informelles animées par l'Ambassadeur Diseko, de manière à permettre l'élection du Bureau de l'ADP à la fin de la session de Bonn.

La présidente de Wet a encouragé les parties à travailler intensément avec l'Ambassadeur Diseko, afin de parvenir à un accord sur l'élection des membres du Bureau. Elle a également félicité les parties d'avoir permis à l'ADP de poursuivre ses travaux en attendant l'issue de ces consultations. La présidente de Wet a ensuite proposé que les parties adoptent l'ordre du jour (FCCC/ADP/2012/1).

Le délégué de l'ARABIE SAOUDITE a fait valoir que l'ordre du jour ne peut être adopté que par un responsable élu et s'est demandé comment l'ADP peut commencer à travailler quand il ne dispose pas d'un président élu. Il a exprimé sa volonté à travailler sur l'ordre du jour provisoire et l'organisation du travail dans un cadre informel. De nombreuses parties ont rappelé l'entente de vendredi selon laquelle la présidence de la CdP dirige les discussions dans le cadre de l'ADP en attendant un accord sur la désignation des présidents de cet organe, et ont insisté sur la légitimité de la procédure. Le Secrétariat a précisé que, conformément au projet de règles de procédure, il revient à l'ADP d'adopter son ordre du jour et que le rôle de la présidente se limite à la facilitation du processus. Il a souligné qu'il n'existe aucun obstacle juridique à ce que l'ADP adopte son ordre du jour.

La CHINE a demandé au Secrétariat d'expliquer la raison d'être des points figurant à l'ordre du jour provisoire de l'ADP. Le Secrétariat a répondu que les points 3 (planification des travaux conformément à la Décision 1/CP.17) et 4 (plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation) ont été

inscrits à l'ordre du jour provisoire sur la base de la Décision 1/CP.17 (Établissement d'un Groupe de travail spécial sur la plateforme de Durban pour une action renforcée).

Le délégué de la Chine a appelé à un examen minutieux de la structure de la Décision 1/CP.17. Il s'est demandé si l'Article 4 devrait figurer dans l'ordre du jour de l'ADP et a relevé que la Décision 1/CP.17 ne précise pas que le plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation devrait être confié à l'ADP. Il a souligné que la formulation d'une perspective post-2020 demeurerait la tâche essentielle de l'ADP, et a également noté que le rehaussement du niveau d'ambition ne se réfère pas seulement à l'atténuation, mais aussi à la mise en œuvre en ce qui concerne la technologie, l'intensification du financement et le renforcement des capacités.

Nauru, au nom de l'AOSIS, la Gambie, au nom des PMA, la BARBADE, la GRENADE, la SUISSE, l'UE, les ÉTATS-UNIS, le MEXIQUE, SINGAPOUR, l'Australie, le JAPON et le COSTA RICA ont appelé à l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé. La GRENADE a suggéré d'établir la priorité des points à examiner, une fois que l'ordre du jour aura été adopté.

L'UE a souligné que le plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation constitue un élément central du paquet de Durban. Le délégué de la BARBADE a expliqué qu'un projet de décision comprenant uniquement une perspective post-2020 avait été proposé à Durban, mais que les pays les plus vulnérables avaient rejeté cette proposition. Il a suggéré de modifier le point 4 en ajoutant une référence à «l'ambition d'atténuation pré-2020».

Le délégué de la CHINE a suggéré de modifier le point 3 de l'ordre du jour et de le remplacer par «planification du travail sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, le développement et le transfert des technologies, la transparence de l'action et le soutien, et le renforcement des capacités». Il a également demandé la suppression du point 4. SINGAPOUR a mis en garde contre l'énumération des questions spécifiques afin d'éviter une exclusion potentielle de celles qui ne sont pas mentionnées.

Le Brésil a reconnu que le plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation fait partie de l'accord sur l'ADP, et a souligné que les discussions sur cette question iront au-delà d'une simple référence à l'atténuation. Il a réaffirmé que l'objectif principal des travaux de l'ADP portera sur les négociations pour le nouvel instrument et que les deux éléments du travail de l'organe seront distincts.

La représentante du VENEZUELA a rappelé la réserve officielle que son pays a exprimée au sujet de la Décision 1/CP.17 à Durban, et a souligné que les pays développés ont déjà «transgressé» le paquet de Durban en ne mettant pas sur la table leurs QERLO pour la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Appuyée par la BOLIVIE, elle a demandé l'ajout d'un point à l'ordre du jour indiquant que: «la mise en œuvre de la Décision 1/CP.17 devrait être examinée sur





la base de son respect du droit international, conformément au principe de pacta sunt servanda et, en particulier, à l'exception de la non-performance liée au plein respect et à la conformité à la CCNUCC et au Protocole de Kyoto, pour les parties qui sont parties à ces instruments».

Le VENEZUELA a souligné que cette note de bas de page est «indispensable» pour le soutien de son pays à l'adoption de l'ordre du jour. Les ETATS-UNIS, SINGAPOUR et la SUISSE ont exprimé leur préférence pour la non-inclusion d'une note de bas de page.

SINGAPOUR a suggéré que le point 3 de l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, et que le point 4 traitant du plan de travail sur l'ambition d'atténuation soit modifié par l'ajout de «conformément à la Décision 1/CP.17».

Le délégué des PHILIPPINES, appuyé par l'ÉGYPTE, a mis en garde contre un «tri» de certains éléments de la décision 1/CP.17. Il a proposé de supprimer le point 4, et de modifier le point 3 en ajoutant «planification du travail en conformité avec tous les éléments de la Décision 1/CP.17».

Le JAPON a souligné la nécessité de commencer le travail de fond dès que possible et a déclaré que l'ordre du jour provisoire actuel est suffisamment général pour couvrir les préoccupations des parties.

La présidente de Wet a souligné que le résultat de Durban est «un résultat très équilibré», et a déclaré qu'il sera difficile d'y supprimer des points. Elle a exhorté les parties à adopter l'ordre du jour tel que proposé initialement, ce qui permettrait d'envoyer un message «sans équivoque» à la communauté internationale indiquant que les parties sont prêtes à commencer le travail dans le cadre de l'ADP.

Le délégué des PHILIPPINES, appuyé par l'ÉQUATEUR, la BOLIVIE, la MALAISIE, l'ARGENTINE, l'IRAN et d'autres, s'est opposé à l'adoption de l'ordre du jour et a rappelé sa proposition antérieure de supprimer le point 4 et de modifier le point 3 en y incluant «tous les éléments» de la Décision 1/CP.17. La GRENADE, l'UE, la BARBADE et d'autres se sont opposés à cette proposition. La SUISSE et d'autres parties ont réitéré leur soutien à l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé initialement par la présidente.

Soulignant la nécessité de refléter les opinions de toutes les parties, la CHINE a souligné la «proposition constructive» présentée par les Philippines et a déclaré que les discussions sur la manière d'organiser le travail en termes plus concrets peuvent avoir lieu une fois que l'ordre du jour aura été adopté.

SINGAPOUR, appuyé par le CHILI, les ÉTATS-UNIS, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le COSTA RICA, la COLOMBIE et la GAMBIE, a réitéré sa proposition en précisant qu'elle vise à maintenir une distinction entre les deux points de l'ordre du jour et à conserver le point 4, tout en ajoutant les mots «conformément à la Décision 1/CP.17».

À l'issue de nouvelles discussions, SINGAPOUR a proposé de combiner le point 3 tel que modifié par les Philippines et le point 4 tel que modifié par lui-même. Aucun accord n'a été atteint.

Déplorant le fait que sa suggestion de laisser le point 4 en suspens n'avait pas été soumise aux parties, la CHINE a demandé des éclaircissements sur la définition de «présidence», et si la présidente de la CdP est dotée d'un pouvoir illimité lui permettant de désigner toute personne pour assurer la présidence de l'ADP. La présidente de Wet a souligné qu'aucun pays n'est intervenu pour appuyer la proposition de la Chine. Elle a proposé de s'atteler provisoirement au travail de fond sur la base de l'ordre du jour proposé, tout en menant des consultations informelles sur l'ordre du jour.

La séance a été levée peu après 15h, à la suite d'une motion d'ordre de la Chine au sujet de l'absence d'interprétation. La présidente de Wet a informé les délégués que la plénière de l'ADP reprendra probablement mardi.

## AWG-LCA

### ATELIER SUR UN CADRE POUR DIVERSES

**APPROCHES:** Dans la matinée, un atelier en-session s'est tenu dans le cadre de l'AWG-LCA.

Considérations générales sur un cadre pour diverses approches: La première séance a porté essentiellement sur les considérations générales des diverses approches en dehors de la CCNUCC susceptibles d'être incluses dans un cadre, y compris les mécanismes fondés et non-fondés sur le marché.

Le Secrétariat a présenté les soumissions provenant des parties et des observateurs (FCCC/AWGLCA/2012/MISC.4 et Add.1), en soulignant les similitudes et les différences, ainsi que la structure de gouvernance, le but et la relation avec le nouveau mécanisme de marché.

Le délégué du JAPON a souligné la position de son pays sur diverses approches, y compris les possibilités d'utiliser les marchés. Il a noté que les mécanismes de marché existants et les approches axées sur les parties doivent se compléter mutuellement.

Le délégué des ÉMIRATS ARABES UNIS a présenté un exposé sur le rôle des cadres dans la fourniture d'une plate-forme pour la transparence.

La BOLIVIE a présenté le Mécanisme de Justice climatique, une proposition dont le fonctionnement est basé sur le principe de l'équité.

Conception et mise en œuvre d'un système crédible: La deuxième séance s'est penchée sur les exigences pour assurer l'intégrité de l'environnement et la crédibilité des mécanismes fondés et non-fondés sur le marché.

Le CENTRE D'ÉTUDES POLITIQUES EUROPÉENNES a souligné les questions à examiner, notamment: la relation entre les mécanismes de la CCNUCC et les autres mécanismes; les différents points de vue sur ce qui constitue une norme pour les nouveaux mécanismes de marché; et le champ d'application d'une norme.

Le FONDS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT a présenté des informations sur un système crédible qui vise à améliorer l'efficacité des nouveaux mécanismes de marché et à réduire les risques, et a souligné un «continuum de possibilités» pour l'implication de la CCNUCC.

L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES a parlé des «leçons apprises» du Mécanisme de Développement Propre (MDP), y compris la nécessité de définir les normes minimales et de renforcer le processus d'appel.

La COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST a expliqué le rôle de REDD+ dans un nouveau mécanisme de marché.

Dans les discussions qui ont suivi, la BOLIVIE a exprimé sa «profonde préoccupation» au sujet d'un mécanisme de marché de REDD+, notant l'absence des mesures de transparence et d'intégrité. La COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST a souligné la nécessité de systèmes nationaux de surveillance. La SIERRA LEONE a demandé si les marchés bilatéraux ou marchés domestiques pourraient compromettre l'intégrité environnementale des mécanismes de marché, tandis que le Fonds pour la protection de l'environnement a mis l'accent sur l'importance des normes pour la transparence et l'intégrité de l'environnement.

Gestion des risques possibles: La troisième session a porté essentiellement sur les risques posés par le comptage des efforts d'atténuation identiques dans plus d'un mécanisme.

Le délégué de la NOUVELLE-ZÉLANDE a réitéré la proposition de son pays relative à l'utilisation provisoire d'un Modèle de déclaration, ce qui offre aux parties la plate-forme où déclarer publiquement les unités qu'elles utilisent, produire la méthodologie utilisée pour les générer et montrer comment ces unités représentent de véritables réductions d'émissions vérifiables.

L'AOSIS a parlé de sa soumission, en soulignant que le programme de travail sur les normes et les approches doit produire des résultats de l'atténuation vérifiés et éviter le double comptage.

Le Réseau Action Climat (CAN) a examiné les différents types de double comptage et a déclaré que le meilleur moyen de les éviter consiste à assurer la transparence par des règles comptables claires et spécifiques en ce qui concerne la relation de complémentarité entre le MDP, les mécanismes de marché et les nouveaux mécanismes commerciaux régionaux.

Les parties ont examiné divers aspects des présentations, y compris la clarification du Modèle de déclaration, les accords volontaires et la promotion de l'accès aux nouveaux mécanismes de marché.

**ATELIER SUR LE NOUVEAU MÉCANISME DE MARCHÉ:** L'atelier en-session de l'AWG-LCA sur le nouveau mécanisme de marché s'est tenu dans l'après-midi.

Le Secrétariat a présenté un aperçu des soumissions provenant des parties et des organisations observatrices (FCCC/AWGLCA/2012/MISC.6 et Add.1 et 2; FCCC/AWGLCA/2012/MISC.7).

**Modèles conceptuels:** La première partie de l'atelier a porté sur les modèles conceptuels.

L'UE a parlé des modalités et procédures pour un nouveau mécanisme fondé sur le marché, et a déclaré que sa mise en œuvre incombera au pays hôte et que le mécanisme devra être soumis à un ensemble de règles communes en vertu de la CCNUCC; éviter un double comptage; promouvoir l'intégrité de l'environnement; et fournir une nouvelle source de financement.

La CHINE a proposé un mécanisme fondé sur des projets comparables au MDP qui: améliore le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions; est soumis à des exigences d'admissibilité à la participation imposées aux pays développés; est complémentaire des efforts nationaux; permet d'éviter un double comptage, et n'introduit pas des engagements de réduction d'émissions pour les pays en développement.

L'ÉQUATEUR a proposé un mécanisme « d'émissions nettes évitées » (ENE), conçu pour fournir des incitatifs visant tout d'abord à éviter les émissions, réaliser des réductions d'émissions rentables, accroître la participation des pays et renforcer l'équité.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCHANGE DES DROITS D'ÉMISSION (IETA) a présenté un mécanisme de crédit sectoriel qui assurerait, entre autres, la continuité et l'universalité des crédits.

**Éléments techniques:** La deuxième partie de l'atelier a porté sur les éléments techniques du nouveau mécanisme de marché.

L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) a parlé de l'établissement et de l'utilisation des lignes de base de l'octroi de crédits.

L'AOSIS a déclaré que le nouveau mécanisme de marché devra se concentrer sur les secteurs nécessitant des réductions d'émissions importantes tels que l'industrie, l'énergie et les transports, et a souligné la nécessité d'ouvrir des possibilités pour la participation des pays en développement.

La RÉPUBLIQUE DOMINICAÏNE, s'exprimant au nom du Costa Rica, du Panama, du Pérou et du Mexique, a présenté un exposé sur un programme stratégique relatif aux approches de marché, qui consiste en une action pilotée par les pays, autofinancée grâce à des programmes et mesures, et qui englobe différents secteurs et segments importants des économies locales.

Le CENTRE FOR CLEAN AIR POLICY a mis en relief les éléments de sa soumission, qui souligne que les MAAN financées sont conçues pour améliorer la faisabilité économique des investissements verts sous-jacents. Il a déclaré que le secteur privé des pays en développement pourrait gagner davantage en investissant dans des projets sous-jacents, tels que les parcs éoliens, que dans des transactions de crédit de carbone.

Les parties ont examiné les aspects techniques des présentations, y compris les diverses définitions de l'approche sectorielle.

**Défis associés à la mise en œuvre:** La troisième partie de l'atelier portait sur les défis associés à la mise en œuvre.

Le délégué du JAPON a déclaré que son pays soutient la poursuite du MDP à condition qu'il soit amélioré, et a noté que les nouveaux mécanismes de marché devraient permettre un large éventail d'approches, y compris les projets et les approches sectorielles.

La BOLIVIE a souligné que les marchés du carbone déclenchent des problèmes environnementaux, et a noté en outre l'inefficacité des approches fondées sur le marché aux plans économique, environnemental et social.

Le représentant des MARCHÉS DU CARBONE ET DE L'ASSOCIATION DES INVESTISSEURS a parlé de la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle au niveau national, notant que la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de marché se fondera sur la gestion des actifs du carbone au niveau national, qui comprend la collecte des données, la portée et la définition du secteur, ainsi que les dispositions pour la MRV.

KfW a présenté les déclencheurs des mesures d'atténuation dans les économies des pays en développement, telles que la mise en œuvre de politiques indirectes liées au carbone, qui comprennent l'introduction de normes et des règlements, les taxes et les redevances, les subventions et les autres incitatifs fondés et non-fondés sur le marché.

Après les présentations, les parties ont examiné, entre autres: les approches projet par projet et les approches sectorielles, la participation des pays en développement au nouveau mécanisme, le rôle du secteur privé, les moyens pour le traitement des fuites, l'équité et les incitatifs pour le secteur privé.

## **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA:** La troisième réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA s'est tenue le matin. Les discussions ont porté sur l'action renforcée pour la fourniture du financement.

Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, l'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, CUBA, l'ÉGYPTE, l'INDONÉSIE, le VENEZUELA, l'ARABIE SAOUDITE, l'INDE et d'autres, contrés par les ÉTATS-UNIS et l'UE, ont appelé à l'établissement d'un sous-groupe sur le financement.

La représentante du G-77/CHINE a souligné le financement comme étant l'un des piliers les plus importants du Plan d'action de Bali. Appuyée par beaucoup d'autres parties, elle a insisté sur la nécessité de considérer la transparence de la mise en œuvre du financement de démarrage rapide et mentionné l'absence d'un accord sur le financement à long terme. Elle a souligné la nécessité aussi de discuter de l'appui financier pour: les plans nationaux d'adaptation dans les pays en développement autres que les PMA; les rapports biennaux de mise à jour; et la notification et la vérification.

Le G-77/CHINE a également souligné que les institutions financières « dont nous disposons aujourd'hui » sont des « coquilles vides » et, avec le GROUPE AFRICAÏN et de nombreux pays en développement, s'est dit préoccupé par l'écart de financement entre 2012 et 2020.

L'ÉGYPTE, le PAKISTAN et d'autres ont appelé à l'examen de la façon de conclure des arrangements institutionnels entre le Fonds vert pour le climat (FVC) et la CdP. L'UE a indiqué que l'AWG-LCA ne constitue pas le forum approprié pour discuter des arrangements entre la CdP et le FVC.

La CHINE a appelé à la constitution du financement du FVC et a demandé au Comité permanent de démarrer ses travaux dès que possible. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré qu'une attention particulière doit être accordée aux sources de financement publiques et privées. Le PAKISTAN a souligné que la résolution du déficit de financement est tout aussi importante que l'élimination de l'écart des efforts d'atténuation. Soutenu par l'UE et le Brésil, il a souligné l'importance de tirer des leçons de la mise en œuvre du financement de démarrage rapide.

Les ÉTATS-UNIS et l'UE ont souligné: que les pays développés ont fourni l'assurance qu'il n'y aura pas de déficit de financement; qu'un programme de travail à long terme sur

le financement a été établi ; et que les pays développés sont pleinement engagés à fournir le financement de démarrage rapide. L'UE a également indiqué que les décisions relatives à la fourniture du financement ont été prises à Durban et à Cancun.

Le groupe de contact de l'AWG-LCA se réunira de nouveau lundi.

**SOUS-GROUPE SUR L'EXAMEN (AWG-LCA):** Ouvrant la session, l'animatrice Gertraud Wollansky (Autriche) a présenté un document d'information qui met l'accent sur le mandat du groupe sur la base des Décisions 1/CP.16 et 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA). Elle a expliqué qu'elle avait entrepris des consultations informelles pour se familiariser avec les éléments nécessitant des éclaircissements supplémentaires. Elle a rapporté des divergences de points de vue sur le champ d'application de l'Examen et aussi sur l'examen des apports par les experts.

Le Botswana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, appuyé par la CHINE et le BRÉSIL, a fait observer que la décision de Durban définit le champ d'application et les modalités de l'Examen, et que le champ d'application comprend non seulement l'objectif de température, mais aussi l'adéquation des moyens de mise en œuvre pour les pays en développement.

Appelant à un démarrage rapide de l'Examen, le délégué de Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, avec Singapour, l'UE et d'autres, a souligné la nécessité de se bien concentrer sur le champ d'application dans le contexte de ce qui a été convenu à Cancun. Il a déclaré que le groupe devra se pencher exactement sur «ce qui aura lieu et quand». Il a également noté que le fait de demander aux Organes subsidiaires d'aider à l'Examen n'empêche pas la création d'un organe d'experts.

**SOUS-GROUPE SUR REDD + (AWG-LCA):** Le sous-groupe sur REDD + animé par Yaw Osafo (Ghana), s'est réuni dans l'après-midi.

Les délégués ont échangé des points de vue sur les modalités et les procédures de financement pour les mesures axées sur les résultats, tel que requis par la Décision 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA). Certaines parties ont également relevé des éléments potentiellement utiles pour une décision de la CdP à Doha.

Le délégué de la GUYANE, appuyé par les Philippines, a souligné que l'objectif de 2°C ne peut être atteint que si REDD + fait partie de la solution. Avec beaucoup d'autres parties, il a souligné qu'une diversification des sources de financement sera nécessaire pour atteindre le niveau de financement requis. Plusieurs parties ont soutenu un guichet de financement REDD + dans le FVC.

La CHINE a exprimé sa préférence pour les sources publiques de financement, mais s'est dite ouverte à l'exploration d'autres sources.

Le MEXIQUE a détaillé sa proposition selon laquelle les parties participant à la REDD + doivent établir un registre national pour rendre compte des réductions d'émissions vérifiées et des unités des stocks de carbone, et informer un registre REDD + de la CCNUCC afin d'éviter le double comptage. La BOLIVIE a appelé à la poursuite des travaux sur les approches non-fondées sur le marché. Le BRÉSIL a appuyé la poursuite des travaux sur de nouvelles idées pour des mécanismes de marché appropriés, qui ne seraient pas basés sur la génération des compensations.

Le délégué de l'UE a déclaré que les résultats des réductions des émissions dans le cadre de REDD devront être évalués par un examen indépendant. Avec la SUISSE et l'INDE, il a suggéré la poursuite des travaux sur les définitions.

L'INDE a déclaré que les pays devront utiliser leurs propres méthodes pour mesurer les émissions résultant de la dégradation des forêts, en attendant la conclusion d'un accord sur les méthodes communes.

L'animateur Osafo a indiqué que le Secrétariat élaborera un document technique, tel que requis par la Décision 2/CP.17, et que les consultations sur la date de la tenue d'un atelier de REDD + sont en cours.

## SOUS-GROUPE SUR LES CHIFFRES ET LE TEXTE

**(AWG-KP):** Dans un sous-groupe informel de l'après-midi sur le point 3 (les chiffres et le texte), les discussions ont porté essentiellement sur l'examen du niveau d'ambition des engagements des parties et sur le report des unités excédentaires de quantité attribuée (UQA).

À propos de l'ambition, un groupe de pays développés a présenté deux propositions. La première porte sur l'établissement d'un examen du niveau d'ambition des QERLO des parties, ce qui coïncide avec l'Examen 2013-2015 au titre de la Convention en réponse à la préoccupation soulevée par certaines parties qu'une période d'engagement de 8 ans conduirait à un verrouillage sur un faible niveau d'ambition. La deuxième proposition comprend une procédure simplifiée visant à modifier l'Annexe B du Protocole, afin de faciliter un rehaussement du niveau d'ambition par une partie.

Un pays en développement a présenté une proposition sur la révision des QERLO afin de renforcer les engagements au titre du Protocole. La proposition stipule que les parties de l'Annexe I peuvent, à tout moment, renforcer leurs QERLO et assurer l'effet immédiat de cette révision en: renonçant à une partie de leurs UQA; en transférant ces unités à un compte d'annulation établi à cet effet dans le registre national; et en communiquant ce transfert au Secrétariat.

Les parties ont ensuite examiné les options pour le traitement du report des UQA excédentaires de la première période d'engagement à la deuxième. Elles ont convenu de centrer, à leur prochaine réunion, les discussions sur les options pour les propositions de «compromis», de clarifier les concepts, et de poursuivre l'évaluation des implications des propositions en vue de l'élaboration d'un seul document de travail.

## DANS LES COULOIRS

Alors que les délégués s'apprêtaient à aller se détendre à la traditionnelle fête des ONG le samedi soir et profiter d'un dimanche de repos bien mérité après une semaine plutôt frénétique, plusieurs d'entre eux sont revenus sur le «spectacle» dont l'ADP et l'AWG-LCA ont été le théâtre au cours des derniers jours, au sujet notamment de l'ordre du jour et de l'organisation du travail.

Beaucoup d'entre eux spéculaient sur le point de savoir si les questions de procédure continueront à occuper l'avant-scène au cours de la dernière semaine des discussions. «Le pire scénario serait que nous quittions Bonn sans avoir au moins adopté l'ordre du jour l'ADP, si rien ne change», a déclaré un délégué apparemment frustré, qui est même allé jusqu'à insinuer qu'une coalition hétéroclite des parties «anti-ADP» avait l'intention de bloquer les délibérations. Un autre délégué a fait remarquer cependant qu'un progrès dans le cadre de l'ADP est peu probable tant qu'il n'y aura pas eu davantage de progrès dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, en particulier sur les objectifs chiffrés des pays développés.

Profitant d'un moment de détente, certains délégués plaisantaient en rappelant que les grandes compétences multidisciplinaires de la présidente provisoire de l'ADP pourraient avoir été sérieusement éprouvées dans ses efforts en vue de résoudre l'impasse de l'ordre du jour. «En fait, j'ai appris que le plan consiste seulement à démarrer et à mettre le processus en marche en essayant de résoudre les questions d'organisation à Bonn et d'adopter par la suite, on l'espère, un programme de travail à Doha avant de se mettre sérieusement au travail en 2013. Si nous n'y arrivons pas, ce sera dommage pour le processus».

La question de savoir si la session de Bangkok se tiendra effectivement constitue un autre domaine d'incertitude, étant donné les indications que le Bureau n'a pas encore pris une décision à ce sujet. «Nous aurons vraiment besoin d'une réunion supplémentaire avant Doha, si les progrès continuent avec la même lenteur», a déclaré un négociateur épuisé, avant de quitter Maritim hotel.



## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS LUNDI 21 MAI 2012

L'atelier en-session de l'ADP s'est déroulé en matinée et dans l'après-midi. Tout au long de la journée, un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI, du SBSTA et de l'AWG-LCA.

### ADP

Ouvrant l'atelier le matin, María del Socorro Flores (Mexique) a expliqué qu'il lui avait été demandé d'animer l'atelier en-session de l'ADP sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation, au nom de la de la présidence de CdP la 17. Elle a rappelé le mandat stipulé dans la décision 1/CP.17 (Création un Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée) qui consiste à organiser l'atelier, et a mis un accent sur les soumissions pertinentes (FCCC/ADP/2012/Misc.1 & Add.1; et FCCC/ADP/2012/Misc.2). Elle a également relevé que les engagements actuels concernant l'atténuation représentent environ 60% des réductions d'émissions nécessaires pour maintenir l'augmentation de la température au-dessous de 2°C, et a déclaré que l'atelier représentait une bonne occasion pour explorer les options visant à réduire l'écart.

Le délégué de la CHINE, appuyé par l'INDE, l'ARABIE SAOUDITE et le NICARAGUA, s'est dit préoccupé par l'intitulé de l'atelier, à savoir «rehaussement de l'ambition d'atténuation», soulignant la nécessité d'une lecture attentive de la décision 1/CP.17. Il a indiqué que le paragraphe 8 en question se réfère à l'ambition dans un sens plus large, et non pas simplement par rapport à l'atténuation. Il a demandé que cette correction soit consignée dans le rapport de l'atelier. L'animatrice Flores a indiqué que les commentaires de la Chine seront pris en compte.

Le délégué des PHILIPPINES, appuyé par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné l'importance de discuter de l'ambition par rapport aux moyens de mise en œuvre. L'ÉGYPTE, appuyée par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné l'importance de la portée de l'atelier et a parlé de la nécessité éventuelle d'un autre atelier sur les moyens de mise en œuvre. L'INDE, appuyée par l'ARABIE SAOUDITE, a appelé à un résumé de synthèse du travail effectué sur l'ambition dans le cadre de l'ADP, de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP. Exprimant ses préoccupations au sujet de l'UTCATF et des crédits «d'air chaud», la BOLIVIE a demandé que ses préoccupations soient prises en compte dans le rapport de l'atelier.

Les parties ont également entendu les comptes-rendus des ateliers-en session de l'AWG-LCA sur les efforts d'atténuation par les pays développés et pays en développement, tenus au cours de la semaine précédente.

Comprendre l'écart et solutions possibles pour y remédier: Le PNUÉ a souligné que si l'écart entre la cible de 2°C et les engagements actuels des pays n'est pas résolu, l'augmentation de la température sera sensiblement plus importante. Il a souligné trois voies possibles pour la réduction des émissions, et a noté la nécessité du plafonnement des émissions globales avant 2020. Il a expliqué que la voie pour la réalisation de la cible de 1,5 °C est similaire à court terme, mais que la diminution à long terme des émissions doit être plus nette. À propos de la résolution l'écart, il a souligné: l'efficacité énergétique, un mix énergétique à plus faibles émissions, et la nécessité de réduire les émissions autres que le CO<sub>2</sub>. Il a souligné l'urgence d'agir avant 2020, et a déclaré que le potentiel technique existe pour réduire à un coût raisonnable, les émissions d'ici 2020, conformément à l'objectif de 2 °C.

Le Groupe de travail III du GIEC a fait un exposé sur la faible stabilisation et les nouveaux scénarios à long terme du rapport spécial du GIEC sur les énergies renouvelables. Notant la possibilité de plus d'une voie de transformation, il a indiqué qu'une mesure d'atténuation plus rigoureuse est subordonnée à un renforcement du rôle des énergies renouvelables.

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE a présenté un rapport sur les Perspectives des technologies de l'énergie en 2012, et a recommandé: des règles du jeu équitables pour les technologies de l'énergie; la libération du potentiel de l'efficacité énergétique; et l'accélération des efforts en matière d'innovation énergétique.

Le délégué de la CHINE, appuyé par l'INDE, a indiqué que l'atelier doit se baser sur le texte de la Décision 1/CP.17 et non sur l'ordre du jour provisoire, et a souligné la nécessité d'un débat plus large sur la question de l'ambition. Il a demandé au Secrétariat d'élaborer un document sur l'intitulé et les questions à examiner au cours de la troisième partie de l'atelier.

Travailler ensemble pour résoudre la question de l'écart: Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'un plan de travail qui inclut les ateliers en-session, les exposés et les négociations.

Le délégué de l'AUSTRALIE a présenté le futur paquet de son pays en matière d'énergie propre, et a souligné la nécessité de renforcer le lien entre les mesures nationales et internationales. Il a appelé, entre autres: à une décision annuelle de la CdP sur l'ambition; la présentation des mesures prises au niveau national, la transparence, la définition d'un nouveau mécanisme de marché et l'apprentissage à partir des expériences des autres.

Le délégué des ÎLES MARSHALL a souligné que les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer compromettent la sécurité de son pays, sa notion d'état et sa



survie. Il a déclaré qu'un effort mondial de transformation est nécessaire et a fourni des précisions sur le projet de son pays relatif à la Conversion de l'énergie thermique des mers.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné la nécessité : des échanges d'informations; de développer le marché du carbone, de s'engager dans des secteurs spécifiques et /ou d'entreprendre des initiatives régionales; de nouvelles technologies habilitantes d'atténuation par le biais de la coopération et des partenariats, et d'assurer un soutien mutuel.

Le JAPON a souligné, entre autres, la nécessité de: fixer un objectif à long terme d'ici 2050; d'accroître la transparence ; d'examiner et de mettre à jour les objectifs ou des mesures pour 2020 ; d'explorer différentes approches en vue d'un régime climatique post-2020 ; et d'engager une coopération internationale pour un développement sobre en carbone.

Le délégué de la CHINE a souligné la performance non satisfaisante des parties à l'Annexe I en vue de la réalisation de leurs objectifs au titre du Protocole de Kyoto, affirmant que la réduction de leurs émissions a été causée par la récession économique et non par des innovations dans des secteurs tels que les transports et la construction. Il a souligné que 12 des 22 parties visées à l'Annexe I qui ont atteint leurs objectifs au titre du Protocole, sont des pays à économie en transition. Il a conclu que les pays développés devront jouer un rôle de chef de file en matière de réductions des émissions et diminuer de manière drastique les émissions résultant de la consommation ; et que la technologie, le financement et le renforcement des capacités sont essentiels au développement sobre en carbone dans les pays en développement.

La NORVÈGE, l'Australie et le JAPON ont déclaré que l'allégation de la Chine au sujet du non-respect de leurs objectifs au titre du Kyoto est inexacte. La NORVÈGE et le JAPON ont souligné que leur participation aux mécanismes de flexibilité doit également être considérée.

Le BRÉSIL a fait une présentation sur l'équité et l'ambition, en insistant sur la nécessité d'examiner les liens entre l'équité, l'ambition et le principe de responsabilités communes mais différenciées à sein et en dehors de la CCNUCC. Il a déclaré que le Protocole de Kyoto constitue un élément clé pour le rehaussement de l'atténuation, notamment, l'amélioration des possibilités pour la participation des pays en développement au MDP par le biais d'activités relatives au déboisement et au reboisement ; et que les mesures d'atténuation dans les pays non visés à l'Annexe I parties dépendront du niveau de soutien reçu de la part des pays développés.

La représentante de COSTA RICA a posé la question de savoir comment l'équité parmi les pays en développement sera abordée à l'avenir, soulignant qu'elle aimerait voir des pays comme la Chine, le Brésil et l'Inde faire plus d'efforts pour lutter contre les changements climatiques.

Le Brésil a souligné la nécessité de faire la distinction entre les responsabilités historiques qui ont effectivement eu lieu, et les responsabilités à venir fondées sur des projections. Il a mis en garde contre la sélection de pays spécifiques en visant les «grands» pays en développement, au lieu de se concentrer sur d'autres indicateurs socio-économiques.

Le délégué de l'UE a parlé d'un processus continu d'intensification de l'ambition, à travers notamment : la compréhension de l'écart; la mise en œuvre et l'amélioration des engagements d'atténuation ; et l'identification et le lancement des initiatives complémentaires. Il a souligné les domaines où l'ambition pourrait être rehaussée, dont l'aviation, le transport maritime, les énergies renouvelables et REDD +.

Le délégué des ETATS-UNIS a présenté les efforts visant à renforcer l'ambition nationale d'atténuation, y compris par le biais des énergies renouvelables. Il a suggéré que les efforts entrepris en dehors de la Convention peuvent aussi faire une différence grâce, notamment à: d'autres travaux menés dans le

cadre de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) en vue de développer un cadre mondial pour la lutte contre les émissions; l'élimination des subventions aux combustibles fossiles par l'élargissement de l'accord conclu par le G-20 visant à éliminer les subventions inefficaces ; et à un soutien aux efforts visant à élaborer des stratégies de développement à faibles émissions.

Le délégué de la Gambie, au nom des PMA, a appelé à l'inclusion d'activités à court terme dans le plan de travail, et à un plus grand nombre d'ateliers in-session. Il a exhorté les parties à l'Annexe I à supprimer les conditions, a appelé à des MAAN plus ambitieuses et au développement des stratégies à faibles émissions par tous les pays.

Pour ce qui est des possibilités de coopération internationale, RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (RCCF), a appelé à une focalisation sur la mobilisation des fonds, à des efforts nationaux et infranationaux, et à l'adaptation.

ICLEI – Gouvernements locaux pour la durabilité, a souligné la nécessité d'«urbaniser» l'agenda sur le climat, puisque la majeure partie de la consommation énergétique, ainsi que les technologies intelligentes sont concentrées dans les villes.

Le CLIMATE GROUP a parlé des meilleures pratiques et des exemples de leadership émanant des gouvernements infranationaux.

Le FOREST CARBON PARTNERSHIP FACILITY a mis l'accent sur les enseignements des pays de REDD + sur, à savoir: la nécessité de renforcer les capacités avant de parler du financement; l'importance de la participation du secteur privé; l'intensification des paiements fondés sur les résultats ; et l'amélioration des cadres réglementaires.

Le RESEAU CLIMAT ACTION a exhorté les parties, entre autres: à fournir la technologie et le financement promis par les pays développés; à proposer davantage de MAAN; à rehausser le niveau de l'ambition ; et à prendre des mesures concrètes concernant les émissions provenant du transport international.

Prochaines étapes et action dans le cadre du plan de travail: L'animatrice Flores a proposé le changement de l'intitulé de l'atelier en «atelier sur le rehaussement du niveau d'ambition conformément au paragraphe 8 de la Décision 1/CP.17», afin de refléter le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de l'atténuation. La CHINE a accepté la proposition et a demandé que le changement soit reflété, notamment, dans le rapport de l'atelier. Plusieurs parties ont salué cette approche plus holistique à l'ambition et ont demandé au Secrétariat de préparer un document technique.

L'AOSIS a souligné la nécessité de l'établissement d'un processus rapide et robuste de l'ADP. L'UE a appelé, entre autres, au lancement d'un processus continu en vue de l'amélioration de l'ambition et de la résolution de l'écart. SINGAPOUR a mis les parties en garde contre la transformation de l'atelier en un «forum déguisé pour la négociation des questions». Le COSTA RICA a appelé à des mises à jour sur l'ampleur de l'écart et à des études sur le potentiel d'atténuation. La CHINE a souligné l'importance de la qualité et de la rapidité du processus dans le cadre de la plate-forme de Durban et a déclaré qu'il reste encore beaucoup de travail à faire au titre de l'AWG-LCA. La NORVÈGE a appelé à des initiatives sur la REDD + et à des forceurs climatiques à courte durée de vie.

#### **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

**REDD + (SBSTA):** Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont examiné le projet de conclusions du SBSTA.

Certaines parties ont souligné que, bien que les systèmes de surveillance des forêts et la MRV aient été largement débattus, l'examen des causes du déboisement et de la dégradation se trouve à un stade initial, et ont demandé d'en tenir compte d'une

manière équilibrée. Certaines autres parties ont indiqué qu'il est prématuré à ce stade, d'inclure une liste des questions examinées sur les causes.

Les parties ont également reçu un compte-rendu des discussions qui ont eu lieu dans un groupe de rédaction sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts et la MRV. Il a été souligné que des progrès ont été réalisés, tandis qu'un certain nombre de questions restent en suspens et que certaines propositions des parties ne sont pas encore examinées.

Un projet révisé des conclusions du SBSTA sera élaboré et le groupe de rédaction sur la MRV et les systèmes de surveillance des forêts se réunira à nouveau, et présentera un rapport au groupe informel.

Les parties ont ensuite abordé l'orientation sur les garanties et les systèmes d'information. Certains ont souligné la nécessité de nouvelles orientations. Une partie a suggéré une évaluation technique des niveaux de référence basée sur les expériences et les leçons apprises de l'UTCATF. Certaines parties ont suggéré d'inclure l'information sur REDD + dans les communications nationales et dans les rapports biennaux de mise à jour.

Les consultations informelles se poursuivront.

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA:** Dans le groupe de contact de l'AWG-LCA du matin, les parties ont poursuivi les discussions sur une action renforcée pour la fourniture du financement. Les pays en développement ont continué à insister sur la création d'un sous-groupe chargé d'examiner cette question, ce à quoi l'ensemble des pays développés se sont opposés.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA a résumé l'ensemble des discussions. Il a noté qu'en ce qui concerne les mesures de riposte, des mesures commerciales unilatérales nécessitant un examen plus approfondi avaient été identifiées.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA a également invité les parties à examiner les résultats au titre du point sur le rôle catalyseur de la Convention, puisque des propositions précises n'avaient pas été enregistrées.

S'agissant de l'adaptation, il a observé que les questions soulevées nécessitant un examen supplémentaire comprennent: l'adéquation; la prévisibilité et la transparence du financement de l'adaptation; les liens entre l'adaptation et les moyens de mise en œuvre; la nécessité éventuelle d'autres arrangements institutionnels; un processus de plans nationaux d'adaptation (PANA) pour les pays en développement qui ne sont pas des PMA; les centres régionaux; et l'évaluation des risques, la réduction et la vulnérabilité.

Pour ce qui est de la mise au point et du transfert de la technologie, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a souligné: les droits de propriété intellectuelle; les liens avec d'autres arrangements, en particulier le mécanisme financier; la clarification de la relation entre le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC); les fonctions supplémentaires du CET; l'évaluation des aspects environnementaux de la technologie avant, pendant et après le transfert; et l'amélioration de la coopération Sud-Sud.

Au sujet du financement, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a fait observer que les parties ont soulevé des questions en ce qui concerne: l'écart de financement entre 2012 et 2020; les liens entre l'écart de financement et les discussions sur les efforts d'atténuation et les lacunes de l'ambition; la clarté sur l'accès et les sources de financement à long terme; la transparence du financement du démarrage rapide; les leçons apprises du financement de démarrage rapide et les liens avec le financement à moyen terme; les relations entre le Fonds vert pour le climat (FVC) et la CdP; la constitution du financement du FVC; l'exécution du mandat stipulé dans le Plan d'action de Bali sur la

MRV du soutien, le financement des rapports biennaux de mise à jour; la MRV du soutien pour les rapports biennaux de mise à jour; et le financement des PANA.

À propos du renforcement des capacités, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a déclaré que les lacunes identifiées portaient sur la surveillance et les outils d'indicateurs de performance, et sur les arrangements institutionnels et financiers. Il a invité les parties à se concentrer sur les implications éventuelles d'une décision sur les parties de l'Annexe I en transition vers une économie de marché.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a fait observer que les parties ne se sont pas opposées à un examen des questions soulevées, mais ont exprimé des points de vue divergents sur la façon de faire progresser les discussions. Il s'est engagé à consulter les présidents des organes compétents afin d'éviter la duplication des efforts.

**PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (SBI):** Au cours des consultations informelles du matin qui étaient ouvertes aux observateurs, les parties ont examiné le projet de texte sur les PANA.

Les parties ont mis en relief les domaines qui devront être renforcés dans le texte, en particulier les informations sur les activités et programmes visant à appuyer le processus des PANA et le rôle du Groupe d'experts des PMA.

Certaines parties ont recommandé que le texte reflète la mise en œuvre par la CdP 18, de l'appui du Fonds pour les PMA dans le processus des PANA.

Les parties ont examiné le renforcement des références à l'appui au processus de PANA pour les PMA parties, par le biais des canaux bilatéraux et multilatéraux, y compris le Fonds pour les PMA.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

**AGRICULTURE (SBSTA):** Dans le groupe de contact du matin sur l'agriculture, les parties se sont penchées sur les projets de conclusions du SBSTA.

Les parties ont exprimé des points de vue divergents sur, entre autres, le passage traitant de l'objectif de l'évaluation de l'état actuel des connaissances scientifiques, et du point sur l'opportunité de faire référence à un atelier (FCCC/ AWGLCA/2009/CRP.2) et à un document technique (FCCC/ TP/2008 / 8) sur les possibilités et les défis liés à l'atténuation dans le secteur agricole.

La Bolivie, au nom du G-77/CHINE, a fait objection à l'absence d'une référence à l'adaptation, et le délégué des PHILIPPINES a ajouté que ce mot a été «abondamment utilisé» dans les discussions précédentes. Les ÉTATS-UNIS ont exprimé leur soutien à un examen des préoccupations au sujet de l'adaptation, mais se sont opposés au fait de limiter les travaux sur cette question.

Certains pays en développement, contrés par les États-Unis, ont proposé de supprimer le libellé sur l'efficacité et la productivité des systèmes agricoles.

Un texte révisé sera produit.

**PREMIER EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION (SBI):** Le groupe de contact sur le premier examen du Fonds pour l'adaptation s'est tenu l'après-midi.

Les discussions ont porté sur un projet de texte relatif aux questions de financement qui relève: les points de vue des parties et les observations écrites sur le premier examen du Fonds pour l'adaptation; les questions soulevées par les parties, y compris celles liées aux arrangements institutionnels provisoires; et la disponibilité des fonds.

Les parties ont également souligné d'autres questions, notamment: la définition du type d'information financière pouvant être demandée au Conseil du Fonds pour l'adaptation, le FEM et le Conseil exécutif du MDP, et le mandat pour la fourniture de cette information.



Deux paragraphes restent en suspens sur l'information et sur l'opportunité actuelle d'un projet de décision relatif au résultat du premier examen. Les négociations se poursuivront.

**APPROCHES DIVERSES (AWG-LCA) :** Dans l'après-midi, le sous-groupe de l'AWG-LCA sur les approches diverses a tenu sa première réunion, ouverte aux observateurs.

Les Parties ont discuté de l'élaboration d'un programme de travail sur un cadre pour examiner diverses approches, y compris les possibilités d'utilisation des marchés ; et l'organisation d'un programme de travail pour élaborer les modalités et les procédures pour le nouveau mécanisme de marché.

Il a été demandé aux parties d'examiner, entre autres, les éléments clés, ainsi que les actions à mener avant Doha. Certaines parties ont soulevé des questions concernant l'organisation du travail, notamment la manière de refléter les résultats des ateliers en-session pertinents.

Soulignant les diverses approches actuellement mises en œuvre au niveau national, les ÉTATS-UNIS, appuyés par le JAPON et la NOUVELLE ZELANDE, mais contrés par la GRENADINE et la CHINE, ont relevé que le retraçage des unités de carbone devrait se faire sur la base de leur déplacement entre les pays. La GRENADINE a déclaré que les parties devraient d'abord établir ce qui doit être retracé, et ensuite, ce qui serait admissible pour une utilisation en vue de la réalisation des objectifs de réduction des émissions.

Les négociations se poursuivront.

**TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA) :** Au cours des consultations informelles à huis clos tout au long de la journée, les parties ont examiné trois projets de textes sur: le CRTC, le rapport sur le CET et le Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie.

À propos des questions relatives au CRTC, les parties ont procédé à un examen détaillé du processus de négociation avec le pays hôte retenu, et des éléments de l'accord de siège, et ont souligné la nécessité de la transparence du processus.

En ce qui concerne le rapport du CET, les parties ont discuté du contenu du plan de travail du CET et des liens avec d'autres arrangements institutionnels pertinents découlant de la Convention et extérieurs à celle-ci.

Quant au programme stratégique de Poznan, les parties ont réitéré la nécessité d'assurer un équilibre entre les projets pour l'adaptation et les projets pour l'atténuation dans la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique de Poznan, et ont examiné les méthodes visant à encourager un plus grand nombre de projets pour l'adaptation.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

**APPROCHES SECTORIELLES (AWG-LCA) :** Le sous-groupe de l'AWG-LCA sur les approches sectorielles et actions sectorielles a tenu sa première réunion dans l'après-midi.

Les parties se sont penchées sur la voie à suivre à la lumière de la Décision 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA), qui s'engage à poursuivre les travaux vers un cadre général, et à traiter les questions liées à la réduction des émissions de l'aviation internationale et du transport maritime. Les parties ont également examiné la manière de terminer, ou de mener le travail de transition, à la lumière du mandat de l'AWG-LCA de mettre fin aux travaux à Doha.

L'UE a exprimé sa volonté de discuter du cadre général et des combustibles de soute et, appuyée par la CHINE, s'est opposée au transfert de cet aspect du travail au SBSTA. Le Burkina Faso, au nom du GROUPE AFRICAINE, appuyé par la CHINE et l'ARGENTINE, a souligné que toute action doit être conforme aux principes de la Convention et du Protocole.

L'AFRIQUE DU SUD a souligné la nécessité pour l'OMI, l'OACI et la CCNUCC d'améliorer la compréhension commune de leurs travaux respectifs. L'INDE a parlé de la nécessité d'une approche multilatérale du travail sur les approches

sectorielles. Le JAPON a souligné que l'OACI et l'OMI sont les instances les plus appropriées pour le traitement des émissions résultant des transports internationaux. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont noté que l'OMI et l'OACI sont des agences spécialisées indépendantes avec leurs principes directeurs propres, ce qui limite l'application des principes de la Convention. L'ARGENTINE a souligné que les travaux sur les approches sectorielles ne doivent pas conduire à de nouveaux engagements pour les pays en développement.

Les consultations informelles se poursuivront.

**MESURES DE RIPOSTE (SBI/SBSTA) :** Lors du forum conjoint SBI/SBSTA de l'après-midi sur les mesures de riposte, les parties ont examiné un tableau contenant une proposition initiale sur la manière de mettre en œuvre le programme de travail qui décrit: le domaine du programme de travail ; la session et l'année au cours desquelles le domaine sera traité ; et les mesures et les résultats attendus pour chaque domaine. Une version révisée du tableau sera élaborée sur la base des points de vue des parties.

### DANS LES COULOIRS

Dans les couloirs, après avoir profité d'un dimanche ensoleillé et chaud, les délégués sont revenus le lundi revigorés, pour la reprise des négociations. Leur capacité naturelle d'adaptation a été véritablement mise à l'épreuve au cours de certaines consultations informelles fort courues. «Il y a une certaine limite à l'adaptation que l'on peut réussir» a plaisanté un délégué à propos du manque d'espace dans la salle de négociation sur l'adaptation et les PANA.

En effet, la question de l'espace a débordé sur d'autres domaines de la réunion, y compris dans les esprits une fois encore préoccupés par la question cruciale de l'ambition. Cette fois, l'attention était centrée sur l'atelier de l'ADP qui s'est tenu tout au long de la journée, et qui était initialement intitulé «rehausser de l'ambition d'atténuation» jusqu'à au moment où certains pays en développement ont insisté sur une perspective plus large, permettant de couvrir également les moyens de mise en œuvre. Plusieurs délégués ont expliqué que la signification «quel que peu surprenante» de l'importance accordée à l'intitulé l'atelier illustre le caractère sensible de la portée des travaux de l'ADP.

L'ambition est resté le thème dominant de l'événement, à en juger par les présentations scientifiques, un nouveau rappel que les parties devront se mettre au travail si elles veulent obtenir des résultats plus ambitieux bien avant 2020. Comme de nombreux pays en développement ne cessent de le répéter, l'écart de l'ambition d'atténuation pré-2020 est très pertinent dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP. Il reste cependant très controversé dans le cadre de l'ADP, où les discussions sur l'ordre du jour se seraient poursuivies pendant la journée. Selon les délégués, certains pays en développement persistent sur la suppression du point de l'ordre du jour relatif au plan de travail sur l'ambition d'atténuation, tandis que d'autres plaident pour son maintien, en faisant valoir son rôle déterminant dans le paquet de Durban. Un initié a expliqué: «La différence est que l'AWG-LCA et l'AWG-KP laissent la responsabilité de la période pré-2020 aux seuls pays développés, tandis que l'ADP doit prendre en considération toutes les parties».

Heureusement, dans d'autres cercles, l'atmosphère était moins sombre qu'à l'ADP où elle était décrite par certains comme «tendue». Au cours des consultations informelles sur les approches sectorielles, la convivialité a prévalu et des biscuits au beurre étaient même offerts pour adoucir les discussions.

## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS MARDI 22 MAI 2012

La plénière de l'ADP s'est réunie dans la matinée. Un certain nombre de groupes de contact et des consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI, du SBSTA, de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA toute la journée.

### ADP

Au cours de la plénière de l'ADP le mardi matin, l'Ambassadrice Diseko a fait rapport sur les consultations relatives à l'élection des membres du bureau de l'ADP. Elle a informé les parties qu'une nouvelle approche fondée sur l'équité et la justice était envisagée en ce qui concerne le Bureau de l'ADP, applicable de maintenant jusqu'en 2015. Elle a invité les groupes à poursuivre les consultations et a exprimé l'espoir de parvenir à un accord mardi soir, en faisant observer que cette situation nuisait à l'esprit de confiance. L'Ambassadrice Diseko a également exprimé des doutes concernant la tenue d'une session de négociation supplémentaire avant Doha.

De Wet, la présidente intérimaire de l'ADP, a invité les parties à échanger leurs points de vue sur la manière dont elles envisagent les travaux de l'ADP pendant le reste de la semaine.

Le VENEZUELA, s'exprimant au nom de l'Argentine, de l'Algérie, de Bahreïn, de la Bolivie, de la Chine, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de Djibouti, de l'Équateur, du Salvador, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Iran, de l'Iraq, de la Jordanie, du Koweït, de la Libye, de la Malaisie, du Mali, de la Mauritanie, du Maroc, du Nicaragua, d'Oman, du Paraguay, de la Palestine, des Philippines, du Qatar, de l'Arabie Saoudite, de la Somalie, de la Syrie, du Soudan, de la Thaïlande, de la Tunisie, des Émirats arabes unis et du Yémen, a appelé à des consultations ouvertes à tous, transparentes et inclusives. Il s'est dit prêt à discuter d'un cadre d'atténuation post-2020, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer les mesures d'atténuation pendant la période 2012-2020. Il a également souligné que l'inscription à l'ordre du jour d'un point distinct sur le rehaussement de l'ambition de l'atténuation dans le cadre du renforcement de l'ADP «rendrait insignifiantes» les discussions en cours dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA. Il a exprimé son soutien pour un programme inclusif qui intègre, d'une manière non-sélective, tous les éléments de la Décision 1/CP.17 (Création d'un Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée).

Dans une proposition visant l'adoption de l'ordre du jour de l'ADP sur la base de l'accord conclu à Durban, Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à un calendrier de travail détaillé comportant des échéanciers et des étapes afin d'assurer des

progrès équilibrés sur tous les points. Il a souligné la nécessité d'un programme de travail sur le rehaussement de l'ambition de l'atténuation.

Le CHILI, le COSTA RICA et le PÉROU ont appuyé un démarrage immédiat des travaux sur tous les éléments de la Plate-forme de Durban. La COLOMBIE a proposé l'établissement de deux groupes de contact sur le point 3 (planification des travaux conformément à la Décision 1/CP.17) et le point 4 (plan de travail sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation). La GAMBIE a proposé la mise sur pied d'un groupe de contact pour l'examen des questions relatives à un accord juridiquement contraignant.

Le délégué de l'Australie a souligné deux axes de travail distincts à suivre au titre de l'ADP sur: l'élaboration d'un protocole ou d'un accord juridiquement contraignant, et le rehaussement de l'ambition de l'atténuation. Il a suggéré d'utiliser 2012 en tant qu'une «année conceptuelle» pour les échanges d'idées sur les travaux de l'ADP. En ce qui concerne la session de Bonn, il a soutenu l'adoption de l'ordre du jour, la finalisation de l'élection des membres du Bureau et l'établissement d'un groupe de contact sur les points de l'ordre du jour.

Mettant en garde contre la polarisation du processus, l'ARABIE SAOUDITE a soutenu les consultations informelles ouvertes à tous afin que puissent être identifiés les domaines de convergence et de divergence.

Le délégué de la Suisse, au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a averti que toute tentative de modifier le paquet équilibré de Durban risque de compromettre Doha. Il a appelé à un accord sur la désignation des présidents de l'ADP et sur l'ordre du jour.

Le délégué de l'UE a souligné les éléments du compromis «délicat et équilibré» de Durban qui comprend: une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto; un plan de travail pré-2020 sur l'atténuation; un accord d'ici 2015 applicable à tous; la conclusion des travaux de l'AWG-LCA; et la mise en fonction des institutions créées à Cancun et à Durban. Il s'est dit préoccupé par le fait que l'argumentation sur la procédure risque de mettre en péril le paquet de Durban. Il a souligné que les ministres ont relevé l'écart de l'ambition à Durban «avec beaucoup de préoccupation» et qu'il ne revient pas aux négociateurs de modifier l'accord. Le délégué de l'UE a également exprimé sa préoccupation au sujet des tentatives de modifier le mandat de l'ADP qui est de négocier un nouvel instrument juridiquement contraignant applicable à tous, en introduisant le Plan d'action de Bali dans le nouveau mandat. Il a instamment appelé à un accord sur l'ordre du jour de l'ADP et sur la présidence, et a déclaré que les travaux devraient démarrer dans deux groupes de contact.





Le délégué des ÉTATS-UNIS a mis en relief des éléments «crucialement essentiels» dans la Plate-forme de Durban, dont un instrument ayant force de loi pour toutes les parties, et une voie qui permette de se projeter plus loin dans l'avenir que par le passé. Il a souligné deux axes de travail avec un mandat clair de la CdP: l'élaboration d'un régime post-2020 et le travail sur l'atténuation pendant la période pré-2020. Soulignant la nécessité de mettre en œuvre plutôt que de renégocier la Décision 1/CP.17, il a appelé à la planification des travaux de l'ADP lors de cette réunion, y compris les apports et les interactions prévus au cours des mois à venir.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné qu'un accord nouveau et global constitue le principal objectif des travaux de l'ADP et a mis en garde contre l'utilisation du programme comme un outil pour revoir l'équilibre «fragile et multiforme» des intérêts convenu à Durban. En soulignant l'urgence, le JAPON a mis en garde contre une perte de temps sur les discussions relatives à l'ordre du jour et a appelé au démarrage du travail de fond dans les groupes de contact. La représentante de la NOUVELLE-ZÉLANDE s'est dit préoccupée par «l'atmosphère difficile» qui prévalait et les tentatives de renégocier les accords ministériels. Elle a souligné que l'ordre du jour doit être compatible avec le résultat de Durban, et a proposé la mise sur pied de deux groupes de contact. Elle a également indiqué que l'élection du Bureau de l'ADP doit se conformer à la pratique en vigueur à la CCNUCC.

L'INDONÉSIE a souligné l'importance de la confiance et de la bonne foi dans les négociations, et a appelé à l'adoption de l'ordre du jour. Appuyé par la Chine et la Malaisie, le délégué des Philippines a réitéré la proposition de son pays de supprimer le point 4 de l'ordre du jour et de reformuler le point 3 ainsi qu'il suit : «planification du travail sur la base de tous les éléments de la Décision 1/CP.17.». Il s'est dit préoccupé par l'absence de progrès dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, et par les tentatives visant à limiter la question de l'ambition à l'ADP. L'ÉGYPTE a accueilli favorablement la proposition des Philippines considérée comme étant «équilibrée et inclusive», et a rappelé les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées.

Le délégué de la NORVÈGE a appelé à un accord sur l'ordre du jour et sur la désignation des présidents, et à des discussions sur le programme de travail de l'ADP comportant des étapes. Il a souligné que le travail doit commencer dans les deux axes de travail, y compris sur l'ambition de l'atténuation.

Le délégué de l'INDE a souligné l'importance de travailler sur, entre autres, l'atténuation, l'adaptation, le financement, le développement et le transfert des technologies, et de veiller à ce que chaque élément soit «pleinement imprégné» des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées. Il a également rappelé que l'ambition s'applique à tous les éléments du travail.

Le CANADA a appuyé le travail dans deux groupes, ce qui permettrait de faire des avancées dans les discussions sur le rattachement du niveau de l'ambition et de parvenir à un «seul accord global et complet» applicable à toutes les parties.

Le délégué de la CHINE a réaffirmé son soutien au «paquet équilibré» de Durban, et a souligné la nécessité de poursuivre les travaux dans le cadre de l'AWG-LCA sur la base du Plan d'action de Bali. Il a appelé à la poursuite des travaux sur l'ambition de l'atténuation dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA. Le PAKISTAN a déclaré: que l'ordre du jour devrait être assez complet pour permettre à toutes les parties de rester engagées et de maintenir la confiance ; et que le travail doit porter entre autres sur l'architecture post-2020.

Le délégué des ÎLES MARSHALL a souligné la décision prise par les ministres à Durban sur le lancement du plan de travail sur l'atténuation.

Le délégué des ÉMIRATS ARABES UNIS a souligné, entre autres: l'adaptation et une plus importante mise en fonction du Fonds vert pour le climat (FVC).

Le BRÉSIL a souligné l'importance d'obtenir des progrès sur tous les aspects du résultat de Durban, ainsi que l'objectif principal de la Plate-forme de Durban, consistant à créer un nouvel instrument juridique en vertu de la CCNUCC, le décrivant comme une «occasion importante à pas rater». L'AFRIQUE DU SUD a souligné l'importance de la confiance et de la rassurance mutuelle, fondements du paquet de Durban qui comprenait un accord sur l'examen du niveau de l'ambition.

## **GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES**

**RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DU MDP (SBI):** Un groupe de contact sur les recours contre les décisions du Conseil exécutif du MDP s'est réuni le matin.

Les parties ont poursuivi l'examen des sections entre crochets du projet de texte des coprésidents sur les procédures, les mécanismes et les arrangements institutionnels pour les appels. Elles ont considéré les paragraphes relatifs à la gestion interne de l'organe d'appel, la collégialité et le lancement d'un appel, et ont débattu, entre autres, des arrangements en ce qui concerne la présidence, la forme et la fréquence des réunions de l'organe d'appel, et du délai pour le dépôt d'une requête en appel. Des divergences subsistent, en particulier sur la question du champ d'application.

Les parties ont convenu de poursuivre l'examen du projet de texte sur la désignation des coprésidents lors de la SBI 37, afin de transmettre un projet de décision à la RdP 8. Un projet de conclusions sera transmis à la SBI pour adoption.

**CHIFFRES ET TEXTE (AWG-KP):** Dans le groupe de contact de l'AWG-KP du matin, la présidente Diouf de l'AWG-KP a présenté Harald Winkler (Afrique du Sud) en tant que nouveau coprésident du sous-groupe sur les chiffres et le texte, étant donné que Sandea de Wet (Afrique du Sud) joue le rôle de présidente par intérim de l'ADP.

Dans le sous-groupe informel qui a suivi, les parties ont examiné les UQA excédentaires et le report, et se sont attardées sur deux propositions. Plusieurs pays ont exprimé la nécessité de mieux comprendre l'implication des propositions, et certains pays développés ont demandé des informations sur les «effets quantifiables» de leurs mesures. D'autres pays ont souligné leurs priorités en matière d'adaptation, et ont exprimé leur soutien pour une proposition visant à transférer des unités au Fonds pour l'adaptation sous forme d'UQA. Une Partie a noté que les propositions entraînent une «considérable intervention dans l'espace du marché» et qu'il faut par conséquent du temps pour réfléchir sur les implications. Les parties poursuivront les concertations sur les propositions, et examineront la troisième proposition lors de la prochaine réunion.

**ATTÉNUATION PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTIES (AWG-LCA):** La première réunion du sous-groupe de l'AWG-LCA, qui était ouverte aux observateurs, s'est tenue le matin. L'animateur Gary Theseira (Malaisie) a présenté un document d'information sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) prises par les parties pays en développement, lequel contient: les questions relatives aux paragraphes 48 à 51 de la Décision 1/CP.16 (Résultat du travail de l'AWG-LCA); les directives concernant les rapports biennaux de mise à jour des parties non-visées à l'Annexe I; les modalités et les lignes directrices pour la consultation internationale et l'analyse (CIA); le registre des MAAN; et d'autres questions.

Des divergences de points de vue sont apparues sur le mandat du groupe. Les délégués des PHILIPPINES, de la BOLIVIE, de l'INDE et de l'ARABIE SAOUDITE ont réitéré le mandat



stipulé dans le Plan d'action de Bali, qui met l'accent sur les MAAN des pays en développement parties dans le contexte du développement durable, soutenu et facilité par la technologie, le financement et le renforcement des capacités, d'une manière mesurable, notifiable et vérifiable.

Le délégué des ÉTATS-UNIS a indiqué que la Décision 2/CP.17 (Résultat des travaux de l'AWG-LCA) donne au groupe un mandat pour des discussions sur l'atténuation. La NOUVELLE ZÉLANDE, la NORVÈGE, le CANADA, SINGAPOUR, les ÎLES MARSHALL et l'Australie ont appuyé l'élaboration d'un document technique sur les progrès accomplis depuis la CdP 16 tenue à Cancun, en tenant compte des mesures déjà prises et de celles encore à prendre. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à une reprise de la rédaction du document d'information, afin de permettre une compréhension claire de la voie à suivre.

Un document d'information révisé sera produit sur la base des discussions.

**ATTÉNUATION PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS (AWG-LCA):** La première réunion du sous-groupe animée par Andrej Kranjc (Slovénie), et qui était ouverte aux observateurs, s'est tenue le matin.

Les délégués ont examiné la manière d'organiser le travail du groupe. Le délégué des Îles Marshall, au nom de l'AOSIS, a déclaré que les progrès accomplis dans les efforts d'atténuation des pays développés n'ont pas été comparables à ceux accomplis dans les mesures d'atténuation prises par les pays en développement. Il a souligné, entre autres, que de nombreuses parties de l'Annexe I n'ont pas pu présenter leurs QELRO pour la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Il a suggéré de se concentrer sur l'amélioration des objectifs de réduction des émissions des pays développés, le renforcement de la transparence et la comparabilité des engagements. L'AOSIS a également suggéré l'examen des QELRO lors de la session de Bangkok, afin de combler l'écart de l'ambition de l'atténuation. De nombreux pays en développement ont soutenu le travail sur le rehaussement de l'ambition de l'atténuation.

L'UE, la NORVÈGE, les ÉTATS-UNIS, le JAPON et d'autres pays développés ont indiqué que l'ADP constitue le cadre approprié pour discuter de l'ambition de l'atténuation. L'INDE a souligné que les discussions devraient également être basées sur le Plan d'action de Bali, qui donne mandat d'assurer des efforts comparables entre les pays développés. La CHINE a indiqué que des progrès sur la comparabilité sont nécessaires à l'accomplissement du mandat du Plan d'action de Bali et à la conclusion des travaux de l'AWG-LCA à Doha. L'ÉQUATEUR a souligné que l'AWG-LCA ne doit pas conclure ses travaux avant l'accomplissement du mandat du Plan d'action de Bali sur l'atténuation par les pays développés. De nombreux pays développés parties ont souligné l'accord conclu à Durban disant que l'AWG-LCA mettra fin à ses travaux à Doha.

De nombreuses parties ont suggéré que le groupe de discussion se concentre sur la poursuite de la clarification des hypothèses sous-tendant les engagements des pays développés. Le MEXIQUE exprimé son inquiétude quant au degré de subjectivité des conditions liées aux engagements de don des pays développés, et a appelé à une analyse des moyens de les éliminer. De nombreux pays en développement ont soutenu la poursuite des travaux sur les règles comptables communes, et l'AFRIQUE DU SUD a appelé à l'examen de la comparabilité et au respect des dispositions. L'INDE a suggéré au groupe d'élaborer un ensemble de règles solides sur la responsabilité et le rehaussement de l'ambition de l'atténuation.

Bon nombre de pays développés ont soutenu un document technique actualisé, ainsi que d'autres ateliers sur la compréhension des hypothèses sous-jacentes. La NORVÈGE a suggéré que l'atelier mette l'accent sur les questions telles que les approches fondées sur des règles, les gaz à effet de serre et les secteurs ; et l'UTCATF.

L'animateur Kranjc a indiqué qu'il présentera un rapport au président de l'AWG-LCA pour demander des directives sur la marche à suivre.

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA :** Un groupe de contact de l'AWG-LCA s'est réuni dans l'après-midi. Les parties ont entendu les rapports d'étape.

À propos de la vision partagée, l'animateur Ji a souligné trois options, dont: un chiffre spécifique sur le plafonnement des émissions mondiales; un éventail numérique pour un plafonnement mondial, ou un processus ou mécanisme pour identifier des objectifs pour les émissions mondiales, et un calendrier pour le plafonnement.

S'agissant de l'atténuation par les pays développés, l'animateur Kranjc a parlé, entre autres: des progrès encourageants sur les questions relatives à la MRV; des incertitudes au sujet des crédits de carbone de l'UTCATF, et de la poursuite du travail à Doha.

Pour ce qui est de l'atténuation par les pays en développement, l'animateur Theseira a parlé notamment des «questions en suspens» relatives à la préparation des rapports.

À propos de REDD +, l'animateur Osafo a rapporté notamment que les parties ont réaffirmé l'importance d'un financement nouveau et prévisible, et d'un guichet de financement consacré à REDD +, dans le cadre du FVC.

Au sujet des approches sectorielles, Tayeb, le président de l'AWG-LCA a indiqué que le groupe informel animé par Wamukoya a parlé des liens entre la CCNUCC, l'OACI et l'OMI dans la lutte contre les émissions des secteurs de l'aviation internationale et du transport maritime.

Pour ce qui est des approches diverses, l'animateur Kleysteuber a présenté un compte rendu sur les deux ateliers et a souligné que les parties avaient identifié des éléments possibles pour établir un programme de travail.

Quant à l'Examen, l'animateur Wollansky a présenté un rapport sur la nécessité de mieux définir son champ d'application et a noté les discussions initiales sur la nécessité d'un organe d'experts.

À propos des mesures de riposte, Tayeb le président de l'AWG-LCA a relevé que les mesures commerciales unilatérales en constituaient l'élément principal.

Au sujet du rôle de catalyseur de la Convention, Tayeb le président de l'AWG-LCA, a déclaré qu'aucune question spécifique n'a été identifiée et a invité les parties à examiner la relation entre la CCNUCC, la Convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

S'agissant de l'adaptation, Tayeb le président de l'AWG-LCA, a noté, entre autres, les liens entre l'adaptation et les moyens de mise en œuvre.

À propos de la technologie, Tayeb le président de l'AWG-LCA a souligné, entre autres: les liens avec le mécanisme financier ; et la relation entre le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC).

Pour ce qui du financement, Tayeb le président de l'AWG-LCA a souligné, entre autres: le déficit de financement entre 2012 et 2020; le lien entre le financement et les lacunes de l'atténuation ; la transparence ; la MRV du soutien financier ; et le financement des plans nationaux d'adaptation des PMA et autres pays en développement.

Quant au renforcement des capacités, Tayeb le président de l'AWG-LCA a présenté le financement en tant que l'un des moyens de mise en œuvre.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a également mentionné d'autres questions relatives aux pays à économie en transition et aux parties visées à l'Annexe I dont les circonstances spéciales sont reconnues par la CdP.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a posé la question de savoir si le groupe de contact allait produire une décision. Il a soutenu la création des sous-groupes sur l'adaptation, les mesures de riposte, le financement, le transfert des technologies et le renforcement des capacités.

L'Australie a appelé à une compréhension claire des objectifs des discussions du groupe de contact et a suggéré de se concentrer sur la mise en fonction complète des mécanismes et organes convenus.

L'UE, appuyée par la Suisse, a suggéré de préciser les questions actuellement traitées dans le cadre d'autres organes, afin d'éviter un double emploi.

L'INDE a souligné que les progrès doivent être mesurés par rapport au Plan d'action de Bali.

Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, ont appelé à un groupe sur le financement. La Colombie, appuyée par le Brésil, a suggéré la mise sur pied d'un sous-groupe chargé de l'intensification du financement climatique et du déficit de financement entre 2012 et 2020. La Thaïlande, le Malawi, au nom des PMA, et l'Argentine, contrés par l'Australie, ont appuyé la création d'un sous-groupe sur le financement. Le Japon a demandé d'éviter la duplication des travaux sur le financement.

La Chine a soutenu la création de sous-groupes sur le financement et les mesures de riposte. Singapour a rappelé que la CCNUCC n'est pas le cadre approprié pour le traitement des questions commerciales. Les États-Unis se sont opposés à la création de nouveaux sous-groupes sur toutes les questions, y compris le financement.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, soutenu par l'Algérie, les Philippines, l'Indonésie, l'Arabie saoudite, le Venezuela et l'Égypte, a proposé la poursuite des discussions dans un groupe informel et a invité les parties à examiner les questions de manière plus ciblée au cours de la prochaine réunion. L'UE a réaffirmé que de nouveaux sous-groupes ne sont pas nécessaires et, avec les États-Unis, l'Australie, le Canada et le Japon, a demandé au président de l'AWG-LCA de fournir des éclaircissements sur la tenue d'une réunion informelle proposée du groupe de contact. Tayeb, le président de l'AWG-LCA a précisé que les discussions seraient plus intéressantes si elles se tenaient dans un cadre plus informel. Le délégué des États-Unis a proposé que les parties poursuivent leur réunion sous forme de groupe de contact, mais dans une petite salle et a demandé que les observateurs soient autorisés à y assister.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a fait observer qu'il ne proposait pas d'établir «un sous-ensemble du groupe de contact», et a ajouté qu'il se prononcera sur le point de savoir si le groupe proposé sera ouvert ou fermé, formel ou informel.

**FORUM DE DURBAN SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (SBI):** La première réunion du Forum de Durban s'est tenue dans l'après-midi.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a présenté le Forum comme étant un mécanisme institutionnel créé par la CdP 17 pour faciliter l'amélioration de la surveillance et de l'examen de l'efficacité du renforcement des capacités.

Chruszczow, le président du SBI, a mis en relief la nature transversale du renforcement des capacités dans le processus de changement climatique.

Le Secrétariat a précisé les objectifs et a renvoyé les délégués à une compilation et un rapport de synthèse sur le travail de renforcement des capacités entrepris par les organes de la Convention.

Le Groupe d'experts des PMA a présenté ses programmes de formation et de soutien aux PMA pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action nationaux d'adaptation (NAPA).

L'Ouganda, au nom des PMA, a présenté ses expériences dans le domaine des NAPA, avec un accent sur les bonnes pratiques et les lacunes, et a relevé la valeur du renforcement des capacités dans l'amélioration de connaissances et des compétences dans le cadre du processus des PANA.

The Institute of Development Studies a présenté un exposé sur la mobilisation des connaissances et le renforcement des capacités, dans le cadre du Programme de travail de Nairobi, et a souligné son travail d'organisation, y compris le développement de produits de connaissances en ligne et hors ligne en matière d'adaptation, pour les radios communautaires,

Le Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait une présentation sur le renforcement des capacités dans les pratiques de l'adaptation, en soulignant le soutien qu'apporte la FAO sous forme d'assistance technique dans le renforcement des services d'information climatiques basés sur les besoins, et le développement d'outils et de méthodologies pour évaluer les impacts du changement climatique.

Le représentant des Youngo a présenté un exposé sur le leadership, la participation et le soutien au renforcement des capacités pour l'adaptation, en soulignant leur travail dans la mobilisation des jeunes militants pour la cause du climat. Il a insisté sur le rôle des jeunes dans le renforcement des capacités par le biais de l'éducation non formelle dans le but de sensibiliser et de promouvoir la durabilité.

Le Forum s'est poursuivi en début de soirée.

### **DANS LES COULOIRS**

Le mardi, les délégués exprimaient des points de vue divergents sur les progrès accomplis. Alors que certains groupes des organes subsidiaires avaient achevé leurs travaux, l'ADP a continué à tout mettre en œuvre pour débiter un travail de fond.

Après «encore une autre ronde de discussions» en plénière sur les procédures, dans la matinée, l'ADP s'est organisée en groupes restreints informels pour la soirée. Les premières discussions de la réunion informelle ont porté sur les domaines où des assurances sur l'examen de l'ordre du jour sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne le rôle de l'ADP dans le rehaussement de l'ambition. Les parties se sont également penchées sur les moyens de trouver un équilibre entre les trois groupes de travail. Il a été rapporté que cinq propositions pour sortir de l'impasse procédurale ont également été considérées dans la soirée, ce qui a sans aucun doute exacerbé la complexité de la tâche à accomplir.

En revenant sur la dynamique des négociations, de nombreux délégués ont commenté sur la relation entre les trois Groupes de travail spéciaux. Certains ont fait remarquer qu'une «expression de navigation» semblait ressortir, puisque certains pays en développement se disaient préoccupés par les tentatives des pays développés de «quitter le navire» de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA pour rejoindre celui de l'ADP quand il s'agit de l'ambition d'atténuation. Un délégué a déploré que : «Les pays développés semblent impatients d'enterrer l'AWG-LCA pour se concentrer sur l'ADP; où est donc l'équité dans tout cela» ?

Comme dans tout effort de navigation en haute mer, un sens de l'orientation et d'exactitude constitue l'élément clé. Après le rapport du matin selon lequel une réunion intersessions à Bangkok avant Doha semble désormais «peu probable», de nombreux délégués ont exprimé un plus grand sentiment d'urgence pour la clarté sur la voie à suivre: «L'ADP est en effet en train de voguer en pleine tempête, et il est difficile à ce stade de voir l'horizon au loin», a opiné un négociateur.

## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS MERCREDI 23 MAI 2012

Plusieurs groupes de contact et des consultations informelles se sont tenus tout au long de la journée dans le cadre du SBI, du SBSTA, de l'AWG-KP, de l'AWG-LCA et de l'ADP.

### GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

**VISION PARTAGÉE (AWG-LCA):** Le sous-groupe sur la vision partagée qui était ouvert aux observateurs, s'est réuni le matin.

Les parties se sont concentrées sur l'identification des domaines possibles de convergence. Ji, l'animatrice a déclaré que l'atelier en-session sur l'accès équitable au développement durable pourrait servir de catalyseur.

Le Botswana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, l'Ouganda, au nom des PMA, la CHINE, le BRÉSIL et d'autres ont souligné l'importance des moyens de mise en œuvre. Certains pays en développement ont appelé à une discussion sur le contexte, alors que plusieurs pays développés ont indiqué qu'il faudrait mettre l'accent sur l'objectif global et le calendrier du plafonnement.

La CHINE, appuyée par le BRÉSIL, a demandé que l'importance du contexte soit soulignée dans le rapport de l'animatrice. Le JAPON a mis en garde contre la duplication des travaux. Le MEXIQUE, les PHILIPPINES et d'autres ont plaidé pour la définition des éléments contextuels pertinents. La Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, a déclaré que l'on ne peut pas débattre du partage du fardeau sans avoir au préalable identifié ce dernier.

**EXAMEN (AWG-LCA):** Dans le sous-groupe sur l'Examen, qui était ouvert aux observateurs, les parties se sont penchées sur l'examen des apports par les experts, et ont formulé des propositions sur la marche à suivre.

Le JAPON a proposé un format de réunion d'experts ouverte à tous et a mis en garde contre la duplication du travail du GIEC. La Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, contrée par le Botswana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, la CHINE, le BRÉSIL et les PHILIPPINES, a réitéré un soutien pour la création d'un groupe d'experts, soulignant le rôle moteur qu'un tel organe pourrait jouer. La NORVÈGE a déclaré qu'un organe d'experts devrait soutenir et inspirer le processus d'examen. Le CANADA, appuyé par les ÉTATS-UNIS et l'AUSTRALIE, a proposé la création d'un groupe de contact conjoint SBSTA/SBI afin de permettre un examen exhaustif de l'Examen.

À propos du champ d'application, l'ARABIE SAOUDITE, la CHINE, les PHILIPPINES et le GROUPE AFRICAÏN ont attiré l'attention sur la Décision 2/CP.17 (Résultat des travaux de l'AWG-LCA) qui stipule que les parties continueront à œuvrer sur le champ d'application de l'Examen et à l'élaboration de sa définition élargie. L'AOSIS et d'autres ont mis en doute l'utilité de l'élargissement de la portée de l'Examen.

**CHIFFRES ET TEXTE (AWG-KP):** Lors de la réunion du sous-groupe sur les chiffres et le texte tenue le matin, l'on a assisté à une présentation sur une troisième proposition relative aux unités excédentaires.

La présentation a fourni des précisions sur des aspects de la proposition qui, entre autres: traite de toutes les unités en banque (Réductions d'émissions certifiées, Unités de réduction des émissions et Unités de Quantité Attribuée); élimine les excédents des parties qui ont présenté des QERLO de leur deuxième période d'engagement supérieurs à leurs niveaux actuels d'émissions; établit que les unités excédentaires de réserve de la période précédente ne peuvent être utilisées que pour une évaluation de la conformité interne; fournit des incitatifs pour des QERLO qui sont inférieurs aux émissions actuelles; et offre des paramètres de mesure clairs.

Dans le sous-groupe de l'après-midi, les parties ont demandé des informations supplémentaires sur les QERLO exprimés en tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub>, en plus des QERLO exprimés en pourcentage des émissions au cours d'une année de base ou période de base. Un groupe de pays en développement a appelé à un traitement parallèle des QERLO autant pour les périodes d'engagement de moins de cinq ans que celles de huit ans. Les consultations informelles se sont poursuivies.

**REDD + (SBSTA):** Dans le groupe de contact du matin, le co-président Graham a expliqué qu'un accord a été conclu sur les conclusions du SBSTA, y compris sur la transmission d'une annexe avec un texte en instance, pour examen à Doha, qui comprend les points de vue des parties sur la MRV et les systèmes nationaux de surveillance. Il a expliqué que les parties considèrent que les causes du déboisement et de la dégradation des forêts sont devenues critiques, et que des discussions supplémentaires sont nécessaires. Il a souligné les problèmes qui n'ont pas pu être traités convenablement en raison du manque de temps, notamment, les orientations, les garanties et les directives pour les niveaux de référence des forêts et /ou niveaux d'émission de référence des forêts.

**REDD + (AWG-LCA):** Le sous-groupe qui était ouvert aux observateurs, s'est réuni dans la matinée.





Aysar Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a souligné la nécessité de réaliser des progrès sur cette question. Il a indiqué que le Secrétariat va élaborer un document technique et que des efforts seront mis en œuvre pour organiser l'atelier de REDD + avant Doha, en dépit des difficultés de financement.

Les parties ont ensuite procédé à un échange de points de vue sur l'objectif à atteindre à Doha, en particulier sur les conditions nécessaires pour le financement des actions de REDD + axées sur les résultats. Certains pays ont indiqué leur préférence pour des discussions plus élargies, alors que d'autres ont mis en garde contre l'utilisation du mot «conditions». Les questions clés examinées comprenaient entre autres: l'adaptation et d'autres co-avantages de REDD + ; la disponibilité du financement de l'après-2012 pour permettre aux pays de mettre en œuvre REDD + ; un nouveau mécanisme de marché pour la troisième phase de REDD + ; la résolution des lacunes dans le soutien fourni à REDD + pendant les première et deuxième phases préparatoires ; la configuration d'un cadre de gouvernance des forêts et ses liens avec le financement; l'opportunité de transférer le travail sur le financement au SBI et la portée de ce travail; la MRV du soutien ; le soutien aux activités sans carbone; l'amélioration de la compréhension de la «performance axée sur les résultats»; et les interconnexions avec les discussions tenues dans d'autres groupes, tels que les groupes sur le financement et les approches diverses.

**GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA :** Dans le groupe de contact de l'après-midi, les parties ont d'abord examiné le financement.

De nombreux pays en développement ont attiré l'attention sur le déficit de financement de 2013 à 2020, et ont souligné la nécessité d'intensifier le financement et d'assurer un financement nouveau, additionnel et prévisible. Le BENGLEDESH a proposé une augmentation progressive de 2013 à 2020. Il a également appelé à une répartition équilibrée entre 'atténuation et l'adaptation. La COLOMBIE a suggéré d'envisager un objectif intermédiaire de financement pour la période moyen-terme. Le délégué de la BARBADE a proposé une période de mi-parcours supplémentaire pour un financement de démarrage rapide comme par exemple les engagements. Il a également indiqué que les 100 milliards de \$ US alloués annuellement pour le financement à long-terme s'avèreraient «extrêmement insuffisants» pour aider les pays dans leurs efforts d'adaptation.

Le délégué des ÉTATS-UNIS a rappelé que l'objectif de financement de 2020 a été établi dans le contexte des mesures d'atténuation significatives pour 2020, et s'est demandé si les parties qui demandent des engagements de financement à moyen-terme prendraient également des engagements d'atténuation à moyen-terme.

Pour ce qui est de la technologie, Tayeb, le président de l'AWG-LCA a indiqué les questions à débattre, notamment: les droits de propriété intellectuelle; les liens entre la technologie et les mécanismes financiers; les rôles supplémentaires possibles du Comité exécutif de la technologie (CET) dans l'évaluation des aspects environnementaux de la technologie ; et la relation entre le CET et le Centre des technologies climatiques (CTC).

À propos des mesures de riposte, Tayeb, le président de l'AWG-LCA a souligné la nécessité de poursuivre le travail sur «les mesures unilatérales» qui induisent des répercussions au niveau mondial». Le délégué de l'INDE a appelé à la création d'un sous-groupe pour examiner les questions non résolues relatives aux mesures de riposte et au travail avec des échéanciers. Il a fourni des éclaircissements sur les discussions

nécessaires dans le cadre de l'AWG-LCA et a indiqué que cette déclaration, appuyée par plusieurs pays en développement, serait remise au président de l'AWG-LCA.

L'Australie s'est opposée à l'établissement de ce sous-groupe, soulignant la Décision 2/CP.17, qui «consolide toutes les discussions successives relatives aux mesures de riposte au titre de la Convention». Le délégué de l'ARABIE SAOUDITE a souligné que les parties travaillent à l'achèvement et non à la consolidation, et qu'il n'a pas connaissance d'un mandat pour la consolidation. Le délégué des ÉTATS-UNIS a expliqué que les travaux de Durban ont fait l'objet de négociations laborieuses» et, appuyé par l'Australie, l'UE, la NOUVELLE ZELANDE, le MEXIQUE et l'AOSIS, s'est opposé à la proposition visant à créer un sous-groupe.

### **DANS LES COULOIRS**

Au moment où la session de Bonn tirait vers sa fin, plusieurs groupes de l'AWG-LCA et du SBI commençaient à conclure leurs délibérations, étant donné que la voie à suivre après Bonn commençait déjà à retenir l'attention.

Les attentes pour Doha semblaient mitigées comme l'ont révélé les consultations informelles ouvertes de l'après-midi organisées par la présidence de la CdP 18 et de la RdP 8. De nombreuses interventions ont reflété la crainte que l'absence de progrès et les «querelles de procédure» à Bonn n'aient compromis le résultat de Doha. Certains ont également questionné la substance du rapport que l'ADP pourrait présenter à la CdP, car même le siège réservé à la présidente de l'ADP sur le podium est resté vide, et jusqu'à mercredi soir, un accord sur un ordre du jour était toujours attendu.

Pour ce qui est de l'élection du Bureau, un message en ligne a été publié à la fin de l'après-midi annonçant que la présidence de la CdP 17 avait informé les coordonnateurs des groupes régionaux de l'échec du consensus qui se dégageait, et que «vu l'impasse, il ne restait plus d'autre alternative que de procéder à l'élection des membres du Bureau de l'ADP». Il avait également été initialement annoncé que la séance plénière de l'ADP se tiendrait dans la soirée. Ces nouvelles ont provoqué une certaine excitation au Maritim hotel; «Si un vote a effectivement lieu, ce sera le premier événement du genre depuis l'adoption de la Convention ». De nombreux délégués/Bon nombre) ont commencé à se préparer pour une longue nuit, tout en espérant qu'une solution pourrait être trouvée sans recours au vote. En fin de compte, la séance plénière de l'ADP a été reportée au jeudi, et l'incertitude a prévalu quant à ce que réserverait le lendemain.

Les consultations informelles sur l'ordre du jour de l'ADP ont également eu lieu tout au long de la journée et se sont poursuivies jusque tard dans la soirée, sur la base d'une nouvelle proposition de la présidente intérimaire de l'ADP. «Jeudi sera une journée intéressante», a spéculé un délégué qui a ajouté : «Les discussions de l'ADP me laissent l'impression que la dynamique de ce processus est en train de changer, et la majorité des parties, aussi bien les pays développés que les pays en développement, se préparent à une nouvelle approche dans le cadre de l'ADP qui n'est plus strictement fondée sur les distinctions traditionnelles entre pays développés et pays en développement, et où les responsabilités communes mais différenciées sont au centre, comme par le passé».

## LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS JEUDI 24 MAI 2012

La plénière de clôture de l'AWG-KP s'est réunie dans l'après-midi, tandis que celle de l'AWG-LCA a eu lieu dans la soirée.

### AWG-KP

Lors de la plénière de clôture de l'AWG-KP, Diouf, la présidente de l'AWG-KP a fait savoir que les discussions au sein du groupe de contact de l'AWG-KP ont permis une meilleure compréhension des questions de fond. Elle a relevé les questions qui doivent être examinées plus profondément, notamment les informations sur les QERLO; le report des UQA; et les amendements proposés au Protocole de Kyoto, en particulier la durée de la deuxième période d'engagement. À propos des consultations informelles sur les questions juridiques et procédurales liées à la deuxième période d'engagement, elle a souligné l'importance d'une plus grande clarté sur les positions des parties et sur les options visant à faciliter un résultat satisfaisant à Doha, en notant qu'il reste « beaucoup » de travail à faire.

Diouf la présidente de l'AWG-KP a suggéré de suspendre l'AWG-KP 17 et de reprendre le travail à la prochaine réunion, affirmant que cela permettra à l'AWG-KP d'avancer rapidement dans son programme sur la base de l'organisation actuelle du travail. Elle a observé qu'il existe un vaste soutien pour la tenue d'une session supplémentaire avant Doha, et a expliqué que cela dépendra de la disponibilité du financement.

**DÉCLARATIONS DE CLÔTURE:** Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné, entre autres : que le statut juridique de la deuxième période d'engagement n'est pas négociable; qu'une période d'engagement de cinq ans est nécessaire pour éviter un blocage sur de faibles niveaux d'ambition; et que ce n'est pas toutes les parties de l'Annexe I qui ont soumis des informations suffisantes, ou des informations du tout sur les QERLO. Il a souligné la proposition du Groupe africain sur le report des unités, affirmant que cette proposition octroie une « juste récompense » pour le dépassement des objectifs, maintient l'intégrité de l'environnement et présente suffisamment de flexibilité pour répondre à la demande des pays ayant des besoins spéciaux. Il a également parlé de la monétisation des UQA pour financer le Fonds d'adaptation.

Le délégué de la République de Corée, au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a souligné qu'un engagement à adopter les amendements au Protocole à Doha, était nécessaire pour assurer la mise en œuvre de la deuxième période d'engagement. Il a souligné, entre autres, que la durée de la deuxième période d'engagement devra être de huit ans; l'examen à mi-parcours en vue d'améliorer le niveau de l'ambition devra être mené dans le cadre des recommandations scientifiques du GIEC; et un accord est nécessaire sur un traitement du report intégral au plan environnemental.

Le délégué de Nauru, au nom de l'AOSIS, a parlé de la nécessité de traiter les unités excédentaires du Protocole de Kyoto, en soulignant les propositions de l'AOSIS et d'autres pour faire avancer cette question. Il a appelé à des QERLO clairs, inconditionnels et exprimés en un seul chiffre pour une période d'engagement de cinq ans, et a demandé qu'il soit précisé que les unités provenant de tout nouveau mécanisme de

marché en vertu de la Convention ne peuvent être utilisés dans le cadre comptable du protocole de Kyoto que si elles ont été examinées pour leur intégrité environnementale. Il a souligné que les amendements au Protocole adoptés à Doha doivent être juridiquement contraignants pour les parties à compter du 1er Janvier 2013, par le biais de l'application provisoire de ces amendements en attendant leur entrée en vigueur.

Le délégué de l'UE a souligné l'importance d'une transition et de la continuité des règles, des institutions et des mécanismes. Il a déploré l'absence d'un accord sur la durée de la deuxième période d'engagement, et a réitéré son soutien pour une période de huit ans. Il a exhorté les autres parties de l'Annexe B qui ne l'ont pas encore fait, à fournir des informations sur leurs QERLO. Il a plaidé pour que « l'esprit constructif de Durban » permette de franchir les dernières étapes menant à une deuxième période d'engagement à Doha, et contribue ainsi à faire avancer le travail dans toutes les voies de négociation en vue d'un seul accord global, complet et juridiquement contraignant.

Le délégué de la Gambie, au nom des PMA, a exhorté les parties visées à l'Annexe I qui ne l'ont pas encore fait, à soumettre leurs QERLO. Il a soutenu: une période d'engagement de cinq ans, ce qui permettrait d'éviter un blocage sur un faible niveau de l'ambition pendant huit ans; l'établissement d'un plafond sur le report des UQA; et l'application provisoire des amendements proposés au Protocole pour la deuxième période d'engagement. Il a demandé : d'éviter les « distractions » orchestrées par les parties qui veulent « quitter le navire »; de supprimer les conditionnalités et de tout mettre en œuvre pour assurer la continuité.

Le délégué de l'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a demandé d'assurer le bon déroulement de la deuxième période d'engagement qui commencera le 1er Janvier 2013, et une transition harmonieuse post-2012 pour les mécanismes de flexibilité. Il s'est félicité des « avancées » réalisées à Durban dans la négociation d'un nouvel accord global qui sera conclu d'ici 2015, et applicable à toutes les parties, et a reconnu le rôle du Protocole de Kyoto dans l'obtention du résultat de Durban. Il a souligné qu'une deuxième période d'engagement seule « ne peut pas nous aider à éviter un changement climatique dangereux » et qu'elle « ne représentera qu'une partie du tableau plus global ».

Le délégué de l'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, s'est dit déçu par la lenteur des négociations sur les questions clés, en particulier sur la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto. Soulignant la responsabilité historique, il a déclaré, entre autres, que: les réductions des émissions sont la responsabilité première des pays développés; les négociations dans le cadre de l'AWG-KP devraient être séparées des autres négociations, et que seules les parties qui prennent des engagements au cours de la deuxième période en vertu du Protocole pourront bénéficier des avantages des mécanismes de flexibilité.

Le délégué de l'Équateur, au nom de l'ALBA, s'est dit préoccupé par le non-accomplissement du mandat légal consistant en la réalisation de réductions d'émissions ambitieuses. Il a déclaré que le niveau d'ambition des pays développés est insuffisant, et a soutenu que l'élément central du paquet de Doha doit être une procédure judiciaire pour les pays





qui n'ont pas respecté leurs obligations en vertu du Protocole de Kyoto. Il a souligné que l'ADP ne devra pas compromettre les progrès réalisés dans le cadre de l'AWG-KP.

Le délégué de la Sierra Leone, au nom d'un certain nombre de membres de la COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST, a indiqué sa préférence pour une période d'engagement de cinq ans, ce qui permettrait de mieux examiner les nouveaux résultats scientifiques, et a mis l'accent sur la nécessité de règles claires pour assurer l'intégrité de l'environnement. Il a souligné le lien entre l'AWG-KP et l'AWG-LCA en ce qui concerne les unités résultant du nouveau mécanisme de marché, le rôle de REDD + dans le nouveau mécanisme de marché, les financements publics et privés, et les engagements ambitieux de l'Annexe I.

Le délégué du Honduras, au nom du SICA, s'est dit «profondément inquiet» au sujet des retards concernant la deuxième période d'engagement au titre du Protocole, et a souligné la nécessité de progrès urgents. Il a exprimé son soutien pour une période d'engagement de cinq ans.

Remerciant les délégués, Diouf, la présidente de l'AWG-KP, a suspendu l'AWG-KP 17 à 17h58.

### AWG-LCA

La plénière de clôture de l'AWG-LCA a eu lieu jeudi soir. À propos du point 3 (préparation d'un résultat convenu, global et équilibré de la CdP 18), le point 4 (examen) et le point 5 (questions diverses), Tayeb, le président de l'AWG-LCA a indiqué que cinq ateliers se sont tenus pendant la session de l'AWG-LCA. Il a souligné les discussions tenues au sein du groupe de contact de l'AWG-LCA, et a indiqué qu'elles ont été utiles pour le maintien de la compréhension réciproque des points de vue des parties. Tayeb, le président de l'AWG-LCA a expliqué que les présentations orales et les résumés des questions examinées dans le cadre du groupe de contact seront disponibles en ligne et pourront être utilisés dans les discussions à venir, mais qu'elles n'ont aucun caractère officiel. Les parties ont convenu de suspendre la séance afin de permettre à l'AWG-LCA de reprendre ses travaux à sa prochaine réunion.

La représentante de l'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité pour l'AWG-LCA, d'obtenir un résultat à Doha, afin de se conformer au Plan d'action de Bali et aux décisions prises à Cancun et à Durban. Elle a appelé à de nouveaux progrès notamment sur l'adaptation et la technologie, et à l'organisation d'une session de négociations supplémentaire à Bangkok, afin de permettre à l'AWG-LCA de s'acquitter de son mandat.

Le délégué de l'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné les efforts entrepris par l'AWG-LCA depuis 2007 pour s'acquitter de son mandat et instaurer la confiance entre les parties, en particulier l'introduction des exigences de transparence pour toutes les parties, le Cadre pour l'adaptation et le Fonds vert pour le climat (FVC). Il a déclaré que la CdP 17 a donné mandat à l'AWG-LCA d'achever des activités spécifiques, et a suggéré que les questions nécessitant un examen plus technique après Doha soient transférées aux organes subsidiaires permanents.

La représentante de l'UE a souligné que la tâche à Bonn consistait à faire progresser les discussions sur le mandat établi à Durban, et a déploré l'absence de progrès suffisants à cet égard. Elle a indiqué que certains éléments du Plan d'action de Bali peuvent ne pas nécessiter davantage de travail, et que cela n'implique pas qu'ils sont moins importants. Elle s'est dit préoccupée par les tentatives de ré-ouvrir des questions déjà résolues, étant donné que cela pourrait compromettre l'objectif de l'AWG-LCA d'aboutir à un résultat satisfaisant. Elle a mis en garde contre le transfert «automatique» des questions de l'AWG-LCA à l'ADP, et a soutenu un travail mené de manière plus efficace, en tenant compte des décisions prises à Durban et à Cancun.

Le délégué de la Suisse, au nom du GIE, a souligné que l'AWG-LCA est sur le point de s'acquitter de son mandat en vertu du Plan d'action de Bali, après les décisions prises à Cancun et à Durban. Il a appelé à une conclusion réussie des travaux de l'AWG-LCA à Doha, et a suggéré de transférer les tâches spécifiques aux institutions et organes subsidiaires compétents. Il a indiqué que l'AWG-LCA doit livrer sa part du paquet de Durban, y compris sur la clarification des engagements, la compréhension de la diversité des MAAN, l'Examen et REDD +.

Le délégué de Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAIN, a exhorté l'AWG-LCA à examiner de manière exhaustive l'adaptation, le financement, des mesures de riposte et le transfert

de technologie et une vision partagée. À propos de l'adaptation, il a souligné la nécessité d'intensifier le soutien financier et technologique, et d'inclure les PANA tant des PMA que des pays en développement vulnérables.

Le délégué de Nauru, au nom de l'AOSIS, a proposé l'organisation d'un atelier sur les règles comptables communes qui devra se tenir à Bangkok, et a indiqué que cet atelier pourrait être une session de négociation à part entière. Il a également proposé un atelier sur la diversité des MAAN des pays en développement, et a souligné la nécessité pour l'AWG-LCA de commencer une discussion sur le financement de l'après-2012.

Le délégué de la Gambie, au nom des PMA, a appelé à la création d'un groupe sur l'ampleur du financement, compte tenu des besoins des pays en développement.

Le délégué de l'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a souligné la nécessité d'une session de négociations supplémentaire à organiser avant Doha, de manière à laisser plus de temps à l'AWG-LCA pour lui permettre de conclure des accords clairs, et a insisté sur l'importance de résultats concrets. Il a proposé un atelier sur les dangers que pose le changement climatique aux pays en développement.

Cuba, au nom de l'ALBA, a appelé à une conclusion satisfaisante des travaux de l'AWG-LCA, et a mis l'accent sur l'importance du soutien pour la Feuille de route de Bali.

La Sierra Leone, au nom d'un certain nombre de membres de la COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST, a souligné la nécessité d'un mécanisme de REDD + réalisable par la Conférence de Doha, et a appelé à des discussions sur le financement de REDD +, y compris un guichet consacré au FVC.

Le Tadjikistan, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET DES RÉGIONS DES MONTAGNES, a souligné l'importance du financement à long-terme et de la prestation d'une assistance à tous les pays en développement, et a indiqué la détermination du groupe à ne tolérer aucun vocabulaire d'exclusion.

Le délégué des PHILIPPINES, au nom de 36 pays en développement, a souligné les principes de la Convention, notamment les principes de responsabilités communes mais différenciées et de l'équité. Il a parlé des questions non résolues dans le cadre de l'AWG-LCA et a mis en garde contre une entente prématurée sur la conclusion de l'AWG-LCA à Doha, sans avoir préalablement assuré un résultat convenu sur tous les éléments du mandat du Plan d'action de Bali.

L'AWG-LCA a adopté le rapport de la session (FCCC/ AWGLCA/2012/L.2). Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a souligné la nécessité de démarrer la réflexion sur un résultat convenu qui devra être réalisé à la CdP 18. Il a suspendu l'AWG-LCA 15 à 23h59.

### DANS LES COULOIRS

Les efforts en vue de sortir l'ADP de «l'impasse» se sont poursuivis jeudi. Étant donné l'hésitation des parties à créer un précédent en procédant au vote, la CdP 17 a repris les consultations sur les arrangements relatifs à la présidence de l'ADP. Des efforts de dernière minute ont également été entrepris pour parvenir à un accord sur l'ordre du jour de l'ADP. La séance plénière de l'ADP, initialement prévue en soirée, a disparu en fin de compte du calendrier des réunions, alors que les consultations informelles sur l'ADP se poursuivaient dans la soirée.

Après 21h, un groupe de délégués soulagés est sorti de la salle et a annoncé qu'un accord avait été conclu sur l'ordre du jour de l'ADP. Quelques instants plus tard, des rumeurs ont commencé à circuler selon lesquelles un accord avait également été atteint sur les arrangements relatifs à la présidence de l'ADP.

Pendant ce temps, la plénière de clôture de l'AWG-LCA a été retardée au-delà de 22h30, en attendant l'issue de «brèves» consultations informelles sur les ateliers d'atténuation qui se déroulaient dans la salle de la plénière.

Alors que de nombreux délégués, apparemment fatigués, saluaient l'occasion qui leur était offerte de prendre un peu de repos avant les séances plénières de clôture de l'ADP, du SBI et du SBSTA prévues pour vendredi, certains ont exprimé l'espoir que le retard n'allait pas «défaire» l'accord «obtenu à l'arrachée» dans le cadre de l'ADP.

**COMPTE RENDU ET ANALYSE DU BNT :** Le numéro du Bulletin des Négociations de la Terre consacré au compte rendu de la Conférence de Bonn sur le changement climatique sera disponible lundi, 28 mai 2012 en ligne à : <http://www.iisd.ca/climate/sb36>



## COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 14-24 MAI 2012

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est tenue à Bonn, en Allemagne, du 14 au 25 mai 2012. Cette conférence a englobé les 36<sup>e</sup> sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). Elle a également servi de cadre à la 15<sup>e</sup> session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA), la 17<sup>e</sup> session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et la première session du Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP).

Dans le cadre du SBI, les questions débattues ont porté sur les pertes et les dommages, les plans nationaux d'adaptation (PNA), et les rapports des parties de l'Annexe I et des parties non-visées à l'Annexe I. Pour ce qui est du SBSTA, les discussions ont porté essentiellement sur l'agriculture, la recherche et l'observation systématique, et les orientations méthodologiques sur REDD+ (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement). La Technologie et les mesures de riposte ont été également examinées au sein du SBI et du SBSTA.

Dans le cadre de l'AWG-KP, le travail s'est centré sur les questions qui doivent être finalisées afin de permettre l'adoption d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et de permettre aussi à l'AWG-KP de conclure ses travaux à la 8<sup>e</sup> session de la Conférence des parties (CdP) siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (RdP 8). Il s'agit notamment des questions relatives aux objectifs quantifiés de limitation ou de réduction des émissions (QERLO) qui devront être adoptés sous forme d'amendements à l'Annexe B du Protocole de Kyoto, et du report des unités de quantités attribuées (UQA). Alors que les discussions dans le cadre de l'AWG-KP ont permis une meilleure compréhension de ces sujets, de nombreuses et importantes questions demeurent, notamment la durée de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole et le report des unités excédentaires.

En ce qui concerne l'AWG-LCA, les parties ont d'abord débattu de l'ordre du jour et du point de savoir si ce dernier tient suffisamment compte des progrès accomplis depuis l'adoption du Plan d'action de Bali à la CdP 13, en 2007. Après une entente sur l'ordre du jour, les discussions se sont poursuivies sur les questions devant être examinées afin de permettre à l'AWG-LCA de conclure ses travaux à la CdP 18 à Doha. Les pays développés ont souligné les «progrès significatifs» et les diverses institutions nouvellement établies à Cancun et à Durban. Ils ont appelé à un recentrage sur les tâches spécifiques recommandées par la Décision 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA). Les pays en développement ont mis l'accent sur la nécessité pour le Groupe spécial de poursuivre la discussion sur des questions telles que le financement, la technologie,

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. . . . .	2
Compte-rendu de la réunion . . . . .	3
Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée. . . . .	3
Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties de l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. . . . .	8
Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention . . . . .	10
Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique . . . . .	16
Organe subsidiaire de mise en oeuvre . . . . .	22
Brève analyse de la conférence de Bonn sur les changements climatiques . . . . .	28
Prochaines réunions . . . . .	30
Glossaire . . . . .	35

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Asheline Appleton, Joanna Dafeo, Lagipoiva Chernelle Jackson, Elena Kosolapova, Kati Kulovesi, Ph.D., et Eugenia Recio. Edition numérique: Leila Mead. Version française: Hélène Kom - Correctrice: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUF). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.

le renforcement des capacités, l'adaptation, et les mesures de riposte, afin de s'acquitter de son mandat en vertu du Plan d'action de Bali.

Dans le cadre de l'ADP, les discussions ont porté essentiellement sur l'ordre du jour et l'élection du bureau. Au bout de presque deux semaines de discussions, la plénière de l'ADP a adopté l'ordre du jour et est parvenue à une entente sur l'élection des membres du bureau, le dernier jour de la Conférence.

À la fin de la Conférence de Bonn, de nombreux participants avaient le sentiment que l'atmosphère avait été «tendue», en particulier au sein de l'ADP. Ils ont exprimé l'espoir que cela n'aura pas un impact durable, ce qui mettrait en péril les efforts déployés au cours des deux dernières années depuis Copenhague pour rétablir la confiance dans le processus, et l'«équilibre fragile» des intérêts tel que reflété dans le paquet de Durban.

### BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992. La CCNUCC établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, aux fins d'éviter «les interférences anthropiques dangereuses» avec le système climatique. La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 mars 1994, compte aujourd'hui 195 parties.

En décembre 1997, lors de la CdP-3 à Kyoto, au Japon, les délégués se sont accordés sur un Protocole relevant de la CCNUCC, qui engage les pays industrialisés et les pays en transition vers l'économie de marché (PTE) à réaliser des objectifs d'émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, se sont engagés à réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre d'une moyenne de 5% par rapport aux niveaux de 1990, et ce, au cours de la période entre 2008 et 2012 (la première période d'engagement), avec des objectifs particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 192 parties.

#### NÉGOCIATIONS À LONG TERME EN 2005-2009:

Réunie à Montréal, au Canada, à la fin de 2005, la première session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties (RdP) a décidé d'établir l'AWG-KP en vertu de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'envisager de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. La CdP 11 a créé un processus pour examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connue sous le nom de «Dialogue de la Convention».

En décembre 2007, la CdP 13 et la RdP 3 se sont tenues à Bali, en Indonésie. Les négociations ont abouti à l'adoption de la Feuille de route de Bali sur les questions à long terme. La CdP 13 a adopté le Plan d'action de Bali, et a établi l'AWG-LCA avec pour mandat de se concentrer sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, la technologie et une vision commune de l'action concertée à long terme. Les négociations sur les nouveaux engagements des parties de l'Annexe I se sont poursuivies dans le cadre de l'AWG-KP. La fin des négociations dans les deux voies de négociation a été fixée à la fin de décembre 2009, à

Copenhague. À cet effet, les deux Groupes de travail spéciaux (GTS) ont tenu plusieurs sessions de négociations entre 2008 et 2009.

**COPENHAGUE:** La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, au Danemark, s'est tenue en décembre 2009. Cet événement de haut niveau a été marqué par des controverses sur la transparence et le processus. Au cours de la réunion du segment de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu au sein d'un groupe composé des représentants des grandes économies et des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard dans la soirée du 18 décembre, ces pourparlers ont finalement abouti à un accord politique: l'«Accord de Copenhague» qui a été par la suite présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Les délégués ont examiné l'Accord au cours des 13 heures qui ont suivi. En fin de compte, la CdP a convenu de «prendre note» de l'Accord de Copenhague. En 2010, plus de 140 pays ont indiqué leur soutien à l'Accord. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs nationaux ou mesures d'atténuation. Les parties ont également convenu de prolonger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP jusqu'à la CdP 16 et la RdP 6 en 2010.

**CANCÚN:** Après quatre réunions préparatoires organisées en 2010, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancún, au Mexique, s'est tenue en décembre 2010. À la fin de la conférence, les parties avaient finalisé les Accords de Cancún qui contiennent des décisions au titre des deux voies de négociation. Dans la voie de négociation de la Convention, la Décision 1/CP.16 a reconnu que des réductions importantes des émissions mondiales sont nécessaires pour limiter la hausse de la température mondiale à une moyenne de 2°C. Les parties ont également convenu d'évaluer régulièrement l'objectif global à long terme et d'envisager son renforcement lors d'un examen à mener d'ici 2015, y compris par rapport à un objectif proposé de 1,5°C. Elles ont pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) communiqués par les pays développés et les pays en développement respectivement (documents FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1, tous deux publiés après Cancún). La Décision 1/CP.16 a également abordé d'autres aspects de l'atténuation, tels que la mesure, la notification et la vérification (MRV); la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks forestiers dans les pays en développement (REDD+).

Les accords de Cancún ont également établi plusieurs nouvelles institutions et de nouveaux processus, tels que le Cadre pour l'adaptation et le Comité sur l'adaptation créés à Cancún, ainsi que le Mécanisme technologique qui comprend le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC). Ces accords ont également créé le Fonds vert pour le climat (FVC), destiné à constituer une nouvelle entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention et régi par un Conseil d'administration composé de 24 membres. Les parties ont convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception détaillée du Fonds, et ont établi un Comité permanent pour aider la Conférence des parties en ce qui a trait au mécanisme financier. Les parties ont

également pris acte de l'engagement par les pays développés à fournir 30 milliards de \$ US pour le financement du démarrage rapide pendant la période 2010-2012, et à mobiliser conjointement 100 milliards de \$ US par an d'ici 2020.

Dans le cadre de la voie de négociation du Protocole, la RdP a exhorté les parties visées à l'Annexe 1 à améliorer le niveau d'ambition de leurs objectifs de réduction des émissions, de manière à réaliser des réductions d'émissions globales conformes à l'échelle indiquée dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les parties ont également adopté la Décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF).

Le mandat des deux groupes de travail spéciaux a été prolongé jusqu'à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban.

**DURBAN:** Après trois sessions de négociations organisées en 2011, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban, en Afrique du Sud, s'est tenue du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban couvrent un vaste éventail de sujets, notamment l'établissement d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, une décision sur l'action concertée à long terme dans le cadre de la Convention, et un accord sur la mise en fonction du FVC. À l'issue de longues négociations, les parties ont également convenu de lancer la Plate-forme de Durban pour une action renforcée nouvellement créée, avec pour mandat «d'élaborer un protocole, un autre instrument ou un résultat convenu ayant force juridique dans le cadre de la Convention, et applicable à toutes les parties». Le nouveau processus de négociation devra conclure ses travaux au plus tard en 2015. Les conclusions devront être adoptées à la CdP 21; et l'entrée en vigueur et l'application interviendront à partir de 2020.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

L'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn a eu lieu le lundi matin, 14 mai 2012. Le présent rapport résume les discussions des cinq organes, sur la base de leurs ordres du jour respectifs:

- Première session du Groupe de travail spécial de la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP);
- 17<sup>e</sup> session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I (AWG-KP);
- 15<sup>e</sup> session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA);
- 36<sup>e</sup> session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA); et
- 36<sup>e</sup> session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI).

### **GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR LA PLATE-FORME DE DURBAN POUR UNE ACTION RENFORCÉE**

Procédant à l'ouverture de la première session de la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP), la présidente de la CdP 17, Maite Nkoana-Mashabane (Afrique du Sud) a présenté l'organe nouvellement créé comme étant une opportunité d'envisager ce qui devra être fait au-delà de 2020. Elle a exhorté les parties à s'engager de manière constructive et à produire un plan de travail crédible, établissant les priorités de manière à ce que l'ADP puisse terminer son travail d'ici 2015.

Soulignant que l'ADP représente une occasion de montrer que le multilatéralisme fonctionne, la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Christiana Figueres, a indiqué que le travail de l'ADP devra être guidé tant par une vision à court terme qui tient compte de la mise en œuvre, que par une perspective à long terme à la hauteur du défi du monde de l'après-2020.

La représentante de l'Algérie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a déclaré que le résultat de l'ADP doit être conforme à l'objectif, aux principes et aux dispositions de la Convention, et a souligné l'importance des progrès accomplis dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA. Elle a déclaré que le plan de travail de l'ADP doit être fondé sur la Décision 1/CP.17 (Établissement d'un Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée), l'équité, la responsabilité commune mais différenciée et sur les dispositions pertinentes de la Convention.

Le délégué de la Suisse, au nom du Groupe pour l'intégrité environnementale (GIE), a souligné que l'ADP représente un tournant dans le processus de négociations de la CCNUCC. Il a précisé que l'atténuation constitue la tâche centrale impliquant tous les pays, en fonction de leur responsabilité commune mais différenciée et de leurs capacités respectives, sans que soit laissé de côté le traitement des questions d'adaptation, de financement, de technologie et de renforcement des capacités. Le GIE a plaidé pour qu'un plan de travail solide soit convenu à Bonn, comprenant des étapes et un calendrier conduisant à une adoption harmonieuse du futur régime en 2015.

Le délégué de l'Union européenne (UE) a souligné que leur décision de participer à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto avait été prise dans le contexte du paquet plus large adopté à Durban qui mène à une transition vers un seul accord global. Il a déclaré qu'un nouveau protocole serait la forme la plus efficace d'un tel accord, et a souligné la nécessité d'examiner la manière dont le nouveau protocole peut faciliter un développement durable et la réalisation, par toutes les parties, des réductions d'émissions nécessaires. À propos du plan de travail sur l'atténuation, l'UE a parlé du processus pour combler l'écart d'atténuation comme étant un processus itératif qui permet d'évaluer l'écart, d'identifier les options pour améliorer l'ambition et de prendre les décisions appropriées.

Le délégué de l'Australie, au nom du Groupe de coordination, a décrit la Plate-forme de Durban comme étant une plate-forme universelle permettant de promouvoir les efforts internationaux sur les changements climatiques, et d'offrir un «terrain d'entente» pour tous les pays. Il a suggéré de centrer le travail à Bonn sur la définition du plan de travail de l'ADP et a ajouté que la mise en place des voies de développement sobres en carbone est indispensable pour lutter contre les changements climatiques sans sacrifier la croissance économique ou le développement.

Le délégué de la Gambie, au nom des pays les moins avancés (PMA), a souligné que le mandat de l'ADP offre une occasion d'améliorer l'ambition d'atténuation et d'adopter un nouveau protocole en vertu de la Convention, applicable à tous, qui prend en compte les principes d'équité et de responsabilité commune mais différenciée. Il a suggéré de déterminer les éléments livrables par chaque CdP dans le contexte d'un programme de trois ans qui permettrait d'inclure d'autres contributions provenant notamment du Cinquième rapport d'évaluation du



Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il a souligné que le travail de l'ADP ne doit pas être considéré comme un prétexte pour reporter l'action, et a mis l'accent sur l'importance de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

La représentante de Nauru, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a exprimé l'espoir que l'ADP démontrerait un sens de l'urgence et de l'ambition empreint de «sobriété, de sérieux et de détermination». Elle a appelé à un plan de travail sur l'atténuation à même de marquer des progrès significatifs dans la résolution de l'actuel écart de l'ambition d'atténuation.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a déclaré que l'ADP devra aboutir à un régime de changement climatique multilatéral renforcé et fondé sur des règles, et a souligné la nécessité de renforcer de manière significative, l'ambition d'atténuation des pays développés.

Le délégué de l'Égypte, au nom du Groupe arabe, a souligné que les négociations en vertu de l'ADP doivent assurer la mise en œuvre intégrale et effective de la Convention. Il a également parlé de la nécessité de respecter, et non de renégocier, les principes qui régissent l'action internationale.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a déclaré qu'un instrument juridique international est nécessaire maintenant, car en 2020 il sera trop tard. Elle a souligné le rôle important des réductions des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, du rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+) dans le nouveau régime.

L'Inde, au nom du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et de la Chine (BASIC), a déclaré que l'élaboration complète du plan de travail de l'ADP ne sera possible qu'une fois les travaux de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP complétés, et que le résultat de ces travaux devra refléter la responsabilité historique des pays développés et considérer la Plate-forme de Durban comme une occasion historique de s'assurer que le régime climatique international évolue en fonction des réalités d'un monde en perpétuelle mutation.

Le Tadjikistan, au nom des Pays en développement sans littoral et des régions des montagnes, a déclaré qu'un nouvel accord juridiquement contraignant doit se fonder sur les principes de la Convention, et a suggéré la mise sur pied d'un groupe de contact pour commencer ce travail.

Le Chili, au nom de la Colombie, du Costa Rica, du Guatemala, du Pérou, du Panama et de la Dominique, a déclaré que les résultats de l'ADP devront être présentés sous la forme d'un protocole ou un autre instrument juridiquement contraignant en vertu de la Convention.

La République démocratique du Congo, au nom de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), a déclaré que le groupe de travail devra aboutir à l'adoption d'un nouvel accord contraignant et que l'ADP devra traiter de l'adaptation et de l'atténuation «sur un même pied d'égalité».

Le Honduras, au nom du Système d'intégration centraméricain (SICA), a déclaré que l'adaptation constitue la priorité pour la majorité des pays en développement, en particulier les plus vulnérables.

Le délégué de l'Argentine, au nom d'un certain nombre de pays, a souligné que le résultat de l'ADP devra être conforme aux principes de la Convention, et tenir compte de la différence entre les obligations des pays développés et celles des pays en développement. Il a ajouté que les mesures appropriées au niveau national (MAAN) volontaires des pays en développement sont liées à la fourniture du financement, de la technologie et du renforcement des capacités, et a suggéré que le plan de travail de l'ADP se concentre d'abord sur le champ d'application du travail, y compris les principes directeurs.

Le représentant des ONG du monde des affaires et de l'industrie a suggéré de renforcer les voies permettant au monde des affaires et au secteur privé de contribuer au travail de l'ADP dans des domaines tels que le financement, l'innovation, la MRV, et les nouveaux mécanismes de marché.

Le Réseau Action Climat (CAN), au nom des ONG environnementales, a appelé: à une amélioration de l'ambition d'atténuation par le biais, entre autres de, la suppression des failles, l'élimination des subventions aux combustibles fossiles et à l'adoption d'un plan de travail de l'ADP comportant des étapes.

ICLEI, au nom du gouvernement local et des autorités municipales, a souligné l'existence d'un «fossé dangereux» entre maintenant et 2020, et qui doit être comblé par le biais de l'amélioration de l'ambition d'atténuation. Il a souligné le rôle clé des gouvernements locaux dans la mise en œuvre réussie des politiques de changement climatique.

La représentante de Women and Gender Constituency a mis en garde contre l'exacerbation des inégalités entre les femmes et les hommes et a souligné la nécessité d'intégrer les dimensions humaines et sociales dans les négociations sur les changements climatiques. Elle a suggéré la tenue d'un atelier sur l'égalité entre les genres.

Le délégué des Organisations non gouvernementales de la Jeunesse (YOUNGO) a déclaré que: le principe de responsabilité commune mais différenciée n'est pas négociable; l'intégrité de la Convention ne devra pas être compromise; et la résolution de l'écart de l'ambition devra être une priorité pour l'ADP.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les discussions au cours de l'ADP 1 ont porté essentiellement sur l'élection du bureau et sur l'ordre du jour. La recherche d'un consensus sur ces deux questions a nécessité beaucoup de temps et un accord n'a pu être conclu qu'au cours de la séance plénière de clôture de l'ADP, le 25 mai.

**Élection du Bureau:** Lors de la séance plénière de l'ADP tenue le jeudi 17 mai, le vice-président de la CdP, Robert Van Lierop (Surinam), a expliqué que des consultations intensives ont eu lieu avant et pendant la réunion de Bonn au sujet du bureau de cet organe. Il a indiqué que la question n'est toujours pas résolue et a exhorté les parties à s'accorder sur les candidatures aux postes de président et de vice-présidents, afin que l'ADP puisse commencer son travail. Les trois candidats au poste de président de l'ADP étaient: Harald Dovland (Norvège), présenté par l'Europe occidentale et d'autres groupes, Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), présenté par l'Amérique latine et les Caraïbes (GRULAC) et Jayant Moreshwar Mauskar (Inde), présenté par le Groupe Asie-Pacifique. Une proposition a été présentée d'élire le président lors de cette session et de

poursuivre les consultations sur l'élection des autres membres du bureau jusqu'à Doha. Les délégués avaient jusqu'au vendredi 18 mai pour se concerter sur cette proposition.

Le 18 mai, l'ADP s'est réunie de nouveau. Van Lierop, le vice-président de la CdP, a expliqué que les consultations sur l'élection du Bureau de l'ADP dirigées par l'Ambassadrice Nozipho Joyce Mxakato-Diseko (Afrique du Sud) n'avaient pas été concluantes. L'Ambassadrice Diseko a évoqué la possibilité de la formation du Bureau de l'ADP par le biais d'un vote, conformément au projet de règles de procédure.

Déplorant cette situation, la Gambie, au nom des PMA, appuyée par le Guyana, au nom du GRULAC, l'Union européenne, les États-Unis, l'Australie, l'AOSIS et la Fédération de Russie, a proposé que la présidence de la CdP assure la présidence de l'ADP, en attendant la résolution des questions relatives à l'élection de son Bureau. Les parties ont convenu que la présidente de la CdP préside la session de Bonn, pendant que les consultations se poursuivraient sur l'élection des membres du bureau.

Le samedi 19 mai, Van Lierop, le vice-président de la CdP, a informé la plénière de l'ADP que la présidente de la CdP 17 avait désigné Sandea de Wet (Afrique du Sud) pour assurer la présidence de l'ADP en son nom, et a exhorté les parties à intensifier les efforts au sein des consultations informelles animées par l'Ambassadrice Diseko, afin de permettre l'élection du bureau de l'ADP à la fin de la session de Bonn.

Les consultations informelles au sujet du bureau de l'ADP se sont poursuivies tout au long de la réunion. Le vendredi matin 25 mai, l'Ambassadrice Diseko a rapporté que les consultations avaient été «intensives» et qu'elles ont révélé un grand intérêt des parties et leur engagement envers le travail de l'ADP. Elle a expliqué qu'un accord a été atteint sur les principes d'équité et d'équilibre géographique, de rotation entre les parties de l'Annexe I et les parties non-visées à l'Annexe I, et entre les régions pendant la période 2012-2015. Cependant, elle a souligné l'absence d'un résultat satisfaisant, en dépit de tous les efforts entrepris, situation qu'elle a qualifiée de «triste». Elle a demandé aux parties de se préparer pour des élections conformément au projet de règles de procédure. L'UE, appuyée par l'Arabie saoudite, a demandé un ajournement pour permettre de nouvelles consultations entre les groupes régionaux. La séance plénière de l'ADP a été suspendue afin de permettre la reprise des consultations informelles.

Dans la soirée, l'Ambassadrice Diseko a fait savoir qu'un accord avait été conclu. Elle a présenté une entente provisoire qui sera appliquée en attendant son approbation par la CdP 18. L'arrangement comprend une approche pluriannuelle pour le bureau, avec deux coprésidents, l'un provenant d'un pays non visé à l'Annexe I, et l'autre d'un pays de l'Annexe I. En 2012-2013, l'ADP sera co-présidée par Mauskar et Dovland. Oleg Chamanov (Fédération de Russie) en sera le rapporteur. En 2013, Kumarsingh co-présidera l'ADP avec un co-président d'un pays de l'Annexe I, et le rapporteur viendra d'un pays non visé à l'Annexe I partie. En 2015, le co-président issu d'un pays non visé à l'Annexe I viendra du Groupe africain et le rapporteur viendra d'un pays non visé à l'Annexe I. L'Ambassadrice Diseko a salué cette réussite de l'ADP, en soulignant la nécessité de «l'esprit d'unité» et en appelant au maintien de la transparence et de la confiance mutuelle entre les parties.

Christiana Figueres, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a salué les nouveaux membres du bureau et a félicité de Wet et la présidence de la CdP pour «leur persévérance sans équivoque» afin de faire avancer les négociations sur l'ordre du jour et l'élection des membres du bureau. Elle a souligné la nécessité de continuer à travailler dans un esprit de respect mutuel et a félicité les parties pour «avoir franchi la première des nombreuses étapes de ce voyage».

Mauskar, le co-président de l'ADP, a souligné que le paquet de décisions de Durban constitue une étape et que dans ce contexte, l'ADP joue un rôle de premier plan dans l'établissement d'un nouveau processus. Il a reconnu que l'objectif de faire avancer le processus en vue d'atteindre des résultats significatifs à Doha et au-delà sera une tâche complexe et difficile. Il a déclaré que les coprésidents de l'ADP mèneront des consultations pendant la période intersessions sur la manière dont les parties envisagent les progrès dans les deux axes de travail de l'ordre du jour de l'ADP.

**Ordre du jour et organisation du travail:** L'ordre du jour de l'ADP a été examiné pour la première fois le samedi 19 mai, lorsque la présidente par intérim de Wet a proposé à la plénière de procéder à son adoption (FCCC/ADP/2012/1).

La Chine a demandé au Secrétariat d'expliquer la raison d'être des points inscrits à l'ordre du jour provisoire de l'ADP. Le Secrétariat a répondu que les articles 3 (planification du travail conformément à la Décision 1/CP.17) et 4 (plan de travail sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation) ont été inscrits dans l'ordre du jour provisoire conformément à la Décision 1/CP.17.

La Chine a déclaré que la Décision 1/CP.17 ne précise pas que le plan de travail sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation est traité dans le cadre de l'ADP. Le délégué a souligné que l'élaboration d'une perspective post-2020 constitue la principale tâche de l'ADP, et a également noté que le rehaussement du niveau d'ambition ne se réfère pas seulement à l'atténuation, mais aussi aux moyens de mise en œuvre tels que la technologie, le financement et le renforcement des capacités. La Chine a suggéré de supprimer le point 4 et de modifier le point 3 qui devient «planification du travail sur l'atténuation, l'adaptation, le financement, le développement et le transfert des technologies, la transparence des mesures et du soutien, et le renforcement des capacités». Singapour a mis en garde contre une énumération de questions spécifiques, afin d'éviter l'exclusion potentielle de questions non mentionnées sur cette liste. Il a suggéré l'adoption du point 3 tel que proposé, tandis que le point 4 traitant du plan de travail sur l'ambition d'atténuation serait modifié par l'ajout de «conformément à la Décision 1/CP.17».

Nauru, au nom de l'AOSIS, la Gambie, au nom des PMA, la Barbade, la Grenade, la Suisse, l'UE, les États-Unis, le Mexique, Singapour, l'Australie, le Japon et le Costa Rica ont appelé à l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé initialement. L'UE a souligné que le plan de travail sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation constitue un élément central du paquet de Durban. La Barbade a expliqué qu'un projet de décision, qui ne comprenait qu'une perspective post-2020, avait été proposé à Durban, mais que les pays les plus vulnérables avaient rejeté cette proposition. Il a suggéré de modifier le point 4 en ajoutant une référence à «l'ambition d'atténuation pour la période pré 2020». De nombreuses

parties ont souligné la nécessité d'adopter l'ordre du jour et de commencer les travaux de fond dès que possible, y compris sur l'ambition d'atténuation pour la période pré-2020.

Le Brésil a reconnu que le plan de travail sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation s'inscrit dans le cadre de l'accord sur l'ADP, et a indiqué que les discussions sur cette question auront une portée plus vaste qu'une simple référence à l'atténuation. Le délégué a souligné que le travail de l'ADP portera essentiellement sur les négociations pour le nouvel instrument et que les deux éléments de son travail seront séparés.

Le délégué des Philippines, appuyé par plusieurs parties, a proposé de supprimer l'article 4 et de modifier l'article 3 qui deviendrait «planification du travail sur la base de tous les éléments de la Décision 1/CP.17». La Grenade, l'UE, la Barbade et d'autres, se sont opposés à cette proposition. Avec la Suisse et d'autres parties, ils ont réaffirmé leur soutien à l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé initialement par la présidente.

La représentante du Venezuela a rappelé la réserve officielle exprimée par son pays au sujet de la Décision 1/CP.17 à Durban, et a souligné que les pays développés ont déjà «transgressé» le paquet de Durban en ne mettant pas sur la table leurs objectifs quantifiés de limitation ou de réduction des émissions (QERLO) pour la deuxième période d'engagement au titre du Protocole. Appuyée par la Bolivie, elle a demandé l'ajout d'une note de bas de page à l'ordre du jour indiquant que «la mise en œuvre de la Décision 1/CP.17 devra être examinée sur la base de sa conformité au droit international, en vertu du principe de *pacta sunt servanda* et, en particulier, à l'exception de la non-performance liée au plein respect et à la conformité avec les exigences de la CCNUCC et de son Protocole de Kyoto, pour les parties qui sont parties à ces instruments». Elle a souligné que la note de bas de page est «indispensable» au soutien de son pays à l'adoption de l'ordre du jour. Les États-Unis, Singapour et la Suisse n'ont pas appuyé l'inclusion d'une note de bas de page.

La présidente par intérim de Wet a souligné que le résultat de Durban était «un résultat très équilibré», et qu'il sera difficile d'y supprimer des points. Elle a exhorté les parties à adopter l'ordre du jour tel que proposé initialement, envoyant ainsi «un message fort» à la communauté internationale que les parties sont prêtes à se mettre au travail dans le cadre de l'ADP.

La représentante des Philippines, appuyée par l'Équateur, la Bolivie, la Malaisie, l'Argentine, l'Iran, la Chine et d'autres, s'est opposée à l'adoption. À l'issue de nouvelles discussions, la présidente par intérim, de Wet, a proposé de s'atteler provisoirement au travail de fond sur la base de l'ordre du jour proposé, tout en poursuivant les consultations informelles sur l'ordre du jour.

Lors de la reprise de la plénière de l'ADP le mardi 22 mai, de Wet, la présidente par intérim, a invité les parties à procéder à un échange de leurs points de vue sur la manière dont elles envisagent le déroulement des travaux dans le cadre de l'ADP.

Le Venezuela, s'exprimant au nom de l'Argentine, de l'Algérie, de Bahreïn, de la Bolivie, de la Chine, des Comores, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Équateur, du Salvador, de l'Inde, de l'Iran, de l'Iraq, de la Jordanie, du Koweït, de la Libye, de la Malaisie, du Mali, de la Mauritanie, du Maroc, du Nicaragua, d'Oman, de la Palestine, du Paraguay, des Philippines, du Qatar, de l'Arabie saoudite, de la Somalie, du Soudan, de la Syrie, de la Thaïlande, de la Tunisie, des Émirats arabes unis et du Yémen,

s'est dit prêt à discuter d'un cadre d'atténuation de l'après 2020, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer les mesures d'atténuation pendant la période 2012-2020. Il a également souligné que l'inscription à l'ordre du jour d'un point distinct sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation dans le cadre de l'ADP «rendrait inutiles» les discussions en cours dans le cadre des AWG. Il a exprimé son soutien pour un ordre du jour inclusif qui intègre, de manière non-sélective, tous les éléments de la Décision 1/CP.17.

Un certain nombre de parties ont souligné les éléments clés du paquet de Durban et ont appelé au lancement des travaux de l'ADP comme convenu à Durban. Elles ont exprimé des préoccupations au sujet des efforts visant à «défaire» le paquet de Durban et à entraver les progrès. Le délégué de l'UE, appuyé par la Norvège, a souligné le «fragile et équilibré» compromis de Durban consistant en: une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto; un plan de travail pré-2020 sur l'atténuation; un accord d'ici 2015 applicable à toutes les parties; la conclusion des travaux de l'AWG-LCA; et la mise en fonction des institutions créées à Cancun et à Durban. Il a souligné qu'à Durban, les ministres ont pris acte avec une «vive préoccupation» du fossé entre l'ambition et les objectifs visés, mais qu'il ne revient pas aux négociateurs de modifier l'accord. Le délégué de l'UE a également exprimé sa préoccupation au sujet des tentatives de modifier le mandat de l'ADP qui est de négocier un instrument nouveau, juridiquement contraignant applicable à toutes les parties, en introduisant le Plan d'action de Bali dans le nouveau mandat. Il a appelé instamment à un accord sur l'ordre du jour de l'ADP et a déclaré que les travaux devront être lancés dans les deux groupes de contact.

La Suisse, au nom du GIE, a averti que toute tentative visant à modifier le paquet équilibré de Durban mettra Doha en péril. Le Chili a souligné que la Plate-forme de Durban dispose d'un «potentiel de transformation et offre des opportunités d'améliorer l'ambition que l'on doit saisir». Avec de nombreuses autres parties, il a énuméré les éléments clés du paquet de Durban, notamment: une deuxième période d'engagement au titre du Protocole qui devra débuter en janvier 2013; un nouvel accord juridiquement contraignant, à conclure le plus tôt possible, mais pas plus tard que 2015, en vue de son entrée en vigueur au plus tard en 2020; un plan de travail sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation qui vise à combler le fossé de l'ambition de manière à atteindre une trajectoire d'émissions compatible avec l'objectif de limitation du réchauffement en-dessous de 2°C; et la conclusion réussie des travaux de l'AWG-LCA à la CdP 18. Le Chili a précisé que le nouvel accord devra inclure de nouveaux engagements en matière d'atténuation de la part de toutes les parties, des engagements en matière de financement, d'adaptation, de développement et de transfert des technologies, de transparence des mesures, et de soutien et de renforcement des capacités.

Le délégué de l'Australie a insisté sur deux axes de travail distincts dans le cadre de l'ADP: un axe sur l'élaboration d'un protocole ou un accord juridiquement contraignant, et l'autre sur l'amélioration de l'ambition en matière d'atténuation. Il a suggéré l'utilisation de 2012 comme une «année conceptuelle» qui vise les échanges d'idées sur les travaux de l'ADP. Proposant l'adoption de l'ordre du jour de l'ADP sur la base de ce qui a été convenu à Durban, Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à un plan de travail détaillé, avec un échéancier et des étapes. Il



a souligné la nécessité d'un plan de travail pour l'amélioration des mesures d'atténuation. La Colombie a proposé la mise sur pied de deux groupes de contact sur les points 3 et 4. Le délégué des Îles Marshall a souligné la décision prise par les ministres à Durban de lancer la mise en œuvre du plan de travail sur l'atténuation.

Le délégué des États-Unis a fourni des précisions sur les caractéristiques «essentiels» de la Plate-forme de Durban qui met l'accent sur un instrument ayant force de loi pour toutes les parties, et sur l'établissement d'une voie ayant une perspective d'avenir plus grande que par le passé. Il a insisté sur deux axes de travail avec un mandat clair de la CdP, incluant notamment l'élaboration d'un régime de l'après 2020 et le travail sur l'atténuation pour la période pré 2020. Soulignant la nécessité de mettre en œuvre plutôt que de renégocier la Décision 1/CP.17, il a appelé à la planification des travaux de l'ADP lors de cette réunion, y compris les contributions et les interactions au cours des prochains mois.

Le Brésil a souligné l'importance des progrès sur tous les aspects du résultat de Durban, ainsi que sur l'objectif principal de la Plate-forme de Durban d'élaborer un nouvel instrument légal au titre de la CCNUCC, considéré comme «une opportunité importante à ne pas rater». L'Afrique du Sud a souligné l'importance de la confiance et de l'assurance mutuelles sur lesquelles a été fondé le paquet de Durban, y compris une entente sur l'examen du niveau d'ambition.

La Fédération de Russie a souligné qu'un accord nouveau et exhaustif constitue le principal objectif du travail de l'ADP, et a mis en garde contre l'utilisation de l'ordre du jour comme un prétexte pour revenir sur l'équilibre «fragile et multiforme» d'intérêts convenu à Durban. Soulignant l'urgence, le Japon a mis en garde contre la perte de temps sur l'examen de l'ordre du jour et a appelé au démarrage du travail de fond dans les groupes de contact. La Nouvelle-Zélande s'est dite préoccupée par «l'atmosphère difficile» et par les tentatives de renégocier les accords ministériels. Elle a souligné que l'ordre du jour doit être conforme au résultat de Durban, et a proposé l'établissement de deux groupes de contact. Le délégué de la Norvège a appelé à un accord sur l'ordre du jour et sur les présidents, et à des discussions sur un programme de travail de l'ADP comportant des étapes. Il a précisé que les travaux doivent démarrer dans les deux axes. Le Canada a appuyé le travail dans deux groupes, afin de faciliter les progrès dans les discussions sur l'amélioration du niveau d'ambition et la réalisation d'un «accord unique, global et exhaustif», applicable à toutes les parties.

Le délégué de l'Inde a souligné l'importance de travailler sur, entre autres, l'atténuation, l'adaptation, le financement, le développement et le transfert des technologies, et de s'assurer que chaque élément «intègre pleinement» les principes d'équité et de responsabilité commune mais différenciée. Il a également rappelé que l'ambition s'applique à tous les éléments du travail. Le délégué de la Chine a mis l'accent sur la nécessité de la poursuite des travaux dans le cadre de l'AWG-LCA, conformément au Plan d'action de Bali. Il a appelé instamment à la poursuite des travaux sur les efforts d'atténuation dans le cadre de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA.

La plénière de l'ADP s'est réunie à nouveau vendredi le 25 mai. De Wet, la présidente par intérim, a expliqué qu'elle avait entrepris de vastes consultations sur l'ordre du jour. Elle a indiqué que les discussions ont apporté des clarifications

sur l'avenir et sur l'organisation du travail. Elle a remercié les parties pour leur dévouement au travail, leur participation active, leur souplesse et leur compréhension, et les a invitées à adopter l'ordre du jour.

Le Venezuela a relevé que la note explicative demandée par son pays au sujet des garanties n'a pas été reflétée dans l'ordre du jour révisé. Il a demandé son inclusion dans un document divers ou dans l'ordre du jour. La présidente par intérim de Wet a répondu que sa compréhension était que les préoccupations du Venezuela avaient été résolues lors des discussions informelles, et a ajouté que la demande du Venezuela sera reflétée dans le rapport de la réunion. Les parties ont convenu d'inclure la note dans un document divers et dans le rapport de la réunion.

Les parties ont par la suite adopté l'ordre du jour révisé au cours des consultations informelles (FCCC/ADP/2012/L.1). L'ordre du jour révisé contient le point 3 (mise en œuvre de tous les éléments de la Décision 1/CP.17), avec le paragraphe (a) sur «les questions relatives aux paragraphes 2 à 6», et le paragraphe (b) sur «les questions relatives aux paragraphes 7 et 8». Le point 3 comprend également une note de bas de page expliquant que ce point sera examiné dans le contexte de la Décision 1/CP.17 et dans le cadre de la Convention, sans porter atteinte à la position de toute partie ou aux travaux des autres organes subsidiaires». La note indique également que deux axes de travail sont mis en place en vertu des paragraphes (a) et (b), et que de nouveaux axes de travail pourraient être envisagés selon les besoins.

**ATELIER DE L'ADP:** Le vendredi 18 mai, un atelier de l'ADP s'est tenu sous l'intitulé «Atelier sur l'amélioration du niveau d'ambition conformément au paragraphe 8 de la Décision 1/CP.17». Pour avoir des informations détaillées sur l'atelier, se référer à: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12542f.html>

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture de l'ADP a eu lieu le vendredi 25 mai, et les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/ADP/2012/L.2).

L'Arabie saoudite, au nom du Groupe Asie-Pacifique, a déclaré que la formation du bureau de l'ADP par un vote aurait eu des conséquences graves pour le processus de la CCNUCC, et a souligné l'importance de préserver le consensus.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à la tenue d'une réunion avant Doha pour faire avancer les travaux de l'ADP et éviter de longues discussions sur l'organisation du travail.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné que les décisions politiques devront être guidées par la science, et que ce n'est qu'en travaillant ensemble que l'on pourra parvenir au succès. À propos de la période de l'après 2020, il a soutenu un processus par étapes et échéances afin d'assurer des progrès harmonieux et stables d'ici 2015, et la soumission d'observations sur la planification des travaux et sur l'identification des moyens de combler l'écart de l'ambition. Il a déclaré qu'un plan de travail devrait se centrer sur, entre autres: les informations provenant des pays développés relatives aux politiques visant à améliorer le niveau d'ambition; l'analyse par les pays en développement de leur potentiel d'atténuation et des moyens de mise en œuvre nécessaires; les informations fournies par les pays développés sur le renforcement potentiel du soutien requis pour faciliter la mise en œuvre de MAAN ambitieuses.

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a déclaré que l'ADP devra intensifier la coopération internationale sur le changement climatique, afin d'atteindre l'objectif de moins de 2 °C. Le délégué a appelé à des progrès dans les deux tâches:

l'amélioration du niveau de l'ambition d'atténuation pré-2020 et la négociation d'un nouvel accord juridique applicable à toutes les parties.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a exprimé l'espoir que les travaux de l'ADP puissent offrir l'occasion de mettre en place un système multilatéral équitable, fondé sur des règles, dans le contexte et suivant les principes de la Convention. Il s'est dit déçu par le fait que certaines parties ont «repoussé» les assurances offertes à Durban en ce qui concerne la deuxième période d'engagement au titre du Protocole, et que l'assurance de comparabilité des pays développés n'avait pas été réalisée. Il a appelé à une amélioration du niveau d'ambition sur tous les fronts, y compris par l'intensification du financement, le transfert des technologies, et un renforcement des capacités ciblé sur les pays en développement, avec pour objectif l'atténuation et l'adaptation.

Le délégué de l'UE a exprimé son soutien pour l'adoption d'une deuxième période d'engagement, ratifiable à Doha en vertu du Protocole de Kyoto, dans le cadre d'une transition vers un seul accord climatique exhaustif, global et juridiquement contraignant d'ici 2020. Il a également souligné la nécessité d'accélérer le plan de travail sur l'atténuation pour la période pré-2020, comme convenu à Durban. Il a proposé la tenue d'ateliers pour faire avancer les travaux dans les deux axes de travail de fond couverts par l'ordre du jour de l'ADP: un atelier sur un plan de travail qui mène les parties vers l'adoption de l'accord de 2015, et l'autre sur les moyens d'améliorer l'ambition d'atténuation de la période pré-2020.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a exprimé l'espoir que le travail dans le cadre de l'ADP puisse mener à des résultats concrets et positifs pour toutes les parties, et conformes aux principes et dispositions de la Convention.

Le Mexique, au nom du GIE, a décrit le paquet de Durban comme étant un tournant dans les négociations climatiques, notant que le travail de fond doit commencer à la prochaine session dans les deux axes sur l'amélioration du niveau de l'ambition d'atténuation et sur l'adoption d'un instrument juridique au titre de la Convention, qui est applicable à toutes les parties.

Le Guyana, au nom du GRULAC, a félicité les présidents et le rapporteur de l'ADP pour leur élection, a ajouté que le GRULAC était «heureux» de faire partie de la direction de l'ADP, et a offert le soutien et la collaboration du GRULAC.

Le Venezuela, au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), a rappelé la nécessité pour les pays développés de remplir leurs engagements de réduction des émissions, en soulignant les efforts entrepris par les pays en développement pour réduire leurs émissions. Il a déclaré que les parties doivent éviter les séparations artificielles entre les groupes de travail, car cela comporte un danger pour le principe d'équité fondé sur la responsabilité commune mais différenciée. Il a décrit l'ADP comme étant le «nouveau navire de l'espoir».

La Slovaquie, au nom des pays de l'Europe centrale et orientale, a félicité la nouvelle direction et exprimé l'espoir que le travail de l'ADP sera couronné de succès.

L'Égypte, au nom du Groupe arabe, a noté que le programme de travail de l'ADP doit s'appuyer sur un accord et une compréhension clairs des directives, et être conforme à tous les articles et principes de la Convention.

Les Philippines, au nom d'un groupe de 38 pays, ont indiqué que tous les éléments de la Décision 1/CP.17 font partie du travail de l'ADP, et relevé que l'organisation du travail doit tenir compte de ce fait, ainsi que des principes et dispositions de la Convention. La représentante a fait observer que la forme juridique du résultat ne doit pas être décidée à l'avance, et que les discussions sur ce point ne doivent pas non plus constituer une priorité immédiate.

Le Honduras, au nom du SICA, a réaffirmé que l'adaptation constitue la principale priorité, et a demandé que des progrès significatifs soient réalisés au cours de la prochaine session de négociation, de manière à assurer des mesures et des résultats favorables pour l'atténuation de la vulnérabilité dans leur région.

La Sierra Leone, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a déclaré qu'un nouvel accord international est nécessaire avant 2020. Le délégué a souligné la nécessité d'intégrer les mécanismes de REDD+ dans le nouveau régime, et d'une mobilisation des fonds de sources privée et publique pour faciliter la concrétisation des phases de REDD+.

Le Tadjikistan, au nom des Pays en développement sans littoral et des régions des montagnes, a appelé, entre autres à: un plan de travail avec des «arrangements institutionnels simples et inclusifs», comportant des étapes claires. Il a souligné la nécessité pour un nouvel accord juridique, de tenir compte du vaste éventail de vulnérabilités climatiques auxquelles sont confrontés les pays en développement, et de fournir un soutien financier à long terme aux pays en développement vulnérables.

Mauskar, le co-président de l'ADP, a levé la séance à 20h21.

### **GRUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES DE L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

La plénière d'ouverture de l'AWG-KP a eu lieu le lundi 15 mai, avec Madeleine Diouf (Sénégal) et Jukka Uosukainen (Finlande) en tant que présidente et vice-président respectivement de l'AWG-KP.

Diouf, la présidente, a souligné les résultats importants de la RdP 7 et a appelé les parties à poursuivre sur cette lancée pour achever les travaux de l'AWG-KP en vue de leur adoption par la RdP 8 à Doha. Les parties ont adopté l'ordre du jour et ont convenu de l'organisation du travail (FCCC/KP/AWG/2012/1 et 2).

**NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I:** La présidente Diouf a rappelé le mandat de l'AWG-KP qui consiste à conclure ses travaux d'ici la RdP 8, ainsi que les questions sélectionnées pour examen dans le cadre de son mandat. Ces questions englobent les QERLO (FCCC/KP/AWG/2012/MISC.1 et Add.1), le report des unités de quantités approuvées (UQA) et les amendements proposés au Protocole, y compris la durée de la deuxième période d'engagement.

Les parties ont convenu d'établir un groupe de contact sur les nouveaux engagements de l'Annexe I, co-présidé par la présidente Diouf et le vice-président Uosukainen. Par la suite, un sous-groupe chargé essentiellement des chiffres et du texte a été mis sur pied. Il était co-animé par Jürgen Lefevere (UE) et Sandea de Wet (Afrique du Sud), remplacée plus tard par Harald Winkler (Afrique du Sud), suite à sa nomination en tant que présidente par intérim de l'ADP. Les questions juridiques et de procédure ont été examinées lors des consultations informelles animées par le vice-président Uosukainen.

**Chiffres et Texte:** En ce qui concerne cette question (FCCC/KP/AWG/2012/MISC.1 et Add.1), les parties ont examiné un certain nombre de propositions. Les parties ont entre autres: entendu les exposés sur la soumission de leurs QELRO; discuté du niveau d'ambition de leurs engagements et du report des UQA excédentaires; et examiné les options pour le traitement du report des UQA excédentaires de la première période d'engagement à la deuxième.

À propos des **QELRO**, la Suisse, la Norvège, le Kazakhstan, l'UE, l'AOSIS, la Biélorussie, l'Australie et la Croatie ont fourni des informations aux parties en ce qui concerne, notamment: les éclaircissements sur les soumissions des QELRO et les conditions liées; les points de vue sur les mécanismes de marché; les politiques nationales mises en œuvre pour soutenir les QELRO; et les options pour la durée de la deuxième période d'engagement.

Pour ce qui est de l'**ambition**, l'UE a présenté deux propositions. La première porte sur l'établissement d'un examen du niveau d'ambition des QERLO des parties, qui coïncide avec l'Examen de 2013-2015 en vertu de la Convention, et dont le but est de répondre à la préoccupation de certaines parties selon laquelle une période d'engagement de huit ans conduirait à un blocage sur un faible niveau d'ambition. La deuxième proposition comprend une procédure simplifiée visant à modifier l'Annexe B du Protocole afin de permettre aux parties d'améliorer leur niveau d'ambition.

Le Brésil a présenté une proposition sur la révision des QELRO visant à renforcer les engagements en vertu du Protocole. La proposition stipule que les parties de l'Annexe I peuvent, à tout moment, renforcer leurs QELRO et assurer l'effet immédiat de cette révision en: renonçant à une partie de leurs UQA; transférant ces unités à un compte d'annulation établi à cet effet dans le registre national; et en communiquant ce transfert au Secrétariat.

Quant au **report des UQA excédentaires**, le Groupe africain, l'AOSIS et le Brésil ont formulé des propositions et fait des présentations. La proposition du Groupe africain suggère, entre autres, que les UQA excédentaires peuvent être reportées, mais doivent être placées dans une réserve spéciale, à condition que la partie concernée participe à la deuxième période d'engagement et que ses QELRO soient inférieurs au stock de gaz à effet de serre de 2008. En outre, la proposition permet aux parties de commercialiser annuellement 2% de la réserve, dont 1% des revenus doit être consacré à l'atténuation, et 1% des UQA transférés au Fonds pour l'adaptation.

La proposition de l'AOSIS, entre autres, stipule que la quantité totale des UQA, des réductions d'émissions certifiées et des unités de réduction d'émissions approuvées pour le report, et reportées de la période d'engagement précédente, est considérée comme un surplus de réserve d'une partie pour la période précédente. Elle prévoit également qu'après la fin de la période d'engagement suivante, une partie peut utiliser toutes les unités reportées jusqu'à une quantité spécifiée.

La proposition brésilienne contient différents paragraphes qui stipulent, entre autres que, si les émissions d'une partie à l'Annexe I pour une période d'engagement sont inférieures à la quantité attribuée en vertu du présent article, la différence est, sur demande de cette partie, reportée sur la période d'engagement suivante. Elle précise en outre que, si la quantité attribuée d'une partie à l'Annexe I pour la première période

d'engagement est inférieure aux émissions de 2007 de cette partie multipliées par cinq, la différence entre la quantité attribuée à cette partie pour la première période d'engagement et ses émissions en 2012 multipliées par cinq est considérée comme un surplus de réserve de la période précédente.

**Questions juridiques:** Au cours des consultations informelles animées par le vice-président Uosukainen, les parties ont examiné les aspects juridiques de l'entrée en vigueur de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Les questions abordées étaient les suivantes: la façon d'assurer la continuité entre la première et la deuxième périodes d'engagement; l'application des règles comptables pendant la deuxième période d'engagement; les options pour l'application provisoire des amendements au Protocole afin d'assurer la continuité, en attendant leur entrée en vigueur; et les moyens d'améliorer les niveaux d'ambition au cours de la deuxième période d'engagement.

Les parties ont également examiné une proposition de l'AOSIS relative à l'application provisoire des amendements au Protocole, une proposition d'amendement de l'AOSIS et une proposition du Groupe africain sur les questions juridiques. De nombreuses parties ont souligné la nécessité de plus de clarté sur les questions juridiques pour assurer une «continuité sans faille» du Protocole au-delà de 2012. L'amélioration de la clarté sur les positions des parties a été soulignée, ainsi qu'«un important volume» de travail encore à faire pour assurer un résultat satisfaisant à Doha.

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture de l'AWG-KP s'est tenue le jeudi 24 mai. La présidente Diouf a indiqué que les discussions au sein du groupe de contact de l'AWG-KP ont permis d'améliorer la compréhension des questions de fond. Elle a précisé les questions nécessitant un examen plus approfondi, à savoir: les informations sur les QELRO; le report des UQA et les amendements proposés au Protocole de Kyoto, y compris la durée de la deuxième période d'engagement. À propos des consultations informelles sur les questions juridiques et les questions de procédure relatives à la deuxième période d'engagement, elle a souligné le renforcement de la clarté des positions des parties et des options visant à faciliter une issue heureuse à Doha, en notant qu'«une importante partie» du travail reste à faire.

La présidente Diouf a suggéré de suspendre les travaux de l'AWG-KP 17 pour les reprendre à la prochaine réunion, expliquant que cela permettrait à l'AWG-KP de mener rapidement à bien son programme de travail actuel. Les parties ont accepté la proposition. La présidente Diouf a également pris note de l'existence d'un vaste soutien en faveur de la tenue d'une session supplémentaire avant Doha, et a expliqué que tout dépendra de la disponibilité d'un financement.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a souligné, entre autres: que le statut juridique de la deuxième période d'engagement n'est pas négociable; qu'une période d'engagement de cinq ans est nécessaire pour éviter un blocage sur de faibles niveaux d'ambition; et que ce n'est pas toutes les parties de l'Annexe I qui ont soumis des informations suffisantes, ou quelques informations que ce soit sur les QERLO. Le délégué a souligné la proposition du Groupe africain sur le report des unités, affirmant que cette proposition accorde une «juste récompense» pour le dépassement des objectifs, maintient l'intégrité de l'environnement et présente



suffisamment de flexibilité pour répondre à la demande des pays ayant des besoins spéciaux. Il a également parlé de la monétisation des UQA pour financer le Fonds pour l'adaptation.

La République de Corée, au nom du Groupe pour l'intégrité environnementale (GIE), a réaffirmé son engagement pour l'adoption des amendements au Protocole à Doha, afin d'assurer la mise en œuvre de la deuxième période d'engagement. Le représentant a souligné entre autres, que: la durée de la deuxième période d'engagement devra être de huit ans; l'évaluation à mi-parcours en vue d'améliorer le niveau d'ambition devra être menée conformément aux recommandations scientifiques du GIEC; et qu'un accord est nécessaire pour un traitement du report de manière à protéger l'intégrité environnementale.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a parlé de la nécessité de traiter les unités excédentaires de Kyoto, soulignant les propositions de l'AOSIS et d'autres de faire progresser l'examen de cette question. Le représentant a appelé à des QERLO clairs, inconditionnels et exprimés en un seul chiffre, pour une période d'engagement de cinq ans, et a précisé que les unités provenant de tout nouveau mécanisme de marché de la Convention ne peuvent être utilisées dans le cadre comptable du Protocole de Kyoto que si elles ont été examinées attentivement pour leur intégrité environnementale. Il a souligné que les amendements au Protocole adoptés à Doha doivent être juridiquement contraignants pour les parties à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, par le biais de l'application provisoire en attendant leur entrée en vigueur.

L'UE a souligné l'importance de la transition et de la continuité des règles, des institutions et des mécanismes. Le représentant a déploré l'absence d'un accord sur la durée de la deuxième période d'engagement, et réaffirmé son soutien pour une période de huit ans. Il a exhorté les autres parties de l'Annexe B qui ne l'ont pas encore fait, à fournir des informations sur leurs QERLO. Il a plaidé pour que «l'esprit constructif de Durban» prévale et permette de franchir les dernières étapes vers une deuxième période d'engagement à Doha, dans le cadre des progrès enregistrés dans toutes les voies de négociations en vue d'un seul accord global, exhaustif et juridiquement contraignant.

La Gambie, au nom des PMA, a exhorté les parties visées à l'Annexe I qui ne l'ont pas encore fait, à soumettre leurs QERLO. Le représentant a indiqué le soutien de son pays pour: une période d'engagement de cinq ans qui permettrait d'éviter un blocage sur un faible niveau d'ambition pendant huit ans; l'établissement d'un plafond sur le report des UQA; et l'application provisoire des amendements proposés au Protocole pour la deuxième période d'engagement. Il a demandé: d'éviter les «distractions» orchestrées par les parties qui veulent «déserrer le navire»; d'éliminer les conditionnalités et de tout mettre en œuvre pour assurer la continuité.

Le délégué de l'Australie, au nom du Groupe de coordination, a demandé d'assurer le bon déroulement de la deuxième période d'engagement qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2013, et une transition harmonieuse post-2012 pour les mécanismes de flexibilité. Il s'est félicité des «avancées» réalisées à Durban dans la négociation d'un nouvel accord global à conclure d'ici 2015 et applicable à toutes les parties, et a reconnu le rôle du Protocole de Kyoto dans l'obtention du résultat de Durban. Il a souligné

qu'une deuxième période d'engagement seule «ne peut pas nous aider à éviter un changement climatique dangereux» et qu'elle «ne représentera qu'une partie d'un tableau plus global».

Le délégué de l'Arabie Saoudite, au nom du Groupe arabe, s'est dit déçu par la lenteur des négociations sur les questions clés, en particulier sur la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto. Soulignant la responsabilité historique, il a déclaré, entre autres, que: les réductions d'émissions constituent la responsabilité première des pays développés; les négociations dans le cadre de l'AWG-KP devront être séparées des autres négociations, et que seules les parties qui prennent des engagements pour la deuxième période en vertu du Protocole pourront bénéficier des avantages des mécanismes de flexibilité.

L'Équateur, au nom de l'ALBA, s'est dit préoccupé par la non-exécution du mandat légal consistant en la réalisation des réductions d'émissions ambitieuses. Le représentant a réaffirmé que le niveau d'ambition des pays développés est insuffisant, et que l'élément central du paquet de Doha doit être une procédure judiciaire à l'encontre des pays qui n'auront pas rempli leurs obligations en vertu du Protocole de Kyoto. Il a souligné que l'ADP ne devra pas compromettre les progrès accomplis dans le cadre de l'AWG-KP.

La Sierra Leone, au nom d'un certain nombre de membres de la Coalition des Nations de Rainforest, a indiqué son appui pour une période d'engagement de cinq ans, car cette option permettrait de mieux examiner les nouveaux résultats scientifiques. Le représentant a souligné la nécessité de règles claires pour assurer l'intégrité de l'environnement et a mis l'accent sur le lien entre l'AWG-KP et l'AWG-LCA en ce qui concerne les unités résultant du nouveau mécanisme de marché, ainsi que sur le rôle de REDD+ dans le nouveau mécanisme de marché, sur le financement public et privé, et sur les engagements ambitieux de l'Annexe I.

Le Honduras, au nom du SICA, s'est dit «profondément inquiet» au sujet des retards concernant la deuxième période d'engagement au titre du Protocole, et a souligné la nécessité de progrès urgents. Il a exprimé son soutien pour une période d'engagement de cinq ans.

Remerciant les délégués, Diouf, la présidente de l'AWG-KP, a suspendu l'AWG-KP 17 à 17h58.

### **GRUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION**

Ouvrant la session le mardi 15 mai, Aysar Tayeb (Arabie saoudite) a rappelé le mandat de l'AWG-LCA de conclure ses travaux à la CdP 18. À propos de l'ordre du jour et de l'organisation du travail (FCCC/AWGLCA/2012/1), il a indiqué son intention d'établir un seul groupe de contact, et a annoncé que cinq ateliers en-session seront organisés, conformément à la Décision 2/CP.17 (Résultat des travaux de l'AWG-LCA).

Des discussions ont suivi sur l'ordre du jour proposé et sur l'organisation du travail de l'AWG-LCA. La Chine, la Bolivie, le Venezuela et le Nicaragua ont exprimé leur soutien pour l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé. L'UE a déploré le fait que l'ordre du jour proposé ne tienne pas compte des questions spécifiques que la CdP 17 avait confiées à l'AWG-LCA pour examen en 2012. Le représentant a souligné que l'inscription des éléments du Plan d'action de Bali dans l'ordre du jour implique qu'aucun progrès n'a été accompli depuis la

CdP 13. Il a précisé que l'ordre du jour n'a pas pris en compte les diverses institutions nouvellement créées ou que certaines des questions avaient été transférées de l'AWG-LCA au SBI et au SBSTA. La Suisse, au nom du GIE, a appelé à plus de clarté dans l'organisation du travail, notant que de nombreux points de l'ordre du jour proposé avaient déjà été traités. Le délégué des États-Unis, appuyé par le Canada et d'autres, s'est dit préoccupé par la réouverture des questions et a proposé la création de sous-groupes pour examiner les questions spécifiquement assignées par la CdP 17. Le président Tayeb a relevé que les questions inscrites à l'ordre du jour proposé ont enregistré différents niveaux de progrès et que le fait qu'elles figurent dans l'ordre du jour ne signifie pas qu'elles vont être réexaminées.

Des consultations informelles ont suivi sur l'ordre du jour. Le jeudi 17 mai, le président Tayeb a annoncé à la plénière qu'un accord avait été conclu sur l'ordre du jour, avec une note précisant que les points inscrits à l'ordre du jour avaient enregistré différents niveaux de progrès grâce à des décisions adoptées par la CdP 16 et la CdP 17, et que certains points pourraient ne pas nécessiter un travail supplémentaire dans le cadre de l'AWG-LCA, compte tenu des progrès déjà réalisés. Il a également mentionné l'entente sur: le déroulement des travaux dans un seul groupe de contact; le démarrage rapide des sous-groupes pour l'examen des tâches assignées à Durban; et l'évaluation des progrès accomplis par le seul groupe de contact, afin de décider de l'opportunité de créer d'autres sous-groupes. Le président Tayeb a également indiqué qu'il allait mener des consultations informelles sur les parties de l'Annexe I dont les circonstances spéciales sont reconnues par la CdP.

Les parties ont ensuite adopté l'ordre du jour amendé (FCCC/AWGLCA/2012/L.1) et ont convenu d'établir un seul groupe de contact de l'AWG-LCA, présidé par Tayeb.

**POINTS 3, 4 ET 5:** Les discussions au sein du groupe de contact de l'AWG-LCA ont porté sur les points 3 (préparation d'un résultat convenu, exhaustif et équilibré de la CdP 18), 4 (examen) et 5 (questions diverses).

Lors de la première réunion du groupe de contact le vendredi 18 mai, les parties ont débattu du point de savoir si les sous-groupes devront se limiter à l'exécution des tâches confiées par la CdP 17. Un accord a été conclu pour le démarrage des sous-groupes chargés des tâches assignées par la CdP 17, notamment les tâches sur: une vision commune; l'atténuation par les pays développés; l'atténuation par les pays en développement; la REDD+; les approches sectorielles; les diverses approches, y compris les marchés, et l'Examen.

La question des progrès accomplis dans le cadre de l'AWG-LCA depuis l'adoption du Plan d'action de Bali, ainsi que la nécessité de sous-groupes supplémentaires, ont été débattues lors des réunions ultérieures du groupe de contact. De nombreux pays en développement ont appelé à l'établissement de sous-groupes sur l'adaptation, le financement, la technologie et les mesures de riposte, et ont souligné les questions en suspens. Les pays développés se sont opposés à cette demande, mettant en avant les progrès accomplis dans le cadre de l'AWG-LCA et la création de plusieurs institutions et processus. La Biélorussie, le Kazakhstan, l'Ukraine et la Fédération de Russie ont soutenu la création d'un sous-groupe sur les questions diverses et sur les pays en transition vers une économie de marché (PTE).

Lors de la séance plénière de clôture de l'AWG-LCA, le jeudi 24 mai, le président Tayeb a déclaré que les discussions au sein du groupe de contact de l'AWG-LCA ont permis d'améliorer la compréhension des points de vue des uns et des autres. Les parties ont convenu que les rapports oraux et les résumés des questions examinées dans le cadre du groupe de contact seront disponibles en ligne et pourront être utilisés dans les futures discussions, mais qu'ils n'ont aucun caractère officiel. Les rapports peuvent être consultés à l'adresse suivante: [http://unfccc.int/meetings/bonn\\_may\\_2012/session/6646.php](http://unfccc.int/meetings/bonn_may_2012/session/6646.php)

La section qui suit présente le résumé des discussions qui ont eu lieu sur les questions relevant du groupe de contact de l'AWG-LCA, et s'appuie sur les points et les sous-points de l'ordre du jour.

**PRÉPARATION D'UN RÉSULTAT CONVENU, EXHAUSTIF ET ÉQUILIBRÉ POUR LA CDP 18: Vision commune:** Les discussions au sein du groupe informel sur une vision commune, animées par Zou Ji (Chine), ont porté sur l'identification des domaines de convergence possibles.

Le Botswana, au nom du Groupe africain, l'Ouganda, au nom des PMA, la Chine, le Brésil et d'autres ont souligné l'importance des moyens de mise en œuvre. Certains pays en développement ont appelé à une discussion sur le contexte, alors que plusieurs pays développés ont déclaré que l'accent devrait être mis sur l'objectif mondial de réduction des émissions et sur le calendrier pour le plafonnement des émissions. La Chine, appuyée par le Brésil, a demandé de mettre en relief l'importance du contexte dans le rapport de l'animateur. Le Mexique, les Philippines et d'autres ont déclaré que les éléments contextuels pertinents doivent être définis. La Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, a souligné que le partage du fardeau ne peut être examiné sans l'identification préalable du fardeau. Certes, de nombreuses parties s'étaient accordées sur un examen du contexte en vue de l'identification des objectifs, mais elles avaient des points de vue divergents sur le contexte. Certaines parties ont suggéré que le principe d'équité constitue un élément clé de l'examen, entre autres: des contributions, des capacités et des circonstances. Certains pays en développement ont attiré l'attention sur le commerce, les mesures de riposte et les droits de propriété intellectuelle (DPI) en tant qu'éléments potentiels du contexte.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, trois options ont été retenues pour l'examen: des chiffres précis pour les objectifs avec un contexte; un éventail de chiffres pour les objectifs avec un contexte; ou un processus ou un mécanisme avec lequel travailler sur un chiffre spécifique ou un éventail de chiffres pour des objectifs. L'animateur Ji a souligné que l'atelier de l'AWG-LCA sur l'accès équitable au développement durable représentait une bonne occasion d'échanger des points de vue. Parmi les questions clés, il a souligné les discussions sur le contexte pour l'équité et l'accès équitable au développement durable; la définition de l'équité; et l'application du principe d'équité. Pour de plus amples informations sur cet atelier, se référer à: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12538f.html>

**Atténuation: Atténuation par les pays développés:** L'atténuation par les pays développés a été examinée dans un sous-groupe et dans un atelier en-session.

L'atelier sur le processus de clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés parties, et sur les hypothèses et conditions associées s'est tenu le jeudi 17 mai. Pour des informations plus détaillées sur cet atelier, se référer à: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12539f.html>

Le mardi 22 mai, le sous-groupe sur l'atténuation par les pays développés parties, animé par Andrej Kranjc (Slovénie), s'est réuni pour la première fois.

L'UE, la Norvège, les États-Unis, le Japon et d'autres pays développés ont décrit l'ADP comme étant le cadre approprié pour discuter de l'ambition d'atténuation. L'Inde a souligné que les discussions devront être fondées sur le Plan d'action de Bali qui impose des efforts comparables entre les pays développés. L'Équateur a souligné que l'AWG-LCA ne doit pas conclure ses travaux tant que le mandat du Plan d'action de Bali sur l'atténuation par les pays développés n'a pas été exécuté.

Un certain nombre de pays développés ont souligné l'accord visant à mettre fin au travail de l'AWG-LCA à Doha. De nombreux pays en développement ont soutenu la poursuite des travaux sur les règles comptables communes, et l'Afrique du Sud a appelé à l'examen de la comparabilité et de la conformité. Les parties ont également suggéré que le groupe de discussion clarifie davantage les hypothèses qui sous-tendent les engagements des pays développés. La Chine a déclaré que des progrès sont nécessaires sur la comparabilité des efforts d'atténuation des pays développés, faute de quoi le mandat du Plan d'action de Bali ne sera pas exécuté et l'AWG-LCA ne sera pas en mesure de mettre fin à ses travaux à Doha. L'Inde a suggéré que le groupe élabore un ensemble de règles solides sur la responsabilité et l'amélioration de l'ambition d'atténuation. De nombreux pays développés ont soutenu l'élaboration d'un document technique actualisé et la tenue d'autres ateliers sur la compréhension des hypothèses sous-jacentes.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA tenue le 24 mai, l'animateur Kranjc a présenté un rapport sur les questions de fond, ainsi que des suggestions sur la voie à suivre. À propos des questions de fond, il a relevé, entre autres: que toutes les parties ont convenu que la poursuite du processus de clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés parties est essentielle à la compréhension de diverses questions telles que les hypothèses et les conditions associées aux objectifs. Il a également relevé un certain nombre de points de vue divergents à propos des questions liées, notamment: la comparabilité des efforts entrepris par tous les pays développés parties, conformément au Plan d'action de Bali, et le point de savoir si l'écart d'ambition doit être traité dans le cadre de l'AWG-LCA, de l'ADP, ou d'autres organes relevant de la Convention.

Pour ce qui est de la voie à suivre, le groupe a convenu, entre autres: de poursuivre le travail sur la clarification des objectifs dans les ateliers, mais d'une manière plus rigoureuse, et aussi sur l'utilité de la mise à jour du document technique (FCCC/TP/2012/2), en intégrant les nouvelles informations fournies par les parties. Des avis divergents ont été exprimés sur les points suivants: la question de savoir si la mise à jour du document technique doit être précédée par de nouvelles soumissions provenant des pays développés parties transmises dans un format commun convenu et mis à jour; et sur les prochaines

étapes pendant et après Doha, y compris si le processus de clarification des objectifs devrait se poursuivre, et si un travail spécifique devrait être entrepris dans le cadre des organes subsidiaires (SB).

**Atténuation par les pays en développement:** L'atténuation par les pays en développement a été examinée dans un sous-groupe et dans un atelier en-session.

L'atelier sur l'amélioration de la compréhension de la diversité des MAAN prises par les pays en développement parties, sur les hypothèses sous-jacentes, et tout type d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, s'est tenu le vendredi 18 mai. Pour de plus amples informations sur cet atelier, se référer à: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12540f.html>

Le sous-groupe qui était animé par Gary Theseira (Malaisie), a examiné les tâches assignées par la Décision 2/CP.17. Des divergences de points de vue sont apparues sur la manière de faire avancer les travaux, et trois options ont été envisagées, à savoir:

- la tenue d'un atelier pour approfondir la compréhension de la diversité des MAAN, structuré autour des éléments identifiés par la Décision 2/CP.17, paragraphe 34, y compris les hypothèses et les méthodologies, les secteurs et les gaz à effet de serre, les besoins en matière de soutien et autres;
- que le Secrétariat élabore un rapport de synthèse ou un document de compilation regroupant les informations fournies par les pays en développement parties sur leurs MAAN par le biais des soumissions et des ateliers; et
- aucun atelier, à l'avenir, ne devra être organisé sur la compréhension de la diversité des MAAN ou sur les éléments de la Décision 2/CP.17, paragraphe 34, mais plutôt sur d'autres questions.

Les parties ont décidé d'organiser un atelier axé sur des MAAN spécifiques, structurées conformément à la Décision 2/CP.17, et qui accordent une attention particulière aux besoins en matière de soutien, mais sans se limiter à cela.

Les autres questions débattues comprennent: l'examen de la diversité des MAAN dans le cadre des organes subsidiaires après la conclusion des travaux de l'AWG-LCA; l'élaboration des directives pour la MRV du soutien; le travail sur la compréhension des moyens de mise en œuvre; et l'élaboration d'un modèle commun pour les engagements des parties non-visées à l'Annexe I, dont la liste est contenue dans le document FCCC/AWGLCA/2011/INF.1.

**REDD+:** La REDD+ a été examinée dans un sous-groupe animé par Yaw Osafo (Ghana). Les questions abordées comprennent: les observations des parties sur les questions liées au financement de la REDD+; les objectifs que les parties aimeraient réaliser à Doha; et la voie à suivre.

À propos des observations des parties sur le financement de la REDD+, le Guyana, appuyée par les Philippines, a souligné que l'objectif de 2°C ne peut être atteint que si REDD+ fait partie de la solution. Avec beaucoup d'autres parties, le représentant a souligné que l'échelle de financement requise ne peut être assurée par des sources diversifiées. De nombreuses parties ont également soutenu un guichet de la REDD+ dans le Fonds vert pour le climat (FVC). La Chine et d'autres ont exprimé une préférence pour les sources publiques de financement, et la Chine a indiqué qu'elle est disposée à explorer d'autres sources.



Le Mexique a fourni des explications sur une proposition que les parties participant à la REDD+ établissent un registre national pour comptabiliser les réductions d'émissions vérifiées et des unités des stocks de carbone, et informer un registre REDD+ de la CCNUCC, afin de prévenir la double comptabilisation.

Le Brésil s'est dit favorable à la poursuite des travaux sur les nouvelles idées relatives à de nouveaux mécanismes de marchés appropriés excluant la génération des compensations. La Bolivie a suggéré la poursuite des travaux sur les approches non-fondées sur le marché.

L'UE a déclaré que les résultats des réductions des émissions de la REDD+ devront être examinés dans le cadre d'une évaluation indépendante. Avec la Suisse et l'Inde, le représentant a suggéré la poursuite des travaux sur les définitions. Certaines parties ont souligné la pertinence d'améliorer la compréhension de la «performance axée sur les résultats».

À propos des objectifs que les parties aimeraient atteindre à Doha, notamment en ce qui concerne les conditions nécessaires au financement des mesures de la REDD+ basé sur les résultats, certains pays ont opté pour des discussions plus larges, tandis que d'autres ont fait une mise en garde à propos de l'utilisation du mot «conditions». Les principales questions débattues incluaient, entre autres: la façon dont le paysage financier de la période post-2012 permettra aux pays de mettre en œuvre la REDD+; un nouveau mécanisme de marché pour la phase 3 de la REDD+; combler l'écart de l'ambition afin de soutenir les phases préparatoires de la REDD+; le point de savoir si le travail sur le financement doit être transféré au SBI, et le champ d'application de ce travail; la MRV du soutien; le soutien pour les activités connexes qui ne s'appliquent pas à la séquestration du carbone, telles que l'adaptation; et les liens avec les discussions tenues dans d'autres groupes, telles que la discussion sur le financement et sur les autres approches.

Pour ce qui est de la voie à suivre, le président Tayeb a souligné que le Secrétariat élaborera un document technique, et prendra des dispositions pour la tenue de l'atelier de REDD+ avant Doha, en dépit des difficultés de financement. De nombreuses parties ont exprimé leur soutien pour l'organisation de l'atelier, et certaines ont suggéré des domaines prioritaires potentiels.

**Approches sectorielles:** Le sous-groupe de l'AWG-LCA sur les approches sectorielles et les mesures sectorielles spécifiques, animé par George Wamukaya (Kenya), s'est réuni à deux reprises.

Les parties ont débattu de la voie à suivre, à la lumière de la Décision 2/CP.17 qui convient de poursuivre son examen d'un cadre général (paragraphe 74) et de se pencher sur les questions relatives aux problèmes des émissions résultant des transports aériens et maritimes internationaux (paragraphe 78).

Lors des réunions des sous-groupes, les parties ont: exprimé la volonté de poursuivre l'examen de cette question dans un cadre multilatéral; réaffirmé l'importance des approches sectorielles et des mesures sectorielles spécifiques; et examiné la manière de conclure les travaux ou de mener la transition, à la lumière du mandat de l'AWG-LCA de mettre fin à ses travaux à Doha.

Des points de vue divers ont été exprimés sur la définition d'un cadre général qui s'appliquerait à tous les secteurs tel que stipulé dans l'Article 4.1 (c) de la Convention (réduction

d'émissions dans les secteurs pertinents). Les parties ont souligné qu'un tel cadre ne devrait pas freiner les investissements et la croissance dans ces secteurs.

Quant aux émissions provenant du transport international, les parties ont reconnu les rôles de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI), et ont souligné la nécessité pour la CCNUCC d'envoyer un «signal» à ces organismes concernant la réduction des émissions. Cependant, les parties ont exprimé des opinions différentes quant à la manière de transmettre le «signal» à ces organismes.

Pour ce qui est de la voie à suivre, de nombreuses parties ont indiqué qu'il faut plus de temps pour soumettre les propositions en vue de l'élaboration d'un texte qui pourrait former la base des négociations lors des sessions à venir. Les parties ont également salué l'opportunité de faire des observations sur les paragraphes 74 et 78, qui seront disponibles sur le site Web de la CCNUCC et pourront servir de base pour les futurs travaux lors de la prochaine session.

**Approches diverses:** Les approches diverses, y compris les marchés, ont été examinées dans un sous-groupe animé par Alexa Kleysteuber (Chili), et dans deux ateliers en-session. Pour des informations détaillées sur les ateliers qui se sont tenus le samedi 19 mai, se référer à: <http://www.iisd.ca/download/pdf/enb12541f.pdf>

Dans le sous-groupe, il a été demandé aux parties de considérer les approches diverses, y compris les possibilités de recourir aux marchés pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation, et de promouvoir de telles mesures en gardant à l'esprit les circonstances différentes des pays développés et des pays en développement.

À propos d'un cadre pour les approches diverses, les parties ont centré la discussion sur le paragraphe 79 de la Décision 2/CP.17 traitant de la nécessité de normes solides qui permettent d'aboutir à des résultats réels, permanents, additionnels et vérifiés en matière d'atténuation, d'éviter la double comptabilisation des efforts et de contribuer à la diminution nette et/ou à la prévention des émissions des gaz à effet de serre.

À propos du nouveau mécanisme de marché, les parties ont débattu de la nécessité d'élaborer des modalités et des procédures, ainsi que des éléments spécifiques pour un tel mécanisme.

Les parties ont demandé au Secrétariat d'élaborer un document technique et ont décidé de poursuivre les discussions dans les ateliers.

**Mesures de riposte:** Les mesures de riposte ont été examinées dans le groupe de contact de l'AWG-LCA. L'Inde a appelé à la création d'un groupe pour l'examen des questions non résolues et relatives aux mesures de riposte comportant des échéanciers clairs. Le représentant a souligné la nécessité de discussions dans le cadre de l'AWG-LCA et a indiqué que sa déclaration, appuyée par plusieurs pays en développement, sera remise au président de l'AWG-LCA. L'Australie s'est opposée à la création d'un sous-groupe, soulignant la Décision 2/CP.17, qui «présente un regroupement chronologique de toutes les discussions liées aux mesures de riposte en vertu de la Convention». L'Arabie saoudite a souligné que les parties œuvrent pour terminer et non pour regrouper le travail, et qu'il n'est pas au courant d'un mandat pour le regroupement. Les États-Unis ont expliqué que le résultat de Durban est l'aboutissement de «négociations laborieuses».

L'Arabie saoudite, la Chine, le Koweït, le Venezuela, l'Argentine, l'Inde et d'autres, contrés par l'UE, Singapour, le Mexique, l'Australie et les États-Unis, ont suggéré l'examen des mesures commerciales. Certaines parties ont mentionné l'Organisation mondiale du commerce comme étant le cadre approprié pour débattre de cette question.

Résumant les discussions lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, le président Tayeb a expliqué qu'un certain nombre de parties étaient d'avis que les mesures de riposte n'ont pas encore été suffisamment examinées par l'AWG-LCA, tandis que d'autres soutiennent que l'examen de cette question a été achevé.

**Adaptation:** La question de l'adaptation a été débattue dans le groupe de contact de l'AWG-LCA. L'Algérie, au nom du Groupe africain, les Philippines, l'Argentine, le Nicaragua et d'autres pays en développement ont appelé à l'établissement d'un sous-groupe sur l'adaptation, notant la nécessité d'examiner plus à fond les PAN des pays en développement qui ne sont pas des PMA. Le Bangladesh, au nom des PMA, a également attiré l'attention sur les lacunes en ce qui concerne l'intensification du soutien, la transparence, la comptabilité, les stratégies de gestion et de réduction des risques.

L'Arabie saoudite a appelé à un examen de la diversification économique afin de renforcer la résilience, tandis que l'Égypte a souligné les évaluations de la vulnérabilité et des besoins urgents des pays en développement. Les Philippines, au nom du G-77/Chine, ont souligné que certains aspects du Plan d'action de Bali n'ont pas été traités en profondeur et que les mécanismes mis en place pour l'adaptation et d'autres questions ne sont pas encore opérationnels. S'opposant à la création d'un sous-groupe sur l'adaptation, la Suisse, la Norvège, l'UE et d'autres pays développés ont souligné les progrès accomplis et le travail en cours dans le cadre d'autres organes sur, entre autres, le comité sur l'adaptation, et les pertes et les dommages.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact, le président Tayeb a relevé qu'un certain nombre de problèmes ont été identifiés au cours de la discussion sur l'adaptation, mais qu'il y a eu des divergences de points de vue sur les questions soulevées et sur la manière de les aborder.

**Finances:** Les questions liées aux finances ont été examinées dans le groupe de contact de l'AWG-LCA. Les Philippines, au nom du G-77/Chine, l'Algérie, au nom du Groupe africain, Cuba, l'Égypte, l'Indonésie, le Venezuela, l'Arabie Saoudite, l'Inde et d'autres, contrés par les États-Unis et l'UE, ont appelé à l'établissement d'un sous-groupe sur les finances.

Le G-77/Chine a souligné les finances comme étant l'un des piliers les plus importants du Plan d'action de Bali. Avec beaucoup d'autres parties, la représentante a souligné la nécessité d'examiner la transparence du financement du démarrage rapide et l'absence d'un accord sur le financement à long terme. Elle a parlé de la nécessité de discuter de l'appui financier pour: les PAN des pays en développement autres que les PMA; les rapports bisannuels de mise à jour; et la préparation des rapports et la vérification. Le G-77/Chine a également souligné que les institutions financières que «nous avons maintenant» sont des «coquilles vides» et, avec le Groupe africain et de nombreux pays en développement, s'est dit préoccupé par le déficit de financement entre 2012 et 2020.

L'Égypte, le Pakistan et d'autres ont appelé à l'examen de la manière de conclure les arrangements institutionnels entre le FVC et la CdP. L'UE a déclaré que l'AWG-LCA n'est pas le cadre approprié pour discuter des arrangements entre la CdP et le FVC. La Chine a appelé au financement du FVC et a demandé au Comité permanent de se mettre au travail dès que possible. L'Arabie saoudite a déclaré qu'une attention particulière doit être accordée aux sources publique et privée de financement. Le Pakistan a souligné que l'élimination du déficit de financement est tout aussi importante que celle de l'écart d'atténuation.

De nombreux pays en développement ont attiré l'attention sur le déficit de financement de 2013 à 2020, soulignant la nécessité d'intensifier le financement et de veiller à la concrétisation d'un financement nouveau, additionnel et prévisible. Le Bangladesh a proposé une augmentation progressive du financement de 2013 à 2020. Il a également appelé à une répartition équilibrée entre l'atténuation et l'adaptation. La Colombie a suggéré d'envisager une cible de financement intermédiaire pour la période à moyen terme. La Barbade a proposé une période d'engagements à moyen terme supplémentaire telle que le financement de démarrage rapide. Le représentant a également indiqué que le montant de 100 milliards de \$ US alloué annuellement pour le financement à long terme serait «très insuffisant» pour aider les pays en matière d'adaptation. Les États-Unis ont déclaré que l'objectif de financement de 2020 a été fixé dans le contexte des mesures d'atténuation significatives prises pour 2020, et a demandé si les parties qui appellent à des engagements de financement à moyen terme seraient également disposées à prendre des engagements d'atténuation à moyen terme.

Les États-Unis et l'UE ont souligné que: les pays développés ont fourni l'assurance qu'il n'y aura pas de déficit de financement entre 2012-2020; un programme de travail sur le financement à long terme a été établi; et les pays développés sont pleinement engagés à fournir le financement de démarrage rapide. L'UE a ajouté que des décisions relatives à la fourniture de financement ont également été prises à Durban et à Cancun.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, le président Tayeb a rapporté au groupe qu'un certain nombre de problèmes ont été identifiés lors de la discussion sur le financement, et que les points de vue étaient divergents sur ces problèmes et sur la manière de les aborder.

**Technologie:** À propos de la technologie, de nombreux pays en développement ont souhaité l'établissement d'un sous-groupe. Le Japon, l'UE et d'autres pays développés se sont opposés à cette demande.

Le G-77/Chine a souligné que cette question constitue l'un des quatre piliers du Plan d'action de Bali, et a appelé à la poursuite des discussions, en particulier sur les DPI. L'Algérie, au nom du Groupe africain, a appelé à une distinction claire entre les questions à traiter dans le cadre de l'ADP pour le régime post-2020, et celles dont l'AWG-LCA devra achever l'examen.

De nombreux pays développés ont attiré l'attention sur les progrès accomplis en ce qui concerne la technologie et son examen dans le cadre d'autres organes de la CCNUCC. Les États-Unis et Singapour ont souligné qu'il existe d'autres cadres où l'on peut discuter des DPI. La Bolivie a suggéré une discussion plus approfondie sur, entre autres, les obstacles au développement et au transfert des technologies et les DPI, qui relèvent du domaine public.

Les pays en développement ont énuméré les questions nécessitant un examen plus approfondi, notamment: les DPI; les liens entre le mécanisme technologique et le mécanisme financier; les fonctions supplémentaires possibles du Comité exécutif de la technologie (CET) dans l'évaluation des aspects environnementaux de la technologie; et la relation entre le CET et le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC).

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, le président Tayeb, assisté par Kunihiro Shimada (Japon), a déclaré que les parties ont eu l'opportunité de mener une discussion sur les questions relatives aux DPI, le lien entre le mécanisme technologique et le mécanisme financier, et sur les fonctions supplémentaires du CET et du CRTC. Le rapport reflète aussi la diversité des points de vue des parties sur ces questions.

**Renforcement des capacités:** Au sujet du renforcement des capacités, la Chine, au nom du G-77/Chine, a appuyé une discussion approfondie sur, entre autres: les institutions, les mécanismes financiers, les outils de surveillance et de performance. Les Philippines ont mis l'accent sur les moyens de mise en œuvre. Attirant l'attention sur le Forum de Durban établi récemment pour un examen en profondeur des questions relatives au renforcement des capacités, les États-Unis, l'UE et d'autres pays développés se sont opposés à la mise sur pied d'un sous-groupe.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, le président Tayeb a relevé que tout en confirmant la richesse de l'information qui a émergé de la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités, certaines parties ont soutenu qu'il ne permet pas une évaluation solide de la prestation en matière de renforcement des capacités; et que l'identification des indicateurs de performance utilisés pour la surveillance et l'évaluation du renforcement des capacités est une question qui n'a pas encore été traitée par l'AWG-LCA. Il a indiqué par ailleurs que d'autres parties estiment que l'AWG-LCA n'a pas besoin de réexaminer le renforcement des capacités, puisque l'accord conclu à Durban sur la création du Forum de Durban couvre les questions de fond soulevées précédemment par les parties.

**EXAMEN:** Le sous-groupe sur l'Examen, animé par Gertraud Wollansky (Autriche), a tenu deux réunions. Les parties ont examiné un document qui fournit des précisions sur le mandat du groupe, conformément aux Décisions 1/CP.16 et 2/CP.17. Les principaux thèmes abordés étaient le champ d'application de l'Examen et l'évaluation des contributions par les experts.

À propos du champ d'application, le Botswana, au nom du Groupe africain, appuyé par la Chine et le Brésil, a fait observer que la décision de Durban définit la portée et les modalités de l'Examen, et que le champ d'application comprend non seulement l'objectif de température, mais aussi l'adéquation des moyens de mise en œuvre fournis aux pays en développement. Appelant à un démarrage rapide de l'Examen, la Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, avec Singapour, l'UE et d'autres, a souligné la nécessité de limiter le champ d'application, conformément à ce qui a été convenu à Cancún.

L'Arabie saoudite, la Chine, les Philippines et le Groupe africain ont attiré l'attention sur la Décision 2/CP.17, qui stipule que les parties poursuivront le travail sur le champ d'application

de l'Examen, compte tenu de sa nouvelle définition. L'AOSIS et d'autres ont exprimé des doutes sur la nécessité d'élargir le champ d'application de l'Examen.

Pour ce qui est de l'examen des contributions par les experts, le Japon a proposé un format de réunion d'experts ouverte à toutes les parties et a mis en garde contre la duplication du travail du GIEC. La Trinité-et-Tobago, au nom de l'AOSIS, contrée par le Botswana, au nom du Groupe africain, la Chine, le Brésil et les Philippines, a réaffirmé son soutien pour la création d'un groupe d'experts, soulignant le rôle directeur qu'un tel organe pourrait jouer. La représentante a également déclaré que le fait de solliciter l'aide des organes subsidiaires pour l'Examen n'empêche pas la mise sur pied d'un organe d'experts. La Norvège a déclaré qu'un groupe d'experts devrait soutenir et inspirer le processus d'examen. Le Canada, appuyé par les États-Unis et l'Australie, a proposé l'établissement d'un groupe de contact conjoint SBSTA/SBI afin de permettre un Examen exhaustif.

Présentant le rapport sur les progrès accomplis au cours de la dernière séance de l'AWG-LCA, l'animatrice Wollansky a déclaré que dans leur ensemble, les parties estiment que le travail des experts pour cette année consiste à poursuivre l'examen de la définition du champ d'application et l'évaluation des contributions. Elle a souligné deux options à envisager: la limitation du champ d'application de l'examen, ou son élargissement. Elle a également relevé un autre point de vue selon lequel il n'est pas nécessaire d'examiner le champ d'application tel que défini dans les contributions. Elle a ajouté que les parties avaient discuté d'une évaluation des contributions par des experts, et que plusieurs options avaient été envisagées, y compris l'établissement d'un nouvel organe chargé de fournir des avis, en plus des organes subsidiaires; et qu'il faudrait recourir à un groupe de contact conjoint des organes subsidiaires, car le groupe ainsi formé serait une émanation des parties et n'entraînerait aucun coût supplémentaire. Elle a parlé des directives générales pour l'examen à mener par des experts, y compris: tenir des réunions comprenant des sessions parallèles; rappeler que les réunions doivent être ouvertes à toutes les parties; et éviter la duplication des travaux. Elle a noté qu'à partir de 2014, des activités intersessions pourraient être nécessaires.

**QUESTIONS DIVERSES: Les pays à économie en transition et les pays dont les circonstances spéciales**

**sont reconnues par la CdP:** Le président Tayeb a organisé des réunions bilatérales avec les parties concernées. Des consultations ont également eu lieu avec la Turquie, un pays de l'Annexe I qui souhaite bénéficier du soutien financier et technologique et d'un renforcement des capacités, en raison de ses circonstances spéciales reconnues par la CdP. Un groupe de pays en transition vers une économie de marché a présenté un projet de décision pour examen à Doha.

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture de l'AWG-LCA a eu lieu tard dans la soirée du jeudi 24 mai. Les parties ont convenu de suspendre la session afin de permettre à l'AWG-LCA de reprendre ses travaux à sa prochaine réunion.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité d'un résultat de l'AWG-LCA à Doha conforme au Plan d'action de Bali et aux décisions prises à Cancún et à Durban. La représentante a appelé à de nouveaux progrès, notamment, sur



l'adaptation et la technologie, et à l'organisation d'une session de négociations supplémentaires à Bangkok, afin de permettre à l'AWG-LCA de remplir son mandat.

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a souligné les efforts entrepris par l'AWG-LCA depuis 2007 pour s'acquitter de son mandat et instaurer la confiance entre les parties, notamment l'introduction des exigences de transparence pour toutes les parties, le Cadre pour l'adaptation et le FVC. Le représentant a déclaré que la CdP 17 avait donné mandat à l'AWG-LCA d'achever des activités spécifiques, et a suggéré le transfert des questions nécessitant un examen plus technique après Doha aux organes subsidiaires permanents.

L'UE a souligné que la tâche à Bonn consistait à faire progresser les discussions sur les tâches qui avaient été assignées à Durban, et a déploré l'absence de progrès suffisants. La représentante a indiqué que certains éléments du Plan d'action de Bali peuvent ne pas nécessiter un travail supplémentaire, mais que cela n'implique pas qu'ils sont moins importants, et s'est dite préoccupée par les tentatives de rouvrir certaines questions, étant donné que cela pourrait compromettre l'objectif d'une conclusion réussie des travaux de l'AWG-LCA. Elle a mis en garde contre le transfert «automatique» des questions relevant de l'AWG-LCA à l'ADP, et a soutenu un travail mené de manière plus efficace, sur la base des décisions prises à Durban et à Cancún.

La Suisse, au nom du GIE, a souligné que l'AWG-LCA est sur le point de terminer le mandat qui lui a été confié en vertu du Plan d'action de Bali, après les décisions prises à Cancún et à Durban. Le représentant a appelé à une conclusion réussie des travaux de l'AWG-LCA à Doha, et a suggéré le transfert des tâches spécifiques aux institutions et organes subsidiaires compétents. Il a indiqué que l'AWG-LCA doit livrer sa part du paquet de Durban, notamment en ce qui concerne la clarification des engagements, la compréhension de la diversité des MAAN, l'Examen et la REDD+.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a exhorté l'AWG-LCA à examiner de manière exhaustive l'adaptation, le financement, les mesures de riposte et le transfert des technologies et une vision commune. À propos de l'adaptation, le représentant a souligné la nécessité d'intensifier le soutien financier et technologique, et d'inclure aussi bien les PAN des PMA que ceux des pays en développement vulnérables.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a proposé l'organisation d'un atelier sur les règles comptables communes qui devra se tenir à Bangkok, et a indiqué que cet atelier devra être une session de négociation à part entière. Le représentant a également proposé la tenue d'un atelier sur la diversité des MAAN des pays en développement, et souligné la nécessité pour l'AWG-LCA d'entamer une discussion sur le financement post-2012.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à la création d'un groupe sur l'intensification du financement, compte tenu des besoins des pays en développement.

L'Égypte, au nom du Groupe arabe, a parlé de la nécessité d'une session de négociations supplémentaire à organiser avant Doha, afin d'accorder plus de temps à l'AWG-LCA pour conclure des accords clairs, et a insisté sur l'importance de résultats concrets. Le représentant a proposé un atelier sur les dangers que posent les changements climatiques pour les pays en développement.

Cuba, au nom de l'ALBA, a appelé à une conclusion satisfaisante des travaux de l'AWG-LCA, et a parlé de l'importance du soutien pour la Feuille de route de Bali.

La Sierra Leone, au nom d'un certain nombre de membres de la Coalition des Nations de Rainforest, a souligné la nécessité d'un mécanisme de REDD+ que la Conférence de Doha peut mettre en œuvre, et a appelé à des discussions sur le financement de REDD+, notamment sur un guichet consacré au FVC.

Le Tadjikistan, au nom des Pays en développement sans littoral et des régions des montagnes, a souligné l'importance du financement à long terme et de la prestation d'une assistance à tous les pays en développement, et a indiqué qu'aucun langage d'exclusion ne sera toléré par le groupe.

Les Philippines, au nom de 36 pays en développement, ont rappelé les principes de la Convention, notamment les principes de responsabilité commune mais différenciée et de l'équité. Le représentant a insisté sur les questions non résolues dans le cadre de l'AWG-LCA et a mis en garde contre une entente prématurée sur la conclusion des travaux de l'AWG-LCA à Doha, sans avoir préalablement assuré un résultat convenu sur tous les éléments de son mandat au titre du Plan d'action de Bali.

L'AWG-LCA a adopté le rapport de la session (FCCC/AWGLCA/2012/L.2). Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a souligné la nécessité de démarrer la réflexion sur un résultat convenu qui devra être réalisé à la CdP 18. Il a suspendu l'AWG-LCA 15 à 23h59.

### **ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

La SBSTA 36 s'est ouverte le lundi 14 mai, avec Richard Muyungi (Tanzanie) en tant que président. Les parties ont adopté l'ordre du jour et l'organisation du travail (FCCC/SBSTA/2012/1) avec des amendements mineurs. La séance plénière du SBSTA a adopté les conclusions le vendredi 25 mai.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI SUR LES IMPACTS, L'ADAPTATION ET LA VULNÉRABILITÉ (PTN):** Au cours de la séance plénière d'ouverture du SBSTA, Muyungi, le président du SBSTA, a fait état des progrès accomplis dans le cadre du PTN (FCCC/SBSTA/2012/INF.1). L'UE a salué les progrès significatifs réalisés depuis le dernier rapport. Les conclusions du SBSTA étaient préparées par le président du SBSTA, en consultation avec les parties intéressées.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.4), le SBSTA se félicite du rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PTN et prend note des efforts entrepris par le Secrétariat afin de renforcer davantage les activités de sensibilisation du Programme. Le SBSTA invite les parties et les organisations compétentes à soumettre, au plus tard le 17 septembre 2012, leurs observations sur les futurs domaines du travail.

**PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES POUR REDD+:** Cette question a été abordée pour la première fois lors de la plénière du SBSTA, le jeudi 17 mai. Elle a également été examinée dans un groupe de contact et lors de consultations informelles co-présidées par Peter Graham (Canada) et Victoria Tauli-Corpuz (Philippines). Les principaux points abordés incluaient: la MRV, les systèmes de surveillance des forêts et les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts.

À propos des *systèmes nationaux de surveillance des forêts*, les parties ont longuement discuté des caractéristiques potentielles du système, et bon nombre étaient d'avis qu'il doit être basé sur une approche graduelle. Les parties ont exprimé des opinions divergentes sur le point de savoir si les activités «doivent» ou «devraient» appliquer les récentes directives du GIEC. Les parties ont parlé d'un système national solide de surveillance des forêts, et certains ont souligné qu'il faudrait un système susceptible de fournir des données et des informations exhaustives, impliquant que les informations fournies doivent permettre l'analyse technique des résultats des activités mises en œuvre.

Quant au type d'*informations à collecter*, la Bolivie a souligné qu'il faudrait envisager des approches non fondées sur le marché et des informations sur les fonctions multiples des forêts et sur l'adaptation. Certaines parties ont souligné que l'information surveillée devrait être choisie par chaque pays engagé dans la mise en œuvre de REDD+. De nombreux pays en développement ont souligné la nécessité de renforcer les capacités et de fournir un soutien et un financement adéquats. Certains pays développés ont souligné la nécessité d'inclure l'examen des garanties sociales et environnementales dans le système de surveillance, ainsi que la nécessité d'une information consistante.

S'agissant de la *MRV*, les parties ont discuté des liens possibles entre la MRV des MAAN et celle de la REDD+, de nombreux pays en développement soulignant la nécessité de rechercher des synergies. Certains ont insisté sur l'importance de trouver un équilibre entre la qualité et le type d'informations requises, tout en assurant la simplicité et en évitant de surcharger les pays en développement. De nombreux pays en développement ont suggéré d'inclure une référence sur la nécessité d'un soutien pour la MRV. Certains ont insisté que le système devrait s'appuyer sur les systèmes nationaux de surveillance existants. Bon nombre de délégués ont attiré l'attention sur les liens avec les discussions en cours dans d'autres groupes, tels que le financement de la REDD+ dans le cadre de l'AWG-LCA. Certains ont soutenu que les pays développés devraient faciliter l'accès à la technologie et à l'information, mais d'autres ont également souligné le rôle de la coopération Sud-Sud. Certaines parties ont suggéré que les informations soient incluses dans les communications nationales et dans les rapports biennaux de mise à jour.

À propos des *systèmes d'information*, une partie a suggéré une évaluation technique des niveaux de référence basée sur les expériences et les leçons apprises de l'UTCATF. Une autre partie a souligné la nécessité de tenir compte des leçons tirées du premier rapport soumis. La Norvège a suggéré une «approche progressive» pour la MRV.

Quant aux *facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts*, les parties ont procédé à un premier échange de points de vue. Certains ont souligné que les facteurs sont différents d'un pays à l'autre et doivent être abordés au niveau interne. D'autres parties, contrées par le Brésil et l'Argentine, ont suggéré d'intégrer les facteurs internationaux dans le projet de texte. Les parties n'ont pas reflété les discussions sur les facteurs dans les conclusions du SBSTA, certaines ayant indiqué qu'il était prématuré de tenir compte des premières discussions.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.9/Rev.1), le SBSTA prend note des observations des parties, en particulier sur les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, et sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts solides et transparents. Le SBSTA décide de:

- poursuivre son travail sur la MRV en s'appuyant sur une annexe contenant les éléments d'un éventuel projet de décision; de conclure ce travail à la SBSTA 37, et de préparer des recommandations pour un projet de décision, en vue de l'examen par la CdP 18;
- poursuivre à la SBSTA 37, son travail sur les questions spécifiées dans la Décision 1/CP.16, paragraphe 72 et Appendice II, en particulier sur la manière d'aborder les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris l'examen des aspects sociaux et économiques dans les pays en développement au niveau national;
- poursuivre l'examen du calendrier et de la fréquence des présentations du résumé des informations sur la manière dont toutes les garanties mentionnées dans la Décision 1/CP.16, Appendice I, sont prises en compte et respectées, et la nécessité de nouvelles directives à la SBSTA 37, en vue de la conclusion de l'examen à la SBSTA 39; et
- lancer à la SBSTA 37, le travail sur l'évaluation technique des niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou des niveaux de référence pour les forêts proposés, et de présenter un rapport à la CdP 18 et CdP 19 sur les progrès accomplis, y compris des recommandations pour un projet de décision sur cette question.

Le SBSTA prend note que:

- un travail supplémentaire sur les principes méthodologiques peut être nécessaire en attendant le résultat des travaux de l'AWG-LCA;
- les parties qui souhaitent entreprendre les activités mentionnées dans la Décision 1/CP.16, paragraphe 70, pourraient tenir compte des besoins en matière d'adaptation des pays concernés; et
- l'annexe sur les éléments pour un éventuel projet de décision contient un texte croché structuré en deux rubriques: les modalités pour les systèmes nationaux de surveillance des forêts et la MRV.

**TRANSFERT DES TECHNOLOGIES ET RAPPORT DU CET:** Les discussions et les conclusions sur la technologie ont été résumées dans la section consacrée au SBI.

**RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2, FCCC/SBSTA/2012/MISCs.3-4), a d'abord été examinée par la plénière du SBSTA le 14 mai.

L'Organisation météorologique mondiale a présenté un rapport sur le Projet de Plan de mise en œuvre et la Structure de gouvernance du Cadre mondial pour les services climatologiques. Le Système mondial d'observation du climat a décrit des éléments du Supplément Satellite. Le GIEC a souligné les éléments du document sur le cadre pour une nouvelle génération de scénarios socio-économiques des impacts du changement climatique, de l'adaptation, de la vulnérabilité et de la recherche sur l'atténuation. Le samedi 19 mai, la SBSTA 36 a organisé un dialogue de recherche.

L'examen de la question a par la suite été repris dans les consultations informelles animées par Stefan Rösner (Allemagne) et David Lesolle (Botswana). Les parties n'ont pas pu parvenir à un accord.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.17), le SBSTA a pris note des points de vue des parties et convient de poursuivre l'examen de ce point à la SBSTA 37, en s'appuyant sur un projet de texte figurant dans l'annexe des conclusions.

**FORUM ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES MESURES DE RIPOSTE:** Cette question a été abordée par les plénières du SBI et du SBSTA le 14 mai. Elle a ensuite été examinée dans un forum conjoint SBI/SBSTA agissant en tant que groupe de contact sur toutes les questions relatives aux mesures de riposte, co-présidé par le président du SBSTA, Muyungi, et Tomasz Chruszczow (Pologne), président du SBI. Le 17 mai, les parties ont procédé à un échange de points de vue sur la manière d'organiser les travaux du forum. L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a appelé à l'élaboration d'un ensemble de modalités claires pour la mise en œuvre du forum et du programme de travail, y compris notamment: l'attribution des tâches et des activités spécifiques pour le reste de l'année, et un calendrier 2013 pour l'examen des besoins et de préoccupations spécifiques des pays en développement parties. L'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a souligné les impacts économiques et sociaux du commerce et des mesures commerciales adoptées par les pays développés.

Les États-Unis, appuyés par l'Australie, ont suggéré aux parties de centrer les discussions sur la manière de structurer les questions relatives aux mesures de riposte. L'UE a suggéré la tenue du forum dans un contexte ouvert aux non-parties telles que la société civile et les experts. L'Australie a déclaré que le travail devrait porter essentiellement sur les principaux points de convergence concernant les questions à traiter dans le programme de travail.

La Chine a souligné l'importance du forum dans la réduction ou la prévention des impacts négatifs des mesures de riposte, et s'est dite préoccupée par l'inclusion de l'aviation dans le Système communautaire d'échange de quotas d'émissions. L'Arabie saoudite a proposé l'échange d'informations par le biais, entre autres, des ateliers.

Lors de leurs plénières de clôture, les présidents du SBI et du SBSTA ont présenté les résultats positifs obtenus à la première réunion du forum, et ont indiqué qu'une évaluation des travaux du programme sera entreprise en vue de présenter des recommandations à la CdP 19. Ils ont souligné que le plan de travail s'articule autour des huit domaines identifiés dans la Décision 8/CP.17 (Forum et programme de travail sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte), et s'appuie sur les modalités adoptées par la même décision et considèrent que les modalités en question dépendent de la disponibilité des ressources financières.

**Conclusions du SBI/SBSTA:** Dans les conclusions (FCCC/SBI/2012/L.18 et FCCC/SBSTA/2012/L.25), le SBI et le SBSTA, entre autres:

- s'engage à mettre en œuvre le programme de travail sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte qui figure dans l'annexe;

- demande au Secrétariat de soutenir, sous la direction des présidents du SBI et du SBSTA, la mise en œuvre du programme; et
- invite les organisations pertinentes ainsi que les autres parties prenantes, à participer aux activités du programme de travail figurant dans l'annexe.

**ARTICLE 2.3 DU PROTOCOLE (EFFETS DÉFAVORABLES DES POLITIQUES ET MESURES):** Cette question a été examinée en même temps que d'autres questions connexes dans le forum sur les mesures de riposte.

**AGRICULTURE:** La Décision (2/CP.17) a demandé au SBSTA d'examiner les questions relatives à l'agriculture en vue de l'adoption d'une décision à la CdP 18. Cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.6 et Add.1 et 2) a d'abord été abordée par le SBSTA le 14 mai. Le président Muyungi a, par la suite mené les consultations informelles.

Tout au long des consultations informelles, de nombreuses parties ont fait référence à leurs observations, soulignant la nécessité, entre autres: de s'assurer que le travail sur l'agriculture est conforme au mandat confié au SBSTA en vertu de l'Article 9 de la Convention (champ d'application du travail technique, scientifique et méthodologique), d'évaluer les connaissances scientifiques et technologiques existantes sur l'agriculture et le changement climatique; de renforcer le partage des connaissances; d'améliorer l'information sur «les lacunes dans les connaissances»; d'améliorer la productivité agricole et la résilience dans le contexte du changement climatique; et d'améliorer le renforcement des capacités dans les pays en développement.

De nombreux pays en développement ont souligné l'importance de l'adaptation et sa priorité relative par rapport à l'atténuation. Ils ont également souligné la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire, et l'importance du transfert des technologies. Certains pays ont appelé à un dialogue sur la manière de faciliter, entre autres, le transfert des technologies, ainsi que l'innovation. D'autres ont appelé à un programme de travail pour faire avancer le processus. Un pays en développement a suggéré la tenue d'ateliers comme un moyen efficace de faire des progrès. Un pays développé a souligné la nécessité d'en apprendre davantage par le biais des organes et organisations externes tels que le GIEC. Un autre pays développé a souligné la nécessité de reconnaître la nature spécifique au site de l'agriculture.

À propos du projet de conclusions, les parties ont exprimé des opinions divergentes concernant notamment: la formulation de l'objectif de l'évaluation de l'état actuel des connaissances scientifiques et l'opportunité de faire référence à un atelier (FCCC/AWGLCA/2009/CRP.2) et à un document technique (FCCC/TP/2008/8) sur les opportunités et les défis de l'atténuation dans le secteur de l'agriculture. La Bolivie, au nom du G-77/Chine, s'est opposée à l'absence d'une référence sur l'adaptation, et les Philippines ont ajouté que ce mot a été «abondamment utilisé» dans les discussions précédentes. Le délégué des États-Unis s'est dit favorable à l'examen des préoccupations au sujet de l'adaptation, mais s'est opposé à toute focalisation des travaux sur cette question uniquement. Aucun accord n'a été conclu.

**Conclusions du SBSTA:** Dans son projet de conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.19), le SBSTA convient de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à sa 37<sup>e</sup> session.



## QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES (CONVENTION):

**Programme de travail sur les directives pour les rapports biennaux des pays développés:** Cette question a été abordée pour la première fois lors de la plénière du SBSTA, le lundi 14 mai. Elle a ensuite été examinée dans un groupe de contact et lors des consultations informelles co-présidées par Helen Plume (Nouvelle-Zélande) et Qiang Liu (Chine). Le groupe a examiné le champ d'application du modèle de tableau commun ainsi que les activités qui seront entreprises avant Doha.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/ L.11), le SBSTA, entre autres:

- lance son examen du programme de travail sur le modèle de tableau commun;
- prend acte que, conformément à la Décision 2/CP.17, les pays développés parties devront utiliser les directives sur les rapports pour la préparation des premiers rapports biennaux;
- convient que le programme de travail sur un modèle de tableau commun doit inclure les observations des parties;
- invite les parties à soumettre leurs points de vue;
- demande au Secrétariat d'organiser un atelier sur le modèle de tableau commun en octobre 2012; et
- accepte de poursuivre l'examen d'un modèle de tableau commun à la SBSTA 37.

## Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et les communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux:

Cette question a d'abord été examinée par la plénière du SBSTA le 14 mai. Elle a ensuite été reprise dans un groupe de contact et lors des consultations informelles co-présidées par Helen Plume et Qiang Liu. Pendant les réunions, les parties ont considéré, entre autres, les examens des inventaires nationaux des pays développés parties en vue de conclure les travaux à la CdP 19.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/ L.13), le SBSTA, entre autres:

- lance son examen du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et les communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux des pays développés;
- prend acte que, conformément à la Décision 2/CP.17, les rapports bisannuels sont dus le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et les parties visées à l'Annexe I sont invitées à soumettre leurs sixièmes inventaires nationaux à cette date;
- demande au Secrétariat d'élaborer un document technique résumant le processus d'examen actuel au titre de la Convention;
- invite les parties à soumettre leurs points de vue sur les éléments du programme de travail; et
- compte tenu de la nécessité d'achever le travail d'ici la CdP 19, s'engage à examiner plus à fond à la SBSTA 37, le programme de travail sur la révision des directives pour l'examen.

**Directives générales pour la MRV interne des MAAN soutenues par les pays en développement:** Cette question a été examinée d'abord par la plénière du SBSTA, le lundi 14 mai, et ensuite dans un groupe de contact et lors des consultations informelles co-présidées par Helen Plume et Qiang Liu.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/ L.15), le SBSTA initie son examen de l'élaboration des lignes directrices générales pour la

surveillance, la notification et la vérification des MAAN appuyées au niveau national par les pays en développement et décide de poursuivre l'échange interactif de points de vue sur les directives, afin de parvenir à un accord à la SBSTA 37 sur les prochaines étapes.

**Les combustibles de soute:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.7) a d'abord été examinée par le SBSTA le 14 mai. Muyungi, le président du SBSTA, a mené des consultations auprès des parties intéressées et le SBSTA a élaboré les conclusions. Lors de la plénière d'ouverture du SBSTA, l'OMI a présenté un rapport sur les travaux entrepris pour améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du transport maritime international.

Le Brésil a exprimé des préoccupations au sujet du traitement unilatéral des émissions spécifiques dans les systèmes régionaux et a insisté sur la nécessité d'examiner plus à fond les impacts économiques des mesures fondées sur le marché. La Chine a noté que la réglementation de l'OMI sur l'efficacité énergétique des navires ne reflète pas le principe de responsabilité commune mais différenciée de manière exhaustive et objective, et a demandé à l'OACI de se pencher sur la responsabilité différenciée des pays.

Singapour, appuyée par le Panama, a salué les progrès accomplis par l'OMI et l'OACI dans la lutte contre les changements climatiques dans leurs secteurs respectifs. Le Japon a pris acte de la série de directives adoptées par le Comité de protection du milieu marin de l'OMI qu'il considère comme utiles. L'UE a salué les efforts entrepris par l'OACI pour accélérer les travaux en vue de l'établissement d'un mécanisme de marché mondial, et a encouragé les parties à soutenir les efforts de l'OMI visant à évaluer les options pour un tel mécanisme. Cuba, au nom de plusieurs pays, a exprimé sa préoccupation au sujet des mesures unilatérales en ce qui concerne les émissions de l'aviation, telles que dans le cadre du système communautaire d'échange de quota d'émissions. L'Australie s'est félicitée du changement effectué par l'OACI vers un «mode de mise en œuvre» plus orienté vers l'action, et a souligné la nécessité de l'application universelle des mesures fondées sur le marché.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/ L.14), le SBSTA prend note des informations transmises et progrès rapportés par les secrétariats de l'OACI et de l'OMI concernant leurs travaux en cours, dont le but est de réduire les émissions dues aux combustibles utilisés pour l'aviation internationale et le transport maritime, et prend note des points de vue exprimés par les parties relativement à cette information. Le SBSTA invite les secrétariats de l'OACI et de l'OMI à continuer à présenter des rapports sur les travaux pertinents pour cette question lors des sessions du SBSTA à venir.

**Paramètres communs:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/ INF.2) a d'abord été examinée par la plénière du SBSTA, le lundi 14 mai, et par la suite lors des consultations informelles animées par Michael Gytarsky (Fédération de Russie).

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/ L.5), le SBSTA, entre autres:

- se félicite du rapport de l'atelier sur les paramètres communs qui a porté sur les incertitudes, les domaines ou paramètres nouveaux et spécifiques, les objectifs des politiques et la relation entre les cadres de politique et les mesures;

- note que les paramètres communs sont en cours d'évaluation par le GIEC dans le cadre de ses travaux sur le Cinquième rapport d'évaluation;
- invite le GIEC à présenter ses conclusions à la SBSTA 40; et
- s'engage à poursuivre l'examen de cette question à la SBSTA 40.

**Interface de données sur les gaz à effet de serre:** Au cours de la séance plénière de clôture le 25 mai, Muyungi, le président du SBSTA, a présenté un rapport sur cette question.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.7), le SBSTA, entre autres: se félicite des nouvelles améliorations apportées par le Secrétariat dans l'interface de données sur les gaz à effet de serre, et s'engage à examiner à la SBSTA 38, les questions relatives à une élaboration plus poussée de l'interface, afin de tenir compte des changements pertinents en vue de l'utilisation prochaine par les parties de l'Annexe I, des lignes directrices révisées.

**QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES (PROTOCOLE): Séquestration et stockage du carbone (SSC) dans le cadre du MDP:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.8 et Add.1 et 2), a été d'abord examinée par le SBSTA le 14 mai. Peer Stiansen (Norvège) a animé les consultations informelles.

L'animatrice Stiansen a indiqué que les parties ont marqué des progrès sur l'établissement de la réserve globale des Réductions d'émissions certifiées (REC) pour les activités du projet de SSC dans le cadre du MDP. Les discussions ont porté entre autres sur: l'admissibilité des activités du projet de SSC impliquant le transport du dioxyde de carbone d'un pays à l'autre, ou nécessitant des sites géographiques de stockage situés dans plus d'un pays; et l'établissement d'une réserve globale d'unités de REC pour des activités du projet de SSC.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.8), le SBSTA, entre autres:

- s'engage à poursuivre l'examen de cette question à la SBSTA 37;
- invite les parties, les organisations intergouvernementales et les organisations observatrices autorisées, à soumettre au plus tard le 13 août 2012, leurs points de vue sur l'admissibilité de certaines activités du projet de SSC; et
- demande au Secrétariat d'élaborer un document technique sur la question des effets transfrontières des activités du projet, en vue de l'examen à la SBSTA 37.

**Forêts en épuisement au titre du MDP:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/MISC.10) a été abordée par la plénière du SBSTA le 14 mai et lors des consultations informelles animées par Eduardo Sanhueza (Chili).

Le Brésil a insisté sur l'importance du MDP dans la promotion du développement durable et a proposé que la définition des forêts en épuisement soit incluse dans l'Annexe 3 de l'ordre du jour proposé pour la 50<sup>e</sup> session du Conseil exécutif du MDP. Les parties ont exprimé des points de vue divergents sur cette question et certaines ont soutenu la tenue de nouvelles discussions.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.10), le SBSTA prend note du rapport de synthèse inclus dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.10 et s'engage à poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à la SBSTA 38.

**UTCATF dans le cadre du MDP:** Ce point a d'abord été abordé par la plénière du SBSTA le jeudi 17 mai. Il a également été examiné dans un groupe de contact co-présidé par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark).

Les parties ont procédé à un premier échange de points de vue sur les questions assignées par la Décision 2/CMP.7(UTCATF), en particulier sur: la comptabilisation des émissions par les sources et des absorptions par les puits de l'UTCATF, y compris par le biais d'une approche fondée sur l'activité ou les terres; les modalités et procédures pour d'éventuelles activités supplémentaires de l'UTCATF au titre du MDP; et les autres approches pour le règlement du risque de non-permanence dans le cadre du MDP.

Les parties ont convenu de hiérarchiser les priorités dans le travail et de soumettre un texte, en mettant un accent sur les aspects techniques et les expériences.

Le Brésil a attiré l'attention sur la non-permanence dans le cadre du MDP, en particulier, sur des questions telles que la responsabilité en ce qui concerne la réversibilité, l'examen des tampons, et l'assurance et ses implications. La Biélorussie a fourni des précisions sur le temps nécessaire pour considérer que la «permanence» est effective. L'UE a suggéré que les parties examinent également comment fonctionnerait l'examen de la question de non-permanence, en particulier entre deux périodes d'engagement.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.3), le SBSTA lance son examen des questions relatives à l'UTCATF visées dans la Décision 2/CMP.7 (UTCATF), paragraphes 5, 6, 7 et 10 traitant des rapports sur les progrès accomplis à la CdP/RdP 8. Le SBSTA invite également les parties et les observateurs à soumettre avant la SBSTA 37 en vue de la compilation, leurs points de vue sur:

- les questions relatives aux modalités et procédures en ce qui concerne les autres approches pour faire face au risque de non-permanence dans le cadre du MDP, conformément à la Décision 2/CMP.7, paragraphe 7;
- les modalités et procédures pour d'éventuelles activités supplémentaires de l'UTCATF au titre du MDP, conformément à la Décision 2/CMP.7, paragraphe 6; et
- les questions relatives à une comptabilisation plus complète des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits de l'UTCATF, y compris à travers une approche plus inclusive basée sur des activités ou une approche terrestre, tel que stipulé dans la Décision 2/CMP.7, paragraphe 5.

**Conséquences de la mise en œuvre des Décisions 2/RdP.7 à 5/RdP.7:** Cette question a d'abord été abordée par la plénière du SBSTA le 14 mai. Elle a également été examinée dans un groupe de contact co-présidé par Nagmeldin Elhassan (Soudan) et Anke Herold (Allemagne).

Le co-président Herold a rapporté que les parties ont convenu d'organiser le travail avant Doha de la manière suivante: demander au Secrétariat d'élaborer un document technique; inviter les parties à soumettre leurs points de vue sur le document technique; et discuter de ces contributions dans le cadre d'un atelier technique, sous réserve de la disponibilité des ressources financières.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/0.16), le SBSTA reconnaît l'importance du travail technique dans le cadre de ce sous-point de l'ordre du jour, pour

la mise en œuvre de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Le SBSTA demande également au Secrétariat d'élaborer un document technique, incluant les options pour la mise en application des décisions méthodologiques pertinentes. Le SBSTA invite les parties à soumettre au plus tard le 21 septembre 2012, leurs points de vue sur les implications de la mise en œuvre des Décisions 2/RdP.7 à 5/RdP.7, sur les décisions antérieures de la RdP relatives aux questions méthodologiques liées au Protocole de Kyoto.

Le SBSTA demande en outre au Secrétariat de mettre ces observations à disposition sur le site web de la CCNUCC et de les compiler en un document divers, et d'organiser un atelier technique avant la SBSTA 37. Le SBSTA a convenu de poursuivre l'examen de cette question à la SBSTA 37, et a demandé au GIEC d'envisager la possibilité d'achever le travail sur l'orientation méthodologique en octobre 2013, afin de permettre l'adoption d'une décision sur cette question à la RdP 9.

**ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ATTÉNUATION:** Ce problème a été abordé le 14 mai lors de la séance plénière d'ouverture du SBSTA.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.2), le SBSTA convient de poursuivre l'examen des aspects scientifiques, techniques et socio-économiques des mesures d'atténuation à la SBSTA 38, en s'appuyant sur les meilleures informations scientifiques disponibles sur l'atténuation, en particulier les informations provenant du GIEC et des travaux en cours dans d'autres organes de la Convention sur les questions connexes.

**COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PERTINENTES:** Cette question (FCCC/SBSTA/2012/INF.3) a été abordée pour la première fois le 14 mai. Le GIEC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCD) et la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont présenté le rapport sur la collaboration avec la CCNUCC, et souligné les domaines potentiels pour les travaux et synergies futurs.

**Conclusions du SBSTA:** Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.6), le SBSTA, entre autres:

- prend note du document d'information élaboré par le Secrétariat sur les activités pertinentes dans lesquelles le Secrétariat a été impliqué avec d'autres organisations intergouvernementales;
- prend note également des déclarations des représentants du GIEC, et des secrétariats de la CDB et de la CNUCD;
- réaffirme l'importance de la coopération du Secrétariat avec d'autres organisations intergouvernementales; et
- prend acte des ressources et de l'expertise d'autres organisations intergouvernementales et internationales, qui sont pertinentes pour le processus de la CCNUCC.

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture du SBSTA s'est tenue le 25 mai et a adopté le rapport de la réunion (FCCC/SBSTA/2012/L.1).

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a exprimé sa préoccupation en ce qui concerne, notamment: la lenteur des progrès sur les directives pour l'examen des rapports biennaux de l'Annexe I; les communications nationales et les inventaires annuels; et le fait qu'aucune conclusion ne s'est dégagée sur la recherche et l'observation systématique. La représentante a

également souligné que la capacité des pays en développement à entreprendre la MRV dépend de l'importance du soutien qu'ils reçoivent des pays développés parties. Elle a relevé que le travail sur l'agriculture est lié au mandat du SBSTA en vertu de l'Article 9 de la Convention (définition du champ d'application du travail technique, scientifique et méthodologique du SBSTA) et doit être entrepris sur la base des principes et des dispositions de la Convention.

L'UE a pris acte notamment du travail qui reste à faire sur les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, les garanties et les orientations pour l'évaluation des niveaux de référence des forêts proposés. Le représentant s'est félicité de l'atmosphère constructive des premiers échanges de points de vue sur les questions liées à l'agriculture et s'est dit déçu par le fait que les parties n'aient pas été en mesure d'achever les travaux sur la recherche et l'observation systématique. Il s'est également dit préoccupé par les difficultés rencontrées dans l'élaboration des directives générales pour la MRV interne, et s'est félicité de la mise en fonction du programme de travail dans le cadre du forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte.

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a salué les progrès accomplis sur la SSC et sur l'agriculture. Le délégué a déclaré qu'il attend impatiemment les résultats de Doha sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts, la MRV et les garanties pour l'intégrité de l'environnement dans le cadre de la REDD+.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a déclaré entre autres que: l'adaptation demeure la priorité absolue pour l'Afrique; le travail sur l'agriculture doit répondre à l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et la subsistance des communautés locales; il existe un obstacle au financement de la mise en œuvre de la REDD+ en Afrique; et qu'il faudrait féliciter les parties pour les discussions constructives sur les mesures de riposte.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a déclaré que l'objectif global à long terme devrait être un domaine de recherche clé de discussion au cours du dialogue de recherche du SBSTA, et que l'accent devrait être mis sur les pays en développement vulnérables. La représentante s'est dite déçue par les discussions sur l'ordre du jour concernant la recherche et l'observation systématique, et a exprimé l'espoir que l'objectif à long terme sera examiné à chaque session du SBSTA, sur la base du présent ordre du jour.

Le Honduras, au nom de la République dominicaine, du Guatemala et de Salvador, a déclaré que le PTN doit continuer à se développer et à évoluer, et que sa réforme devra inclure le travail avec les peuples autochtones, les communautés locales et conduire à l'intégration des spécificités liées au genre. Le représentant a également indiqué que son pays soutient une approche sur la sécurité alimentaire dans la question de l'agriculture.

Le Costa Rica, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, s'est félicité des progrès réalisés sur les directives méthodologiques pour les activités de REDD+, mais a ajouté que ces progrès ont été insuffisants. Le représentant a souligné que l'on ne peut pas permettre aux parties de rouvrir des questions qui ont déjà été résolues et s'est inquiété de l'absence de progrès sur la recherche et l'observation systématique, et les écosystèmes marins.



La République de Corée, au nom du GIE, s'est félicitée des progrès sur, entre autres: la MRV des systèmes des pays de l'Annexe I et des pays non visés à l'Annexe I, l'adaptation, le transfert des technologies et la REDD+. Elle a déclaré que le groupe s'attend à des progrès sur la question de l'agriculture.

La Bolivie, au nom de l'ALBA, appuyée par le G-77/Chine, a déploré, entre autres, l'absence de progrès sur la question des facteurs du déboisement, la recherche et l'observation systématique, l'adaptation, l'agriculture, et l'eau. Le délégué s'est également dit préoccupé par le fait que l'équité et les circonstances nationales ne soient pas prises en compte dans la MRV entreprise par les pays en développement.

La Gambie, au nom des PMA, a salué les progrès sur les questions de procédure dans le cadre du PTN. Le représentant a souligné la nécessité d'une meilleure compréhension des impacts des changements climatiques sur l'agriculture, et a déploré l'absence des progrès sur la recherche et l'observation systématique.

La représentante du monde des affaires et des ONG de l'Industrie a pris l'engagement de travailler activement avec le CET et CRTG. Elle a souligné la nécessité de continuer à mettre à contribution l'expertise du secteur privé, et d'une protection solide des DPI.

Le Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique a déclaré que les facteurs du déboisement constituent une menace pour la survie des peuples autochtones, et que les systèmes de la MRV doivent intégrer les forêts et les valeurs agricoles.

Le représentant des ONG de la Jeunesse a exprimé sa déception face à l'absence des progrès sur: les facteurs du déboisement et les garanties pour assurer la protection de la biodiversité et des droits des peuples autochtones.

Le président Muyungi a clos la SBSTA 36 à 13h43.

### **ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE**

La SBI 36 a ouvert sa session le 14 mai, avec Tomasz Chruszczow (Pologne) en tant que président. À propos de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2012/1), la Malaisie, appuyée par la Chine, le Brésil, l'Égypte, l'Inde et d'autres, a souligné le caractère sensible du sous-point de l'ordre du jour sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Le Brésil, l'Inde, l'Arabie saoudite, le Swaziland, le Soudan et d'autres ont souligné que le maintien de ce point en suspens serait la façon la plus efficace d'utiliser le temps. Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'un débat de fond exhaustif sur la question, tandis que l'UE a demandé une compilation et une synthèse des informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Le président Chruszczow a souligné qu'il semblait impossible de parvenir à un consensus sur cette question. Il a proposé, et les parties ont accepté, d'adopter l'ordre du jour en laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. La plénière de clôture du SBI a adopté les conclusions le vendredi 25 mai.

**COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE I: Cinquièmes communications nationales:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.6, FCCC/SBI/2011/INF.1 & Add. 1-2, et FCCC/SBI/2011/INF.2) a été examinée d'abord par la

plénière du SBI le 14 mai, et elle a été reprise par la suite lors des consultations informelles co-présidées par Julia Martinez (Mexique) et Kiyoto Tanabe (Japon).

Les parties ont examiné l'état des présentations et de l'examen, ainsi que la compilation et la synthèse des Cinquièmes communications nationales de l'Annexe I. Les parties ont également examiné la compilation et la synthèse des informations complémentaires contenues dans les cinquièmes communications nationales. La Bolivie a souligné que les communications nationales des parties de l'Annexe I doivent contenir plus de détails, et a exprimé la crainte que les émissions de certains pays qui ne sont pas des PTE, soient «camouflées» par la baisse des émissions PTE.

**Conclusions du SBI:** À propos de l'état des présentations et de l'examen, ainsi que la compilation et la synthèse des cinquièmes communications nationales (FCCC/SBI/2012/L.16), le SBI:

- demande instamment aux parties de l'Annexe I de soumettre à l'avenir, leurs communications nationales à la date indiquée;
- demande aux parties de l'Annexe I d'améliorer davantage l'exhaustivité, la comparabilité et le niveau de détail;
- prend note que, pendant la période 1990-2008, les émissions totales pour toutes les parties de l'Annexe I ont diminué de 6%, et de 10,7% si l'on inclut l'UTCAT; pour les PTE, les émissions de GES ont baissé de 36,7% si l'on exclut l'UTCATF, et de 49,7% si l'on tient compte de l'UTCATF; et pour les parties qui ne sont pas des PTE, les émissions de GES, en excluant et en incluant l'UTCATF, ont augmenté de 8% et de 8,4%, respectivement; et
- décide de recommander un projet de décision en vue de l'adoption par la RdP 8 (FCCC/SBI/2012/L.16/Add.1).

Dans ses conclusions sur la compilation et la synthèse des informations complémentaires contenues dans les Cinquièmes communications nationales de l'Annexe I (FCCC/SBI/2012/L.15), le SBI:

- demande instamment aux parties à l'Annexe I de renforcer l'exhaustivité, la comparabilité et le niveau de détail des informations communiquées;
- prend note que les émissions globales totales des parties de l'Annexe I, à l'exclusion des émissions de l'UTCATF, ont diminué de 16,2%; les émissions des PTE ont décliné de 36,4% tandis que celles des parties qui ne sont pas des PTE ont augmenté de 0,1% depuis l'année de référence jusqu'en 2008, et que pour plusieurs parties, l'augmentation a été plus élevée; et
- décide de recommander un projet de décision en vue de l'adoption par la RdP 8 (FCCC/SBI/2012/L.15/Add.1).

**Article 12.5 de la Convention:** Le 14 mai, la plénière du SBI a décidé de conclure l'examen de cette question.

**COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I: Groupe consultatif d'experts des Communications nationales des parties non visées à l'Annexe I (GCE):** Cette question (FCCC/SBI/2012/2, FCCC/SBI/2012/12-14 et FCCC/SBI/2012/MISC 0.6) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai.

Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda), la présidente du GCE, a parlé des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du GCE. L'AOSIS et le Groupe africain ont souligné la nécessité de prolonger le mandat du Groupe, au moins jusqu'en 2016, et ont indiqué que ce mandat devrait inclure un

certain nombre de rôles. La question a été par la suite examinée dans les consultations co-animées par Julia Martinez et Kiyoto Tanabe.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.22), le SBI accueille favorablement le rapport d'étape du GCE. Par ailleurs, le SBI:

- demande instamment aux parties visées à l'Annexe II et aux autres parties de l'Annexe I en position de le faire, de fournir des ressources financières pour permettre au GCE de mettre en œuvre les activités prévues;
- réitère sa demande au GCE de tenir compte, dans la mise en œuvre de son programme de travail, des besoins actuels et futurs des parties non visées à l'Annexe I; et
- lance, mais sans terminer, l'examen de la durée et du mandat du GCE.

Les conclusions du SBI comprennent également une annexe et deux appendices pour faciliter le travail à Doha.

**Article 12.5 de la Convention:** Le 14 mai, la plénière d'ouverture du SBI a décidé de conclure l'examen de cette question.

**Soutien financier et technique:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.7 et FCCC/SBI/2012/MISC.7) a d'abord été débattue par la plénière du SBI le 14 mai. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a présenté un rapport sur les financements disponibles pour les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I et les rapports biennaux de mise à jour. Les Philippines ont exprimé des préoccupations quant au financement intégral des coûts convenus. L'examen de la question a par la suite été repris dans les consultations informelles co-animées par Julia Martinez et Kiyoto Tanabe.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.23), le SBI prend note des informations fournies par le FEM sur l'appui financier fourni, et des orientations du FEM concernant les politiques de financement des rapports biennaux de mise à jour présentés par les parties non visées à l'Annexe I. Par ailleurs, le SBI, entre autres, recommande à la CdP 18, de demander au FEM de mettre à la disposition des pays non visés à l'Annexe I, le soutien nécessaire pour la préparation de leurs rapports biennaux de mise en œuvre, et encourage le FEM à continuer à assurer la fourniture de ressources financières suffisantes pour couvrir tous les coûts convenus encourus par les pays en développement afin de remplir leurs obligations en matière de communications.

**MAAN: Prototypage du registre:** Cette question a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai, et renvoyée à un groupe de contact co-présidé par Elina Bardram (UE) et Wondwossen Sintayehu (Éthiopie).

Le Secrétariat a informé les parties concernant les fonctions du Registre des MAAN, qui constitue une plate-forme dynamique basée sur le web, et dont le but est de faciliter l'appariement du soutien pour le financement, la technologie et le renforcement des capacités avec les mesures d'atténuation prises par les pays en développement. Une démonstration du prototype du registre des MAAN a eu lieu le 15 mai. Les parties ont souligné l'utilité du Registre pour l'appariement des projets avec les sources de financement, et ont rappelé que le Registre ne devrait pas remplacer les autres exigences de la MRV.

**Conclusions du SBI:** Dans les conclusions (FCCC/SBI/2012/L.10), le SBI demande de nouveaux avis sur le prototype du registre; prend note de la nécessité de tester les

fonctionnalités du prototype; demande un manuel d'utilisation pour le prototype; et prend note des incidences budgétaires estimées de la production du prototype.

**Experts techniques des consultations internationales et de l'analyse (CAI):** Cette question (FCCC/SBI/2012/MISC.8) a d'abord été présentée à la plénière du SBI le 14 mai. Elina Bardram et Wondwossen Sintayehu ont co-présidé un groupe de contact. Les Philippines ont souligné la nécessité de lier la question à la fourniture des ressources.

La co-présidente Bardram a fait savoir à la plénière de clôture du SBI que le projet de conclusions nécessite un travail de finalisation, et que le texte reflète pleinement les points de vue des parties. Elle a déclaré qu'il pourrait être utile de continuer à explorer la manière de combler les écarts entre les différentes propositions et d'envoyer des contributions supplémentaires au Secrétariat de façon informelle.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.21), le SBI décide de poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine session en s'appuyant sur le projet de texte annexé aux conclusions. Par ailleurs, le SBI prend acte de la nécessité d'un processus de la CAI efficace, rentable et pratique, qui ne constitue pas un fardeau excessif pour les parties et le Secrétariat.

**QUESTIONS RELATIVES AUX FINANCES: Premier examen du Fonds pour l'adaptation:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.2, FCCC/KP/CMP/2011/MISC.1, FCCC/KP/CMP/2011/6 et FCCC/KP/CMP/2011/6/Add.1) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Elle a été par la suite reprise dans un groupe de contact co-présidé par Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) et Diane Barclay (Australie).

Les discussions ont porté sur un projet de texte qui souligne: les points de vue des parties et les observations écrites sur le premier examen du Fonds pour l'adaptation; et les questions soulevées par les parties, notamment celles liées aux arrangements institutionnels provisoires et à la disponibilité du financement. Les points soulignés par les parties englobent la définition du type d'information financière demandée au Conseil du Fonds pour l'adaptation, au FEM et au Conseil exécutif du MDP, ainsi que le mandat pour la fourniture de cette information.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.13), le SBI prend note:

- que certaines parties ont soulevé des questions concernant la durabilité, la prévisibilité et l'adéquation des ressources allouées au Fonds pour l'adaptation;
- des efforts déployés par le Conseil du Fonds pour l'adaptation afin de promouvoir l'accréditation des entités nationales de mise en œuvre et l'accès direct, ainsi que des initiatives prises par le Conseil afin d'explorer les options pour la mobilisation des ressources supplémentaires; et
- que des informations supplémentaires sont nécessaires pour procéder au premier examen du Fonds d'adaptation.

Par ailleurs, le SBI:

- invite le Conseil du Fonds pour l'adaptation à fournir des renseignements supplémentaires et ventilés sur ses coûts administratifs;
- invite les parties et les organisations compétentes à soumettre au Secrétariat, avant le 17 septembre 2012, d'autres avis sur l'examen du Fonds pour l'adaptation; et

• s'engage à poursuivre l'évaluation du premier examen du Fonds pour l'adaptation, conformément à l'annexe de la Décision 6/CMP.6 (Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation) à la SBI 37.

**Questions diverses:** Ce point (FCCC/SBI/2012/7 et FCCC/CP/2011/7) a d'abord été examiné par la plénière du SBI le 14 mai, et repris par la suite dans un groupe de contact co-présidé par Ruleta Camacho et Diane Barclay.

Le délégué des Philippines, s'exprimant au nom du G-77/Chine, et appuyé par le Bangladesh, a souligné la nécessité de la prévisibilité et de la durabilité du financement alloué pour la mise en œuvre des projets d'adaptation.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.14), le SBI:

- encourage les pays donateurs à continuer à fournir des fonds pour les activités pilotées par les pays;
- prend note que les modalités existantes pour la mise en œuvre des priorités du Programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA) traitent partiellement des autres éléments du programme de travail des PMA, et encourage le Fonds pour les PMA à soutenir les éléments de technologie du programme de travail; et
- encourage les PMA parties à examiner les options soulignées dans le rapport du Groupe d'experts des PMA (LEG) qui identifie différentes manières de continuer à traiter les autres éléments du programme de travail des PMA.

**ARTICLES 4.8 et 4.9 DE LA CONVENTION: Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décision 1/CP.10**

**(Programme de travail de Buenos Aires):** Cette question a d'abord été débattue lors de la plénière du SBI le 15 mai. Elle a par la suite été examinée dans un forum conjoint SBI/SBSTA agissant en tant qu'un groupe de contact sur les questions relatives aux mesures de riposte (voir page 15).

**Questions relatives aux PMA:** Cette question (FCCC/SBI/2012/7) a été abordée pour la première fois par la plénière du SBI le 14 mai. La présidente du LEG, Pepetua Latasi (Tuvalu), a présenté un compte-rendu des travaux du Groupe. La question a ensuite été examinée lors des consultations informelles animées par Colin Beck (Îles Salomon). Ce dernier a fait savoir que le groupe a tenu deux réunions et examiné le programme de travail du LEG pour 2011-2012. Le Bangladesh, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des PANA dans les PMA.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.2), le SBI, entre autres, invite le Groupe d'experts à continuer à aider, en collaboration avec le FEM et ses agences, les PMA qui ne l'ont pas encore fait, à achever leurs PANA et à les soumettre dès que possible.

**PNA:** Cette question (FCCC/SBI/2012/8 et MISC.1, 2, et Add.1 et MISC.3) a d'abord été examinée par le SBI le 14 mai. Le groupe de contact était co-présidé par Richard Merzian (Australie) et Amjad Abdulla (Maldives). Le SBI a adopté les conclusions le 25 mai.

Les discussions ont porté sur la facilitation des Plans nationaux d'adaptation (PNA) pilotés par les pays; la rationalisation du Fonds pour les PMA en vue de soutenir le processus des PNA; l'utilisation de centres et réseaux nationaux et régionaux; et les échanges sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation.

Les parties ont également discuté de la mise en œuvre, des programmes de soutien et des directives sur les finances. Plusieurs PMA ont souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales pour assurer l'intégration de l'adaptation dans le développement national.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.7), le SBI:

- demande instamment aux pays développés parties de mobiliser un soutien financier pour le processus des PNA;
- réitère la demande aux pays développés de continuer à fournir aux PMA parties, le financement, la technologie et le renforcement des capacités;
- attend avec impatience l'analyse et la compilation du soutien nécessaire pour le processus des PNA; et
- se réjouit de poursuivre à la SBI 37, l'examen des directives sur les politiques et les programmes, de manière à permettre la mise en œuvre du point précédent.

**PERTES ET DOMMAGES:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.3 et FCCC/TP/2012/1) a été abordée par la plénière du SBI le 14 mai. Elle a ensuite été reprise lors des consultations informelles co-animées par Don Lemmen (Canada) et Lucas Di Pietro (Argentine). Les parties ont examiné les activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail sur les pertes et les dommages. Les discussions ont porté sur, entre autres: les moyens pour aller de l'avant; le domaine thématique 1 dans le cadre du programme de travail sur les pertes et les dommages (évaluation du risque de pertes et de dommages lié aux effets néfastes des changements climatiques et connaissances actuelles associées); les liens entre les pertes et les dommages, et les PNA; et les questions intersectorielles.

L'AOSIS a appelé à l'établissement, à la CdP 18, d'un mécanisme international pour le traitement des pertes et des dommages. Le représentant des PMA a demandé plus de précisions sur la prévisibilité et l'adéquation de l'aide financière allouée au renforcement de la capacité d'adaptation.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.12), le SBI, entre autres:

- prend note du travail encore à faire dans le cadre du programme de travail, ainsi que d'un certain nombre de points pertinents pour l'évaluation du risque de pertes et de dommages, notamment: un éventail d'approches pour cette évaluation; les lacunes de l'évaluation du risque; l'accès aux données, le partage et l'utilisation de celles-ci; et que le renforcement des capacités techniques et institutionnelles aidera les pays en développement à évaluer les risques des pertes et des dommages;
- prend note de la nécessité d'adopter une approche holistique;
- rappelle que la CdP 17 a demandé au Secrétariat d'organiser quatre réunions d'experts; et
- prie le président du SBI de convoquer une réunion pré-session informelle, afin de faciliter la conclusion des travaux.

**ARTICLE 3.14 DU PROTOCOLE (EFFETS NÉFASTES):** Cette question a été examinée en même temps que d'autres questions connexes, dans le forum sur les mesures de riposte (voir page 15). Le 25 mai, le président du SBI a indiqué que des consultations avaient eu lieu, mais qu'il n'avait pas été possible de parvenir à une conclusion. Le SBI a donc décidé de poursuivre l'examen à la SBI 37.



**FORUM ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES MESURES DE RIPOSTE:** Les discussions et les conclusions conjointes SBI/SBSTA ont été résumées dans la section consacrée au SBSTA (voir page 15).

**TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Rapport du CET:** Cette question (FCCC/SB/2012/1) a d'abord été examinée par le SBI le 14 mai. Elle a ensuite été reprise dans un groupe de contact conjoint SBI/SBSTA co-présidé par Carlos Fuller (Belize) et Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni).

Les parties ont pris note que les modalités sur les liens avec d'autres arrangements institutionnels pertinents au sein et en dehors de la Convention étaient «trop générales», et ont appelé à des références plus spécifiques sur les liens.

**Conclusions SBI/SBSTA:** Dans les conclusions (FCCC/SBSTA/2012/L.12) et (FCCC/SBI/2012/L.20), le SBI et le SBSTA:

- accueillent favorablement le plan de travail provisoire du CET pour la période 2012-2013;
- prennent note du plan de travail structuré du CET sur les activités assignées par Durban: activités à court terme à lancer en 2012, et activités à moyen terme dont le démarrage est prévu en 2013;
- prennent note des idées initiales du CET sur ses modalités concernant les liens avec d'autres arrangements institutionnels pertinents de la Convention ou en dehors de celle-ci;
- invitent le CET à développer davantage ses idées initiales sur les modalités concernant les liens; et
- prennent note que le CET se concertera avec les arrangements institutionnels pertinents une fois qu'ils deviendront opérationnels, et présentera un rapport sur les résultats de ces consultations à la prochaine session.

**Questions relatives au CRTC:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.4) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Elle a par la suite été reprise dans un groupe de contact conjoint SBI/SBSTA co-présidé par Carlos Fuller et Zitouni Ould-Dada.

Les discussions ont porté sur l'hôte du CRTC. Les parties ont examiné les détails du processus de négociation, ainsi que les candidats retenus et les éléments de l'accord de siège, en soulignant la nécessité de la transparence du processus.

**Conclusions du SBI/SBSTA:** Dans les conclusions (FCCC/SBI/2012/L.18), le SBI et le SBSTA:

- s'accordent sur une liste des candidats qui se sont proposés pour accueillir le CRTC, avec à sa tête le consortium dirigé par le PNUE, suivi par le FEM, et enfin Det Norske Veritas AS, en troisième position;
- demandent au Secrétariat de lancer rapidement une discussion sur les éléments clés de l'accord de siège avec le candidat en tête de liste et, si nécessaire, parallèlement avec les autres candidats classés deuxième et troisième; et
- décident de présenter une recommandation sur l'hôte du CRTC à la CdP 18, lors de la SB 37, et demandent au FEM de soutenir la mise en fonction et les activités du CRTC.

**Programme stratégique de Poznan sur le transfert des technologies:** Cette question (FCCC/SBI/2012/9) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Elle a ensuite été reprise dans un groupe de contact co-présidé par Carlos Fuller et Zitouni Ould-Dada.

Au cours des discussions, les parties ont réaffirmé la nécessité d'assurer un équilibre entre les projets d'adaptation et les projets d'atténuation dans la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique de Poznan, et ont débattu des méthodologies pour encourager davantage les projets d'adaptation.

**Conclusions du SBI:** Dans les conclusions (FCCC/SBI/2012/L.19), les parties conviennent de demander au FEM de renforcer l'équilibre entre les projets d'adaptation et ceux d'atténuation; au FEM et aux agences d'exécution, d'accélérer l'achèvement des projets pilotes restants; et au FEM, d'aligner la mise en œuvre de ses centres et de son réseau des technologies climatiques avec les activités de mise en fonction du CRTC.

**ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation):** Cette question (FCCC/SBI/2012/3-5, FCCC/SBI/2012/Misc.4 et FCCC/CP/2011/7/Add.2) a été examinée par la plénière du SBI le 14 mai et lors de consultations informelles, animées par Tony Carritt (UE). Les parties se sont penchées sur un projet de texte présenté par le G-77/Chine sur les recommandations à examiner pour le programme de travail de Doha, et sur le rôle du Secrétariat et des organisations intergouvernementales. Les parties ont également entendu les recommandations des ONG de la Jeunesse, du Réseau Action Climat et des Gouvernements locaux et Autorités municipales, sur les questions qui doivent être renforcées dans le texte, notamment, la question d'égalité entre les genres, les communautés locales et les exigences spécifiques en matière de rapports.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.26), le SBI s'engage à poursuivre l'examen de ce point à la SBI 37, en s'appuyant sur le projet de texte figurant à l'annexe, dans lequel les parties:

- décident d'adopter le Programme de travail de Doha de huit ans, conformément à l'Article 6 de la Convention, qui figure dans l'appendice à la présente décision;
- décident de réviser le programme de travail en 2020, et de conduire une évaluation à mi-parcours, en 2016, des progrès accomplis; et
- demandent au SBI de renforcer le travail sur l'Article 6 de la Convention en organisant annuellement un dialogue en-session.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (CONVENTION):** Cette question (FCCC/SBI/2012/10 et FCCC/SBI/2012/MISC.5) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Kunihiko Shimada (Japon) a animé les consultations informelles.

Les parties se sont penchées sur les questions relatives au renforcement des capacités des PTE. Elles ont pris note que la plupart des problèmes auxquels sont confrontés ces pays sont traités dans le rapport de synthèse (FCCC/SBI/2012/MISC.5) et que le domaine du renforcement des capacités nécessite encore davantage de travail.

La première réunion du Forum de Durban a eu lieu le 22 mai. Pour des informations plus détaillées, se référer à: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12543f.html>

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.4), le SBI prend note que le renforcement des capacités des PTE est essentiel au respect de leurs obligations au titre de la Convention, et prend note aussi de la décision de conclure le troisième examen de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités dans les PTE à la SBI 46. Le SBI invite les parties et les organisations compétentes à soumettre

au Secrétariat, au plus tard en février 2016, les informations sur la manière dont elles ont mis en œuvre les activités de renforcement des capacités. Le SBI demande au Secrétariat d'élaborer un rapport de synthèse sur la base de ces soumissions.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (PROTOCOLE):**

Cette question (FCCC/SBI/2012/10, FCCC/SBI/2012/MISC.5) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Kunihiko Shimada a animé les consultations informelles.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.5), le SBI prend note que le renforcement des capacités des PTE est essentiel pour permettre à ces pays de remplir leurs obligations au titre de la Convention, ainsi que de la décision de conclure le troisième examen de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités dans les PTE à la SBI 46. Le SBI invite les parties et les organisations compétentes à soumettre au Secrétariat, au plus tard en février 2016, les informations sur la manière dont elles ont mis en œuvre les activités de renforcement. Le SBI demande au Secrétariat d'élaborer un rapport de synthèse sur la base de ces soumissions.

**RESPECT DES DISPOSITIONS:** Cette question (FCCC/KP/CMP/2005/2) a été examinée par la plénière du SBI, le lundi 14 mai. Le président Chruszczow a consulté les parties intéressées. L'examen a été reporté à la SBI 37.

**RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONSEIL**

**D'ADMINISTRATION DU MDP:** Cette question (FCCC/SBI/2011/17, annexe 1, FCCC/SBI/2011/MISC.2, FCCC/TP/2011/3 et FCCC/KP/CMP/2011/3) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. Par la suite, elle a été reprise dans un groupe de contact co-présidé par Kunihiko Shimada et Yaw Osafo (Ghana).

Les parties ont examiné les procédures, les mécanismes et les arrangements institutionnels d'appels contre les décisions du Conseil exécutif du MDP. Le co-président Shimada a rendu compte des progrès accomplis en ce qui concerne les modalités et la répartition géographique des candidatures. Les divergences de vues ont persisté sur la question de quorum, de champ d'application et de statut devant l'instance d'appel.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.8), le SBI prend note des progrès accomplis dans l'établissement de certaines des caractéristiques d'une instance d'appel possible, et que les divergences de points de vue persistent sur, entre autres, la question du champ d'application. Le SBI décide de poursuivre l'examen de la question à la SBI 37 en s'appuyant sur, entre autres, le projet de texte figurant dans l'annexe, afin de transmettre un projet de décision pour examen par la RdP 8.

**EXAMEN DE LA RÉSERVE POUR LA PÉRIODE**

**D'ENGAGEMENT:** Cette question a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 14 mai. L'examen a été ensuite repris dans un groupe de contact présidé par le président Chruszczow.

L'AOSIS a exprimé des doutes sur la nécessité d'une refonte et a souligné que les discussions sur cette question ne doivent pas préjuger des résultats de l'AWG-KP.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.11), le SBI déclare qu'il a entamé l'évaluation de l'examen et la révision, le cas échéant, de la conception de la réserve pour la période d'engagement de la période d'engagement suivante; et s'engage à poursuivre l'examen de ce point à la SBI 37.

**DISPOSITIONS POUR LES RÉUNIONS**

**INTERGOUVERNEMENTALES:** Cette question a d'abord été examinée à la plénière du SBI le 14 mai. Un groupe de contact a été présidé par le président Chruszczow. Le SBI a adopté les conclusions le 25 mai.

Les parties ont examiné l'organisation de la CdP 18 et de la RdP 8, les périodes intersessions à venir et la participation d'observateurs (FCCC/SBI/2012/11). Le président Chruszczow a encouragé les États de l'Europe orientale à présenter dès que possible, une offre pour l'accueil de la CdP 19 et de la RdP 9.

Le G-77/Chine et la Fédération de Russie ont souligné la nécessité de disposer de plus de temps de négociation entre Bonn et Doha, tout en reconnaissant les contraintes financières. Les États-Unis, appuyés par le Canada et l'Australie, ont proposé la tenue d'ateliers au lieu d'une session de négociation. L'Inde et l'Afrique du Sud ont déclaré que les ateliers pourraient être intégrés dans le processus de négociation.

Au cours de la séance plénière de clôture du SBI le 25 mai, le président Chruszczow a indiqué que le financement suffisant pour la tenue d'une réunion intersessions supplémentaire n'a pas encore été réuni. Le Bangladesh, au nom du G-77/Chine, a déclaré que cette situation est regrettable et a exhorté les parties en position d'offrir des ressources, à le faire. L'Arabie saoudite a proposé un amendement au texte des conclusions, de manière à refléter l'importance d'une réunion qui pourra avoir lieu à Bangkok. Les parties ont convenu de modifier le texte en y indiquant que les ressources n'ont pas encore été annoncées, et que la date limite pour les annonces des contributions est fixée au mardi 29 mai.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.24), qui ont été révisées lors de la plénière, le SBI invite le Bureau de la CdP 17 et de la RdP 7 à finaliser les détails des arrangements pour la CdP 18 et la RdP 8, notamment les dispositions pour le segment de haut niveau, en consultation avec le président désigné de la CdP 18 et de la RdP8, et le Secrétariat. Le SBI souligne également l'importance des principes de transparence et d'inclusivité au cours des préparatifs et pendant la CdP 18 et la RdP 8.

Le SBI prend note de l'entente des parties sur l'importance des sessions de reprise intersessions supplémentaires des groupes de travail spéciaux avant la Conférence de Doha. Le SBI prend note également des informations fournies par la Secrétaire exécutive en vue des préparatifs provisoires des sessions de reprise intersessions supplémentaires des groupes de travail spéciaux, et du besoin crucial et urgent des contributions financières qui devraient permettre au Secrétariat de prendre les dispositions nécessaires. Le SBI invite la Secrétaire exécutive de la CCNUCC à explorer les mesures d'économie pour faciliter ces sessions de reprise intersessions supplémentaires des groupes de travail spéciaux qui se tiendront du jeudi 30 août au mercredi 5 septembre 2012, à Bangkok, en Thaïlande. Le SBI invite tous les présidents, en consultation avec le Bureau, à considérer sérieusement la rationalisation du travail des groupes de travail spéciaux, tout en veillant à ce que tous les organes puissent s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées.

Le SBI fait par ailleurs remarquer que les contributions volontaires confirmées ne sont pas suffisantes et que, en l'absence de ces contributions ou engagements avant le 29 mai 2012, le Secrétariat ne sera pas en mesure de prendre les dispositions nécessaires.

Le SBI prend également note que, conformément au principe de rotation entre les groupes régionaux, le président de la CdP 19 et de la RdP 9 viendrait de l'Europe orientale, tandis que celui de la CdP 20 et de la RdP10 serait un ressortissant du GRULAC. Le SBI prend aussi note des consultations en cours en ce qui concerne l'accueil de la CdP 19 et de la RdP 9, et exhorte les parties à adopter une conclusion sur cette question afin qu'une décision puisse être prise à la CdP 18. Le SBI invite également les parties à soumettre les offres pour accueillir les sessions à venir de la CdP et de la RdP, notamment la CdP 20 et la RdP 10.

**QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013:** Cette question (FCCC/SBI/2012/INF.5) a d'abord été présentée au cours de la plénière du SBI, le 14 mai. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a souligné que les contributions reçues en temps opportun sont cruciales. Le SBI a pris note de l'état des contributions et a demandé que les parties s'acquittent de leurs contributions en souffrance.

**Poursuite de l'évaluation des fonctions du Secrétariat:** Le SBI a pris note des informations disponibles.

**Mise en œuvre de l'Accord de siège:** À propos des installations du bureau du Secrétariat, la représentante de l'Allemagne a fait savoir que les nouveaux locaux seront livrés le 24 octobre 2012, Journée des Nations Unies. Elle a ajouté que les locaux du deuxième bureau seront prêts en 2017 et que l'achèvement des travaux de construction du Centre international de conférences est prévu en 2013.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.17), le SBI prend note des informations fournies par le représentant du Gouvernement du pays hôte du Secrétariat selon lesquelles les travaux de construction des nouvelles installations à Bonn ont repris, et que certains événements de la SBI 38 pourraient s'y dérouler. Le SBI encourage le Gouvernement du pays hôte à assurer l'achèvement total des installations le plus tôt possible en 2013. Le SBI prend également note des rapports présentés par le Gouvernement du pays hôte et la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans l'achèvement des nouveaux locaux de bureau du Secrétariat.

**Frais du journal des transactions:** Cette question (FCCC/TP/2010/1, FCCC/SBI/2009/MISC.3 et Add.1, FCCC/SBI/2010/MISC.4, FCCC/KP/CMP/2011/7 et Corr.1, FCCC/KP/CMP/2010/8 et FCCC/KP/CMP/2009/19) a été abordée pour la première fois lors de la plénière du SBI le 14 mai. Les parties ont discuté de la méthodologie pour la collecte des redevances du journal des transactions internationales au titre de l'exercice biennal 2014-2015.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.6), le SBI recommande un projet de décision qui sera adopté par la RdP 8.

**Privilèges et immunités:** Cette question a d'abord été présentée au cours de la plénière du SBI le 14 mai. Kunihiko Shimada a animé les consultations informelles. Au cours de la plénière de clôture du SBI, Shimada a indiqué que les parties avaient apporté de nouvelles améliorations au projet d'accords de traité, et avaient supprimé certains de ses aspects.

**Conclusions du SBI:** Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2012/L.9), le SBI décide de conclure l'examen de cette question et de transmettre le projet de texte figurant dans

l'annexe à la RdP 8 pour examen. Le SBI recommande que la RdP 8 examine la voie à suivre, en particulier, la forme du forum où discuter du champ d'application et poursuivre les discussions.

**PLÉNIÈRE DE CLÔTURE:** La plénière de clôture du SBI a eu lieu le 25 mai et les parties ont adopté le rapport de la SBI 36 (FCCC/SBI/2012/L.1).

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a souligné les progrès accomplis sur la question de l'adaptation et de l'intégration des priorités du renforcement des capacités dans l'ensemble de la Convention. Le représentant a déclaré que les PNA et le programme de travail sur les pertes et les dommages peuvent générer des bénéfices tangibles pour les pays en développement. Il s'est félicité du lancement du Forum de Durban sur le renforcement des capacités et a déclaré que son pays attend impatiemment la conclusion de l'examen du Fonds pour l'adaptation à Doha. Il a ajouté qu'il reste encore beaucoup à faire sur la MRV, notamment l'adoption des modalités et procédures pour l'équipe technique de la CAI.

Le Swaziland, au nom du Groupe africain, a souligné l'importance du transfert des technologies, du renforcement des capacités et du soutien financier pour les pays en développement. Le délégué a insisté sur l'adaptation considérée comme étant la principale priorité pour sa région, et a salué les progrès accomplis sur la question des pertes et des dommages, ajoutant qu'il reste encore beaucoup à faire sur les approches diverses et sur le rôle de la Convention. Se félicitant des progrès réalisés sur la question des finances, il a déclaré qu'un soutien financier prévisible, durable et adéquat est crucial pour les plans nationaux d'adaptation, tout comme un financement adéquat et prévisible du Fonds pour l'adaptation.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a déclaré que son groupe attend avec impatience l'examen du Fonds pour l'adaptation et reconnaît son rôle critique dans la mise en œuvre des projets d'adaptation. La représentante a souligné le renforcement des capacités comme étant une question multisectorielle, et s'est félicitée du programme de travail sur les mesures de riposte, tout en se disant préoccupée par le fait que les mesures de riposte soient également examinées dans le cadre d'autres organes. Elle a déclaré que la MRV est cruciale pour le renforcement de la confiance entre les parties et a souligné la nécessité d'un espace permanent pour les échanges d'informations sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public. Elle s'est dite déçue que le point de l'ordre du jour sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I soit laissé en suspens.

La Gambie, au nom des PMA, a salué les conclusions relatives au Fonds pour l'adaptation. Le représentant a déclaré que la prévisibilité et l'adéquation de l'assistance technique et financière fournie aux pays en développement ne sont pas suffisamment reflétées dans les conclusions sur les pertes et les dommages. Il a exhorté les pays développés, le FEM et ses entités d'exécution, à continuer à soutenir financièrement les PNA. Il a déclaré que son groupe souhaiterait un organe fort pour entreprendre la CAI des rapports biennaux de mise à jour, et s'est dit préoccupé par le manque de ressources financières pour la finalisation du prototype du Registre.

L'Algérie, au nom du G-77/Chine, a entre autres, rappelé la nécessité d'entreprendre la CAI d'une manière non intrusive et non punitive, qui respecte la souveraineté; la représentante s'est félicitée du travail constructif effectué dans le cadre du forum sur



les mesures de riposte; elle a exprimé sa satisfaction au sujet des progrès accomplis en ce qui concerne le programme de travail sur les pertes et les dommages; et s'est dite préoccupée par la diminution des ressources destinées au Fonds pour l'adaptation en raison des faibles valeurs marchandes des réductions d'émissions certifiées, ce qui affecte l'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation.

L'UE a salué, entre autres: les progrès accomplis vers la mise en œuvre du programme de travail sur les pertes et les dommages; la première session du Forum de Durban sur le renforcement des capacités; le lancement du programme de travail au titre du forum sur la mise en œuvre des mesures de riposte; et les conclusions et un projet de décision de la RdP sur la méthodologie de calcul des redevances du journal des transactions internationales au titre de l'exercice biennal 2014-2015.

Le Mexique, au nom du GIE, a rappelé la nécessité d'achever le travail dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, afin de progresser vers une «phase technique ou phase de mise en œuvre», et a souligné la pertinence du SBI pour la mise en œuvre du Plan d'action de Bali. Des progrès ont été soulignés en ce qui concerne notamment: le processus des plans nationaux d'adaptation; le programme de travail sur les pertes et les dommages; et le prototype du registre des MAAN.

L'Équateur, au nom de la Coalition des Nations de Rainforest, a souligné, entre autres: la nécessité d'un soutien adéquat, prévisible et renforcé pour les pays en développement en ce qui a trait à tous les éléments relevant de la Convention, en particulier la REDD+; et la nécessité de cohérence entre les mesures relatives à la MRV des MAAN et celles de la REDD+.

Le Honduras, au nom du SICA, a salué les progrès accomplis sur la question des pertes et des dommages, et a souligné la nécessité: de nouveaux progrès sur la question des PNA; d'un soutien total et en temps opportun de la part des pays développés pour les mesures d'adaptation; et des ressources financières pour compenser les pertes et les dommages, notant que la CdP 18 devra œuvrer en priorité pour la prévention et la réduction des dommages.

Le Réseau Action Climat a salué les progrès accomplis dans le cadre du premier Forum de Durban sur le renforcement des capacités, ainsi que les conclusions du SBI sur les pertes et les dommages. Le représentant des Gouvernements locaux et des Autorités municipales s'est félicité des efforts déployés en vue de poursuivre l'intégration du travail des gouvernements à tous les niveaux de l'adaptation, et des pertes et des dommages. Le représentant des ONG de la Jeunesse a souligné l'importance de l'éducation pour les jeunes dans le contexte de l'Article 6, et a demandé qu'il soit accordé suffisamment de temps à l'examen de cette question à Doha.

La séance de la SBI 36 a été levée à 21h26.

## BRÈVE ANALYSE DE LA CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il y a six mois, de nombreux délégués sont partis de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban heureux de leur succès, imprégnés par l'esprit contagieux de l'«Ubuntu», ou unité et interdépendance. La conférence s'était accordée sur plusieurs décisions importantes, dont celles

établissant un nouveau Groupe de travail spécial sur la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP) et «un processus visant à élaborer un protocole, un autre instrument juridique ou un résultat convenu ayant force juridique, applicable à toutes les parties», et devant entrer en vigueur à partir de 2020; une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto et un accord destiné à mettre fin à Doha, au mandat du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties de l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP). Beaucoup ont vu dans ces décisions, les prémises d'une nouvelle ère du multilatéralisme et un virage anticipé, vigoureux et motivé vers 2012.

Six mois plus tard, la pression d'être à la hauteur de l'espoir né à Durban pesait sur les délégués à Bonn. Ceux-ci se sont trouvés confrontés au défi d'une lourde charge de travail, dont notamment les tâches nécessaires pour la mise en fonction des institutions et des mécanismes établis à Cancún et à Durban. Les parties ont également dû essayer de démystifier ce dont elles avaient effectivement convenu aux dernières heures de la frénétique CdP 17. Toutefois, les négociations en 2012 ont pris un mauvais départ et la Conférence de Bonn sur les changements climatiques a été marquée par la méfiance et des prises de position rigides. La réunion a été presque paralysée par des querelles prolongées sur la procédure, situation que de nombreux délégués ont qualifiée de «sans précédent». Cette analyse portera sur les raisons sous-jacentes des différends rencontrés à Bonn et examinera les implications qu'elles peuvent avoir sur la CdP 18 prévue à Doha, au Qatar, dans six mois.

### DÉMÊLER L'AMBIGUÏTÉ CONSTRUCTIVE DE DURBAN

Il était impossible pour beaucoup de seulement commencer à imaginer à quel point il serait difficile de démarrer la mise en application des décisions de Durban. La nouvelle plateforme établie à Durban introduisait les notions d'un paysage «post-2012 ou pré-2020»; et d'une «période post-2020», qui seront couverts par le nouveau «protocole, un autre instrument juridique ou un résultat convenu avec force juridique en vertu de la Convention, applicable à toutes les parties», élaboré par l'ADP.

Le paquet de Durban, qui avait été négocié avec tact de manière à accommoder la multitude des intérêts des parties, a présenté des défis et des complexités à Bonn, lorsque les parties ont entrepris la difficile tâche d'interpréter son langage ambigu. Par exemple, alors que de nombreuses parties considèrent l'atténuation comme le noyau du mandat de l'ADP, certains pays en développement ont insisté sur le fait que tous les éléments, y compris le financement, l'adaptation, le renforcement des capacités, et le transfert des technologies, devraient également faire partie de ce noyau.

Pour beaucoup, l'amélioration de l'ambition afin de combler le «fossé de l'atténuation» constituait un aspect crucial de la Décision 1/CP.17. La décision stipule que le processus de l'ADP pour le régime post-2020 doit élever le niveau d'ambition et aussi lancer un plan de travail post-2012 sur l'amélioration de l'ambition d'atténuation de toutes les parties. Cependant, la décision ne précise ni le moment de la mise en œuvre du plan de travail, ni l'organe chargé de son exécution. Alors que certaines

parties en développement ont soutenu l'examen de l'ambition d'atténuation pré-2020 dans le cadre de l'AWG-LCA, beaucoup d'autres ont insisté pour que cet examen se déroule dans le cadre de l'ADP.

La raison pour laquelle certains ont préféré traiter le renforcement de l'ambition d'atténuation dans le cadre de l'AWG-LCA est que le Plan d'action de Bali énonce les principes de base de la Convention, dont la responsabilité commune mais différenciée. Cela implique que les pays développés ont pris des engagements, tandis que les pays en développement ne prennent que des mesures d'atténuation appropriées au niveau national, sous réserve du soutien éventuel des pays développés. Ce niveau de confort pour les pays en développement fait défaut dans le cadre de l'ADP. En effet, la décision adoptant la création de l'ADP ne comprend pas de références aux principes de la Convention, et ne fait pas de distinction entre pays développés et pays en développement. Comme l'a déclaré un initié, «certaines parties ont commencé à paniquer au sujet de l'ADP; elles ont le sentiment d'entrer dans une pièce sombre et de ne pas savoir s'il s'y trouve quelque chose, et son éventuel emplacement». Cette incertitude se manifeste dans les désaccords sur les ordres du jour aussi bien de l'AWG-LCA que de l'ADP. À propos de l'ordre du jour de l'ADP, les parties ont finalement accepté de considérer deux axes de travail, l'un sur le régime post-2020 et l'autre sur le plan de travail post-2012 sur l'amélioration du niveau d'ambition.

Les incertitudes ont surgi aussi lorsque la fin de l'AWG-LCA a été envisagée à Doha. La Décision 1/CP.17 proroge le «mandat de l'AWG-LCA d'un an, afin qu'il poursuive son travail et atteigne les résultats convenus conformément à la décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali)», et cela jusqu'à la CdP 18, date à laquelle il «cessera ses activités». Cependant, Durban a laissé la porte ouverte à des interprétations différentes sur la manière de procéder après Doha en ce qui concerne les travaux non conclus. L'absence de clarté sur la fin de l'AWG-LCA a fourni un espace de discussion sur le point de savoir si l'AWG-LCA devrait cesser ses activités après l'exécution du Plan d'action de Bali, ou si la fin de l'AWG-LCA consacre l'accomplissement du Plan d'action de Bali. Certaines parties, en particulier un groupe de pays en développement, souhaitent évaluer les progrès réalisés dans l'accomplissement du Plan d'action de Bali, dont notamment certains de ses éléments qui n'avaient pas été convenus à Durban, mais qui ont été intégrés dans un document de compilation visé sous la référence «CRP.39», tels que les questions de propriété intellectuelle en ce qui concerne la technologie, les droits de la Terre Mère, le commerce, et les mesures de riposte. Pendant ce temps, de nombreux pays développés voulaient se concentrer sur des questions spécifiques prescrites par la CdP 17. Elles ont souligné que de nombreuses questions assignées par le Plan d'action de Bali avaient déjà été correctement traitées et transmises aux organes subsidiaires permanents ou autres institutions compétentes créées à cet effet, telles que le Comité exécutif de la technologie, le Fonds vert pour le climat, le Comité pour l'adaptation et le Forum de Durban sur le renforcement des capacités.

Néanmoins, la mesure dans laquelle les organes subsidiaires permanents et les nouveaux organismes peuvent répondre à ces questions est limitée par leur nature technique ou leur mandat particulier. En outre, la plupart des organes établis ne sont pas encore mis en fonction, comme l'ont souligné un grand nombre de parties. Le fait que les progrès en vue de leur mise

en fonction n'aient pas été suffisants à Bonn n'a pas aidé à améliorer l'environnement de la coopération. Pour ce qui est du financement, les Philippines ont fourni des exemples de ce phénomène, soulignant que le FVC demeure «une coquille vide, et que le Comité permanent n'existe que de nom».

À Durban, dans le cadre de la voie de négociation de l'AWG-KP, les parties ont convenu de «décider que la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2013». Cependant, il est clair pour tout le monde que «pour vraiment adopter» la deuxième période d'engagement, les parties devront s'accorder sur sa durée, présenter les objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO) et adopter à Doha, les amendements nécessaires au Protocole de Kyoto. Certaines interrogations demeurent sur des questions clés telles que: comment assurer une transition en douceur vers la deuxième période d'engagement, comment traiter les unités excédentaires de la première période d'engagement, comment assurer la continuité des règles et, en particulier, comment assurer la continuité des mécanismes de flexibilité, y compris, qui sera en mesure de participer, étant donné que certains pays ont indiqué qu'ils ne participeront pas à une deuxième période d'engagement. À Bonn, les pays en développement ont réaffirmé que les parties qui ont l'intention de participer à la deuxième période d'engagement devront présenter des QELRO ambitieux et conformes à l'objectif de maintenir l'augmentation de la température au-dessous de 2°C. Le Venezuela a exigé avec véhémence que les parties de l'Annexe I «montrent leurs objectifs chiffrés», et non pas des engagements. Le délégué de l'UE a souligné sa soumission d'objectifs chiffrés et a demandé à ses collègues de l'Annexe B de se plier au même exercice.

En outre, pour mener à bien l'élaboration de la deuxième période d'engagement et pour une adoption appropriée de celle-ci à Doha, les parties doivent s'accorder sur sa durée, et sur le texte d'amendement du Protocole de Kyoto. Malheureusement, les négociations à Bonn n'ont pas conduit de nouveaux progrès à cet égard. Avec autant de détails pertinents à définir avant Doha, les pays en développement ont exprimé la crainte que les parties soient en train de «désert le navire du Protocole de Kyoto» en détournant l'attention vers l'ADP. L'UE et d'autres pays développés ont rétorqué que leur accord sur une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto était basé sur une transition vers un traité climatique mondial et exhaustif post-2020 à négocier dans le cadre de l'ADP.

### **DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE DANS UN MONDE EN MUTATION**

La session de Bonn a plutôt mis en évidence le fait universellement reconnu que la CCNUCC, rédigée en 1992, reflète une réalité qui se situe à des années-lumière du paysage mondial de 2012. Depuis la négociation de la Convention, la situation de nombreux membres du G-77/Chine a radicalement changé et les tensions qui en résultent ne cessent de se répercuter dans les salles de négociation. Cela fait plusieurs années maintenant que beaucoup parient sur le temps que pourra tenir la diplomatie de la poudrière du G-77/Chine, alors que de toute évidence, la plupart des membres semblent ressentir un certain inconfort de s'asseoir autour de la même table. Un gouffre marqué était évident à Bonn. Comme l'a déclaré un délégué, «les membres du groupe lavent désormais leur linge sale très publiquement». Le groupe n'avait pas de position commune de négociation sur l'ADP et sur de nombreuses autres questions.

En outre, ils ont eu du mal à s'entendre sur un candidat d'un pays non visé à l'Annexe I pour le poste de président de l'ADP. Comme l'a expliqué un intervenant, la structure de gouvernance de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est basée sur certains entendements, notamment que les parties se répartissent exactement en deux groupes: les pays visés à l'Annexe I et les pays non visés à l'Annexe I. Cette dynamique «binaire» a changé. Comme l'a noté un délégué: «Le GRULAC et le groupe des pays asiatiques forment les forces dominantes, mais ils ne représentent pas les intérêts de l'ensemble du groupe». Cela signifie qu'en plus de la distinction traditionnelle entre pays développés et pays en développement, une troisième catégorie de «pays en développement émergents» ou «pays en développement avancés» devra être prise en considération dans ce mélange.

En fin de compte, la perspective d'avoir à voter pour les membres du bureau de l'ADP et les conséquences potentielles de ce processus se sont avérées trop difficile à digérer par les parties, et elles ont finalement convenu d'un «arrangement délicat» dans lequel le candidat du Groupe Asie-Pacifique servira un premier mandat d'un an en 2012-2013 avec son homologue venant d'un pays de l'Annexe I, et par la suite le co-président du GRULAC servira un mandat de 18 mois. De nombreux participants ont déclaré qu'il aurait été difficile, presque inconcevable, de créer un précédent de vote dans le cadre de la CCNUCC, mais à certains moments de la réunion, il a semblé que le tabou était sur le point d'être brisé.

D'autres dynamiques ont également joué au sein du G-77/Chine et ont pris de nombreux intervenants de court. Bonn a assisté à l'émergence d'un groupe d'environ 40 pays, composé essentiellement du Groupe arabe, des pays latino-américains, dont l'Argentine, le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur, ainsi que l'Inde et la Chine qui, de toute évidence semblent avoir forgé une alliance pour défendre les principes de responsabilité commune mais différenciée et d'équité de la Convention, ainsi que la responsabilité historique des pays développés dans les changements climatiques. Ces pays soutiennent que tout résultat dans le cadre de l'ADP doit être équitable afin que «l'universalité de l'application» ne devienne pas «l'uniformité de l'application».

À l'opposé, un autre groupe de pays en développement, dont les membres de l'AOSIS, les PMA et certains pays d'Amérique latine, dont le Chili, le Costa Rica, la République dominicaine, le Pérou et le Panama, sont à la recherche d'une mesure de ce genre sur l'atténuation de la part des pays développés et pays en développement et d'une autre mesure qui doit être «encouragée pour tous les pays», et qu'ils décrivent comme «le début d'un nouveau paradigme pour répondre aux changements climatiques».

Revenant sur les changements survenus au sein du G-77/Chine, un initié a déclaré: «l'histoire est en train de se faire et le fossé créé au sein du groupe entraîne un changement géopolitique intéressant, qui concerne la manière dont les pays interagissent politiquement et économiquement, et qui est aussi un reflet de l'endroit où ils se trouvent et de l'endroit où ils se trouveront».

## REGARD VERS L'AVENIR

Bonn a démontré que, comme beaucoup l'ont souligné, Durban était un paquet conditionnel soigneusement négocié sur tous les éléments du résultat pour aller de l'avant en tandem. Cependant, ce qui est clair c'est que les parties ont une perspective très différente de ce à quoi l'avenir ressemblera en ce qui concerne

notamment le mandat de l'ADP, la manière de mettre fin aux groupes de travail spéciaux, et le thème central pour un traitement efficace des changements climatiques. Comme il a été démontré à Bonn, l'ambiguïté constructive conduit à l'incertitude, ce qui peut parfois engendrer la méfiance. Cette méfiance se manifeste souvent par le biais de différends sur une procédure et entrave par conséquent le progrès. Pour l'avenir, les parties ont du pain sur la planche avec les tâches qu'elles ont acceptées à Durban. Elles devront faire preuve de bonne volonté, d'intégrité et de convivialité afin de remplir leur mandat en ce qui concerne l'objectif final de mesure d'atténuation significative pour l'ère post-2012.

## PROCHAINES RÉUNIONS

### Troisième réunion du Comité exécutif de la technologie:

La troisième réunion du Comité exécutif de la technologie (CET) se tiendra en mai 2012. **dates:** 28-29 mai 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télocopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/ttclear/jsp/TECMeeting.jsp>

### 29<sup>e</sup> réunion du Comité de supervision de la mise en œuvre

**conjointe:** Le Comité de supervision de la mise en œuvre conjointe (JISC) tient sa réunion ordinaire pour examiner les questions relatives au fonctionnement de la mise en œuvre conjointe (MOC). **dates:** 28-30 mai 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télocopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

### Climate Adaptation Futures: Deuxième conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques

**2012:** Co-organisée et convoquée par l'Université de l'Arizona (États-Unis) et le Programme de recherche sur la vulnérabilité aux changements climatiques, les impacts et l'adaptation (Provia) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), cette conférence mettra l'accent sur l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques. **dates:** 29-31 mai 2012 **lieu:** Tucson, Arizona, É-U **contact:** Institut de l'Environnement de l'Université de l'Arizona **téléphone:** +1-520-626-9987 **courriel:** adaptationfutures2012@gmail.com **www:** <http://www.adaptation.arizona.edu/adaptation2012>

### Septième Colloque UIT sur les TIC, l'environnement et le changement climatique:

Ce symposium, organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Gouvernement du Canada, vise à sensibiliser sur le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation, et faire ainsi avancer l'agenda des «TIC vertes». **dates:** 29-31 mai 2012 **lieu:** Montréal, Canada **contact:** Louise Roderick **téléphone:** +1-613-998-9489 **télocopie:** +1-613-998-4530 **courriel:** Louise.Roderick@ic.gc.ca **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

### Deuxième réunion du dialogue politique du Mécanisme de Développement Propre (MDP):

La deuxième réunion du Dialogue politique du MDP se tiendra en mai 2012. **dates:** 30-31 mai 2012 **lieu:** Francfort, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télocopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)



**Expo Carbone 2012:** La foire commerciale et conférence internationales sur l'échange des droits d'émissions, les solutions pour la réduction des émissions de carbone et les technologies propres est parrainée par la Banque mondiale. **dates:** 30 mai - 1<sup>er</sup> juin 2012 **lieu:** Cologne, Allemagne **contact:** Guido Hentschke **téléphone:** +49-221-821-3097 **télécopie:** +49-221-821-99-1060 **courriel:** g.hentschke@koelnmesse.de **www:** [http://www.carbonexpo.com/en/carbon\\_expo/home/index.php](http://www.carbonexpo.com/en/carbon_expo/home/index.php)

**Dialogue politique Afrique et consultations avec les parties prenantes:** Cet événement se tiendra en juin 2012. **dates:** 4 juin 2012 **lieu:** Johannesburg, Afrique du Sud **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**42<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM:** Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) se réunit pendant trois jours, deux fois par an. **dates:** 4-7 juin 2012 **lieu:** Washington DC, É-U **contact:** Secrétariat du FEM **téléphone:** +1-202 473-0508 **télécopie:** +1-202 522-3240 **courriel:** secretariat@thegef.org **www:** <http://www.thegef.org/gef/meetingdocs/97/452>

**37<sup>e</sup> Réunion du Groupe de travail à petite échelle du MDP:** Le Groupe de travail à petite échelle du MDP tiendra sa 37<sup>e</sup> réunion pour examiner les questions relatives aux activités des projets à petite échelle du MDP, notamment des propositions pour l'établissement d'une nouvelle base de référence et des méthodes de surveillance pour des activités de projet à petite échelle. **dates:** 5-8 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**GIEC 35:** L'ordre du jour de la 35<sup>e</sup> réunion du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comprendra le futur programme de travail du Groupe spécial sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (TFI), les progrès accomplis dans la préparation du Cinquième rapport d'évaluation (RE5) et les stratégies de communication et la sensibilisation. **dates:** 6-9 juin 2012 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **télécopie:** +41-22-730-8025/13 **courriel:** ipcc-sec@wmo.int **www:** <http://ipcc.ch>

**Quatrième Table ronde du MDP:** La quatrième table ronde du MDP se tiendra en juin 2012. **dates:** 8 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**56<sup>e</sup> Réunion du Groupe de Méthodologie du MDP:** Le Groupe de Méthodologie du MDP tiendra sa 56<sup>e</sup> réunion pour examiner les questions relatives à l'état initial du MDP et les plans de surveillance et de méthodologie. **dates:** 11-15 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Réunion régionale d'experts de la CCNUCC sur les pertes et les dommages:** La réunion régionale d'experts de la CCNUCC sur un éventail d'approches pour traiter les pertes et les dommages associés aux effets néfastes des changements climatiques se tiendra en juin 2012. **dates:** 13-15 juin 2012 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999

**courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/adaptation/cancun\\_adaptation\\_framework/loss\\_and\\_damage/items/6872.php](http://unfccc.int/adaptation/cancun_adaptation_framework/loss_and_damage/items/6872.php)

**Pavillon des Conventions de Rio à Rio+20:** Le Pavillon des Conventions de Rio à Rio+20 est une activité de sensibilisation menée en collaboration avec les Secrétariats des Conventions de Rio (CCNUCC, CCD et CDB), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et 25 autres organisations internationales, nationales et les partenaires locaux. Il vise à promouvoir et à renforcer les synergies entre les Conventions de Rio au niveau de leur mise en œuvre en fournissant une plate-forme coordonnée de sensibilisation et de partage de l'information sur les liens de la science, la politique et la pratique entre la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification/dégradation des terres. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Pavillon Conventions de Rio: +1-514-288-6588 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** info@riopavilion.org **www:** <http://www.riopavilion.org/>

**Dialogue politique Amérique latine et consultations avec les parties prenantes:** Cet événement se tiendra en juin 2012. **date:** 15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Dakar: Gestion des risques régionaux des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes – Leçons à tirer du Rapport spécial du GIEC:** Cet événement fait partie d'une série de séances d'information visant à faire connaître les conclusions du Rapport spécial du GIEC intitulé «Gestion des risques d'événements extrêmes et des catastrophes pour améliorer l'adaptation aux changements climatiques», et cible les décideurs, les intervenants et le monde du secteur privé. La participation à cet événement se fait sur invitation uniquement. **dates:** 18-19 juin 2012 **lieu:** Dakar, Sénégal **contact:** Réseau climat et développement des connaissances **téléphone:** +44-207-212-4111 **courriel:** cdknetwork.enquiries@uk.pwc.com **www:** <http://cdkn.org/>

**60<sup>e</sup> Réunion du Panel d'accréditation du MDP:** Le Panel d'accréditation du MDP tiendra sa 60<sup>e</sup> réunion pour examiner les questions relatives à l'accréditation des entités opérationnelles. **dates:** 18-21 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Semaine européenne de l'énergie durable:** Les événements de la Semaine européenne de l'énergie durable se dérouleront à travers l'Europe. À Bruxelles, les événements seront organisés autour d'une conférence de haut niveau sur le secteur de l'énergie durable, qui devrait attirer 4 000 participants de plus de 50 pays. Tout au long de la semaine, d'autres événements seront organisés en parallèle pour attirer l'attention sur l'efficacité énergétique et les thèmes de l'énergie durable. **dates:** 18-22 juin 2012 **lieu:** Bruxelles, Belgique **courriel:** brussels@eusew.eu **www:** <http://www.eusew.eu>

**Les changements climatiques de la BID et Journée de la durabilité:** La Banque interaméricaine de développement organise un événement sur les changements climatiques et le développement durable, en marge de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD, ou Rio+20). Les discussions aborderont entre autres sujets: l'atténuation et

l'adaptation aux changements climatiques, le développement résilient sobre en carbone, la biodiversité, l'énergie durable et les défis d'un programme de développement durable au niveau local. **date:** 20 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **www:** <http://events.iadb.org/calendar/eventDetail.aspx?lang=en&id=3475>

**Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20):** En décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution appelant à une CNUDD qui se tiendra au Brésil en 2012. Cette réunion marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. **dates:** 20-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat CDD **courriel:** [uncsd2012@un.org](mailto:uncsd2012@un.org) **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

**36<sup>e</sup> Réunion du Groupe de travail du MDP sur le boisement et le reboisement:** Le Groupe de travail du MDP sur le boisement et le reboisement (B/R) se réunit régulièrement pour examiner les questions relatives aux activités de projets du MDP, notamment la préparation des recommandations sur les propositions soumises pour l'établissement d'une nouvelle base de référence et sur les méthodologies de surveillance. **dates:** 20-22 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**28<sup>e</sup> Réunion du Panel d'experts sur l'accréditation de la mise en œuvre conjointe:** La 28<sup>e</sup> réunion du Panel d'experts sur l'accréditation de la mise en œuvre conjointe aura lieu en juin 2012. **dates:** 21-22 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**La ville méditerranéenne: Une conférence sur l'adaptation aux changements climatiques:** Cette conférence procédera au renforcement d'une collaboration déjà existante des villes qui travaillent ensemble pour échanger des idées sur les besoins et les stratégies en vue de leur adaptation aux impacts actuels et futurs des changements climatiques qui affectent de la même manière les cinq régions climatiques méditerranéennes du monde. **dates:** 25-27 juin 2012 **lieu:** Los Angeles, Californie, États-Unis **www:** <http://www.cvent.com/events/the-mediterranean-city-conference/event-summary-608171ff129f41ca824e89f112c41848.aspx>

**Premier Congrès régional IUFRO-FORNESSA:** Le Congrès offrira aux participants une plate-forme permettant aux scientifiques forestiers, aux gestionnaires forestiers et aux décideurs politiques africains et à leurs collègues des autres régions du monde de partager et d'échanger des informations et des expériences sur les questions essentielles touchant les ressources forestières et fauniques en Afrique. Le Congrès mettra en exergue la recherche permettant l'accès à l'information pertinente pour les communautés forestières, les forestiers, les décideurs, le secteur privé et la société civile. Les thèmes spécifiques à couvrir comprennent: les forêts et les changements climatiques; les forêts et l'eau; la politique forestière; la gouvernance et le commerce; la biodiversité des forêts et la conservation; et l'agroforesterie, l'énergie et la sécurité alimentaire. L'IUFRO est l'Union internationale des instituts de recherches forestières. **dates:** 25-29 juin 2012 **lieu:** Nairobi,

Kenya **contact:** Joe Cobbinah **téléphone:** +233-244-405-601 **télécopie:** +233-03220-60121 **courriel:** [iufroform\\_2012@yahoo.com](mailto:iufroform_2012@yahoo.com) **www:** <http://www.fornis.net/congress/en/homepage>

**18<sup>e</sup> Réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation:** Le Conseil du Fonds pour l'adaptation supervise et gère le Fonds pour l'adaptation sous l'autorité et la direction des parties au Protocole de Kyoto. **dates:** 28-29 juin 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Marcia Levaggi **téléphone:** +1-202-473-6390 **courriel:** [mlevaggi@thegef.org](mailto:mlevaggi@thegef.org) **www:** <http://www.adaptation-fund.org/page/calendar>

**Deuxième Conférence internationale et exposition sur les énergies 100% renouvelables:** IRENEC 2012 est organisée par EUROSOLAR Turquie, la section turque de l'Association européenne pour les énergies renouvelables, et servira de plate-forme internationale pour discuter des aspects techniques, économiques et politiques d'une transition vers les énergies 100% renouvelables. **dates:** 28-30 juin 2012 **lieu:** Istanbul, Turquie **contact:** EUROSOLAR Turquie **téléphone:** +90-533-395-5839 **télécopie:** +90-216-589-1616 **courriel:** [iufroform\\_2012@yahoo.com](mailto:iufroform_2012@yahoo.com) **www:** <http://www.fornis.net/congress/en/homepage>

**Dialogue politique Asie et consultation avec les parties prenantes:** Le dialogue sur les politiques et les consultations avec les parties prenantes en Asie aura lieu en juillet 2012. **dates:** 7-8 juillet 2012 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**19<sup>e</sup> Session de la Commission de coopération environnementale (CCE):** L'US Environmental Protection Agency (EPA) sera l'hôte de la 19<sup>e</sup> session ordinaire de la Commission de coopération environnementale (CCE). Le Conseil examinera un projet et des questions dans trois groupes thématiques: les communautés et les écosystèmes sains; les changements climatiques - économie sobre en carbone; et l'écologisation de l'économie en Amérique du Nord. **dates:** 10-11 juillet 2012 **lieu:** Nouvelle-Orléans, Louisiane, É-U **contact:** Nathalie Daoust, secrétaire du Conseil **téléphone:** +514-350-4310 **télécopie:** +514-350-4314 **courriel:** [ndaoust@cec.org](mailto:ndaoust@cec.org) **www:** <http://www.cec.org/council2012>

**68<sup>e</sup> Réunion du Conseil exécutif du MDP:** Le Conseil exécutif du MDP se réunit régulièrement pour examiner les questions relatives au fonctionnement du MDP. **dates:** 16-20 juillet 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** 49-228-815-1000 **télécopie:** 49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Troisième Atelier sur le renforcement de la répartition régionale des projets relevant du MDP en Asie et dans le Pacifique:** Cet atelier est organisé par la Banque asiatique de développement (BAD), l'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES) et le Secrétariat de la CCNUCC, en collaboration avec le Centre Risoe du PNUE. L'objectif de l'atelier est de fournir une plate-forme aux participants pour des échanges sur les meilleures pratiques et les leçons clés, afin de leur permettre d'améliorer leurs connaissances sur le MDP et de discuter des questions techniques, financières et politiques spécifiques à leurs projets. **dates:** 18-20 juillet 2012 **lieu:** Manille, Philippines **contact:** Alma Cañarejo **courriel:** [acanarejo@cmp-adb.org](mailto:acanarejo@cmp-adb.org) **www:** [http://mailman.ngocentre.org.vn/webfm\\_send/3358](http://mailman.ngocentre.org.vn/webfm_send/3358)

**Troisième réunion du Groupe de haut niveau sur le Dialogue politique du MDP:** La troisième réunion du Groupe de haut niveau sur le Dialogue politique du MDP se tiendra à la fin de juillet. **dates:** 25-26 juillet 2012 **lieu:** Johannesburg, Afrique du Sud **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [ecretariat@unfccc.int](mailto:ecretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**38<sup>e</sup> Réunion du Groupe de travail à petite échelle du MDP:** La trente-huitième réunion du Groupe de travail à petite échelle du MDP se tiendra en août. **dates:** 7-10 août 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**57<sup>e</sup> Réunion du Groupe de Méthodologie du MDP:** La 57<sup>e</sup> réunion du Groupe de Méthodologie du MDP aura lieu en août. **dates:** 13 au 17 août 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**61<sup>e</sup> Réunion du Panel d'accréditation du MDP:** La 61<sup>e</sup> réunion du Panel d'accréditation du MDP se tiendra à la fin du mois d'août. **dates:** 21-24 août 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Session supplémentaire des groupes de travail spéciaux de la CCNUCC:** Cette réunion prévue à titre provisoire inclura des sessions de l'AWG-LCA, de l'AWG-KP et de l'ADP. En raison du manque d'espace, il ne sera pas possible d'organiser des événements parallèles et des expositions à cette occasion. **dates:** 30 août au 5 septembre 2012 (provisoirement) **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** <http://www.unfccc.int/>

**Deuxième Conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques:** La deuxième Conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques est co-organisée par les gouvernements du Viet Nam et les Pays-Bas, en collaboration avec d'autres partenaires, dont la Banque mondiale et la FAO. La réunion fera le point sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'action établie à la conférence de 2010 à La Haye, aux Pays-Bas, et fixera des priorités nouvelles et plus concrètes pour l'action, tout en démontrant qu'une action rapide et intelligente en matière d'agriculture face au climat constitue le moteur de la croissance verte. **dates:** 3-7 septembre 2012 **lieu:** Hanoi, Viet Nam **contact:** Tran Kim Long, Ministère de l'agriculture et du développement rural **téléphone:** +84-4-38434682 **télécopie:** +84-4-37330752 **courriel:** [longtk.htqt@mard.gov.vn](mailto:longtk.htqt@mard.gov.vn) **www:** <http://www.afconference.com/>

**14<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement:** La 14<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

(CMAE-14) fournira aux ministres africains une plateforme pour débattre des principaux résultats de la CNUDD (Rio+20), et aborder d'autres questions émergentes. La réunion sera également l'occasion pour les ministres d'affiner leurs stratégies en vue de la CdP 18 de la CCNUCC. **dates:** 10-14 septembre 2012 **lieu:** Arusha, en Tanzanie **contact:** Angèle Luh Sy **téléphone:** +254-20-762-4292 **courriel:** [Angele.Luh@unep.org](mailto:Angele.Luh@unep.org) **www:** <http://www.unep.org/roa/InformationMaterial/PressReleases/tabid/51641/Default.aspx>

**Conférence sur les Océans à potentiel:** La conférence sur «Océans à potentiel» est une initiative des organisations des sciences marines de Plymouth coordonnée par le Plymouth Marine Laboratory. Elle réunira des intervenants d'un large éventail de disciplines pour discuter des opportunités offertes par les océans, y compris les énergies renouvelables, la séquestration du carbone, la santé humaine, la bio-ingénierie et de nouvelles approches pour la production alimentaire. **dates:** 1-12 septembre 2012 **lieu:** Plymouth, Royaume-Uni **contact:** Secrétariat de la Conférence **courriel:** [pde@plymouth.ac.uk](mailto:pde@plymouth.ac.uk) **www:** [www.oceansofpotential.org](http://www.oceansofpotential.org)

**Échange régional CTI-CFF: Expériences en adaptation aux changements climatiques dans le Triangle de corail:** L'Initiative du Triangle corallien sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire (CTI-CFF) est un partenariat multilatéral de six pays qui travaillent ensemble pour soutenir les extraordinaires ressources marines et côtières en s'attaquant à des questions cruciales telles que la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la biodiversité marine. Cet échange régional vise à examiner et à partager les activités récentes entreprises dans les pays du Triangle de corail et relatives à des évaluations de la vulnérabilité et à des mesures précoces sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques à travers des réseaux d'apprentissage. **date:** 12 septembre 2012 **lieu:** sera annoncé ultérieurement **contact:** Secrétariat du CTI-CFF **téléphone:** +62-21-386-0623 **télécopie:** +62-21-386-0623 **courriel:** [secretariat@cti-secretariat.net](mailto:secretariat@cti-secretariat.net) **www:** <http://www.coraltriangleinitiative.org/events/cti-cff-regional-exchange-cca-experiences-coral-triangle>

**Exposition nigériane sur l'énergie alternative:** L'exposition nigériane sur l'énergie alternative réunira des professionnels de l'énergie renouvelable et autres formes d'énergie, des représentants gouvernementaux et de la société civile, ainsi que plus de 200 exposants du monde entier. L'événement vise à créer une plateforme pour toutes les parties prenantes pour le réseautage et le transfert des connaissances et des compétences; sensibiliser et éduquer le public sur les changements climatiques; et présenter les initiatives et technologies locales et internationales de pointe dans le domaine des énergies renouvelables et de la résilience aux changements climatiques. **dates:** 17-19 septembre 2012 **lieu:** Abuja, Nigeria **contact:** les organisateurs de la conférence **téléphone:** +234-9-480-6271 **courriel:** [info@nigeriaalternativeenergyexpo.org](mailto:info@nigeriaalternativeenergyexpo.org) **www:** <http://www.nigeriaalternativeenergyexpo.org/>

**69<sup>e</sup> Réunion du Conseil exécutif du MDP:** Le Conseil exécutif du MDP tiendra sa 69<sup>e</sup> réunion pour examiner les questions relatives au fonctionnement du MDP. **dates:** 17-21 septembre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de



la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Troisième conférence internationale sur la Décroissance pour la durabilité écologique et l'équité sociale:** Cette conférence portera sur trois sujets: les communes, le travail et la démocratie et examinera les sources de décroissance, les sujets de changement et les scénarios. **dates:** 19-23 septembre 2012 **lieu:** Venise, Italie **contact:** Secrétariat de la Conférence **courriel:** venezia2012@decrecita.it **www:** <http://www.venezia2012.it/chi-siamo/promotori/?lang=en>

**Troisième Symposium sur l'océan dans un monde riche en CO<sub>2</sub>:** Ce symposium est parrainé par le Comité scientifique sur les recherches océanographiques (SCOR), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, et le Programme international géosphère-biosphère. Le symposium vise à attirer plus de 300 éminents scientifiques du monde pour discuter des impacts de l'acidification des océans sur les organismes, les écosystèmes et les cycles biogéochimiques marins. Il couvrira également les conséquences socio-économiques de l'acidification des océans, y compris les implications en matière de politique et de gestion. **dates:** 24-27 septembre 2012 **lieu:** Monterey, Californie, États-Unis **courriel:** secretariat@scor-int.org **www:** <http://www.highco2-iii.org>

**30<sup>e</sup> réunion du Comité de supervision de la mise en œuvre conjointe:** Le Comité de supervision de la mise en œuvre conjointe se réunira en septembre. **dates:** 26-28 septembre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**22<sup>e</sup> Réunion LEG:** Le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) se réunira à la fin de septembre 2012. **dates:** 26-29 septembre 2012 **lieu:** Funafuti, Tuvalu **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**UNU-WIDER Conférence sur les changements climatiques et la politique de développement:** La conférence de l'Institut mondial de recherche économique en matière de développement (WIDER) de l'Université des Nations Unies (UNU) sur les «changements climatiques et la politique de développement» vise à refléter la diversité des points de vue sur la manière d'équilibrer le climat et les objectifs de développement. Cette conférence permettra d'évaluer comment la recherche peut éclairer les politiques de développement et d'identifier les lacunes dans les connaissances existantes, en mettant l'accent sur le développement sobre en carbone (atténuation) et sur les stratégies de résilience au changement climatique (adaptation). **dates:** 28-29 septembre 2012 **lieu:** Helsinki, Finlande **contact:** Anne Ruohonen **courriel:** climate2012@wider.unu.edu **www:** [http://www.wider.unu.edu/home/news/en\\_GB/call-28-09-2012/](http://www.wider.unu.edu/home/news/en_GB/call-28-09-2012/)

**Atelier du LEG des PMA du Pacifique:** L'atelier du groupe d'experts des Pays moins avancés (PMA) du Pacifique se tiendra à Tuvalu. **dates:** 28 septembre - 3 octobre 2012 **lieu:** Funafuti, Tuvalu **contact:** Secrétariat de la CCNUCC

**téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Réunions du MDP en octobre:** Le huitième atelier de l'équipe d'évaluation du MDP se réunira les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, la 39<sup>e</sup> réunion du groupe de travail à petite échelle du MDP se tiendra du 9 au 12 octobre, la cinquième table ronde du MDP aura lieu le 12 octobre, la 58<sup>e</sup> session du Groupe de Méthodologie du MDP se réunira du 15 au 19 octobre, et la 62<sup>e</sup> réunion du Panel d'accréditation du MDP se tiendra du 22 au 25 octobre 2012. **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Académie d'été sur le financement de l'énergie durable en l'Afrique:** L'Académie d'été sur le financement de l'énergie durable en l'Afrique, organisée dans le nouveau cadre de l'École de Francfort – Centre collaborateur du PNUE pour le climat et le financement de l'énergie durable, fournira un cadre global sur l'énergie renouvelable et le financement de l'efficacité énergétique à Nairobi, au Kenya, avec un accent particulier sur l'énergie renouvelable en Afrique. **dates:** 21-26 octobre 2012 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Summer Academy Team **téléphone:** +49-069-154008-692 **télécopie:** +49-069-154008-4692 **courriel:** summeracademy@fs.de **www:** [http://www.frankfurt-school.de/content/en/consulting/ias/regional\\_summer\\_academies/sustainable\\_energy\\_finance\\_nairobi.html](http://www.frankfurt-school.de/content/en/consulting/ias/regional_summer_academies/sustainable_energy_finance_nairobi.html)

**Huitième Forum africain sur le développement:** Le Huitième forum africain sur le développement (FAD) se tiendra sous le thème «Administration et exploitation des ressources naturelles pour le développement de l'Afrique». Le FDA mettra l'accent sur les six domaines suivants: la base des connaissances; les capacités humaines et institutionnelles; les questions politiques, juridiques et réglementaires; les questions économiques; les questions de gouvernance, des droits humains et sociales; la participation et l'appropriation des ressources naturelles; la gestion environnementale, matérielle et le changement climatique. **dates:** 23-25 octobre 2012 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie (provisoire) **contact:** Isatou Gaye **téléphone:** +251-11-544-5098 **télécopie:** +251-11-551-0365 **courriel:** igaye@uneca.org **www:** [http://www.uneca.org/eca\\_resources/news/2012/120309adf.html](http://www.uneca.org/eca_resources/news/2012/120309adf.html)

**29<sup>e</sup> Réunion du Panel d'accréditation de la mise en œuvre conjointe:** Le Panel d'experts sur l'accréditation de la mise en œuvre conjointe se réunira en octobre 2012. **dates:** 24-25 octobre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**19<sup>e</sup> réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation:** Le Conseil du Fonds pour l'adaptation se réunira en octobre. **dates:** 25-26 octobre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Marcia Levaggi **téléphone:** +1-202-473-6390 **courriel:** mlevaggi@thegef.org **www:** <http://www.adaptation-fund.org/page/calendar>

**37<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur le boisement et le reboisement:** La 37<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur le boisement et le reboisement se tiendra à la fin d'octobre. **dates:** 29-31 octobre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat

de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**Forum de Partenariat du CIF 2012 et événements associés:** Forum de partenariat du Fonds d'Investissement Climatique (CIF) est un rassemblement annuel des parties prenantes au développement du CIF, dont le but est d'examiner le travail accompli et de discuter de nouveaux domaines d'action. **dates:** 31 octobre - 8 novembre 2012 **lieu:** Istanbul, Turquie **contact:** Fonds d'investissement climatique **téléphone:** +1-202-458-1801 **courriel:** CIFAdminUnit@worldbank.org **www:** <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/>

**Lancement de World Energy Outlook 2012:** L'Agence internationale de l'énergie (AIE) va lancer l'édition 2012 de sa publication phare, le World Energy Outlook (WEO). Le WEO-2012 comprendra une analyse et un aperçu des tendances du marché mondial de l'énergie et de leur signification pour la sécurité énergétique, la protection de l'environnement et le développement économique. Cette édition contiendra également des prévisions actualisées pour la période allant jusqu'en 2035 en ce qui concerne la production et la demande d'énergie, l'investissement, le commerce et les émissions, réparties par pays, par type d'énergie et par secteur. Le WEO-2012 étudiera également des questions énergétiques stratégiques, notamment: les «règles d'or» pour le prochain «âge d'or du gaz»; un examen en profondeur de la valeur de l'amélioration de l'efficacité énergétique; l'importance croissante du lien eau-énergie; les rétroactions climatiques sur les tendances énergétiques; et l'année internationale de l'énergie durable pour tous. **date:** 12 novembre 2012 **lieu:** Paris, France **contact:** Paweł Olejarnik, IEA **téléphone:** +33-1-40-57-67-57 **courriel:** pawel.olejarnik@iea.org **www:** <http://www.worldenergyoutlook.org/publications/weo-2012/>

**Sixième Table ronde du MDP et 70<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif du MDP:** La sixième Table ronde du MDP aura lieu le 18 novembre, et sera suivie par la 70<sup>e</sup> réunion du Conseil exécutif du MDP. La réunion précèdera la CdP 18/RdP 8 de la CCNUCC. **dates:** 18-23 novembre 2012 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**14<sup>e</sup> réunion du Forum des AND du MDP:** La 14<sup>e</sup> réunion du Forum des autorités nationales désignées (AND) du MDP se tiendra à la fin de novembre. **dates:** 24 et 25 novembre 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

**CdP 18 de la CCNUCC:** La 18<sup>e</sup> session de la CCNUCC et la huitième session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (RdP 8), ainsi que d'autres réunions associées, sont prévues à Doha, au Qatar. **dates:** 26 novembre - 7 décembre 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)

## GLOSSAIRE

ADP	Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée
ALBA	Alliance bolivarienne pour les Peuples de notre Amérique
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
AWG-KP	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visés à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto
AWG-LCA	Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention
BASIC	Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine
CAI	Consultation et analyse internationales
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des parties
CdP/RdP	Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto
CET	Comité exécutif de la technologie
CRTC	Centre et réseau des technologies du climat
DPI	Droits de propriété intellectuelle
EET	Économie en transition
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
GIE	Groupe pour l'intégrité environnementale
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
LED	Groupe des experts des pays les moins avancés
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
MDP	Mécanisme du développement propre
MRV	Mesure, notification et vérification
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMI	Organisation météorologique internationale
OS	Organe subsidiaire
PANA	Programme d'action national aux fins de l'adaptation
PMA	Pays les moins avancés
PNA	Plan national d'adaptation
PTN	Programme de travail de Nairobi
QERLO	Objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions
REDD+	Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks forestiers dans les pays en développement
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SICA	Système d'intégration centraméricaine
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
UQA	Unités de quantités attribuées
YOUNGO	Organisations non gouvernementales de la jeunesse